

Sécurité globale

N° 11, nouvelle série [N° 37 de la série originale]

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Serge KEBABTCHIEFF, Editions ESKA, Paris

CONCEPTION ET RÉALISATION

NOUVELLE SÉRIE

Charles-Louis FAVILLIER et Xavier RAUFER

COMITÉ DE RÉDACTION

Alain BAUER, Professeur de criminologie au CNAM
Hervé BOULLANGER, Magistrat à la Cour des Comptes
Eric DANON, Directeur général adjoint des Affaires politiques, MAE
Julien DUFOUR, Commissaire de Police, criminologue
François FARCY, Directeur judiciaire, Police fédérale belge
Charles-Louis FAVILLIER, Criminologue, analyste en intelligence économique et stratégique
Rémy FEVRIER, Maître de conférences au CNAM - Lt.-colonel (réserve) de la Gendarmerie nationale
Michel GANDILHON, Observatoire français des drogues et toxicomanies
Jean-François GAYRAUD, Commissaire divisionnaire de la Police nationale
Sylvain GOUGUENHEIM, Professeur des Universités, historien
Abdelfettah KABBSI, Capitaine de Police, Renseignement territorial
Arnaud KALIKA, Expert et analyste du monde russe et ex-soviétique, Asie centrale, etc.
Philippe LAVAUT, Ministère de la Défense
Dominique LEBLEUX, Sociologue, ingénieur d'études à l'EHESS et criminologue
Doron LEVY, Criminologue, consultant, expert
Stéphane QUÉRÉ, Ecrivain, expert, dirige le *Bulletin hebdomadaire d'informations criminelles*
Mickaël ROUDAUT, Administrateur à la direction générale pour les affaires intérieures de la Commission européenne
Jacques de SAINT-VICTOR, Professeur des Universités, CNAM
Lauriane SICK, Consultante, lutte contre le blanchiment de capitaux et financement du terrorisme auprès de grandes institutions financières, master en criminologie
François TRICHET, Capitaine, Gendarmerie nationale, expert ès-sectes
Christian VALLAR, Doyen de la Faculté de Droit et de Sciences politiques de Nice
Camille VERLEUW, Expert de l'islam radical, notamment chi'ite
Gen. Marc WATIN-AUGOUARD, Directeur du Centre de recherches de l'Ecole des officiers de la Gendarmerie nationale

Sécurité globale

Editions ESKA

12, rue du Quatre-Septembre - 75002 Paris

Tél. : 01 42 86 55 65 - Fax : 01 42 60 45 35

Site : www.eska.fr

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Le comité de rédaction de la revue est ouvert à toute proposition d'article.

Les auteurs sont priés de respecter les lignes directrices suivantes quand ils préparent leurs tapuscrits :

- ✓ Les articles ne doivent pas dépasser 40 000 signes (notes et espaces comprises).
- ✓ Les articles doivent être inédits. Si justifié par un intérêt éditorial précis, la rédaction accepte néanmoins les versions longues et étayées d'articles préalablement parus.
- ✓ Deux résumés, l'un en français, d'une dizaine de lignes maximum et un autre, en anglais, de la même importance, doivent être fournis avec le manuscrit, accompagnés de la qualité et la liste des dernières publications de l'auteur.
- ✓ Une bibliographie sommaire peut éventuellement être jointe aux articles.
- ✓ Les auteurs feront parvenir leur article par Internet à l'adresse suivante : agpaedit@wanadoo.fr en format MS Word (.doc ou .rtf) ; Times New Roman 11 justifié, interlignes simples.
- ✓ Les auteurs doivent joindre dans un fichier séparé portant mention de l'ensemble de leurs contacts : courriel, adresse postale et le cas échéant numéro de téléphone.
- ✓ L'article doit être présenté de la manière suivante : titre en Times 14, suivi, à chaque fois à la ligne, du prénom et du nom de l'auteur, de sa qualité (notice biographique), du résumé français/anglais et du corps du texte.
- ✓ Les auteurs sont invités à structurer leurs analyses par intertitres afin de faciliter la lecture.
- ✓ Lors de la remise de l'article à la rédaction les fichiers Word doivent être titrés de la façon suivante : NOM (de l'auteur en majuscules) – titre (de l'article en minuscules)
- ✓ Tous les tableaux, graphiques, diagrammes et cartes doivent porter un titre et être numérotés en conséquence et sourcés s'ils ne constituent une œuvre originale. Toutes les figures doivent être transmises séparément en fichiers jpeg ou pdf d'une résolution suffisante (idéal 300 dpi) et leurs emplacements doivent être clairement indiqués dans le texte.
- ✓ Réduire au minimum le nombre de notes, et les placer en notes de fin selon le système de référencement Word.
- ✓ Tous les textes qui ne correspondraient pas aux critères linguistiques standards et aux exigences de rigueur critique seront renvoyés aux auteurs pour adaptation.
- ✓ Une attention particulière devra être portée à la ponctuation : guillemets français, majuscules accentuées (État, À partir de, Égypte, etc.) et à un usage modéré des majuscules conformément aux règles typographiques.

Référence : Collectif, *Lexique des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale*, Imprimerie Nationale, Paris, 2002.

Les articles signés expriment la seule opinion de l'auteur et ne sauraient engager la responsabilité de la revue.

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays.

La loi du 11 mars 1957, n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que des copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustrations, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'art. 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur ou du Centre Français de Copyright, 6 bis, rue Gabriel Laumain, 75010 PARIS.

Sécurité Globale | N°11, nouvelle série | N°37, série originale
Revue trimestrielle | © Editions ESKA

ISSN : 1959-6782 • ISBN : 978-2-7472-2722-3 • CPPAP : 0921 T 90246

Imprimé en France

Sommaire

N°11, Nouvelle série 2017

Vient de paraître

Cybermonde – Nouvelles menaces

INTRODUCTION

Xavier RAUFER – *Ce à quoi aspire Sécurité Globale* 7

Champ géopolitique

DOSSIER : MÉDITERRANÉE ORIENTALE ET GÉOPOLITIQUE DES PUISSANCES

Richard LABÉVIÈRE – *Le grand Moyen-Orient, une guerre de Trente ans* 11

Richard LABÉVIÈRE – *Syrie : un obstacle épistémologique* 27

Roxana CRISTEA – *Tribulations chinoises en Méditerranée...* 43

Champ terrorisme et menaces émergentes

Léa RASO – *Le modèle israélien de lutte antiterroriste* 59

Thomas MESZAROS – *Crimes et attentats, pistes de réflexion et repères pour l'action* 71

Patrick PERROT – *Disruption et révolution numérique : une nouvelle ère pour la sécurité* 81

Champ criminologique

DOSSIER : LES LIBÉRAUX DU XXI^E SIÈCLE ET L'OUBLI DU CRIME

Xavier RAUFER – *La superclasse, ses médias et l'escamotage du crime* 91

Benjamin DORMANN – *Quelques vérités méconnues sur notre presse polarisée* 99

• • •

Daniel N. COELHO – *Territorial, corrupteur : le « jogo do bicho » (jeu des bêtes), crime organisé du Brésil* 111

Xavier RAUFER – *Aveugles, arnaqueurs et assassins : morts et milliards de la « taxe carbone », 2008-...* 141

Chroniques et rubriques

CHRONIQUE CRIMINOLOGIQUE

L'élection présidentielle de 2017 et la sécurité 155

In Memoriam, Olive Yang, 1927-2017 165

Futile, dérisoire, le moralisme rétrospectif 167

VU DU TERRAIN

David DURAND – *Tir sportif : porosité du contrôle des utilisateurs d'armes et 'Taqiya' made in France* 171

FAITS & IDÉES – Xavier RAUFER et Stéphane QUÉRÉ 177

SANS COMMENTAIRES... 219

Bulletin d'abonnement ou de réabonnement, page 220

Alain Establier • Xavier Raufer

INTRODUCTION D'ALAIN BAUER

CYBERMONDE

ET

NOUVELLES MENACES

La cyber-sécurité par ses principaux experts

CNAM CRIMINOLOGIE

MA
éditions

COLLECTION
SÉCURITÉ GLOBALE

CYBERMONDE ET NOUVELLES MENACES

La cyber-sécurité par ses principaux experts

Alain Establier - Xavier Raufer

Cyber menaces, cybersécurité - Thèmes abordés dans le livre, sous forme de 190 questions exigeantes et réponses informées de 33 des principaux experts français :

Concepts - continuum défense-sécurité - coopération public-privé - cyber crime - cyber défense - cyber guerre - cyber terrorisme - défis - échecs - ennemi invisible - espionnage - évolutions - fragmentations - haute technologie - innovations - inquiétudes - interceptions - perspectives - politiques industrielles - «prédictions» - problématiques - progrès - radio communications - recherche & développement - sécurité privée - sécurité des réseaux - société numérique - solutions - villes intelligentes.

Alain Establier est le rédacteur en chef de «SECURITY DEFENSE Business Review» (SDBR), lettre d'information bimensuelle en français couvrant les sujets du continuum Défense et Sécurité. Alain Establier est universitaire (Droit + IAE) et l'auteur de maints articles sur le contrôle interne, la sûreté aérienne, la gestion des risques ; d'un ouvrage « Et si nous parlions de la performance dans votre Entreprise ? » Eyrolles 1988 ; enfin, co-auteur de « Sûreté - Mode d'emploi » Ellipses 2011.

Le Dr. **Xavier Raufer** est criminologue - CNAM-Criminologie, Master 2, universités George Mason (Washington DC) et Fu Dan (Shanghai RPC). Il est notamment l'auteur de «Cyber-criminologie», CNRS-Editions, 2015.

Parmi les experts dont les réponses figurent dans ce volume :

Vice-amiral **Arnaud Coustilière**, général Cyberdéfense à l'Etat-major des Armées • **Guy Duplaquet**, Chef, mission de préfiguration du réseau radio du futur, Ministère de l'intérieur • **Nicolas Duvinage**, Chef, centre de lutte contre les criminalités numériques (C3N) • Général de Corps d'Armée **Christophe Gomart**, Directeur du Renseignement Militaire • **Hervé Guillou**, Président de DCNS • **Constant Hardy**, Commissaire aux Communications Electroniques de Défense • **Laurent Heslault**, Directeur des Stratégies de Sécurité chez Symantec • **Alain Juillet**, ex-Haut Responsable à l'Intelligence Economique au SGDSN • **Olivier Koczan**, Head of Secure Land Communications, Airbus Defence and Space • **François Lavaste**, DG d'Airbus CyberSecurity • Général de Corps d'Armée **Michel Masson**, ancien Directeur du Renseignement Militaire • **Jean-Michel Orozco**, Directeur Cybersécurité, groupe DCNS • **Guillaume Poupard**, DG de l'ANSSI • **Jean-Marc Souvira**, ancien Chef de l'Office Central pour la Répression de la Grande Délinquance Financière • **Frédéric Valette**, Responsable, pôle sécurité des systèmes d'information de la DGA • **Michel Van Den Berghe**, Président d'Orange Cyberdéfense • **Emmanuelle Villebrun**, Chargée de mission Direction Générale de la Gendarmerie Nationale • Général d'armée **Marc Watin-Augouard**, Directeur du centre de recherche de l'EOGN • **Alain Zabulon**, Préfet, ancien Coordonnateur National du Renseignement (CNR).

CNAM-CRIMINOLOGIE - Collection *Sécurité Globale*



MA Éditions - ESKA
12, rue du Quatre-Septembre 75002 PARIS
Tél. : 01 42 86 55 75 - Fax : 01 42 60 45 35
www.ma-editions.com



Introduction

Ce à quoi aspire *Sécurité Globale*

Xavier Raufer

[Permanence d'une pensée et d'un projet : ce texte a été écrit au printemps 2005, voici, douze ans]

« Penser les nouvelles formes de la vie concrète »

Dans un texte de 2004¹, l'essayiste Philippe Muray observait lucidement que « partout prolifèrent les nouvelles menaces... se répand la misère en même temps que des formes inédites de criminalité, de fanatisme ou de terrorisme ». Devant ces menaces, l'auteur invitait à sortir du bavardage et de la pensée pré-chaotique, à observer ces métamorphoses et bouleversements « si complets qu'ils ne se voient pas, ou sont en tout cas devenus inintelligibles dans des termes jusqu'alors familiers ». La mission de l'intellectuel, concluait prophétiquement Muray, est aujourd'hui « d'arriver à penser les nouvelles formes de la vie concrète ».

Dans notre domaine de compétence, nous faisons nôtres ces préoccupations et cette vision. Nous espérons faciliter cette compréhension du nouveau réel. Car tant que ces réalités nouvelles du crime et du terrorisme resteront incomprises, tant que les

menaces émergentes ne seront pas correctement pensées, la guerre chaotique ne pourra que continuer, sous la forme terroriste-hybride présente, ou, demain, sous des formes différentes, aujourd'hui encore inimaginables.

Qui désigne l'ennemi à l'ère de l'information ?

Partons du réel. Ici, la réalité primordiale est la société de l'information. Les empires d'aujourd'hui sont médiatiques. La force motrice de notre société, sa « puissance configuratrice », est la communication. D'ordinaire et le plus souvent, le *faire savoir* l'emporte désormais sur le *savoir faire* : « La maîtrise de l'information est sans doute aujourd'hui un des nouveaux paramètres immatériels qui conditionnent la puissance. Influencer la volonté des autres acteurs, parvenir à la manipuler, façonner les mentalités et dicter les ordres du jour, tels sont

Xavier Raufer

les ingrédients d'une puissance douce pour laquelle le contrôle des supports de l'information joue un rôle majeur »².

Dans une telle société, l'enjeu majeur, le champ de bataille décisif, sont ainsi l'information et sa maîtrise. Ceci vaut naturellement pour ces guerres sporadiques faite par les États (en ordre plus ou moins dispersé), ici au crime organisé, là au terrorisme. La dimension médiatique de ces guerres est considérée comme cruciale par les terroristes ou seigneurs de la guerre, et par les dirigeants des pays concernés, De ceci, un exemple pris en Somalie, zone chaotique archétypique : « Entre temps, les seigneurs de la guerre ont appris comment, avec la présence d'une équipe de caméramen, ils peuvent déclencher l'aide internationale qui représente pour eux une manne dont ils profitent pour poursuivre leurs guerres »³.

Affrontements actuels : quelle réalité ?

Quelle est la vraie nature des conflits actuels ? A qui s'opposent les troupes qu'envoient les pays développés dans les pays du sud – Asie centrale, Moyen-Orient, continent africain – ou plutôt, quel est aujourd'hui l'ennemi dans les conflits périphériques ? Ces entités violentes/préda-

trices issues du chaos mondial, comment s'équipent-elles, se financent-elles, s'informent-elles ? Entre ces entités violentes/prédatrices et les armées du monde développé, quelle sorte d'affrontement est possible ?

Les combattants des conflits périphériques

Que ce soit pour faire la guerre (Afghanistan, Irak), s'interposer entre communautés hostiles, secourir ou assister, le monde développé utilise ses forces armées. Mono ou plurinationales, ces forces sont composées de citoyens ayant librement et rationnellement choisi la carrière des armes, agissant dans le cadre légal d'un mandat limité dans le temps. Ces soldats ont des droits, des devoirs et obéissent aux ordres de leurs chefs.

Là se dessine une première et forte asymétrie. Car qui ces militaires trouvent-ils en face d'eux ? Des bandes de jeunes guerriers issus de sociétés tribales ou de clans pastoraux, dont la vie même – l'argent, les femmes, le prestige – se gagne au combat, mais à qui la paix fait tout perdre. Pour ces guerriers, combattre est une destinée, un « horizon indépassable ». Meurt-il au combat ? Martyr couvert d'honneurs, le héros accède à quelque glorieux paradis. Vit-il dans la paix ? Au mieux, il végète ; au pire, il meurt de faim et de misère.

Notes

¹ Revue La Table Ronde, printemps 2004.

² « L'espace extra-atmosphérique, enjeu stratégique et conflictualité de demain », Christian Malis, le Trimestre du Monde N°35, 1996.

³ « Krisenherd Somalia – das land des terrorismus und der anarchie », Michael Birnbaum, Munich, 2002.



Champ géopolitique





Le grand Moyen-Orient, une guerre de Trente ans...

Richard Labévière

Journaliste et écrivain, rédacteur en chef du magazine en ligne prochetmoyen-orient.ch.

Dernier ouvrage paru : *Terrorisme, face cachée de la mondialisation.*

Editions Pierre-Guillaume de Roux, novembre 2016.

Après les attaques du 11 septembre 2001, mais surtout à partir de 2003 et 2004, les États-Unis ont déclenché une série de guerres au Proche et Moyen-Orient ainsi qu'en Asie Centrale, destinées à accroître leurs intérêts économiques et la reproduction d'une hégémonie impériale. Menés contre New York et Washington, les attentats de la *Qaïda* d'Oussama Ben Laden constituent l'un des éléments déclencheurs de cette série d'interventions américaines comme la *Défenestration de Prague* l'avait fait le 23 mai 1618, entraînant le Saint-Empire dans une *Guerre de Trente ans* jusqu'à la paix de Westphalie signée le 24 octobre 1648.

Cette « guerre civile européenne » a opposé le camp des Habsbourg d'Espagne et du Saint-Empire – soutenus par la papauté – aux États allemands protestants, auxquels étaient alliées les puissances européennes voisines à majorité protestante – Provinces-Unies et pays scandinaves – ainsi que la

France qui, bien que catholique et luttant contre les Protestants chez elle, cherchait à réduire la puissance de la maison de Habsbourg sur le continent européen. Elle a impliqué l'ensemble des puissances européennes selon qu'elles étaient pour ou contre le parti de l'Empereur. L'emploi de mercenaires fut la règle. Les combats se déroulèrent surtout dans les territoires d'Europe centrale dépendant du Saint-Empire, avant de se porter sur la plaine de Flandre, le nord de l'Italie ou encore dans la péninsule Ibérique. Batailles, famines, massacres, attentats et migrations provoquèrent plusieurs millions de morts.

Sans céder aux délices de l'anachronisme historique qui consisterait à superposer la confrontation du Saint-Empire catholique contre les États protestants avec celle des États-Unis contre les pays musulmans – souvent décrite comme un « choc de civilisations » –, nombre d'analogies militaires,

Richard Labévière

diplomatiques, sinon religieuses mettent en lumière quelques invariants géopolitiques révélateurs. Comme le Saint-Empire en son temps, les États-Unis d'aujourd'hui ont recours à un grand récit doctrinal aux finalités messianiques ; comme le premier, les seconds cherchent à « naturaliser » et soustraire leurs guerres au nom d'un bien plénaire et humanitaire commun.

En l'occurrence, les États-Unis ont mis en œuvre une doctrine de remodelage des Proche et Moyen-Orient, un espace allant du Maghreb, de la Mauritanie au Pakistan et à l'Afghanistan en passant par la Turquie, le Machrek, la péninsule arabe et le golfe Persique, soit un arc de vingt-sept pays. Comme le dessein du Saint-Empire, cette entreprise du « *Greater Middle East* », plus simplement qualifiée de « *Greater* », s'est avérée proprement désastreuse¹. Elle a engendré nombre d'atrocités qui – aujourd'hui – n'ont pas encore dit toutes leurs ruses, repoussant toujours l'instauration d'une paix régionale, sinon globale.

En misant sur des changements de régime, la doctrine du *Greater* a multiplié des interventions militaires qui ont alimenté des mouvements migratoires sans précédent depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, elle a provoqué l'éclatement, la reconfiguration et les délocalisations d'une menace terroriste désormais consubstantielle aux mécanismes de la mondialisation² ; elle a contribué à détruire les derniers grands équilibres structurants d'un épice de crises où se noue un nouveau *Grand jeu* :

une fabrique de tous les dangers... Dans un style différent, les deux administrations Obama n'ont pas fondamentalement rompu avec l'agenda du *Greater*, poursuivant les mêmes objectifs même si elles ont renoncé aux interventions militaires lourdes au profit d'une multiplication d'opérations clandestines engageant drones, forces spéciales et forces supplétives.

Cette volonté « démocrate » de poursuivre le *Greater* par d'autres moyens, s'inscrit dans la logique parfaitement décrite par l'ancien maître-espion George Friedman³ : « remettre l'Amérique à l'équilibre » en essayant de réconcilier ce qu'il appelle « l'empire accidentel » dans sa dimension messianique avec les valeurs « républicaines » de ses pères fondateurs ; autrement dit assurer la reproduction de l'hégémonie américaine face au retour de la Russie, en neutralisant l'Europe tout en endiguant les conséquences stratégiques de l'expansion économique de la Chine et préservant la suprématie des marines américaines sur les mers et les océans.

Nouvelle version du « monde libre », Saint-Empire contre « l'empire du mal », cette mission « divine » a pour conséquence principale d'attiser une nouvelle *Guerre froide* singulièrement active à travers les multiples conflits asymétriques des Proche et Moyen-Orient : Irak, Syrie, Yémen, Bahreïn, Qatar, etc. Celle-ci oppose clairement deux camps-blocs : d'un côté les États-Unis, leurs supplétifs européens, les Pays du Golfe (trop proche de l'Iran le Qatar est mis

Le grand Moyen-Orient, une guerre de Trente ans...

en quarantaine) et Israël ; de l'autre, la Russie, la Chine, l'Iran, la Syrie, les forces du Hezbollah libanais et d'autres organisations chi'ites irakiennes, afghanes et pakistanaïses. A terme, l'un des deux camps de cette nouvelle *Guerre froide* doit l'emporter en Syrie qui pourrait être l'objet et l'épicentre d'une nouvelle paix westphalienne, sinon d'un « Yalta oriental » débouchant sur un nouveau partage du monde.

Après la reconquête d'Alep par les forces gouvernementales syriennes et leurs alliés russes, iraniens, du Hezbollah libanais et des milices chi'ites en décembre 2016, la même partie est en cours à l'été 2017. Outre la reconquête de Mossoul, la libération de Raqqa (abritant l'état-major syrien de l'organisation « État islamique » (*Da'ech*), les combats visent l'est de la Syrie et les zones pétrolières entre les villes de Deir ez-Zor et Deraa. A l'articulation des grandes plaques tectoniques orientales, asiatiques, africaines et méditerranéennes, la bataille de l'est-syrien constitue l'ultime péripétie d'une confrontation globale qui oppose deux cartographies contradictoires et inconciliables. Au centre de cette géographie de guerre⁴, trois pays aspirent chacun au rôle de puissance régionale dominante : L'Arabie saoudite, la Turquie et l'Iran.

Deux cartographies et trois puissances régionales

Dans le cadre de la « guerre contre la terreur », décrétée par George W. Bush au len-

demain des attentats du 11 septembre 2001, les États-Unis et l'OTAN ont lancé plusieurs opérations militaires en Afghanistan, officiellement destinées à neutraliser les sanctuaires de la *Qaïda* d'Oussama ben Laden qui avait revendiqué les attaques spectaculaires contre le territoire américain. Menées essentiellement par voie aérienne, ces interventions n'ont abouti ni à l'éradication de la *Qaïda*, ni à la capture de Ben Laden, ni à la baisse d'intensité de la menace terroriste.

La *Qaïda* s'est redéployée entre Afghanistan et Pakistan, dans les zones tribales du Waziristan, en Asie du Sud-Est, au Yémen et dans la Corne de l'Afrique. Oussama Ben Laden a transité par Karachi et Islamabad avant de s'installer durablement à Abbottabad – au nord du Pakistan – ville réputée pour son académie militaire, ses institutions universitaires et ses atouts touristiques. Une partie des combattants de la *Qaïda* s'est recyclée dans les milices des *Taliban* ; d'autres se sont installées en Indonésie, en Malaisie et au sud des Philippines, au Yémen et en Somalie ; les derniers ont regagné leur pays d'origine pour y continuer le jihad en Egypte, Algérie et Tunisie notamment.

L'étape suivante de la « guerre contre la terreur » fut conduite contre l'Irak au printemps 2003. Quelques furent les mensonges d'État, complaisamment relayés par la presse internationale au sujet d'introuvables armes de destruction massive et de liens imaginaires entre Saddam Hussein et

Richard Labévière

14

Oussama Ben Laden, Washington décidait ainsi de prendre le contrôle du pays le plus stratégique de la région et de ses réserves d'hydrocarbures, les deuxièmes du monde après celle d'Arabie saoudite. Après avoir facilement pris pied à Bagdad, l'armée américaine se trouva rapidement confrontée à une insurrection qui mobilisa toute son attention alors même que son objectif était d'utiliser l'Irak comme plate-forme de projection de forces en direction de l'ensemble des pays alentour. En limogeant les cadres de l'armée irakienne et du parti Baath – dominés par les Sunnites – Washington cassait toutes les structures de pouvoir qui tombèrent ainsi aux mains de leurs rivaux Chi'ites. George Friedman : « terrifiés à l'idée d'un gouvernement chi'ite (qui, accessoirement, aurait eu des affinités avec la majorité chi'ite contrôlant l'Iran), les Sunnites irakiens n'avaient rien à perdre et se mirent à tirer et à poser des bombes à vau-l'eau... »⁵.

A plus long terme – comme en Afghanistan – les polarisations ethniques et tribales eurent vite raison d'un cadre stato-national qui vola en autant d'éclats ethnico-confessionnels. Aujourd'hui – de fait – l'État-nation irakien n'existe plus, déchiré entre un Kurdistan quasiment indépendant, une zone des marais du sud aux mains de forces chi'ites relativement autonomes par rapport à Bagdad, le reste du pays tombant sous la coupe de milices sunnites à caractère mafieux. Cette fragmentation territoriale et politique allait en inspirer une autre toute aussi embléma-

tique, mise en œuvre dans la Libye de Mouammar Kadhafi.

A l'appui de la résolution 1973 du Conseil de sécurité des Nations unies⁶, Paris et Londres déclenchent – avec l'appui de Washington et de l'OTAN – une opération militaire le 19 mars 2011 en Libye afin d'appuyer la rébellion de Benghazi (à l'est du pays). Celle-ci se poursuit jusqu'au 31 octobre 2011, Mouammar Kadhafi ayant été mortellement blessé le 20 octobre 2011 au cours d'une opération supervisée par plusieurs services spéciaux occidentaux. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, s'ensuit l'éclatement de la Libye. Aujourd'hui, de fait, l'État-nation libyen n'existe plus, déchiré entre un gouvernement de Tripoli (à l'ouest) soutenu par les Nations unies, une région autonome aux mains du général Haftar (à l'Est dont Benghazi) et le sud du pays – le Fezzan – où l'on dénombre plusieurs dizaines de camps jihadistes le long d'une ligne allant de Sebha à Ghât, sur la frontière algérienne.

Ces deux exemples illustrent à la perfection le vieux principe de *l'Imperium Romanum* : diviser pour régner... nature organique de toutes formes d'hégémonie impériale et coloniale. La vieille recette a notamment inspiré le fameux discours de Ben Gourion en 1948 appelant à instrumentaliser les minorités du Proche-Orient comme le plan d'Oded Yinon – paru en 1982 dans la revue *Kivounim*⁷. Cette note d'orientation stratégique estime que l'intérêt d'Israël est de favoriser la création, dans le monde arabe, de

Le grand Moyen-Orient, une guerre de Trente ans...

micro-États antagonistes trop faibles et trop divisés pour s'opposer efficacement à lui : « L'éclatement de la Syrie et de l'Irak en régions déterminées sur la base de critères ethniques ou religieux doit être, à long terme, un but prioritaire pour Israël, la première étape étant la destruction de la puissance militaire de ces États (...). Riche en pétrole, et en proie à des luttes intestines, l'Irak est dans la ligne de mire israélienne. Sa dissolution serait, pour nous, plus importante que celle de la Syrie, car c'est lui qui représente, à court terme, la plus sérieuse menace pour Israël ».

En deçà et au-delà des cas afghan, irakien, libyen, syrien et yéménite, cet *Imperium* ramène aux fondements conceptuels du *Greater Middle East* des administrations Bush. Plus largement encore, il converge avec les tendances lourdes d'une mondialisation économique, commerciale et financière pilotée depuis les centres de décisions globales que sont devenus Wall Street, la City et Bruxelles. Visant une dérégulation généralisée, cette mondialisation déteste trois choses : les États-nations, les services publics et les politiques de redistribution sociale. Comme le Plan Yinon, cette évolution postule la création de micro-États – à l'image de ceux du Kosovo (17 février 2008) ou du Soudan du Sud (9 juillet 2011) – sous la tutelle des puissances occidentales et de leurs sociétés pétrolières entre autres.

A cette cartographie postulant la fragmentation du monde, sinon sa re-tribalisation, la Russie, la Chine et leurs alliés en oppo-

sent une autre, tracée selon le principe d'égalité et de souveraineté des États. Celui-ci fait l'objet de l'article 2 (alinéa 1) de la Charte des Nations unies : « l'organisation est fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous ses membres », la souveraineté étant définie comme « un caractère suprême qui n'est soumis à aucune autre ». Par conséquent, tout État sujet de droit international est obligatoirement un État souverain. Elle apparaît comme le critère même de l'État. Durablement échaudés par le précédent libyen, Moscou et Pékin sont, désormais engagés dans la défense du respect des frontières des États membres des Nations unies, à commencer par ceux des Proche et Moyen-Orient.

Issue des Première et Seconde guerres mondiales, cette cartographie de *contre-mondialisation* s'oppose à toute espèce de partition, cantonisation ou fédéralisation des États du monde arabo-musulman, ceux-là mêmes directement visés par la mise en œuvre du *Greater Middle East*. Cette confrontation génère organiquement un corollaire qui conditionne l'avenir de trois pays de la zone, aspirant chacun à devenir « la » puissance régionale dominante : Arabie saoudite, Turquie et Iran.

La première est l'allié historique des États-Unis depuis la signature du Pacte du Quincy (14 février 1945), reconduit pour soixante ans en 2005 par George W. Bush, ainsi que par la visite de Donald Trump à Riyad le 20 mai 2017 et la signature de mirifiques contrats commerciaux. Avec l'aide

Richard Labévière

de Washington, la monarchie wahhabite entend continuer à exercer sa domination sur l'ensemble du monde arabo-musulman. La deuxième – quinzième économie du monde – cherche à restaurer le Califat dans ses anciennes frontières et son aire d'influence turkmène en Asie centrale, jouant alternativement Washington et Moscou afin de contrer toute émergence d'entités kurdes (sauf en Irak) à ses frontières, vieil héritage des traités qui signèrent la fin de l'empire ottoman. Enfin, la troisième est l'Iran – vecteur de 7000 ans de culture –, qui avec l'aide de Moscou et Pékin aspire à retrouver son rôle historique de passerelle entre les mondes asiatiques (Inde et Chine), les Proche et Moyen-Orient et leurs débouchés africains et méditerranéens.

16

Les deux premières s'intègrent et dans les visées de Washington parce qu'elles confortent la reproduction de son hégémonie impériale, la dernière consolide l'agenda de Moscou et de Pékin fondé sur l'existence pérenne des États-nations issus du démantèlement de l'empire ottoman. En définitive, cette bataille de cartes et de puissances-pivot conditionne la recherche d'une sortie de crise aux Proche et Moyen-Orient. Difficile, cet accouchement dépend non seulement de la résolution de la crise syrienne et de ses sous-produits yéménite et bahreïnais, mais aussi d'un retour à la centralité oubliée du conflit israélo-palestinien.

Du traitement diplomatique et politique de ces crises gigognes dépend l'adoption d'une future « paix westphalienne » et d'un « Yalta

oriental » qui pèseront durablement sur la nouvelle configuration des relations internationales pour les décennies à venir. Ces enjeux nécessitent une remontée aux bases « symptomales » du *Greater Middle East*, aux fondements conceptuels mêmes de l'idéologie de l'école néo-conservatrice.

Doctrines, idéologie et *Weltanschauung*

Le président George W. Bush a évoqué – pour la première fois – la doctrine de « remodelage du Grand Moyen-Orient » le 26 février 2003 lors d'une réunion de l'*American Enterprise Institute* (AEI), un centre de recherche néo-conservateur, avant de la développer le 9 mai 2003 dans un discours à l'université de Caroline du Sud. Cette doctrine vise un vaste ensemble d'États d'histoire et de culture différentes : les vingt-deux pays de la Ligue arabe et cinq États non-arabes (Israël, la Turquie, l'Iran, l'Afghanistan et le Pakistan). La doctrine initiale du *Middle East Partnership Initiative* a ainsi été remodelée en *Greater Middle East Initiative* (GMEI) pour « transformer le paysage politique et économique » des pays précédemment cités.

Lors de son discours sur l'état de l'Union du 24 janvier 2004, George Bush explique : « tant que le Moyen-Orient restera un lieu de tyrannie, de désespoir et de colère, il continuera de produire des hommes et des mouvements qui menacent la sécurité des États-Unis et de nos amis. Aussi, l'Amé-

Le grand Moyen-Orient, une guerre de Trente ans...

rique poursuit-elle une stratégie avancée de liberté dans le *Grand Moyen-Orient* », jetant ainsi les bases de ce qu'on appelle désormais la *Doctrine Bush*. Celle-ci se fonde sur une idéologie qui vient de loin. Ses initiateurs – Douglas Feith, William Kristol, Daniel Pipes, Jeane Kirkpatrick et d'autres – ont commencé par critiquer le « laxisme » de Jimmy Carter et de son Secrétaire d'État Cyrus Vance avant de rejoindre le camp républicain lors de l'entrée en fonction de Ronald Reagan, le 20 janvier 1981.

Contestant la légitimité des Nations unies, cette école néo-conservatrice prône une défense inconditionnelle de l'État hébreu tout en se rapprochant du *Committee on the Present Danger* – officine spécialisée dans l'hostilité radicale à l' « empire du mal » soviétique – dont Ronald Reagan est un ancien membre. Un grand nombre de néo-cons adhèrent alors au parti républicain, même si certains comme Richard Perle restent membres du parti démocrate.

Après la présidence Reagan, les néo-cons connaissent une traversée du désert. Partisan d'une politique internationale « réaliste », George Bush père les tient à l'écart, notamment lorsqu'ils le poussent à renverser Saddam Hussein dès la première guerre d'Irak. Mais la montée de l'Islam radical les remet en selle. À la fin des années 1990, le néo-conservatisme entre de nouveau en grâce avec une nouvelle génération d'activistes comme Robert Kagan, éditeur avec William Kristol de l'hebdomadaire *The Weekly Standard*. En 1997, les néo-cons

Paul Wolfowitz, Richard Perle, Bill Kristol créent le *Project for the New American Century*, explicitement destiné à imposer l'hégémonie américaine pour le nouveau siècle en empêchant l'émergence de toute puissance rivale ; de créer un nouvel ordre mondial fondé sur le consensus moral ; de multiplier les interventions militaires en s'appuyant sur des coalitions de circonstance. Figurent à leurs côtés plusieurs décideurs républicains comme Dick Cheney, Donald Rumsfeld et Robert Kagan, reconnu comme « le » théoricien de l'unilatéralisme américain.

C'est avec l'élection de George W. Bush en 2001 et la nomination de Paul Wolfowitz comme secrétaire adjoint à la Défense et président, ainsi qu'avec la contribution active de Richard Perle, président de la commission de la politique de Défense, que cette idéologie atteint son firmament. L'invasion de l'Irak en 2003, le soutien inconditionnel aux opérations militaires israéliennes et à l'extension des colonies en Palestine, le démantèlement de la Libye en 2011, le soutien tout aussi inconditionnel des interventions saoudiennes en Syrie, au Yémen et à Bahreïn, sont de purs produits dérivés de cette idéologie néo-conservatrice.

L'un des maîtres d'œuvre de cette réorientation de la politique américaine dans le sens d'un internationalisme et d'un messianisme dit « démocratique » est l'historien Bernard Lewis, l'inventeur de l'expression « choc des civilisations ». Né en Grande Bre-

Richard Labévière

tagne, il a aujourd'hui acquis les nationalités américaine et israélienne. Outre ses activités académiques, il continue à défrayer régulièrement la chronique pour sa défense d'Israël, son apologie des interventions militaires occidentales et pour sa négation réitérée du génocide arménien – pour laquelle il fut condamné en France, en vertu de l'article 1382 du Code civil pour « faute » et pour « avoir causé un dommage à autrui »...

A l'époque de la présidence Reagan, Bernard Lewis – conseiller de Benyamin Netanyahu alors ambassadeur d'Israël aux Nations unies (1984-1988) – est aussi l'inventeur des quatre piliers de l'idéologie néo-conservatrice : la négation de la centralité du conflit israélo-palestinien dans l'arc de crises proche et moyen-orientales ; sa transformation en question purement sécuritaire et de lutte anti-terroriste ; la priorité désormais donnée aux changements de régime dans les pays voisins d'Israël ; enfin, la suprême recommandation de ne plus parler de « monde arabe » mais d'entités, de micro-États et de tribus, rejoignant ainsi les commandements de fragmentations territoriales et politiques du plan Yinon. Résonance encore du Saint-Empire, mais assise sur une idéologie explicite, l'école néo-conservatrice a imposé une *Weltanschauung*, une « vision du monde » conforme aux conceptions anglo-saxonnes de la mondialisation fondée sur la « démocratie » et la liberté d'entreprise.

Cette *Weltanschauung* a recueilli l'adhésion de l'Union européenne incapable de dépasser

son statut de bailleur de fonds de l'Autorité palestinienne pour s'imposer comme médiateur politique. Elle s'est répandue dans toute l'Europe, en Allemagne, en Grande Bretagne, aux Pays-Bas et tout particulièrement en France où elle est devenue la référence principale de notre politique étrangère à partir du sommet du G-8 d'Evian en juin 2003⁸. Dans l'ambiance fin de règne d'un Jacques Chirac très attaqué aux États-Unis et en Grande Bretagne pour avoir refusé de participer à l'invasion anglo-américaine de l'Irak au printemps 2003, ce dernier se laisse convaincre d'apporter son plein appui à la résolution 1559, adoptée par le Conseil de sécurité en septembre 2004 et qui sonnera le glas de quarante années de diplomatie gaullienne dans l'Orient compliqué.

Une faillite française

Baptisée « La Meute » ou « La secte », l'école néo-conservatrice française va s'imposer sous la présidence de Nicolas Sarkozy, justifiant notamment le retour de la France dans le Commandement intégré de l'OTAN en avril 2009 et les priorités de sa politique proche-orientale. Celle-ci va tourner court : mal préparé, le lancement d'une Union pour la Méditerranée (UPM) sera tuée dans l'œuf par la chancelière Angela Merkel ; sa fermeté vis-à-vis du nucléaire iranien n'entraînera aucune reconnaissance ni d'Israël ni des monarchies du Golfe.

Le grand Moyen-Orient, une guerre de Trente ans...

Enfin, le rapprochement avec Doha et sa volonté de faire du Qatar le pilier de notre « nouvelle politique arabe » généreront deux conséquences néfastes aux effets plus durables : conforter la mégalomanie diplomatique d'une micro-monarchie wahhabite, siège de la Confrérie des Frères musulmans – l'un des vecteurs idéologiques essentiels de l'Islam radical ciblant nos soldats au Mali et multipliant les attentats sur le territoire national. Deuxième conséquence : l'ouverture du marché français aux investissements tous azimuts de l'émirat à l'appui de conséquentes exonérations fiscales.

Cette posture de course à l'argent du Golfe s'imposera comme l'un des principes directeurs de notre diplomatie. La presse révélera que le Qatar a payé, rubis sur ongle, le divorce du président de la République et la libération des infirmières bulgares prisonnières dans la Libye de Kadhafi – symbole d'une diplomatie privilégiant les coups médiatiques et compassionnels au détriment d'une politique étrangère construite en fonction des intérêts vitaux de notre pays.

Mais surtout, c'est face aux mal nommées « révolutions arabes » et tout particulièrement aux événements en Syrie que la faille s'avérera plus profonde encore. En janvier 2011, alors que la Tunisie s'enflamme après le suicide public d'un jeune vendeur de légumes, la ministre des Affaires étrangères Michèle Alliot-Marie propose le « savoir-faire français » à la police de Ben Ali pour faire face aux manifestations de rue. Egalement dépassé par la

contestation égyptienne qui fera chuter le président Hosni Moubarak, le nouveau patron du Quai d'Orsay – Alain Juppé – se rend au Caire pour proposer l'aide économique de la France... aux Frères musulmans ! Un an plus tard, le même prend une décision grandiose : fermer l'ambassade de France à Damas !

Que s'est-il passé depuis la présence de Bachar al-Assad à la tribune officielle du défilé du 14 juillet 2008 ? Cherchant à rejouer la partition chiraquienne d'une relation particulière de la France avec la Syrie baathiste, Nicolas Sarkozy a invité le président syrien à Paris le 8 juillet 2008, pour d'abord, rencontrer le nouveau président de la République libanaise Michel Sleiman en présence de l'émir du Qatar et, ensuite, pour l'associer à l'installation de l'UPM. Mais le grand dessein caché de cette invitation très médiatisée réside dans l'espoir d'enfoncer un coin dans la relation syro-iranienne en espérant que le gouvernement de Damas s'éloignera de son allié stratégique : la République islamique d'Iran. Triple méprise : sur la nature historique de l'alliance syro-iranienne, sur le poids surévalué du Qatar dans le jeu proche et moyen-oriental et enfin, sur la personnalité de Bachar al-Assad.

L'onde de choc d'un illusoire « printemps arabe » va se perdre dans les sables d'autant que Washington a préparé une réponse *thermidorienne* tout autant illusoire : faciliter l'accession au pouvoir des Frères musulmans en Tunisie, en Egypte, en Libye

Richard Labévière

et... en Syrie. Craignant de voir la *Qaïda* récupérer les mouvements en cours et empêcher la poursuite de la réalisation du *Greater*, dont les « révolutions » constituent une articulation majeure, les forces spéciales américaines attaquent la villégiature d'Oussama Ben Laden à Abbottabad le 2 mai 2011, le tuent et immergent sa dépouille en mer.

En Syrie, les premières manifestations, qui ont lieu à Deraa en mars 2011 – ville frontalière avec la Jordanie – tournent rapidement à la confrontation armée alors que la presse occidentale n'en retient que le caractère « pacifique ». Les forces de l'ordre syriennes sont ciblées depuis les toits des quartiers populaires par des snipers cagoulés. Elles ripostent causant une dizaine de victimes avant que le soulèvement ne se propage à d'autres villes du pays. Durant l'été 2011, les Frères musulmans lancent le mot d'ordre confessionnel « *les Alaouites dans la tombe, les Chrétiens à Beyrouth* ». Au cours de l'hiver 2011-2012, la confrontation armée se généralise, comme l'explique très précisément le rapport censuré par la presse parisienne : « Syrie : une libanisation fabriquée »⁹.

En mars 2012, Paris rompt toute relation diplomatique avec Damas. Cette décision est d'autant plus dommageable qu'elle casse l'étroite collaboration nouée depuis plusieurs décennies entre les services de renseignement des deux pays, notamment dans le cadre de la coopération anti-terroriste, alors que de nombreux jihadistes

d'origine française commencent à affluer en Syrie, via Istanbul. Les services turcs refusent sèchement d'aider leurs homologues français tant que ceux-ci ne leur auront pas livré les données concernant les activistes kurdes réfugiés en France. Désormais sourds et aveugles, les services spéciaux français doivent s'en remettre à la bonne volonté de leurs homologues jordaniens, libanais, américains et israéliens !

S'ouvre alors une période durant laquelle la diplomatie française spéculé et focalise tous ses espoirs sur une chute rapide de Bachar al-Assad sans prévoir de plan B, ce qui alimente la rhétorique incantatoire du « Boucher de Damas » et la fabrication d'une improbable et fictive opposition « modérée », « laïque », voire « démocrate »... Fuitées dans la presse, les notes du Centre d'analyse et de prévision de Quai d'Orsay (CAP), insistant sur « l'islamisation » de l'opposition à Bachar al-Assad, sont abandonnées à la critique rongeuse des souris.

A son arrivée au pouvoir en 2012, François Hollande ne s'affranchit pas de la ligne fixée par son prédécesseur. Au contraire, tout en se déchargeant du dossier sur son ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius, l'Elysée va durcir le trait, multipliant les réactions émotives et laissant libre cours à une improvisation exploitant le thème exclusif des droits de l'homme. En fait, le choix de l'alignement sur l'Arabie saoudite est clairement dicté par les exigences d'une « diplomatie économique » inaugurée avec le Qatar sous l'ère Sarkozy.

Le grand Moyen-Orient, une guerre de Trente ans...

Avant l'attaque au gaz sarin de la Ghouta orientale, à l'est de Damas – dont l'origine n'est toujours pas clairement identifiée –, plusieurs notes du Quai d'Orsay concluent qu'il faut préparer l'opinion publique à l'idée qu'il faudra se résoudre à attaquer militairement la Syrie. Laurent Fabius viendra expliquer cette stratégie sur le plateau de *France-2*, le 5 juin 2013. Le 21 août, l'attaque chimique de la Ghouta est aussitôt attribuée à l'armée gouvernementale syrienne. L'Élysée dépêche une frégate au large des côtes syriennes, met en alerte les *Rafale* de la base d'Abou Dabi et pré-positionne des *Mirage-2000* sur les bases britanniques de Chypre. Le parlement britannique se prononce contre l'intervention, suivi par Barack Obama qui cautionne l'accord sur les armes chimiques syriennes initié par le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov lors du sommet du G-20 de Saint-Pétersbourg les 5 et 6 septembre 2013. François Hollande perd la face et rappelle les moyens français engagés.

Le 9 juin 2014, l'organisation « État islamique » (*Dae'ch*) s'empare de Mossoul, la deuxième ville d'Irak. Le 29 juin, *Dae'ch* proclame le Califat. Le Quai d'Orsay entame alors un nouveau credo : « ni *Dae'ch*/ni Bachar », accusant le président Syrien d'avoir fabriqué *Dae'ch* de toutes pièces ! Sans prendre en compte que l'émergence de *Dae'ch* est un sous-produit de l'invasion anglo-américaine de l'Irak en 2003, ni les appuis que la Turquie, l'Arabie saoudite, le Qatar et le Koweït apportent à cette organisation terroriste, Paris livre des armes (des

fusils d'assaut *Famas* et des missiles *Milan* notamment) à des groupes de l'Armée syrienne libre (ASL)¹⁰. Certains de ces matériels seront revendus à des terroristes de *Jabhat al-Nosra* (la Qaïda en Syrie), tandis que Laurent Fabius estime en août 2012 que « Bachar al-Assad ne mériterait pas d'être sur terre ». En décembre 2012, il ajoute que les « p'tits gars du Front al-Nosra font du bon boulot », alors même que cette organisation jihadiste venait d'être classée « terroriste » par les États-Unis¹¹.

A plusieurs reprises, notre confrère Renaud Girard du *Figaro* se livre à une déconstruction pertinente du « ni-ni » en expliquant que les soldats de l'armée gouvernementale syrienne ne menacent pas les intérêts français, tandis que les groupes terroristes engagés en Syrie recrutent et arment des activistes qui assassinent de jeunes Français dans les rues de Paris¹². Quant aux soutiens financiers à la propagation de l'Islam radical et des groupes terroristes engagés en Syrie et en Irak, la presse française finit enfin par publier quelques reportages, enquêtes et témoignages prouvant la culpabilité de l'Arabie saoudite, du Qatar et du Koweït notamment.

Pour sa part, Alain Chouet – ancien chef du service de renseignement de sécurité de la DGSE – écrit : « les responsables politiques français ne peuvent s'obstiner à ignorer l'existence des instigateurs et des soutiens politiques, idéologiques et financiers qui alimentent et utilisent maladroitement depuis trente ans la violence salafiste pour tenter

Richard Labévière

de préserver leur légitimité chancelante face à la concurrence de l'Iran islamique et aux évolutions démocratiques. Il est de notre intérêt de nous opposer politiquement et diplomatiquement avec vigueur à ces soutiens »¹³.

La dernière facétie de Laurent Fabius concerne le dossier du nucléaire iranien. En effet, jusqu'aux derniers instants précédant la finalisation d'un accord entre l'Iran et le groupe des puissances occidentales dit 5 plus 1 (États-Unis, Russie, Grande Bretagne, France, Russie, Chine et Allemagne), le 14 juillet 2015 à Vienne, le chef de la diplomatie française multiplie les objections et critiques. Le 7 juillet 2015, le quotidien israélien Haaretz souligne : « en déplacement en Israël et en Egypte le mois dernier, Laurent Fabius avait surpris ses interlocuteurs en parlant du danger que faisait courir un éventuel accord, parce qu'il encouragerait l'Arabie Saoudite et la Turquie, et plus généralement le Moyen-Orient tout entier, à se lancer dans la course au nucléaire. Un observateur avait alors fait remarquer que Fabius ne semblait pas '*moins déterminé que Nétanyahou sur cette question*' ».

En effet, « ces deux dernières années, Laurent Fabius est devenu le *bad cop* des négociations sur le nucléaire iranien, héritant de cette réputation après avoir particulièrement œuvré pour torpiller l'accord intérimaire de novembre 2013, appelant à un nouveau cycle de négociations avant la signature définitive de l'accord. Le fait que l'accord intérimaire n'ait déclenché aucune

levée de sanction ni aucun dégel sur les revenus du pétrole doit beaucoup à l'insistance de la France », ajoute le quotidien israélien.

Même si Laurent Fabius se rend quelques jours plus tard à Téhéran avec une délégation du MEDEF – à l'invitation de son homologue iranien Mohammad Javad Zarif – « les autorités de la République islamique n'oublieront pas de sitôt cette posture qui a consisté à défendre davantage les intérêts de Tel-Aviv que ceux de Paris », explique un haut responsable du ministère iranien des Affaires étrangères¹⁴.

Ce passage en revue des tribulations de ce qu'il faut bien nommer une « faillite française » éclaire – sans doute – les raisons d'une absence, sinon d'une exclusion de notre diplomatie dans la recherche d'une solution en Syrie, en Irak, au Yémen et en Libye. Malgré une dernière tentative improvisée sur le dossier israélo-palestinien, la diplomatie française semble être devenue parfaitement inaudible aux Proche et Moyen-Orient. Après l'arrivée d'Emmanuel Macron à l'Élysée, la politique étrangère de la France pourra-t-elle s'amender, voire se refonder afin de retrouver sa place dans l'Orient compliqué ?¹⁵ Pourra-t-elle retrouver son indépendance et sa créativité afin de préserver son rang dans le nouveau Grand jeu de la décennie à venir ? Dans le contexte des plus volatiles de l'après-*Brexit*, du retour stratégique de la Russie et de l'élection de Donald Trump, sera-t-elle capable de nouer des alliances de revers

comme elle a su le faire durant *La Guerre de Trente ans* pour préserver ses intérêts vitaux ? A voir...

En attendant une nouvelle paix de Westphalie

Dans l'immédiat, un tel sursaut passerait par trois passages obligés : une reconsidération des sanctions contre la Russie afin de rétablir une relation plus équilibrée avec Moscou ; la réouverture de notre ambassade à Damas, ne serait-ce que pour des questions de sécurité et de contre-terrorisme ; et enfin, la reconfiguration de notre politique étrangère envers l'Iran, notamment par une aide accrue aux entreprises françaises soumises au diktat des banques américaines. Nécessaires, ces différents ajustements ne suffiront sans doute pas à favoriser une reprise de plein pied de la France dans le nouveau Grand jeu proche et moyen-oriental engagé en Syrie.

La partie qui s'y déroule depuis mars 2011 a vu une transformation radicale : la guerre civile s'est élargie et généralisée dans une figure de conflit *civilo-global*. Cette dimension globale est le résultat et la cause – à la fois – de quatre niveaux de conflictualité. Ces derniers ne font pas que s'empiler, mais s'enchevêtrent, interagissent et pèsent sur l'ensemble des relations internationales.

En premier lieu, c'est bien-sûr une configuration de nouvelle Guerre froide, d'un nouveau « mal russe », malgré l'effondre-

ment et le démantèlement du bloc soviétique. De la reproduction de cette menace dépendent des millions d'emplois, non seulement du complexe militaro-industriel américain, mais aussi des différents services d'analyse et de renseignement, ainsi que de la myriade d'offices privées qui se sont spécialisés, ont proliféré et se sont nourris d'une menace soviétique dont la disparition serait d'abord une catastrophe économique.

En deuxième lieu, on retrouve l'obsession séculaire de l'Arabie saoudite à reproduire une hégémonie sans partage sur l'ensemble du monde arabo-musulman en multipliant les confrontations, plus ou moins directes, avec les mondes chi'ites et essentiellement avec l'Iran. Hormis en Syrie, au Yémen et à Bahreïn, cette stratégie pousse aussi Riyad à investir des centaines de milliards de dollars aux États-Unis pour s'attirer le soutien de Donald Trump, nouveau garant de l'historique Pacte du Quincy dont l'objectif – sécurité contre hydrocarbures – est validé jusqu'en 2065. Et la monarchie wahhabite ne se prive pas de multiplier incidents et provocations, liés à sa gestion des lieux saints de La Mecque et Médine pour faire prévaloir cette prétention d'incarner le « véritable Islam », tout en opérant un singulier rapprochement avec Israël.

En troisième lieu, la Turquie de Recep Erdogan s'enfonce dans la tentation autoritaire, voire fascisante, poursuivant une obsession stratégique comparable à celle que l'Arabie saoudite nourrit envers les Chi'ites vis-à-vis des Kurdes. Sans doute,

Richard Labévière

l'irrédentisme résiduel kurde du PEJAK d'Irak comme le Kurdistan d'Irak, qui entretient avec Ankara les meilleures relations, ne constituent pas de réelle menace. En revanche, c'est en Syrie qu'Ankara porte le fer et mène sa guerre principale pour empêcher toute velléité d'un futur Kurdistan quel que soit son statut juridique et institutionnel.

Enfin, en quatrième lieu, on assiste à la confrontation engagée dès l'invasion anglo-américaine de l'Irak en 2003 entre les « jihadistes globaux », les résidus de la *Qaïda* – canal historique –, déterminés à poursuivre une guerre sainte globale au nom de la *Oumma* – la communauté planétaire des croyants – et les « jihadistes locaux » d'Abou Bakr al-Baghdadi. Appuyés par les monarchies wahhabites, ces derniers cherchent avant tout à renverser les pouvoirs chi'ites/alaouites en Irak et en Syrie. Ce schisme a abouti à la création de *Dae'ch* et à la proclamation du Califat en juin 2014. Les différentes opérations menées par des coalitions diverses pour la libération d'Alep (décembre 2016), puis celles de Raqqa – état-major de *Dae'ch* en Syrie –, et dans la région de Mossoul – état-major de *Dae'ch* en Irak – ne visent pas les mêmes intérêts, ni l'instauration d'une paix régionale durable.

La messe n'est pas dite !

Quoiqu'il en soit, le démantèlement en cours des supports territoriaux de *Dae'ch*

(en Irak et en Syrie) ne sonne pas le glas de cette organisation dont une multitude de factions armées a déjà repris l'étendard en Afghanistan, au Pakistan, aux Philippines, en Indonésie, en Libye et dans le reste de la bande sahélo-saharienne (de la Mauritanie à la Corne de l'Afrique). Dans ces différents foyers de guérilla et d'États faillis (corruptions, trafics et économies informelles), *Dae'ch* et la *Qaïda* – ou plutôt leurs franchises, le plus souvent auto-proclamées – vont continuer à se livrer une concurrence, sinon une guerre visant l'hégémonie de la terreur. Pour les surgeons de *Dae'ch* ou de la *Qaïda*, la règle du jeu se résume à un défi très simple : qui fera le plus peur ?

La *Guerre de Trente ans* s'était déployée, d'une part sur le plan religieux par l'affrontement entre protestantisme et catholicisme, et d'autre part sur le plan politique par une opposition institutionnelle entre le modèle féodal et celui de l'absolutisme, esquisse d'édification nationale. Avec les guerres du *Grand-Moyen-Orient*, la confrontation religieuse oppose les puissances de l'Occident chrétien et Israël, alliées à d'importants pays sunnites et monarchies wahhabites à une coalition menée par une Russie orthodoxe avec l'Irak et ses partenaires alaouites et chi'ites libanais, yéménites, bahreïnais, afghans, etc.

Sur le plan politique, le premier pôle peut être qualifié d'impérial – de nouveau Saint-Empire –, postulant une mondialisation dont les flux fragilisent et fragmentent les États-nations. A contrario, le deuxième

Le grand Moyen-Orient, une guerre de Trente ans...

pôle – Russie, Chine, Iran, Syrie et organisations chi'ites – s'apparente à une coalition fondée justement sur la défense des États-nations, même si celle-ci n'est pas dénuée d'une volonté elle-aussi à prétention hégémonique, contre l'empire adverse, sinon contre une mondialisation version anglo-saxonne.

Avec la paix de Westphalie, la question politique s'était soldée par la victoire du modèle absolutiste, résolvant du même coup les guerres de religion. En effet, c'était au nom de conceptions rivales du Bien que l'on s'était fait la guerre. En renonçant à fonder la société sur une telle conception d'un Bien imposé à tous, la paix civile pouvait alors se construire sur les priorités que partagent toutes les communautés humaines : la peur et le refus de la mort violente. Sous la forme de l'absolutisme, théorisé par Bodin et Hobbes, naissait ainsi l'État moderne : une entité exerçant à l'intérieur de ses frontières reconnues le monopole de la violence légitime et se défendant à l'extérieur par une armée nationale.

Ainsi, la paix de Westphalie a jeté les bases du droit public européen – *jus publicum europeum* –, inaugurant un nouveau système de relations internationales fondé sur un équilibre entre des États chacun titulaire et garant de sa souveraineté. La guerre était alors conçue comme action sécularisée d'État souverain à État souverain.

En définitive aujourd'hui, entre les conférences russes d'Astana et les négociations de Genève menées sous l'égide des Nations unies, c'est non seulement la nature, la reconfiguration et l'avenir des acteurs politiques et géopolitiques qui se trouvent en jeu, mais aussi la nature de la guerre, d'une guerre qui s'est généralisée et démultipliée en autant de formes et de rhizomes militaires, économiques, culturels et numériques. La guerre conventionnelle a disparu, les guerres asymétriques, économiques, culturelles et numériques se déploient partout. En territorialisant le recours aux modes opératoires terroristes, *Dae'ch* a aussi changé la nature de la guerre et du terrorisme, d'un terrorisme dont les logiques se confondent désormais avec celles de la mondialisation contemporaine.

En cherchant à agir sur les quatre niveaux interactifs de conflictualité précédemment examinés, une nouvelle paix de Westphalie devra non seulement inventer un *Yalta oriental*, garant d'une nouvelle méthodologie des relations internationales, mais aussi apporter des réponses et des moyens de riposte durables aux menaces terroristes actuelles et à venir. Espérons que cette sortie du *Grand-Moyen-Orient* ne prennent pas trente années pour déboucher sur un nouvel équilibre, sinon un nouvel ordre international.

Richard Labévière

Notes

¹ Michel Raimbaud : *Tempête sur le Grand Moyen-Orient*. Editions Ellipses (deuxième édition enrichie et remise à jour), janvier 2017.

² Richard Labévière : *Terrorisme, face cachée de la mondialisation*. Editions Pierre-Guillaume de Roux, novembre 2016.

³ George Friedman : *La Prochaine décennie – Où nous étions... et où nous allons*. Zdl-Editions, octobre 2012.

⁴ Yves Lacoste : *La Géographie, ça sert d'abord à faire la guerre*. Editions Maspéro, 1976.

⁵ George Friedman, *ibid.*

⁶ La résolution 1973 a été adoptée le 17 mars 2011. Elle fait suite à la résolution 1970 et permet aux pays qui le souhaitent de participer à une zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Libye pour protéger la population civile, et de « prendre toutes mesures nécessaires, nonobstant le paragraphe 9 de la résolution 1970, pour protéger les populations et les zones civiles menacées d'attaque en Jamahiriya arabe libyenne ».

⁷ Revue publiée par l'Organisation sioniste mondiale basée à Jérusalem.

⁸ Richard Labévière : *Le Grand retournement – Bagdad/Beyrouth*. Editions du Seuil, 2006.

⁹ Rapport rédigé en collaboration par le Centre international de recherche et d'études sur le terrorisme et d'aide aux victimes du terrorisme (CIRET-AVT) et le Centre Français de Recherche sur le Renseignement (CF2R), Paris, janvier 2012 (traduit en anglais et en arabe).

¹⁰ La formation de l'Armée syrienne libre (ASL) remonte au 29 juillet 2011. Elle était, alors la principale force armée opposée au gouvernement de Bachar el-Assad et à son armée régulière, avant d'être supplantée par les factions jihadistes et salafistes. Initialement constituée d'anciens officiers de l'armée syrienne, elle s'est rapidement disloquée en une cinquantaine de factions dont : la Brigade Ahfad al-Rassoul, la Brigade al-Farouq, le Mouvement Hazm, l'Armée de Yarmouk, Faylaq al-Cham, le Front du Levant, Alwiyat Saif al-Cham, Faylaq al-Rahman, la 1^{re} division côtière, la 101^e division d'infanterie, Liwa Suqour al-Jabal, la 13^e division, Fastaqim Kama Umirt, Liwa Shuhada al-Islam, Fursan al-Haq, la Brigade de la Tempête du Nord, la Division Sultan Mourad et la Brigade des révolutionnaires de Raqqa. D'autres groupes ont fait partie de l'ASL avant de s'en retirer, comme le Liwa al-Tawhid, Suqour al-Cham et le Liwa al-Umma.

¹¹ *Le Figaro* du 10 décembre 2014.

¹² Renaud Girard : « *La France doit sortir de son aveuglement néoconservateur au plus vite* ». La Revue des Deux mondes, septembre 2016.

¹³ Alain Chouet : préface au livre *Terrorisme, face cachée de la mondialisation*. Editions Pierre-Guillaume de Roux, novembre 2016.

¹⁴ *Prochetmoyen-orient.ch*, 19 septembre 2016.

¹⁵ Emmanuel Macron : *L'Europe n'est pas un supermarché*. Le Figaro du 22 juin 2017.

Syrie : un obstacle épistémologique

Richard Labévière

« La connaissance du réel est une lumière qui projette toujours quelque part des ombres. Elle n'est jamais immédiate et pleine. Les révélations du réel sont toujours récurrentes. Le réel n'est jamais 'ce qu'on pourrait croire' mais il est toujours ce qu'on aurait dû penser. La pensée empirique est claire, après coup, quand l'appareil des raisons a été mis au point. En revenant sur un passé d'erreurs, on trouve la vérité en un véritable repentir intellectuel. En fait, on connaît contre une connaissance antérieure, en détruisant des connaissances mal faites, en surmontant ce qui dans l'esprit même fait obstacle à la spiritualisation ».

Gaston Bachelard, *La Formation de l'esprit scientifique*.

* * *

En qualifiant la guerre qui sévit en Syrie depuis l'été 2011 de « *civilo-globale* », les politologues les plus pertinents tentent de déconstruire – pour en comprendre la rationalité – les différentes dimensions de l'un des conflits les plus atypiques du XXI^e siècle post-Guerre-froide. Non seulement

cette guerre d'un nouveau type condense différents niveaux de conflictualité, non seulement elle change la nature conventionnelle de la guerre et des menaces terroristes, mais elle produit aussi des discours, des représentations, des idées et des prises de position qui défient les méthodes les plus classiques des sciences humaines, des sciences tout court, des pratiques et des usages diplomatiques traditionnels.

Plus que d'autres conflits récents, cette guerre civilo-globale produit des discours multiples – autant de manifestations symptomatiques d'une ère dite « post-vérité », « post-factuelle » ou de « mal-information » –, résultant des interactions entre le politique, les organisations non gouvernementales et les médias contemporains.

Quant aux dits « réseaux sociaux » –, produits dérivés des nouveaux outils technologiques de l'Internet, ils génèrent davantage l'atomisation sociale d'individus hors sol qu'ils ne produisent de nouvelles pratiques sociales. Ils se sont imposés comme des acteurs principaux de la « post-

Richard Labévière

vérité », participant pleinement aux effets « *disruptifs* » d'une révolution numérique qui s'est globalisée de manière autoritaire. Pas de complot central, mais un procès sans sujet, aurait dit Louis Althusser, qui répond aux logiques de la course au profit dématérialisé, virtuel et mondialisé.

Dans cette perspective, le philosophe Bernard Stiegler définit la *disruption* comme « un phénomène d'accélération de l'innovation qui est à la base de la stratégie développée dans la Silicon Valley : il s'agit d'aller plus vite que les sociétés pour leur imposer des modèles qui détruisent les structures sociales et rendent la puissance publique impuissante. C'est une stratégie de tétanisation de l'adversaire »¹.

Avec la *disruption* s'imposent ainsi de nouvelles contraintes normatives dans la plupart des pratiques sociales, y compris celles touchant les domaines les plus privés de l'individu connecté. Pour mieux appréhender l'irruption de cette réalité *disruptive* au cœur de la guerre syrienne, il s'agit – dans un premier temps – d'établir une phénoménologie des représentations dominantes de ce conflit civilo-global, pour – dans un deuxième temps – examiner comment et pourquoi celui-ci s'agrège, se condense et fabrique un « obstacle épistémologique » qui empêche de remonter aux causes de son déroulement, de son extension et de sa globalisation.

Il restera à voir – dans un troisième temps – comment dépasser l'obstacle pour en tirer

les enseignements, sinon les concepts permettant de se réappropriier un réel rationnel, amendable et susceptible de transformation afin de mettre en chantier de nouvelles stabilités, voire des mécanismes de paix durable dans les différentes régions des proche et Moyen-Orient.

Petite phénoménologie du discours de la guerre

Avec la dernière phase de la bataille d'Alep² a culminé une poussée de « mal information ». Durant l'automne 2016, radios, télévisions et journaux de la grande presse nationale et internationale se sont mobilisés pour tenter de « sauver » Alep de l'horreur : une reconquête par l'armée gouvernementale syrienne. Quotidiennement, un déluge de propagande a pilonné nos oreilles, nos yeux et notre intelligence collective. La première figure de cette *orwellisation* collective a consisté à inverser la situation militaire opérationnelle : Alep n'était pas occupée par des groupes salafite-jihadistes (les mêmes qui commandaient les attentats à Paris et ailleurs), mais était « assiégée » par les forces nationales du « régime de Bachar al-Assad » ! Deuxième torsion du réel : la rébellion « modérée », voire « laïque » et « démocratique » – à savoir les égorgeurs de la *Qaïda* en Syrie – résistaient vaillamment à Gengis Khan, ses Tartares syriens, russes, iraniens et hezbollahi. Enfin, des dizaines de milliers de femmes et d'enfants mouraient, tous les jours, sous les tapis de bombes meurtriers des aviations russe et syrienne.

Syrie : un obstacle épistémologique

Dans ce concert de mal-information, voire de propagande, *Le Monde* a tenu la corde³. Depuis les beaux quartiers de Beyrouth, son correspondant témoignait : « Déluge de feu russo-syrien pour briser Alep – Très meurtriers, les bombardements visent à anéantir la rébellion et à décourager la population ». Chapeau : « Bombarder, encercler, affamer. Pendant des mois, des années, sans discontinuer. Jusqu'à ce que l'ennemi, à bout de forces, décide de baisser les armes et d'évacuer la zone qu'il défendait ».

Première « information » du *Monde* : les mêmes groupes terroristes, qui égorgent Chrétiens, Alaouites, Kurdes, Druzes, Sunnites loyalistes et autres en Syrie depuis plus de quatre ans, « défendent » Alep. Quelle nouvelle ! Remarquons au passage, que si chasseurs et drones de la Coalition américaine menaient des « frappes », le plus souvent « chirurgicales » et « ciblées », comme ce fut le cas – au même moment – sur l'aéroport de Deir ez-Zor, tuant plus de 90 soldats syriens quelques heures seulement après la signature du cessez-le-feu d'Alep, les avions russes et syriens – quant à eux – bombardaient avec une cruauté sadique indifférenciée et sans limite, comme l'aviation alliée le fit sur les villes et villages de Normandie en 1944, puis sur Dresde et d'autres villes allemandes dénuées de tout intérêt stratégique.

Deuxième affirmation du *Monde* : « le régime syrien mène (...) une guerre d'étouffement, lente et cruelle, qui convient bien à l'armée loyaliste, *patchwork* de milices et

d'unités régulières, aux capacités offensives limitées ». Le correspondant du *Monde* connaît-il des guerres qui soient rapides, non cruelles, sinon douces et généreuses ? Sait-il seulement ce qu'est vraiment une guerre civile, civilo-régionale, civilo-internationale ? Quant aux « capacités offensives limitées », il devrait aller plus souvent sur le terrain pour constater la reconfiguration technique des trois corps de l'armée nationale syrienne, équipée des matériels russes et chinois les plus modernes. Du reste, quelques paragraphes plus bas, il cite des « armes sophistiquées... » Faudrait savoir !

Effectivement, l'armée syrienne a des alliés qui ont décidé de l'aider – quelle horreur ! – à reconquérir la totalité de son territoire national afin d'éviter l'éclatement territorial et politique qui affecta l'Irak, l'Afghanistan et la Libye. Quant aux mercenaires tchéco-chinois, chinois, maghrébins, européens et particulièrement français : pas un mot. Silence absolu aussi sur l'acheminement d'armes et de mercenaires financés par l'Arabie saoudite et d'autres ploutocraties du Golfe avec l'aide de plusieurs services-actions occidentaux, dont les services extérieurs français !

Troisième appréciation du *Monde*, très symptomatique du niveau culturel de la corporation du « journalisme moderne » : « la technique aux relents moyenâgeux... » Ignorance ou précipitation ? Notre envoyé spécial permanent à Beyrouth employait – ici – le qualificatif scabreux de... « moyen-

Richard Labévière

âgeux » pour mieux nous persuader que la guerre de libération menée par l'armée syrienne et ses alliés nous fait régresser vers l'une des périodes les plus obscures de l'humanité ! Période de mille ans qui s'étend du V^e au XV^e siècle, le Moyen-âge porte certainement mal son nom, mais un honnête homme un tant soit peu cultivé devrait savoir que cette époque charnière connût plusieurs révolutions techniques et intellectuelles essentielles à l'histoire du monde. Les médiévistes Jacques Le Goff et Johan Huizinga ont écrit, sur ce sujet, quelques livres définitifs que les collaborateurs du *Monde* ferait bien de se procurer...

30

Enfin, la fiction la plus contestable factuellement : « Alep-Est, le fief des insurgés (...) peuplé de 250 000 habitants ». Les experts militaires occidentaux les plus sérieux estiment le nombre des « insurgés » des quartiers Est de la ville à environ... 20 000. Les mêmes sources confirment que les civils sur place n'excèdent pas le nombre de 70 000 et se composent de deux catégories : ceux qui s'étaient ralliés aux jihadistes et ceux qui étaient retenus contre leur volonté afin de servir de boucliers humains aux vailants « insurgés ». Lorsque 49 d'entre eux voulurent emprunter les couloirs humanitaires ouverts par les armées syrienne et russe, ils furent alors froidement exécutés par ces mêmes « résistants ». Pour nombre de ces « civils », affirmait un officier supérieur d'un service européen de renseignement, « il serait plus juste de parler d'otages... ».

Alors pourquoi tant d'énergie à vouloir nous vendre cette imposture d'une bataille de « Stalingrad à l'envers », pour reprendre les termes d'un ambassadeur de France en poste dans la région ? Ce dernier commence à douter – mieux vaut tard que jamais – des bienfaits des orientations de la politique étrangère de François Hollande, dont « tout le monde dans la région, se soucie comme d'une guigne... », ajoutait-t-il dubitatif. Vu à ce moment-là dans les étranges lucarnes, le ministre des Affaires étrangères Jean-Marc Ayrault répondait à l'équipe d'une chaîne audiovisuelle de service public : « il faut que cesse cette tuerie dont les images vues à la télévision sont insupportables ! » Depuis quand un ministre de la République fonde-t-il ainsi ses propos sur « des images vues à la télévision » ?

Trois raisons fondamentales pouvaient alors expliquer cette propagande panique, très éloignée de la situation réelle du terrain. Bataille de Stalingrad remise sur ses pieds, la libération d'Alep – où l'armée syrienne poursuivait la reconquête de son territoire national – signifiait une double défaite pour ses adversaires : celle des mal nommées « révolutions arabes » à travers lesquelles Washington espérait mettre au pouvoir les Frères musulmans dans plusieurs capitales arabes ; celle de l'axe OTAN, Israël et pays du Golfe cherchant à faire de la Syrie ce qui avait été fait de l'Irak et de la Libye notamment, en fragmentant les États-nations de la région en autant de micro-États purifiés ethniquement et religieusement. C'est bien le

Syrie : un obstacle épistémologique

« Grand-Moyen-Orient » de Condoleezza Rice – l'ancienne secrétaire d'État de George W. Bush – auquel les administrations Obama n'ont pas renoncé qui s'est trouvé dès lors anéanti par les nouvelles réalités du terrain.

Au bout du compte, le bilan s'avère aujourd'hui particulièrement désastreux pour les pays occidentaux, à commencer pour les États-Unis. Le néo-sultan Recep Erdogan se détache progressivement de l'OTAN et lorgne en direction du Groupe de Shanghai ; la Russie et l'Iran sont revenus dans le Grand jeu oriental et la Méditerranée n'est plus une mer occidentale⁴. Comme elle est en train de le faire à Djibouti, la marine de guerre chinoise s'installe durablement à Tartous. Enfin, Vladimir Poutine continue à imposer son agenda au monde entier afin de promouvoir un « Yalta régional » tout en marginalisant les Occidentaux. *Last but not least*, l'Iran nourrit la prétention de redevenir la grande puissance régionale aux Proche et Moyen-Orient.

Le 13 décembre 2016 au Conseil de sécurité des Nations unies à New York, s'adressant aux représentants de Syrie et de Russie, l'ambassadeur des États-Unis – Samantha Power – ose déclarer le plus sérieusement du monde : « la Syrie, la Russie et l'Iran : trois États membres des Nations unies contribuent à mettre la corde au cou des civils. Cela devrait vous faire honte ! Au lieu de ça, cela vous donne visiblement encore plus d'audace : vous préparez votre prochaine attaque. Etes-vous vraiment incapa-

bles de remords ? N'y-a-t-il absolument rien qui puisse vous faire honte ? Est-ce qu'il n'y a aucun acte de barbarie contre des civils, aucune exécution d'enfant qui vous atteigne, qui vous glace ne serait-ce qu'un peu ? Est-ce que vous allez mentir sur tout, tout justifier ? »

Le million de victimes irakiennes du printemps 2003 fait-il honte à Madame Power ? Les dégâts collatéraux des tirs – quotidiens et clandestins – des drones américains sur quelques quinze points de la planète font-ils honte à Madame Power ? La destruction d'une partie de l'Arctique par les Majors américaines fait-elle honte à Madame Power ? Les dizaines, sinon les centaines de milliers de victimes du *Plan Condor* (dont les corps d'une majorité d'entre elles n'ont jamais été retrouvés) font-elles honte à Madame Power ?

On pourrait poursuivre encore longtemps l'évocation des millions de disparus, les terribles cortèges et déportations organisés par les administrations américaines successives – républicaines ou démocrates – depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, depuis la découverte des camps nazis et les procès de Nuremberg ! Cette rhétorique de la honte ancre la phénoménologie de la post-vérité dans la morale, une morale appliquée aux droits des individus contre ceux des collectivités nationales. « Fiction de la politique des droits de l'homme, qui suppose l'infrastructure nationale que par ailleurs elle s'acharne à détruire ! Nous savons que l'avènement de l'individu de droit menace

Richard Labévière

notre existence même, et notre liberté nationale », note Hervé Juvin⁵.

Dans le style Jean-Marie Colombani – « nous sommes tous Américains ! » –, les pages « Débats » du *Monde* ouvrent leurs colonnes du 15 décembre 2016, à deux signataires, sous le titre « SOS Alep ». Le premier, fils d'André Glucksmann (ex-mao devenu « nouveau philosophe », avant de finir sa vie au fond de la classe de l'école néo-conservatrice américaine), est conseiller de différentes officines liées à l'OTAN, en Ukraine, en Géorgie et partout où il s'agit de réveiller l'antisoviétisme primaire reconverti dans la haine de la Russie. L'autre signataire de ce SOS, Yannick Jadot, a été candidat écologiste éphémère à l'élection présidentielle française ! Bien que n'ayant jamais mis les pieds en Syrie et semblant tout ignorer des complexités de la région, ce « candidat » enrôle, lui-aussi, la tragédie syrienne dans sa morale de visée programmatique. Qu'un rescapé de la piètre nébuleuse écologiste française se retrouve ainsi embarqué dans une campagne de communication relayant des thèmes récurrents de l'OTAN, participe de cette phénoménologie du discours de la guerre.

Sans déconstruire toutes les figures des deux signataires, on y voit à l'oeuvre les plus grosses ficelles de la propagande transatlantique : « l'éradication de la population de toute une ville » (les quartiers est d'Alep regroupaient moins d'un tiers de la population de la ville) ; « Alep crève comme Srebrenica et Grozny » ; « le maître du

Kremlin assume », etc. La tribune nous rappelle qu'« Alep avait fait sa révolution... » Quelle révolution ? Celle de l'imposition de la Charia, des tribunaux islamiques et de la lapidation des femmes ? Permettons-nous de renvoyer ici à l'article très complet et instructif du *Monde diplomatique* de décembre 2016 : « Qui sont les rebelles syriens ? ».

Cet édifiant SOS électoral demande surtout aux électeurs français de juger et de voter, bien-sûr, en réclamant un renforcement des sanctions contre la Russie. Nous y voilà ! Sans un mot sur les guerres « humanitaires » globales de l'Occident – Afghanistan, Irak, Libye, Yémen, Palestine, etc. –, ni la moindre critique de l'aveuglement des diplomaties américaines et françaises notamment, le nouvel ennemi planétaire est clairement désigné : la Russie de Vladimir Poutine.

La fabrication d'une Russie éternellement soviétique constitue l'une des figures centrales de la phénoménologie du discours de la guerre. A cet égard, permettons-nous encore de renvoyer aux conclusions d'une étude scientifique, en l'occurrence à l'excellent livre de Guy Mettan – *Russie-Occident, une guerre de mille ans. La russophobie de Charlemagne à la crise ukrainienne. Pourquoi nous aimons tant détester la Russie* –, paru aux éditions des Syrtes en mai 2015. Le livre en est à sa cinquième réédition.

Syrie : un obstacle épistémologique

En guise de leçon subliminale, nos deux signataires en appellent à « l'indépendance de l'information ». Il est clair qu'entre la communication de l'OTAN et celle d'un parti écologiste français qui cherchent à sauver quelques-unes de ses circonscriptions, la liberté et l'indépendance de l'information concernant la guerre de Syrie semblent garanties ! En conclusion, cette étrange tribune rejoint une autre campagne plus large qui cherche à nous convaincre que la Russie de Poutine a fait élire Donald Trump, nos deux signataires laissant entendre que les mêmes démons sont certainement responsables du *Brexit*, de l'échec d'Alain Juppé à la primaire de la droite et de la présence du Front national au second tour de la prochaine élection présidentielle française.

La CIA, le FBI et Barack Obama lui-même confirment que des cyber-espions « russes » ont bel et bien pesé sur le scrutin présidentiel américain. A voir... Une chose est confirmée : l'existence de plateformes intitulées « Toute la vérité », racontant tout et n'importe quoi d'absolument invérifiable, renvoyant à des hackers basés en Roumanie et en Ukraine, et empochant au passage un maximum de revenus publicitaires avant de disparaître dans la nature numérique... Mais que fait l'OTAN ? Les prêdica-tions de George Orwell sont dépassées comme le mur du son et annoncent, dans un proche avenir, la criminalisation des journalistes européens – notamment français – qui continueront à collaborer avec des médias comme *Radio Sputnik* ou *Rus-*

sia Today. On y vient progressivement : nous connaissons bientôt les joyusetés d'un nouveau maccarthysme, qui a déjà commencé à étendre ses tentacules moralisatrices et normatives.

Toujours sous la rubrique « propagande-Alep », les enquêteurs de la chaîne de télévision libanaise *Al-Mayadeen* (média internationalement reconnu) ont passé au scanner les images des blogs et des réseaux numériques affirmant rendre compte du martyr d'Alep. Ils y ont découvert des images des rues d'Islamabad après l'assassinat de Benazir Bhutto (27 décembre 2007), des scènes d'été à Deir ez-Zor tournées dans des quartiers aux mains de *Dae'ch* et de vieilles séquences de la place Tahrir du Caire en pleine ébullition égyptienne du printemps 2011.

Enrôlées dans cette phénoménologie du discours de la guerre, les pauvres victimes d'Alep-Est n'en demandaient certainement pas tant. Toujours est-il qu'on se souvient aujourd'hui avec effroi du martyr du village de Maaloula – le terme est ici pleinement approprié –, tombé aux mains des islamistes de l'Armée syrienne libre (ASL) et du front *Jabhat al-Nosra*, le 7 septembre 2013, comme d'autres localités de cette région montagnaise du nord-est de Damas. Les informations et témoignages parvenus au patriarcat maronite de Bkerké (Liban) faisaient alors état de femmes violées des heures durant avant qu'on leur coupe les seins, les mains et les pieds.

Richard Labévière

Le patriarche Béchara Raï s'empressait de transmettre ces pièces terrifiantes aux services de Laurent Fabius qui n'en n'ont rien fait, considérant que les Chrétiens de Syrie – dans leur majorité – soutenaient le dictateur sanguinaire Bachar al-Assad, d'autant qu'une partie des violeurs « modérés » étaient armés par la France éternelle. A l'époque, la presse parisienne n'avait que faire de ces informations concernant des Chrétiens suspectés de soutenir le « régime de Damas ». Nicolas Truong, le responsable des pages « Débats » du *Monde* préférait s'en tenir aux affirmations *mainstream* de l'historien Jean-Pierre Filiu et des « experts » médiatiques partageant tous, peu ou prou, le même discours binaire.

34

Enfin, dernière coupure d'électricité au pays des *Lumières* : la maire de Paris Anne Hidalgo a décidé – le 14 décembre dernier – d'interrompre les illuminations de la Tour Eiffel en guise de solidarité avec Alep. Quelle détermination !

Le colloque scientifique sur la Syrie qui devait avoir lieu le samedi 26 novembre 2016 au *Mémorial de Caen* a été annulé deux jours avant sa tenue sans autre forme de procès. « On ne pouvait pas laisser les clés du Mémorial à un colloque suspecté de défendre les positions de Bachar al-Assad, lequel depuis 2011 conduit une guerre infâme », a déclaré à l'AFP Stéphane Grimaldi, le directeur du *Mémorial de Caen*. Et notre courageux redresseur de torts – qui a été directeur de la communication de la mairie de Bordeaux de 1995 à 2000 et de

l'Association des maires de France de 2000 à 2002 – de préciser que sa décision a été prise à la suite d'une campagne menée sur les « réseaux sociaux », qualifiant les intervenants pressentis du colloque scientifique du *Mémorial de Caen* (universitaires, journalistes, députés PS, Républicains et UDI) comme proches, sinon carrément d'extrême-droite ! Reprogrammé quelques jours plus tard à la Sorbonne, le même colloque a été annulé une seconde fois dans des circonstances similaires.

Mise au point d'Alain Chouet

Islamologue réputé, spécialiste de la Syrie et ancien chef du service de renseignement de sécurité de la DGSE, Alain Chouet a fait parvenir ce texte à plusieurs rédactions :

« Le Colloque sur la Syrie – *Les enjeux de la Syrie et de la région* – qui devait se tenir le 26 novembre prochain au *Mémorial de Caen* et auquel j'avais été invité à participer vient d'être annulé sur décision du directeur du Mémorial qui, après avoir donné son accord à la tenue de ce colloque il y a plusieurs mois, vient d'annuler cet accord au dernier moment.

Le directeur du Mémorial dit avoir pris cette décision de refus après avoir été alerté « par des réseaux sociaux » (sans autre précision) sur le fait que ce colloque réunissait « des militants d'extrême droite bien connus et partisans de Bashar al-Assad »... Il aurait tout de même été intellectuelle-

ment honnête de sa part de vérifier ces assertions avant de prendre sa décision.

Je ne connaissais pas tous les participants à ce colloque mais ceux que je connais ne sont ni d'extrême droite ni partisans de Bashar al-Assad, en particulier : Michel Raimbaud, ancien ambassadeur, ancien directeur de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides ; René Nabaa, ancien correspondant de l'AFP à Beyrouth, consultant à l'Institut International pour la Paix, la Justice et les Droits de l'Homme (IIPJDH) dont le siège est à Genève ; Richard Labévière, journaliste et écrivain, ancien membre du Parti socialiste ; Joël Bruneau, maire UMP-UDI-Modem de Caen ; Gérard Bapt, député à l'Assemblée nationale, groupe PS ; Adonis, philosophe et poète syro-libanais ; Jean Marie Schléret, député à l'Assemblée nationale, groupe UMP, ancien président du Conseil national consultatif des personnes handicapées ; Majed Nehmé, directeur du journal *Afrique-Asie* (ce journal créé par Simon Malley, s'est illustré dans la lutte contre les dictatures arabes et africaines et dans la lutte anti-apartheid) ; et enfin, moi-même, écarté de mes fonctions à l'été 2002 sous le soupçon d'appartenance au PS et de « jospinisme » ...

Toutes ces personnes ne sont ni des militants d'extrême droite ni partisans ou soutiens des dictateurs. Certains, comme le poète Adonis, sont au contraire d'inlassables combattants contre la violence d'État dont ils ont été eux-mêmes victimes. En ce qui me concerne, j'ai été il y a plus de vingt

ans le premier en France à essayer de prolonger les travaux de Michel Seurat sur ce qu'il appelait « l'État de barbarie ». Dans un très long article publié par la *Documentation française*, j'ai décrit en détail les méthodes et les mécanismes par lesquels Hafez el-Assad s'était approprié entre 1970 et 1990 – par la duplicité et la violence – l'ensemble de l'appareil d'État syrien au profit de sa famille et de sa communauté. Ce texte reste encore aujourd'hui – en France comme à l'étranger – l'une des premières références universitaires sur le sujet.

Je défie quiconque de trouver dans mes nombreux écrits, entretiens, conférences, le moindre soutien aux auteurs – quels qu'ils soient – des violences commises en Syrie ou ailleurs, le moindre soutien aux dictateurs et la moindre référence aux thèses de l'extrême droite, du conspirationnisme, de l'antisémitisme que je combats au contraire avec véhémence depuis cinquante ans.

J'ignore quels sont les « réseaux sociaux » qui ont alerté le directeur du *Mémorial de Caen* sur cette réunion de « dangereux fascistes ». J'en ai trouvé un qui s'intitule « Gauche de combat » avec comme sous-titre « Gauchiste et fier de l'être ». Il y en a sans doute d'autres mais je ne les ai pas vus. J'y note la présence de deux personnes qui avaient exigé en février 2016 de Mme Delphine Ernotte (Présidente de *France Télévisions*) la mise à pied de Mme Samah Soula, présentatrice de l'émission *Un Oeil sur la planète*, au motif que l'un de ses documentaires consacrés à la Syrie ne leur

Richard Labévière

convenait pas, car sa description des atrocités commises par les jihadistes s'analysait à leurs yeux en un soutien implicite au régime de Damas ».

Michel Raimbaud et Alexis Chebis

Enfin, nous laissons l'ambassadeur de France Michel Raimbaud et Anas Alexis Chebis, organisateurs du colloque conclure : « Liberté, liberté chérie... Nul ne pouvait penser que le colloque du 26 novembre organisé au *Mémorial de Caen* par le *Collectif pour la Syrie* pourrait passer inaperçu, la guerre de Syrie et ses enjeux étant un sujet ultra-sensible qui exacerbe les passions, mais qui n'a jamais été présenté au public comme il conviendrait dans un État démocratique.

Voilà en effet près de six ans que nous entendons une seule version des faits, et ce monolithisme, quasiment sans précédent dans l'histoire contemporaine de notre pays, est déplorable et inadmissible. Il en dit long sur la déliquescence intellectuelle et morale de nos « élites ». La pensée unique n'est jamais bon signe, encore moins si elle se greffe sur un récit simplificateur, désinformateur et menteur.

Il ne s'agit pas de faire de la propagande, mais de proposer une lecture différente, et en tout cas de présenter une vision plus équitable et plus équilibrée des faits et des réalités. Le Colloque de Caen a été annulé

sous l'effet de pressions qui ne visaient qu'à déconsidérer, selon une méthode bien connue, les organisateurs et les intervenants en mettant en cause leur « moralité » ou leur « rigueur scientifique ». Pourtant, s'il y avait vraiment des gages à demander quelque part, c'était plutôt aux « révolutionnaires offshore » syriens qui hantent les palaces et les palais nationaux ainsi qu'aux allumeurs des réseaux sociaux, experts en la matière. Il est vrai que nos censeurs ont un culot assez phénoménal et qu'ils ne brillent pas par leur tolérance. Ils aspirent à diriger la Syrie, mais ils censurent, ils menacent déjà. Qui aimerait être gouverné par de tels révolutionnaires, même affublés du qualificatif de modérés, à part leurs sponsors, qui ont du mal à faire la part des choses entre les effusions et les explosions. Il aura suffi d'un seul colloque (qui n'avait d'ailleurs pas encore eu lieu) sur les centaines qui ont anesthésié et intoxiqué l'opinion française pour faire sortir de leurs gonds, à en perdre la raison, les « démocrates » et leurs protecteurs.

« On ne pouvait pas (*paraît-il*) laisser les clés du Mémorial à un colloque suspecté de défendre les positions de Bachar Al Assad, lequel depuis 2011 conduit une guerre infâme », mais la décision (du Mémorial) d'annuler le colloque revient à donner aux lobbies bien connus la faculté de pouvoir, au choix, verrouiller ou ouvrir les portes...

La politique française, bien qu'elle se veuille décomplexée, n'est pas au-dessus de

tout soupçon et il ne semble pas immoral de la remettre en question : l'acharnement à détruire un État souverain avec lequel aucune guerre n'a été déclarée, à saper toutes les chances de règlement politique, à bafouer toutes les règles du droit international et la légalité onusienne, est contraire à la tradition de notre pays : c'est sa qualité de membre permanent du Conseil de Sécurité qui assure à la France une bonne partie de son rang. Ne serions-nous pas en train de scier la branche sur laquelle nous sommes assis ?

La Syrie est déjà en partie détruite et les Syriens se sentent oubliés, seuls avec leur malheur, d'autant plus grand qu'il est occulté en Occident et dans ceux des pays musulmans qui ont pris fait et cause pour la « révolution » dont se réclame l'opposition armée. A Paris, on préfère en rester à des obsessions qui ne sont plus à l'ordre du jour et à des nostalgies de contrats qui ne seront jamais honorés. Ce n'est ni honorable, ni raisonnable.

La vérité est limpide et il suffirait de regarder pour voir, d'écouter les témoignages pour comprendre et de prêter attention au flot grandissant des voix qui contestent la vision truquée que l'on nous inflige en toute circonstance. Au pays de la raison, il n'en est rien. Oui, sur ce point, on peut bien parler de « l'exception française », et elle n'est pas glorieuse car, à la coupe du monde diplomatique, nous sommes d'ores et déjà hors-jeu ou sur le banc de touche, et nos protégés « révolutionnaires » avec.

Nombreux sont les Français qui rêvent du jour où se lèvera une équipe de visionnaires hardis, capable d'accompagner l'émergence d'un nouvel équilibre mondial et de redonner à leur pays, celui des *Lumières*, la place qu'il a hélas perdue dans le concert international. La France doit retrouver au plus vite sa liberté de décision et ne plus laisser des « alliés » qui ne nous veulent pas de bien, des « amis » de circonstance ou des groupes de pression divers décider de son destin. Les Français doivent tout simplement recouvrer la liberté, celle de s'exprimer en premier lieu. Assez de censeurs, de maîtres chanteurs, de gourous, de terroristes intellectuels : ils n'ont pas leur place au pays de la raison et la liberté ».

A défaut d'un retour victorieux des *Lumières*, qui devraient aussi compter avec toutes les ruses des réseaux numériques les plus obscurs, Alain Chouet, Michel Raimbaud et Alexis Chebis n'appellent pas au retour d'un âge perdu. Leurs remarques constituent autant de postures, sinon de prolégomènes pour déconstruire les phénoménologies spontanées, idéologiques et propagandistes. Il s'agit bien de la promotion d'un nouvel esprit critique à l'usage des crises d'aujourd'hui.

Gaston, au secours !

Non exhaustive, la description de quelques figures de la phénoménologie du discours de la guerre de Syrie empêchent et font obstacle à une compréhension apaisée,

Richard Labévière

équilibrée et rationnelle d'un événement majeur des relations internationales contemporaines. Elles ont engagé la politique extérieure de la France dans des directions improvisées, émotionnelles et proprement idéologiques. Elles ont fait obstacle – *obstacle épistémologique* – à d'autres alternatives plus raisonnées, plus construites et plus équitables.

Le concept d'*obstacle épistémologique* a été inventé et développé par le philosophe Gaston Bachelard dans son livre *La Formation de l'esprit scientifique*, paru en 1938. Il désigne ce qui vient se placer entre le désir de connaître du scientifique et l'objet qu'il étudie. Cet obstacle l'induit en erreur en produisant différentes phénoménologies de discours immédiats, affectifs et préscientifiques. Mais pour Gaston Bachelard, celles-ci ne sont pas extérieures à l'acte de connaître. Au contraire, elles font intrinsèquement partie de l'acte de connaître qui imagine ainsi des explications qui seront démenties par la suite.

Appliqué à l'effort de compréhension rationnel, sinon scientifique de la réalité de la guerre civilo-globale de Syrie, le concept de Gaston Bachelard préconise quatre impératifs : réaliser une catharsis intellectuelle et affective, réformer son esprit, refuser tout argument d'autorité et laisser sa raison inquiète. Dans le chapitre initial des « Règles de la méthode sociologique », Émile Durkheim orientait déjà l'attention du chercheur sur les risques d'erreur qu'il encourt en pénétrant dans le champ social et poli-

tique : en effet le sociologue s'expose à y subir une pseudo-science sociologique déjà en usage parmi les acteurs sociaux, comme il s'expose aussi à y conserver les pensées, les pratiques et les intérêts de l'acteur social qu'il est lui-même.

En fait, dans la sociologie comme dans toutes les autres sciences, jusqu'aux plus orientées vers le monde non-humain telles la chimie et la physique, c'est toute la démarche scientifique qui doit dépasser des obstacles épistémologiques empêchant son progrès en la retenant dans des erreurs qui sont causées non pas tant par les difficultés internes à l'objet d'étude que par les ressorts et les dispositifs mêmes de la pensée scientifique.

Gaston Bachelard encore : « la science, dans son besoin d'achèvement comme dans son principe, s'oppose absolument à l'opinion. S'il lui arrive, sur un point particulier, de légitimer l'opinion, c'est pour d'autres raisons que celles qui fondent l'opinion ; de sorte que l'opinion a, en droit, toujours tort. L'opinion pense mal ; elle ne pense pas : elle traduit des besoins en connaissances. En désignant les objets par leur utilité, elle s'interdit de les connaître. On ne peut rien fonder sur l'opinion : il faut d'abord la détruire. Elle est le premier obstacle à surmonter. Il ne suffirait pas, par exemple, de la rectifier sur des points particuliers, en maintenant, comme une sorte de morale provisoire, une connaissance vulgaire provisoire. L'esprit scientifique nous interdit d'avoir une opinion sur des questions que

nous ne comprenons pas, sur des questions que nous ne savons pas formuler clairement. Avant tout, il faut savoir poser des problèmes. Et quoi qu'on dise, dans la vie scientifique, les problèmes ne se posent pas d'eux-mêmes. C'est précisément ce sens du problème qui donne la marque du véritable esprit scientifique. Pour un esprit scientifique, toute connaissance est une réponse à une question. S'il n'y a pas eu de question, il ne peut y avoir connaissance scientifique. Rien ne va de soi. Rien n'est donné. Tout est construit ».

Astana et Genève, pour construire...

Certes, la réunion « Astana II » – qui a réuni le 16 février 2017 dans la capitale du Kazakhstan des chefs militaires de la rébellion et les autorités syriennes sous l'égide de Moscou, Téhéran et Ankara – n'a pas enregistré d'avancée définitive. Néanmoins, cette nouvelle rencontre a consolidé les acquis d'« Astana I » (26 janvier) sur trois dossiers militaires : consolidation du cessez-le-feu instauré après la libération d'Alep en décembre dernier ; échanges de détenus contre des otages aux mains des rebelles ; et conditions d'amnistie pour les groupes armés acceptant de rendre les armes.

Mais l'acquis le plus durable de ces deux réunions réside moins dans ses résultats immédiats que dans sa méthodologie. La diplomatie russe a eu la bonne idée d'inviter le représentant du Secrétaire général des

Nations unies pour la Syrie qui préside le processus de Genève – Staffan de Mistura – et de l'associer pleinement aux discussions. De sa position initiale d'« invité-observateur », le haut fonctionnaire des Nations unies a pu donner la pleine mesure de son expérience de terrain et de son grand savoir-faire diplomatique pour jouer un rôle très actif, sinon pro-actif de médiation entre les représentants de la rébellion armée et les autorités syriennes.

Le chef de la diplomatie russe Sergeï Lavrov a pu ainsi expliquer que le processus d'Astana ne se posait pas en concurrent de celui des Nations unies, mais bien au contraire comme un effort convergent, sinon complémentaire aux discussions de Genève. Et si le diable vient toujours se loger dans les détails, tout le monde aura bien remarqué que c'est justement à Astana que les représentants de la rébellion ont accepté – pour la première fois – d'être physiquement réunis dans la même salle, aux côtés des autorités syriennes légitimes.

Cet avancée a même ouvert une sourde confrontation au sein de la nouvelle administration américaine : les premiers – furieux de cette réussite russe – ont aussitôt voulu punir Staffan de Mistura en faisant courir le bruit de son prochain départ de la tête de la négociation genevoise tandis que les pragmatiques ont pu faire prévaloir leur analyse plus réaliste. En effet, comment justifier le limogeage de Mistura, qui avait déjà convoqué une reprise des négociations de Genève autour du 23 février dernier ? Et

Richard Labévière

surtout par qui le remplacer ? Après Kofi Annan, qui a essuyé les plâtres de cette mission diplomatique, jugée « la plus difficile du monde », après Lakhdar Brahimi dont la proximité avec l'Arabie saoudite l'a empêché d'avoir l'oreille de Damas, Staffan de Mistura n'a pas, jusqu'à maintenant démerité dans l'exercice de sa périlleuse mission, bien au contraire !

Par conséquent, et malgré la charge des vieux néo-cons américains toujours en poste au Département d'État et au Pentagone, Staffan de Mistura a pu se maintenir à son poste et continuer à faire vivre le processus de Genève en dépit de toutes les difficultés. Là-aussi, les questions de méthodologie l'emportent sur des avancées qui ne peuvent être ni rapides, ni spectaculaires. Qu'on se souvienne seulement de la mise sur pied tellement laborieuse du « Groupe de contact » pour les guerres balkaniques qui a permis la signature des Accords de Dayton – le 14 décembre 1995 – mettant fin aux combats inter-ethniques en Bosnie-Herzégovine.

Les deux sommets d'Astana ont offert l'opportunité « *de faire le point sur l'engagement des différentes parties à réfréner l'usage de la force et à promouvoir le processus politique* », s'était félicité le chef de la diplomatie russe Serguei Lavrov. En expliquant qu'il s'agissait d'être plus « inclusif » à Genève afin d'associer d'autres pays à cette dynamique de « groupe de contact » dont la Jordanie et l'Arabie saoudite, Moscou n'a cessé d'insister sur la complémen-

tarité d'Astana et de Genève, allant même jusqu'à convaincre Washington de la justesse d'une telle approche.

De son côté, Téhéran a aussi multiplié les signes d'apaisement en direction de Riyad afin d'éclaircir les conditions de son engagement en Syrie, destiné non pas à nourrir une guerre indirecte contre l'Arabie saoudite, mais bien avec pour principal objectif de neutraliser des groupes terroristes qui menacent toute la région, y compris la monarchie wahhabite.

L'agenda turc est plus difficilement compatible avec cette logique de « groupe de contact » même s'il peut – à terme – rejoindre une recherche commune de sortie de crise. En engageant ses forces armées contre la localité d'Al-Bab, centre névralgique et historique des régions kurdes de Syrie, puis contre Raqqa – état-major de *Dae'ch* en Syrie, ville majoritairement sunnite – Ankara veut tuer dans l'œuf toute espèce de continuité territoriale d'une improbable entité kurde englobant les régions du PEJAK iranien, du Kurdistan d'Irak quasiment autonome, du PYD syrien et du PKK de Turquie. A terme encore, cette volonté peut se transformer, sinon s'accorder avec celles de Téhéran, de Bagdad, de Damas et, bien-sûr d'Ankara.

Ce lent processus de décantation de la question kurde nous ramènerait ainsi au traité de Lausanne de 1923 et aux contestations territoriales soulevées par les différents accords de Sèvres et de Locarno,

destinés à remodeler le Proche-Orient après le démantèlement de l'empire ottoman au sortir de la Première guerre mondiale. Malheureusement pour les Kurdes – et ils le savent parfaitement – une fois encore, ils feront les frais de l'instauration d'un nouvel équilibre dans cette région des grandes plaques tectoniques. Après le coup d'État militaire raté du 14 juillet 2016, Ankara s'est rapproché de Moscou sans aller toutefois jusqu'à rompre son alliance historique avec les États-Unis et l'OTAN, ni se réconcilier pleinement avec la Syrie baathiste. Dans ce contexte, la Turquie peut-elle comprendre qu'elle devrait renoncer à ses rêves de rétablissement de son grand Sultanat ?

Dans tous les cas de figures, la convergence d'Astana, de Genève, voire d'Ankara si sa position devient plus réaliste, pourrait faire sortir la guerre civilo-globale de Syrie de sa quadrature du cercle. Un facteur supplémentaire, et non des moindres, s'ajoute à cette perspective d'espoir : le remplacement à la tête des Nations unies du falot Ban Ki-Moon – homme des Américains – par le Portugais Antonio Guterres visiblement décidé à redonner des couleurs à l'organisation universelle. Ce nouveau patron de l'ONU vient de rappeler haut et fort que pour répondre efficacement aux actuelles

crises migratoires, il s'agissait prioritairement « d'accroître la capacité d'empêcher les conflits » et de chercher à régler ceux qui sont en cours !

Et le nouveau Secrétaire général des Nations unies d'ajouter : « il faut investir dans la cohésion sociale de sociétés qui deviennent multi-ethniques, multi-religieuses et multi-culturelles. Il faut renforcer les États, les institutions et les sociétés civiles ». C'est justement ce que n'ont pas fait la France, la Grande Bretagne et les États-Unis en démantelant la Libye, comme l'avaient fait de l'Irak Washington et Londres en 2003.

En voulant faire de la Syrie, ce qu'ils ont fait de l'Irak et de la Libye, les États-Unis et leurs alliés n'ont eu de cesse de vouloir casser les États-nations pour les remplacer par des micro-États du type *Kosovo* ou *Soudan du Sud* avec les résultats désastreux que l'on connaît. Après plus de six années d'une guerre extrêmement meurtrière en Syrie, il se pourrait enfin – enfin – que Washington comprenne que c'est en consolidant les États-nations des Proche et Moyen-Orient qu'on peut non seulement y reconstruire une certaine stabilité mais aussi qu'on luttera plus efficacement contre le terrorisme contemporain, face cachée de la mondialisation...

Notes

¹ Bernard Stiegler : *Dans la disruption : Comment ne pas devenir fou ?* Editions Les Liens qui Libèrent, mai 2016,

² La bataille d'Alep s'est déroulée de 2012 à 2016, dans l'ancienne capitale économique et deuxième ville de Syrie. Elle débute le 19 juillet 2012 par une offensive des rebelles qui s'emparent rapidement des quartiers est, mais échouent à emporter toute la ville. Pendant quatre ans, Alep se retrouve divisée

Richard Labévière

entre sa partie ouest, tenue par l'armée gouvernementale et sa partie est, contrôlée par la rébellion jihadiste. Fin 2015, l'intervention militaire de la Russie finit par faire pencher la balance en faveur du camp loyaliste. Alep-Est est définitivement encerclée en septembre 2016 et en novembre 2016 les défenses jihadistes s'effondrent. Acculés dans une ultime poche de résistance, les rebelles capitulent le 13 décembre 2016. Au terme d'un accord, les derniers insurgés et civils assiégés sont évacués vers le gouvernorat d'Idleb entre le 15 et le 22 décembre 2016.

³ *Le Monde* du 29 septembre 2016.

⁴ *prochetmoyen-orient.ch* du 12 septembre 2016.

⁵ Hervé Juvin : *Le gouvernement du désir*. Editions Gallimard, octobre 2016.

Tribulations chinoises en Méditerranée...

Roxana Cristea

Consultante internationale, spécialiste de l'Europe centrale, de la mer Noire et de la Méditerranée

« *La Méditerranée, la mer bleue par excellence, la 'grande mer' des Hébreux, la 'mer' des Grecs, le mare nostrum des Romains, bordée d'orangers, d'aloès, de cactus, de pins maritimes, embaumée du parfum des myrtes, encadrée de rudes montagnes, saturée d'un air pur et transparent, mais incessamment travaillée par les feux de la terre, est un véritable champ de bataille où Neptune et Pluton se disputent encore l'empire du monde* ».

Jules Verne – *Vingt mille lieues sous les mers*, 1870.

* * *

En octobre 2013, un rapport interne de la *Marine nationale française – Ambitions stratégiques américaines, britanniques et russes en Méditerranée*¹ – se terminait sur deux constats principaux : le format *euro-med* n'est plus adapté aux enjeux actuels, nécessitant l'adoption raisonnée d'un format *euroafricain* élargi à la bande sahélo-

saharienne et aux pays d'Afrique de l'ouest, format susceptible de favoriser une coopération tripartite Union européenne/Union africaine/Ligue arabe, appuyée par les Nations unies ; enfin, la prise en compte – pleine et entière – de l'affirmation confirmée de deux nouvelles « puissances méditerranéennes » : la Russie et, dans une moindre mesure, la Chine.

Avec une Syrie dont la reconstruction se fera principalement sous la tutelle de la Russie, avec le support de la Chine et de l'Iran ; avec la consolidation du port militaire russe de Tartous (Syrie) et l'installation d'une base maritime chinoise dans le même complexe portuaire ; avec la circulation accrue de bâtiments militaires russes et chinois dans l'ensemble de la Méditerranée, cette mer stratégique n'est plus le monopole des puissances occidentales. Les transits économiques entre Suez et Gibraltar – traditionnellement sécurisés par les marines nationales française, britannique et américaine depuis la fin de la Seconde guerre

Roxana Cristea

mondiale –, doivent désormais s'effectuer en présence des marines hauturières russe et chinoise. L'affirmation progressive d'une autonomie de la marine turque vis-à-vis de l'OTAN et les derniers essais de missiles de croisière par la marine algérienne viennent compléter le panorama et un constat stratégique majeur : la Méditerranée n'est plus une mer occidentale !

Bien que l'hypothèse d'une éventuelle réconciliation Erdogan/Bachar al-Assad sous l'égide de Vladimir Poutine rencontre encore des difficultés de terrain sur les différents théâtres de la guerre civilo-globale syrienne², le processus est amorcé et modifie l'engagement et le rôle des puissances régionales. Cette évolution façonne l'un des rouages de la nouvelle donne stratégique en cours : une Méditerranée orientale partagée, sinon disputée ; une Méditerranée occidentale en crise durable ; enfin, un rôle accru des villes portuaires et des « niches de puissance ».

Méditerranée orientale partagée

Au cours des semaines qui ont précédé le dernier sommet de l'OTAN à Varsovie (8 et 9 juillet 2016), Ankara a provoqué la surprise générale en s'opposant à une proposition américaine visant à constituer une force navale de l'Alliance Atlantique en mer Noire afin de répondre aux nouveaux dispositifs de projection russe à partir du port de Sébastopol. Pour Ankara, la proposition américaine constituait une violation

flagrante des dispositions de la Convention de Montreux de 1936. Celle-ci reconnaît à la Turquie un contrôle sur les détroits du Bosphore et des Dardanelles et régit les règles de navigation en mer Noire. Le texte limite à 21 jours la présence de navires de guerre étrangers dans la zone.

En proposant aux pays riverains dont la Turquie, la Roumanie et la Bulgarie la formation de cette flotte intégrée sous la bannière de l'OTAN, Washington cherchait à endiguer le nouveau dispositif naval de Moscou dans cette mer transformée en « lac russe », selon les propres termes du président turc. Après d'âpres négociations avec Moscou sur une présence massive de sa flotte en mer Noire, le revirement d'Ankara a été relaté en détail par le journal turc *Hürriyet Daily News*. Le quotidien soulignait déjà, en juin 2016, un rééquilibrage inédit de la politique étrangère turque sur fond de tensions grandissantes avec les États-Unis et une volonté affichée de normalisation avec la Russie.

Le 3 septembre 2013, alors que Paris, Washington et Londres déclaraient vouloir bombarder la Syrie – suite à l'usage supposé d'armes chimiques dans la Ghouta (banlieue de Damas) par l'armée gouvernementale syrienne le mois précédent –, trois missiles anti-missiles sont tirés à partir de deux bases de l'OTAN en Italie. Ceux-ci sont neutralisés à partir d'une station radar russe de mer Noire et d'une frégate russe de premier rang croisant au large des côtes syriennes. Durant les mois qui suivent, plu-

sieurs unités de pays membres de l'OTAN (dont la France), se relaient en mer Noire en se conformant au délai de 21 jours de présence. Dans le même temps, un sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) russe est repéré au large de la rade de Toulon. La partie de cache-cache a duré plusieurs semaines.

Si des missions de l'escadre de mer Noire sont désormais monnaie courante le long des côtes syriennes, ainsi qu'entre Chypre et le Liban, des incursions sous-marines russes sont régulièrement détectées aussi en Méditerranée occidentale entre les côtes italiennes, françaises et espagnoles. Les bâtiments engagés ont la possibilité de se réapprovisionner dans la base algérienne de Mers el-Kébir pouvant ainsi se projeter au-delà du détroit de Gibraltar. La marine algérienne reste essentiellement équipée de matériels russes et les deux pays sont liés par des accords de défense.

Au sortir de la mer Noire, le principal point d'appui russe demeure le port syrien de Tartous qui, au fil des années, s'est transformé en complexe inter-armées. Désormais, cette base abriterait jusqu'à 3 800 militaires russes. Dès octobre 2016, le même complexe portuaire a accueilli deux barges de construction du génie chinois et plusieurs dizaines d'ingénieurs et de techniciens en infrastructures portuaires. Ces derniers sont chargés d'aménager une digue et une passe en eaux profondes, des postes de « *refueling* » pour frégates lourdes et sous-marins, ainsi qu'une base vie d'une capacité

de plusieurs milliers d'hommes selon les mêmes critères qui sont en train d'être achevés à Djibouti.

Il y a un an et demi, deux frégates chinoises de premier rang et un ravitailleur ont franchi le canal de Suez et relié, durant plusieurs mois, différents ports de Méditerranée orientale et occidentale avant de franchir le détroit de Gibraltar. A son retour, ce groupe naval a effectué une escale diplomatique en rade de Toulon, de même qu'en Italie, en Grèce et en Turquie avant de reprendre la route de Suez pour rejoindre Djibouti et l'océan Indien.

Un dernier événement cristallise les ambitions maritimes régionales et internationales : la découverte et la mise en exploitation de plusieurs blocs d'hydrocarbures entre Chypre, l'Égypte, Israël et le Liban. Si les trois premiers pays ont trouvé un accord pour exploiter ces ressources prometteuses, les eaux libanaises sont, quant à elles, régulièrement violées voire progressivement grignotées par le voisin israélien, une crise politique et institutionnelle récurrente monopolisant les énergies du Pays du Cèdre vers d'autres priorités.

Méditerranée occidentale en crise

Déclenchée par Nicolas Sarkozy et David Cameron, puis relayée par l'OTAN à partir d'une interprétation partielle et partielle de la résolution 1973 du Conseil de sécurité des Nations unies, l'intervention militaire

Roxana Cristea

en Libye de mars 2011 a précipité trois dynamiques de crise. Laissant place à des groupes salafo-jihadistes et des factions mafieuses, la destruction des structures régaliennes libyennes a favorisé la jonction morbide d'une série d'États faillis allant de l'Atlantique à la Corne de l'Afrique. Ce couloir de criminalité, qui emprunte la bande sahélo-saharienne, est mis à profit par les cartels latinos de la cocaïne (colombiens, vénézuéliens et brésiliens) qui disposent de têtes aéroportuaires en Afrique de l'ouest, notamment en Sierra Leone, en Gambie, en Guinée Conakry et Guinée Equatoriale. A partir de ces appuis côtiers, les flux de drogue remontent vers le nord pour aboutir au Maroc, en Tunisie et en Libye avant de traverser la Méditerranée pour se répandre dans l'ensemble des pays riverains de la Méditerranée et d'Europe centrale.

La menace terroriste a, elle-aussi été confortée et amplifiée par l'implosion de la Libye. Même se elle continue de subir d'importants revers, l'organisation « État islamique » (*Dae'ch*) a, ainsi pu s'installer à 500 kilomètres des côtes européennes. Nombre d'autres groupes jihadistes soutenus par l'Arabie saoudite et le Qatar se sont multipliés, installant des camps d'accueil et de formation dans « la Libye faillie », particulièrement dans le Fezzan (au sud), le long d'une ligne reliant les villes de Sebbah à Gât (à proximité de la frontière algérienne/hauteur de Djanet). De ces sanctuaires du sud-libyens, les jihadistes peuvent irriguer l'ensemble des pays de la région, tout particulièrement le Mali, le Niger et le Burkina-Faso, organisant

aussi des filières à destination du désert du Sinaï, de Syrie et d'Irak. Des jonctions opérationnelles avec Boko-Haram et les *Shebab* somaliens pouvant s'effectuer ponctuellement.

Dans ce contexte, l'hypothèse d'un « *Bataclan flottant* », qui verrait des jihadistes cibler des bateaux de croisière ou armer des embarcations en vue d'attaques-suicides – en haute mer ou dans des ports –, n'est plus à exclure. Ces différentes menaces sont d'autant plus préoccupantes qu'elles se diluent dans les flux croissants de réfugiés qui fuient les guerres d'Afghanistan, du Proche-Orient et d'Afrique, mais aussi des contextes économiques où la survie devient de plus en plus difficile.

La Méditerranée occidentale est, ainsi devenue le creuset de l'une des crises migratoires les plus importantes depuis la fin de la Seconde guerre mondiale. Et ce ne sont pas les opérations *Triton* et autres dispositifs *Frontex*³ qui peuvent apporter des réponses pertinentes et durables à cette crise qui devrait être traitée en amont par l'UE, mais aussi la Ligue arabe, l'Union africaine et les autres structures régionales africaines.

Hormis une progressive montée en puissance de la marine algérienne favorisée par Moscou, ces différentes crises structurelles, qui affectent la Méditerranée occidentale, mobilisent d'importantes ressources budgétaires et de nombreux moyens opérationnels au détriment des autres enjeux stratégiques qui concernent la sécurité de

la totalité de la masse d'eau, du canal de Suez au détroit de Gibraltar.

Enjeux portuaires et niches de puissance

Face à cette montée des périls en Méditerranée, plusieurs initiatives multilatérales ont successivement marqué le pas : le Partenariat *Euromed* dit *Processus de Barcelone* (1995) et l'*Union pour la Méditerranée* (juillet 2008). Ces fabrications institutionnelles ont clairement été empêchées par trois conflits politiques majeurs et récurrents : conflit israélo-palestinien (depuis 1948) ; occupation du nord de Chypre par la Turquie (1974) ; enfin, conflit du Sahara occidental, revendiqué à la fois par le Maroc et la République arabe sahraouie démocratique (RASD, proclamée par le Front Polisario (1976), soutenue par l'Algérie. Ce dernier théâtre continue à peser sur une relation bilatérale maroco-algérienne restant difficile, tout en empêchant l'émergence de l'Union du Maghreb arabe (UMA), serpent de mer improbable.

Ultérieurement, plusieurs initiatives de la société civile ont vu le jour, comme la *Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh*⁴ pour le dialogue des cultures méditerranéennes. Instituée par l'UE et les pays du pourtour méditerranéen, cette entité se concentre sur le rôle primordial du dialogue interculturel afin de promouvoir une coexistence paisible dans la région. Le *Processus de Barcelone* a reconnu la *Fondation*

Anna Lindh en 2005 afin de soutenir des organisations et des individus travaillant à la promotion du dialogue, avec l'objectif politique de faire de la région Euro-Méditerranéenne une « aire de coopération, d'échange, de mobilité, de compréhension mutuelle et de paix ». Mais là encore, ces différentes initiatives n'ont pu s'imposer significativement face aux différents conflits continuant à menacer la paix et la stabilité en Méditerranée.

Parallèlement, un troisième type d'initiatives tentait de relancer des efforts de négociations diplomatiques « par le bas », c'est-à-dire en partant des collectivités territoriales et locales (régions et villes portuaires). Marseille, Barcelone, Tunis, Athènes et Beyrouth ont lancé différents programmes dont certains perdurent aujourd'hui. Sur ce terrain, la Principauté de Monaco peut se féliciter d'une réelle antériorité, notamment à travers ses initiatives environnementales pour promouvoir les « aires marines protégées ».

Mais c'est sur le plan économique, que se heurtent de nouvelles ambitions où l'on retrouve les intérêts de l'Empire du milieu. Depuis l'arrivée de Xi Jinping à la présidence de la République populaire de Chine en 2013, on assiste à une montée en puissance des investissements, des prises de participations et de formation de partenariats pour le développement d'une dizaine de ports du pourtour méditerranéen, dont celui du Pirée en Grèce (2013) et celui de Cherchell en Algérie (janvier 2016). Sont

Roxana Cristea

également ciblés Port-Saïd et Alexandrie en Égypte, les ports d'Ashdod et de Haïfa en Israël, le terminal Kumport du port Ambarli d'Istanbul, ainsi que plusieurs terminaux dans les ports de Naples et de Gêne.

Pékin montre aussi son intérêt pour plusieurs ports du Portugal. Ces initiatives cherchent à associer le plus de pays possibles aux stratégies dites des « Routes de la soie » et du « Collier de perles », dont l'épicentre devrait se cristalliser dans la région de Venise en passant notamment par la Grèce, l'Italie, voire l'Espagne.

Ces mécanismes de coopération multilatérale visent clairement l'Europe du sud en contournant soigneusement les puissances méditerranéennes traditionnelles que sont la Grande Bretagne et la France. Depuis 2013, la Chine a, ainsi lancé plusieurs initiatives : à Rome en février 2013, Pékin a organisé pour la première fois une conférence réunissant les représentants des ministères de l'Agriculture de six pays d'Europe du sud – Italie, Espagne, Portugal, Grèce, Chypre et Malte – afin de renforcer la coopération dans les domaines de l'agro-alimentaire et de la pêche. En novembre 2015 à Xiamen (sud-est de la Chine), l'*Administration océanique d'État* et le ministère des Affaires étrangères ont invité les six mêmes pays afin de développer des partenariats de « coopération maritime globale ».

Ce renforcement de coopération maritime avec l'Europe du sud vise l'installation du

pan maritime du *21st-Century Maritime Silk Road* de son plan des Nouvelles routes de la soie *One Belt-One Road*. A ce stade, il s'agit moins, semble-t-il, de développer une stratégie spécifique en Méditerranée que de préparer la zone à une internationalisation, sinon un partage de ses priorités, les décideurs chinois parlant davantage de l'Europe du sud que de la Méditerranée comme telle. A terme, il s'agit au-delà d'une implantation strictement économique de jeter les bases de futures niches ou « hub » de puissance, susceptibles d'accompagner la progression du Collier de perles.

En effet, parallèlement aux implantations économiques chinoises, ou plutôt dans leur sillage, s'opère toujours – à plus ou moins longue échéance – un continuum civilo-militaire justifié par la sécurisation des intérêts nouvellement déployés. Ainsi, d'importants exercices militaires ont été menés conjointement avec la marine russe en Méditerranée orientale en mai 2015. Dans ce cadre civilo-militaire, Pékin cherche à professionnaliser sa propre marine pour rattraper son retard et s'imposer comme une « puissance maritime » à part entière, comme l'a proclamé à plusieurs reprises Xi Jinping. En septembre 2016, la Russie et la Chine ont conduit, également des manœuvres communes en mer de Chine du Sud.

En 2011, lors de l'intervention occidentale en Libye, la Chine a dû évacuer plusieurs dizaines de milliers de ses ressortissants, environ 60 000. En mars 2015, elle a aussi

exfiltré plusieurs centaines de ses nationaux du Yémen. Par ailleurs, la présence de quelques 3 000 combattants Ouïgours engagés dans les *katiba* du Front *Al-Nosra* à l'ouest d'Alep (gouvernorat d'Idlib, notamment dans la région de Jisr al-Choghour sur l'Oronte)⁵ pose de sérieuses questions aux autorités de Pékin quant au retour probable en Chine de nombre de ces jihadistes.

Toujours est-il que ces deux opérations d'évacuation et l'avenir des jihadistes ouïgours engagés en Syrie ont persuadé la marine chinoise qu'elle devait disposer de points d'appui opérationnels en Méditerranée. Son installation à Tartous s'inscrit dans cette perspective. Celle-ci vise moins une compétition frontale avec les vieilles puissances maritimes méditerranéennes – États-Unis, Grande Bretagne et France –, qu'un déploiement préventif qui s'intègre dans ses stratégies des nouvelles Routes de la soie et du Collier de perles. Cette installation de la marine de guerre chinoise en Méditerranée semble organiquement liée, sinon l'une des conséquences symétriques liées au projet hégémonique que Pékin nourrit sur le port-monde de Djibouti.

Le *Potlatch* djiboutien

La stratégie dite du *Collier de perles* cherche essentiellement à garantir la sécurité des voies d'approvisionnement maritimes de la Chine jusqu'aux Proche et Moyen-Orient. Dès le début des années 2000, Pékin a adopté cette feuille de route afin de garantir

sa liberté d'action commerciale et militaire. Elle consiste dans le rachat ou la location d'installations portuaires, ferroviaires et aériennes échelonnées jusqu'à Port Soudan. Elle a aussi pour but d'encercler l'Inde par des ports au Sri Lanka, au Pakistan, en Birmanie et au Bangladesh. Le terme a été utilisé pour la première fois en 2005 dans un rapport interne du département d'État américain titré « *Energy Futures in Asia* ».

En janvier 2005, le *Washington Times* révélait l'existence d'un rapport classifié à destination de Donald Rumsfeld, secrétaire d'État à la Défense, qui identifiait une stratégie navale chinoise basée sur un réseau de ports militaires et d'appuis logistiques avec ses partenaires, depuis la mer de Chine au Moyen-Orient, afin d'assurer ses approvisionnements énergétiques. Rapidement repris par les médias américains, ce rapport popularise l'image du « Collier de perles » pour décrire ce réseau de bases et de points d'appui considérant la Méditerranée comme un ensemble de « niches de puissance » et de projection vers les Atlantique nord et sud. Pékin a déjà entrepris des avancées similaires en direction du Grand nord arctique⁶, très précisément au Groenland dont les côtes et le sous-sol regorgent de ressources naturelles.

Les États-Unis et la Japon sont particulièrement préoccupés par cette stratégie fondée sur le développement d'une marine hauturière à prétention globale. La remise en état du *Varyag*, un porte-avions acheté à l'Ukraine, la mise en chantier de deux

Roxana Cristea

porte-avions supplémentaires et l'accroissement rapide des effectifs de la PLAN (*People Liberation Army Navy*) en sont des témoignages. En 2010, la PLAN dénombrait 225 000 hommes et disposait de 58 sous-marins, dont 6 nucléaires, plus de 50 frégates et 27 destroyers. Cet essor de la PLAN rappelle ainsi que la Chine, au-delà de son ancrage continental, est aussi un pays à vocation maritime possédant près de 18 000 km de côtes, cherchant à exercer sa souveraineté sur plus de 5 000 îles et îlots.

C'est à partir de ces îles et îlots – autant de perles – que Pékin cherche à développer ainsi sa stratégie navale et faire comme la Grande Bretagne et la France : s'appuyer sur les Outre-mer comme base de puissance et de projection en construisant ou investissant des ports existants jusqu'en Méditerranée, en passant par le détroit d'Ormuz, l'océan Indien et les côtes orientales de l'Afrique.

Cette stratégie comporte deux volets. « Le premier consiste à établir des bases sur des territoires insulaires situés à l'intérieur de la première ligne d'îles définie par Liu Huaqing. A titre d'exemple, Pékin a construit une garnison sur les îles Paracels comprenant un détachement de l'infanterie de marine. L'île Woody, dans le même archipel, accueille des avions de patrouille maritime. L'île d'Hainan, obtenue par les Chinois au détriment des Vietnamiens, est devenue la base des sous-marins nucléaires. Quant à l'îlot de Fier Cross, il dispose d'installations permettant d'accueillir les plus gros

hélicoptère chinois. Enfin, en ce qui concerne l'îlot de Mischief, des images satellites de 2007 montrent diverses plateformes et structures utilisables à des fins militaires. La Chine développe ainsi « des perles » dans ce qu'elle considère comme sa sphère d'influence », explique Jérôme Lacroix-Leclair⁷.

Ensuite, Pékin cherche à accéder à de bases navales au Pakistan, en Birmanie et au Bangladesh. D'autres implantations sont en cours de négociation : Salalah à Oman, Aden au Yémen, Karachi au Pakistan et plus particulièrement le Sri Lanka, Singapour et Djibouti. Des tractations sont en cours avec la Thaïlande afin que la Chine construise un canal au travers de l'isthme de Kra pour s'affranchir du problème posé par un éventuel blocus du détroit de Malacca. Dans la région de ce détroit Pékin vise surtout l'île de Hainggyi dont le contrôle lui permettrait de sécuriser 80% du passage de ses importations de pétrole.

S'appuyant sur des implantations insulaires, la stratégie chinoise s'étend aussi vers l'Océan indien. De nombreuses îles – comme les Seychelles et les Maldives qui ont reçu la visite de Hu Jintao – suscitent l'intérêt de Pékin qui y voit peut-être la possibilité de développer un dispositif comparable à la base américaine de Diego Garcia. Toutefois, jusqu'à présent, aucun accord militaire officiel n'a été ratifié même si des rumeurs circulent sur la construction d'une base de sous-marins à Marao à 40km au sud de la capitale des Maldives et louée

aux Chinois pour 25 ans. Et c'est essentiellement sur Djibouti que Pékin concentre désormais l'essentiel de son effort stratégique dans l'océan Indien.

Bien que rarement affiché comme tel, l'objectif est bien de pouvoir rayonner sur l'ensemble de l'océan Indien à l'extrémité du rayon d'action classique des forces armées chinoises. Au-delà du canal de Suez, le prochain « clic perlier » concerne la Méditerranée avec une installation – actuellement en chantier – dans le dispositif portuaire russe de Tartous en Syrie.

Les Chinois rendront-ils la politesse aux Russes en leur permettant d'accéder à leur base navale de Djibouti ? Officiellement, c'est exclu. Farouchement intransigeant en matière de souveraineté nationale, les autorités djiboutiennes ont passé des accords – excluant toute implantation russe – avec les États-Unis notamment, qui disposent aussi d'une importante base (2 000 hommes) depuis les attentats du 11 septembre 2001. La clef de cette question d'avenir repose, sans doute, sur l'évolution du développement économique et de la dette djiboutienne.

Entre 2014 et 2017, l'endettement de l'État djiboutien envers les bailleurs de fonds privés chinois est passé de 40% à 80%. Très habilement, Djibouti a créé une holding pour privatiser et coter en bourse ses emprunts afin de désengager partiellement l'État qui mise, par ailleurs, sur la poursuite d'un taux annuel de croissance de plus de 7%. Ce dispositif sera-t-il efficace pour

faire face aux échéances d'un remboursement qui doit commencer cette année sous les regards attentifs du FMI et des experts des Nations unies ?

Dans ce contexte, la base militaire chinoise entrera en fonction en novembre prochain. Selon différentes expertises ses capacités d'accueil varient entre plusieurs centaines et milliers d'hommes (jusqu'à 10 000), trois cents mètres de quai pourraient lui être dédiés dans le nouveau port de Doraleh, tandis que les autorités confirment avec insistance que les bateaux militaires chinois utiliseront, comme les autres marines de guerres présentes, des quais demeurant sous autorité et gestion djiboutiennes. Deux frégates chinoises croisent déjà en permanence dans la zone.

A quoi va servir cette base chinoise ? Sa première mission consistera à sécuriser les flux maritimes vitaux pour l'économie chinoise. L'autre fonction, plus hypothétique, viserait la formation des armées de la région (forces djiboutiennes dont un important contingent – près de la moitié des effectifs – fait déjà partie de la force des Nations unies en Somalie (AMISOM[®]) ; unités de l'armée éthiopienne et kenyane éventuellement). Comme le dit un proverbe mandarin : « le bœuf et lent et la terre est patiente », ces missions étant appelées à évoluer dans le temps et en fonction des évolutions stratégiques régionales et internationales.

Roxana Cristea

Toujours est-il que contrairement aux Américains qui vivent en vase clos dans leur base, les Chinois commencent à apparaître dans le paysage djiboutien. Comme le millier de militaires français, qui vivent avec leur famille en immersion dans la société djiboutienne, les Chinois sont de plus en plus visibles dans les restaurants et commerces de la cité portuaire. Des projets d'installation d'un Institut Confucius circulent, tandis que la radio francophone RCI (Radio Chine Internationale) joue à plein sa fonction d'influence et de *soft-power*. En comparaison, Radio France Internationale (RFI), qui confond trop souvent information et militantisme droit-de-l'hommiste, n'est plus captable à Djibouti.

52

Mais le symptôme le plus parlant des tribulations chinoises est certainement l'ouverture de la *Silk-Road-Bank* – la banque de la Route de la soie – qui permet désormais échanges et fluidité directe du franc-djiboutien au yuan-chinois. Et la construction de la zone de libre-échange de Doraleh – dont les investisseurs sont majoritairement chinois – esquisse un avenir qui se projettent différemment selon les intérêts des uns et des autres. Les Djiboutiens rêvent de transformer leur pays en un *hub* de puissance globale, une espèce de Dubaï alliant la prospérité économique à la sécurité locale et régionale. Les Chinois pensent-ils davantage au modèle de Hong Kong ou Macao ? Une plate-forme conçue non seulement comme l'une des nouvelles perles de leur collier stratégique, mais aussi comme une base de puissance visant l'en-

semble de l'Est-africain et des prolongements méditerranéens déjà en chantier ? L'avenir n'est pas écrit... et la mer est patiente !

Toujours est-il que le développement de la marine chinoise n'en est certainement qu'à ses débuts et le potlatch djiboutien constitue sans doute l'une de ses manifestations les plus spectaculaires. Cette dynamique maritime tire dans son sillage la flotte indienne qui redoute l'expansion chinoise et cherche elle-aussi à développer une marine hauturière. Enfin, elle inspire également les ambitions de Téhéran qui cherche aussi des débouchés en Méditerranée.

Tribulations iraniennes

A l'occasion du premier anniversaire de l'entrée en vigueur de l'accord sur le dossier nucléaire, le président Hassan Rohani a donné une conférence de presse en juillet 2016, annonçant la création d'un réseau de téléphonie mobile et d'un terminal pétrolier en Syrie dans le cadre d'une série d'accords de coopération signés lors de la visite à Téhéran du Premier ministre syrien Imad Khamis. L'Iran et la Syrie ont conclu cinq accords concernant l'octroi d'une licence à un opérateur iranien de téléphonie mobile, la cession de 5 000 hectares pour créer un terminal pétrolier et de 5.000 autres hectares de terres agricoles en Syrie.

« L'Iran soutient le gouvernement et le peuple syriens », a déclaré Es-Hagh Jahanguiri,

le premier vice-président iranien lors d'une conférence de presse commune avec M. Khamis. « Les récentes victoires en Syrie (dont la reconquête d'Alep) sont dues aux exploits et à la résistance du peuple, de l'armée syrienne, des forces de la résistance et de la coopération politique sur le terrain entre l'Iran et la Syrie », a ajouté M. Jahanguiri. La visite de M. Khamis ouvre « une nouvelle page pour les activités économiques entre les deux pays », a-t-il conclu.

L'un des cinq accords prévoit que l'Iran exploitera les mines de phosphate d'Al-Sharqiya, situées à une cinquantaine de kilomètres au sud de la ville antique de Palmyre, tombée aux mains du groupe État islamique en 2015. M. Khamis a précisé qu'un sixième accord était en préparation pour « des investissements iraniens dans l'un des ports syriens », sans donner plus de précisions, les Gardiens de la Révolution ayant exprimé, à plusieurs reprises, leur volonté de « disposer d'une façade maritime opérationnelle en Méditerranée ».

Le Premier ministre, à la tête d'une importante délégation économique, devait également s'entretenir avec Ali Shamkhani, secrétaire du Conseil suprême de la sécurité nationale (CSSN) chargé de la coordination des actions politiques, sécuritaires et militaires avec la Russie et la Syrie. L'Iran demeure le principal soutien régional de la Syrie. Téhéran apporte une aide financière, politique et militaire à l'armée syrienne en envoyant notamment sur place des « conseillers militaires » et des « volon-

taires » qui se battent contre les groupes rebelles armés.

L'Iran parraine également aux côtés de la Russie et de la Turquie les négociations d'Astana (la quatrième session devant avoir lieu en mai 2017) pour un règlement du conflit en Syrie. Cette initiative tripartite intervient sur fond de désengagement des États-Unis du dossier syrien et après la victoire hautement symbolique du régime de Bachar al-Assad qui a repris le contrôle total d'Alep au terme de quatre ans de combats acharnés.

« Ce qui est important, est bien que les groupes (rebelles) actifs en Syrie ont accepté l'invitation de ces trois pays co-organisateur du sommet d'Astana pour négocier... Ce qui signifie que le premier pas a été réussi », a expliqué le président iranien Hassan Rohani à propos de ces pourparlers, lors d'une conférence de presse à Téhéran en mars 2017. Selon lui, le processus d'Astana doit permettre à ces groupes « de s'entendre avec le gouvernement syrien sur les premières questions militaires à régler. Si cela se confirme, il faudra poursuivre pour que ces convergences permettent d'aborder les dossiers politiques qui conditionnent l'avenir de la région ».

« L'Iran veut que le cessez-le-feu se consolide et perdure pour que les négociations évoluent dans la bonne direction afin que l'offensive contre *Dae'ch* et le Front *Al-Nosra* se poursuive jusqu'à ce que la Syrie

Roxana Cristea

parvienne à une stabilité et une paix débouchant sur la tenue d'une véritable élection », a-t-il conclu, réaffirmant qu'il faudrait compter avec Téhéran pour la reconstruction politique et économique de la Syrie. S'inquiétant des développements israéliens *offshore* en Méditerranée, le président iranien a clairement laissé entendre que l'effort de guerre entrepris en Syrie devrait durer afin de prendre en compte ces nouvelles évolutions méditerranéennes.

Coopérations renforcées en méditerranée globale

54

Partant du constat que « la Méditerranée n'est plus une mer occidentale », que la Russie s'installe durablement – à partir de la mer Noire – dans sa partie orientale ; que la Chine ambitionne d'y façonner une nouvelle « perle » entre Djibouti et le détroit de Gibraltar ; enfin, que Téhéran y projette aussi des points d'appuis économiques, sinon militaires, les puissances méditerranéennes devront y reconfigurer leurs dispositifs de défense et de sécurité. Cette perspective peut difficilement s'envisager de manière verticale et purement nationale afin de mettre en chantier des coopérations dans trois perspectives principales.

La première concerne d'abord les marines nationales française et britannique qui ont déjà entrepris les ajustements nécessaires face aux nouvelles implantations portuaires en Méditerranée de la Russie et de la Chine. Pour être efficaces et durables, ces dernières

devraient chercher aussi à renforcer et diversifier leurs coopérations en matière de contre-terrorisme et de lutte contre les flux criminels (migrations illicites, trafics d'armes, de drogues et d'êtres humains), sinon œuvrer à un nouveau système de sécurité collective pour l'ensemble de la Méditerranée. Il est certain que le *Brexit* et les difficultés budgétaires de la France ne favorisent une telle entreprise qui nécessite impérativement la définition de priorités, sinon l'adoption d'une feuille de route opérationnelle.

Clairement politique, cette volonté n'ira pas sans une remise à plat des orientations diplomatiques européennes actuelles à l'encontre de la Russie : sanctions économiques, redéploiements militaires en Pologne et dans les Pays baltes notamment. Malheureusement, les conclusions du dernier sommet de l'OTAN à Varsovie en juillet 2017 – dont la poursuite du programme de bouclier anti-missile – ne vont pas dans ce sens !

Par conséquent, la deuxième perspective porte sur l'effort de refondation d'une diplomatie multilatérale adaptée aux enjeux méditerranéens. Si le modèle 5 plus 5 de la Méditerranée occidentale (Portugal, Espagne, Malte, Italie, France/Mauritanie, Maroc, Tunisie, Algérie, Libye) a montré ses limites, sa méthode des petits pas pourrait, à terme, inspirer un système régional de sécurité collective élargi à l'ensemble de la zone euro-Méditerranée-Afrique, associant non seulement l'UE et l'UA, mais aussi la

Ligue arabe, les Nations unies et les organisations régionales. « Nous ne serons pas capables de faire face seuls à tous les enjeux maritimes (...) Cette coopération nous oblige à regarder le monde tel qu'il est. Partout, nous avons renforcé des liens avec nos principaux partenaires », constate l'amiral Bernard Rogel⁹. La poursuite de ces coopérations inter-marines et la mise en place d'un « laboratoire méditerranéen » englobant la bande sahélo-saharienne et la Corne de l'Afrique jusqu'à Djibouti est une grande ambition qui nécessite des dirigeants politiques à la hauteur de l'enjeu.

En attendant, une troisième perspective concerne la mise en place de « coopérations renforcées » à l'image de ce que l'UE a été incapable de faire, à savoir des programmes à la carte, selon l'intérêt des États riverains décidant de participer ou non. Si les États demeurent indispensables à cet *organon*, les capacités diplomatiques des villes portuaires s'avèrent, d'ores et déjà, des outils complémentaires appropriés aux nouveaux enjeux stratégiques, économiques et sécuritaires auxquels sont désormais confrontées l'ensemble des populations méditerranéennes.

Notes

¹ IRIS, octobre 2013 : Bastien Alex, Alain Coldefy, Didier Billion et Richard Labévière.

² *prochetmoyen-orient.ch* du 5 septembre 2016.

³ *Frontex* est l'agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne (en abrégé « Frontières extérieures »). Son siège est à Varsovie. Elle est responsable de la coordination des activités des garde-frontières pour le maintien de la sécurité des frontières de l'Union avec les États non-membres. *Frontex* a été créée par le 26 octobre 2004. Sa mission est d'aider les États membres à mettre en œuvre les règles communautaires relatives aux frontières extérieures et de coordonner leurs opérations dans la gestion de ces frontières extérieures. Chaque État membre reste toutefois responsable de la partie de frontière qui se trouve sur son territoire. Le budget de *Frontex* provient de subventions de l'Union européenne, 285 millions d'euros étant fournis dans le cadre d'un programme spécifique 2007-2013 dépendant du Programme européen pour la protection des infrastructures critiques (PEPIC).

⁴ Anna Lindh, ministre des Affaires étrangères suédoise a été poignardée par un déséquilibré en 2003.

⁵ *Le Monde*, 3 mars 2017.

⁶ Richard Labévière et François Thual : *La Bataille du Grand nord a commencé...* Editions Perrin, 2008.

⁷ *Stratégie maritime chinoise : quelle dynamique ?* Diploweb.com, 30 septembre 2012.

⁸ *African Mission in Somalia*. Seule mission de l'Union africaine sous mandat de l'ONU avec un plafond de troupes à 22 200 personnels.

⁹ Amiral Bernard Rogel, chef d'état-major de la *Marine nationale* de septembre 2011 à juillet 2016. *Cols-Bleus - Marine nationale*, numéro 3050 - juillet 2016.



Champ terrorisme et menaces émergentes



Le modèle israélien de lutte antiterroriste

Léa Raso – juin 2017*

Les attentats survenus en France depuis l'attaque de Charlie Hebdo et plus récemment les attentats de Nice le 14 juillet 2016 ont incité certains maires de la Riviera à faire appel à des sociétés de sécurités israéliennes spécialisées dans la lutte antiterroriste, dont les fondateurs sont issus des forces spéciales ou de la communauté du renseignement.

Dès 1948, Israël a dû faire face, aux attaques terroristes perpétrées par les Front de Libération de la Palestine, le Hamas, la section palestinienne du Jihad islamique. Autant d'actes destinés à semer la terreur parmi la population et porter atteinte à son moral.

A chaque action terroriste, les autorités israéliennes ont acquis un « savoir-faire » et créé l'Unité capable de répondre au nouveau défi, faisant ainsi preuve d'une adaptabilité constante. Aux attaques terroristes des premiers temps, ont succédé les attentats-suicides menés par le Hamas. Il a donc

fallu « s'adapter » mettre au point de nouvelles stratégies, apprendre à connaître l'ennemi, définir son mode opératoire pour mieux s'en préserver et par conséquent être en mesure d'anticiper.

Selon les estimations, les forces de sécurité sont capables de prévenir 85 % des attaques suicides¹ grâce aux infiltrations, aux espions arabes payés par Israël. Mais à partir de la deuxième Intifada, en 2000 où le « profil » des terroristes a évolué vers ce que l'Europe a connu au Bataclan, mais aussi à Manchester : des terroristes souvent jeunes issus de sociétés occidentales, visant des lieux de divertissements fréquentés par des jeunes et n'hésitant pas à se donner la mort en actionnant la bombe dans le but de faire le maximum de victimes. Ce qui est visé c'est d'établir une comptabilité macabre qui garantira la publicité faite autour de l'attentat par les media, ce qui aura pour finalité d'atteindre le moral des populations de miner leur résistance.

Léa Raso

L'objet de notre article est de présenter la spécificité de la lutte antiterroriste israélienne qui travaille sur cinq axes :

1. la collecte et l'analyse d'informations par les services de renseignement,
2. les opérations militaires et paramilitaires visant à porter un coup aux infrastructures terroristes,
3. l'accent mis sur la sécurité de l'aviation commerciale,
4. la préservation contre des attaques chimiques ou biologiques,
5. enfin, l'antiterrorisme travaille au renforcement de l'endurance psychologique de la population.

Mais l'antiterrorisme israélien a pu bénéficier de lois héritées du Mandat britannique et qui permet aux unités chargées de la lutte antiterroriste d'être beaucoup plus libres sans risquer d'avoir à répondre sans cesse de ses actes.

Nous nous arrêterons sur l'aspect juridique et l'Ordonnance 33 qui donne une définition précise du terrorisme qui a subi au fil des décennies de nombreux amendements.

Ensuite, il sera question du modèle israélien il sera question de la stratégie offensive reposant sur le travail effectué par les Forces de sécurité et le Renseignement qui pratiquent l'infiltration, les arrestations préventives, l'élimination des cellules dangereuses pour la sécurité de l'État. Enfin, nous examinerons la stratégie dite défensive reposant sur la création de zones de sécurité, barrières, points de contrôle militaires et de la protection dont bénéficient

certains points stratégiques dont l'aéroport Ben Gurion ou bien encore ce qui fait de El Al, l'une des compagnies les plus sûres au monde.

I. Pour une définition sans cesse remaniée du « terrorisme »

Pendant longtemps l'idée qui a prévalu en Occident notamment, était que le terrorisme était un fait isolé existant dans certaines sociétés, mais non transposable ailleurs. Quelques attentats comme Lockerbie, bien qu'ayant eu lieu sur le sol du Royaume-Uni étaient pour les analystes en lien avec la situation du Proche-Orient. Les États-Unis, confiants en la sanctuarisation de leur pays, n'avaient pu, jusqu'au 11 septembre 2001, envisager qu'un attentat de grande ampleur pourrait se produire sur le sol américain, aussi, bien que les Grandes Oreilles de l'Amérique aient intercepté des messages annonçant notamment l'imminence d'une action sur leur territoire, ils n'ont pas été en mesure d'analyser ni de lui donner sa juste importance. A la suite de cette tragédie, l'Amérique s'est dotée du *Patriot Act*.

Parmi les pays européens, la France a été en butte dans le passé d'actes de terrorismes, comme les attaques du GIA algérien et s'est dotée de lois.

Mais celui-ci reste un phénomène flou comme en témoigne la définition donnée par Jean Louis Gillet et Wanda Mastor pour qui, il s'agit d'un phénomène difficile à ap-

Le modèle israélien de lutte antiterroriste

préhender juridiquement², et ce, en raison de son caractère protéiforme et tenant à la nature et à l'objectif des actes terroristes, aux mobiles et aux modalités de son expression. Il en résulte donc un obstacle à une définition unitaire et partagée, condition nécessaire pour une analyse juridique et la mise en oeuvre de poursuites en vertu du principe de légalité des infractions.

L'État d'Israël a été confronté à la difficulté de cerner ce phénomène en constante évolution, comme le montrent les amendements subis par l'Ordonnance 33 portant sur la lutte antiterroriste.

Cette ordonnance puise ses racines dans la loi britannique *de Défense et des mesures d'urgence* de 1945³ édictée sous le Mandat britannique. Elle a vu le jour lors d'un événement tragique, l'assassinat du Comte Bernadotte par le groupe Stern. Dès lors, l'Ordonnance *de prévention du terrorisme* qui fut adoptée le 23 septembre 1948, autorisa le gouvernement israélien à qualifier d'organisations terroristes, des groupes d'individus prenant part à des actions visant à « tuer, blesser ou menacer » mais aussi à celle qui apportent leur concours en faisant « de la propagande et collectant des fonds ». ⁴ Elle concernait à la fois les terroristes arabes, mais aussi les extrémistes juifs.

En 1980, 1986 et 1993 elle a été amendée, afin d'être au plus près de la situation sur le terrain, visant principalement à étendre la définition du terrorisme et à identifier de nouveaux acteurs.

En 2005, le gouvernement a adopté une loi sur le financement du terrorisme *Prohibition of Terror Financing Law*. Il s'agit d'un texte de 54 articles adopté à la suite de la Convention internationale pour la suppression du terrorisme. La loi a été amendée pour la dernière fois en 2014. Elle reprend la définition du terrorisme de l'Ordonnance 33 et donne aussi pouvoir à un comité ministériel pour ajouter à la liste de ces organisations celles déclarées terroristes par les Conseil de sécurité de l'ONU ou par d'autres États.

Les dispositions pénales consistent principalement dans deux infractions: effectuer une transaction immobilière destinée à faciliter, promouvoir ou financer une activité terroriste ou à récompenser ceux qui l'ont perpétrée, qui fait encourir une peine maximale de dix ans d'emprisonnement et effectuer une transaction immobilière qui facilite les activités terroristes ou récompense ceux qui les ont perpétrées, qui peut entraîner une peine allant jusqu'à sept ans d'emprisonnement. L'article 8 exige une intention, l'article 9 n'impose qu'une connaissance et la loi définit différents prérequis aux termes desquels un comportement négligent peut entrer dans le champ des infractions. Elle impose aussi une obligation de signalement de ces transactions.

Outre la sanction pénale, la juridiction en charge de l'affaire peut aussi ordonner la saisie des biens. On peut sans doute y voir l'influence de la société civile et la création en 2003 du *Shurat HaDin*, Centre de droit

Léa Raso

israélien créé par l'avocate Nitsana Darshan-Leitner. Il se présente comme une organisation à but non-lucratif située à Tel Aviv dont l'objectif est de mettre en liquidation les organisations terroristes et ceux qui les soutiennent. Depuis sa création, des familles des victimes du terrorisme ont obtenu plus de 200 millions de dollars, le Centre a pu geler un montant à hauteur de 600 millions de dollars d'actifs appartenant à des organisations terroristes ou à des états qui parrainent le terrorisme. En 2016, Nitsana Darshan-Leitner a remporté 655 millions⁵ de dollars de la part de l'Autorité palestinienne et de l'OLP au nom de onze familles américaines, dont les proches ont été tués ou blessés lors d'attentats commis en Israël.

62

Le 15 juin 2016 la Knesset a voté une loi, jugée capitale pour la définition du terrorisme dans sa forme actuelle. Elle a été présentée par la ministre de la Justice, Ayelet Skaked qui milite en faveur d'un accroissement des pouvoirs de l'État et des services de sécurité vis-à-vis des terroristes potentiels, tout en prenant en compte un champ toujours plus vaste des activités terroristes.

Désormais les individus condamnés pour actes terroristes pourront recevoir des peines allant jusqu'à 30 ans de prison. Ceux qui seront jugés coupables d'avoir aidé les terroristes, en leur fournissant par exemple des moyens de transport, seront passibles de cinq ans de prison, et un individu ayant eu connaissance d'une attaque imminente mais n'ayant rien fait pour l'empêcher

pourra être condamné jusqu'à trois ans de prison. Toute personne se déclarant en public, liée à une organisation terroriste sera également passible de trois ans de prison.

Les détentions administratives qui autorisent à détenir des suspects pour une période renouvelable six fois de suite sans les mettre formellement en accusation, sont également entérinées par la nouvelle loi. Cette loi a été vivement critiquée par l'opposition travailliste comme étant liberticide.

Comme le souligne le professeur Eli Salzberger : « *la nouvelle législation fournit une définition homogène et actualisée de l'organisation terroriste et des actes de terrorisme, qui étaient définis différemment dans les lois antérieures. Elle intègre aussi les normes internationales et transnationales* »⁶.

II. La spécificité israélienne en matière de lutte antiterroriste

L'intérêt pour les méthodes israéliennes en matière de lutte antiterroriste n'est pas nouveau, car ces méthodes ont prouvé au fil des décennies leur efficacité à répondre aux prises d'otages. L'Italie suite à l'attaque de l'*Achille Lauro*, paquebot de croisière battant pavillon italien a signé le 4 décembre 1986 un accord de coopération avec Israël, par lequel les deux pays se sont engagés à échanger des informations relatives aux groupes terroristes, sur leurs activités et techniques dans les limites permises par

Le modèle israélien de lutte antiterroriste

leurs législations et procédures respectives. Mais également de mettre à jour régulièrement les informations portant sur les menaces aussi bien que sur les nouvelles techniques pour combattre ces menaces. Et cela, par le biais d'un échange régulier et constant d'experts.

L'accord prévoit également un échange de savoir-faire en matière de sécurité aérienne, maritime et ferroviaire, afin d'améliorer de manière constante les standards des mesures de sécurité, prises dans les aéroports, les ports et gares et en les comparant sans cesse au niveau de menaces posé par le terrorisme international. Enfin les deux États prévoient une assistance mutuelle dans le domaine de la sécurité y compris les biens et institutions (ambassades et consulats) dans les pays respectifs.

Le 30 avril 1996, les États-Unis ont signé un accord de coopération qui s'est considérablement accru après les attentats du 11 septembre et le janvier 2012, c'est l'Inde qui à la suite de la visite officielle du Ministre des Affaires étrangères Somanahalli Mallaiah Krishna a décidé d'intensifier ses relations en matière de lutte antiterroriste avec l'État hébreu.

Mais sur quoi repose ce savoir-faire israélien ?

1. La stratégie offensive

Depuis la création de l'État d'Israël le pays a été le témoin du changement dans les mé-

thodes terroristes, et aux prises d'otages sanglantes des années 1960-1970, s'est substitué le terrorisme d'inspiration chiite prônant le martyr de ses membres qui n'hésitent pas à se transformer en bombes humaines.

Une forme de terrorisme particulièrement redoutée, car imprévisible et contre lequel la parade est souvent difficile. Pour faire face au déferlement de violence qui a suivi la proclamation de l'État d'Israël, David Ben Gurion a décidé la création de Forces de sécurité israéliennes ayant pour mission de porter assistance aux citoyens.

Ce qui est particulier à Israël, c'est que chaque tragédie a donné naissance à une unité nouvelle. Ce qui révèle une grande réactivité qui est toujours de mise. Chacune de ces unités a acquis un savoir-faire, une spécialisation dans un domaine bien particulier selon le cas : prise d'otages, incursions en territoire israélien, infiltration des lignes ennemies parfois elles cumulent plusieurs missions (A) dont le renseignement. Toutes ces unités entretiennent une relation avec la communauté du renseignement, mais collaborent étroitement entre elles pour des missions de terrain, avec cette dernière (B).

A. Les forces de sécurité : la lutte active contre le terrorisme

En 1949, l'une des premières unités à voir le jour est *Shayetet 13* qui est l'une des trois principales unités des Forces Spé-

Léa Raso

ciales, au même titre que *Sayeret Matkal* et *Shaldag Shayetet* ou S'13 qui signifie Flottille est rattachée au corps de la Marine.

Elle est spécialisée dans les incursions terrestres par la mer, le sabotage, le contre-terrorisme, l'intervention sur prise d'otages en milieu maritime, l'exécution d'opérations spéciales et la guerre non conventionnelle.

L'unité est parmi les plus secrètes de l'armée israélienne, les informations et détails des missions demeurent confidentiels et les commandos de S'13 sont tenus de garder l'anonymat. S'13 est respectée et considérée parmi les meilleurs forces spéciales au monde, et souvent comparée aux SEAL américains et à la très secrète *SEAL Team Six*.

Les volontaires pour *Shayetet 13* sont tenus de signer pour 18 mois supplémentaires aux 36 mois obligatoires du service militaire israélien.

Pendant la seconde guerre du Liban, cette unité a infligé de lourdes pertes au Hezbollah en infiltrant ses lignes et en assassinant trente de ses dirigeants. Depuis 2000, elle a arraisonné de nombreux navires transportant des cargaisons d'armes à Gaza.

En 1974, le FPLP prend en otage 105 élèves de Ma'alot, l'armée intervient, mais 22 enfants sont tués dans l'assaut. C'est alors que fut décidée la création d'une unité de police

spécialisée en prises d'otages ou interventions à gros risques. Le *Yamam* voit alors le jour, il s'agit d'une unité spéciale anti-terroriste israélienne qui devient très vite celle des missions extrêmes.

Les membres de l'unité sont formés pour intervenir en un temps record dans toutes les situations d'agression sur terre, dans l'eau, dans le feu et dans les airs, via une formation acrobatique. Ces voltigeurs de la police ont été surnommés les "*kofim*" (singes) et il n'est pas rare de les entrapercevoir la nuit s'entraînant en haut des tours Azrieli à Tel Aviv.

Douze ans après sa création le *Yamam* s'est notamment distingué dans l'affaire dite de "*l'autobus des mères*". Un car de transport de femmes employées à l'usine atomique de Dimona pris en otage par trois terroristes. Après que les terroristes eurent abattu 3 passagères, l'ordre fut donné au *Yamam* de mener l'assaut. Les otages ont été libérés sans qu'il y ait eu à déplorer de nouvelles victimes.

L'unité *Sayeret Matkal* est considérée comme la meilleure unité de combat de l'armée israélienne, et peut-être au monde. Il s'agit d'une unité où le professionnalisme est érigé en mode de vie. L'unité n'est rattachée à aucun commandement régional, et ne répond qu'aux ordres de l'état-major. En revanche elle fait partie de la branche des Renseignements du Amam (services de renseignement de Tsahal).

Le modèle israélien de lutte antiterroriste

Les combattants de l'unité sont sélectionnés, par le biais de tests rigoureux et d'examen physiques éprouvants. Ils sont spécialisés en opérations commando et « scoutisme » (navigation, orientation, utilisant d'un large éventail de véhicules, etc.). Un équipement technologique de pointe est mis à leur disposition.

L'entraînement des nouvelles recrues commence dans la base de formation de la Brigade Parachutiste. Elle dure un an et 8 mois. Les combattants débutent par un entraînement commun avec les soldats de la Brigade Parachutiste. Après 4 mois d'entraînements communs, les futurs combattants de la *Sayeret Matkal* sont séparés du reste des parachutistes et suivent un entraînement spécifique, qui les soumet à des épreuves physiques intenses à l'issue desquelles ils reçoivent le fameux béret rouge, après notamment une marche éreintante de 120 kilomètres.

Par la suite, ils partent pour une autre base du centre du pays, où ils entament une formation spécialisée. Cette formation comprend notamment : 15 semaines de navigation dans le désert, des exercices de repérage, des exercices anti-terroristes (avec une utilisation de tout type d'armes), la formation de tireur d'élite de Tsahal, plusieurs semaines au cours desquelles les soldats apprennent à rester camouflés tout au long d'une opération, et à utiliser toute une panoplie de moyens de transport civils et militaires. De plus, ils reçoivent une formation s'étendant sur plusieurs semaines

sur l'utilisation de l'équipement uniquement dédié à cette unité. Afin de terminer la formation, les soldats doivent exceller en matière de motivation, détermination, forme physique et capacité à prendre des décisions sous pression. Ils ont à leur actif le succès de l'*Opération Isotope* qui a permis la libération des otages du vol Vienne-Tel Aviv de la Sabena, le 8 mai 1972.

L'unité *Shaldag* a été créée au lendemain de la guerre de Kippour, pour permettre à l'armée de l'air une indépendance dans la gestion d'opérations spéciales, l'unité est une des plus secrètes de Tsahal. Contrairement à d'autres unités, rien n'est dévoilé sur la nature et les lieux des entraînements. Les missions menées par *Shaldag* ne sont révélées que quelques années plus tard et certaines, menées pourtant il y a plus de vingt ans demeurent encore secrètes.

Sur les quelques informations publiées ces dernières années, on sait notamment que l'unité a joué un rôle crucial lors de la première guerre du Liban en pénétrant dans le fief même du Fatah. C'est aussi cette unité qui a démantelé au cours d'une des opérations les plus osées de Tsahal, les missiles sol-air au cœur d'une base de l'armée syrienne au début des années 80 dans la Bekaa libanaise. Lors de la seconde guerre du Liban, *Shaldag* a mené une série d'opérations dans les rangs du Hezbollah, opérations encore secrètes.

Dirigée alors par le commandement Doron Almog, l'unité *Shaldag* a aussi joué un rôle

Léa Raso

crucial lors de l'*Opération Moshé*, le sauvetage des juifs d'Ethiopie par le Soudan en 1984 et 1985. Une série d'opérations tout au long de la traversée de cette communauté dans le désert du Soudan, mais aussi le sauvetage in extremis des agents du Mossad dans ce pays, lorsque l'opération fut découverte mettant en danger immédiat les agents des services secrets israéliens.

D'autres unités aussi prestigieuses et à l'efficacité démontrée tissent un réseau souterrain en charge de prévenir tout attentat, mais aussi d'être constamment une menace pour les organisations terroristes.

B. La communauté du renseignement

A la rigueur et au professionnalisme de ses forces spéciales, Israël est admiré pour la qualité de son renseignement à la fois à la pointe de la technologie mais du renseignement humain. Son inclination vers les techniques nouvelles se manifeste dès la fin de la guerre de Kippour avec l'invention du drone, conçu et mis au point par l'ingénieur David Harari et son équipe : « *L'offensive surprise des forces égypto-syriennes de 1973 avait coûté la vie à environ 200 pilotes et hommes d'équipage israéliens. C'est alors qu'une petite équipe d'ingénieurs dont je faisais partie s'est mise à concevoir une sorte de caméra volante, susceptible de transmettre des informations en temps réel et de permettre à l'armée de mener des opérations en 4D* ». ⁷ Mais Israël ne néglige pas le renseignement humain qui joue un rôle important dans la lutte contre le terrorisme.

Si l'on a tendance à réduire la communauté du renseignement au *Shin Beth* et au Mossad qui fonctionnent en binôme parfait, celle-ci est beaucoup plus vaste, car chaque unité des forces spéciales possède son propre service de renseignement.

Le Amam ou Agaf HaModiin est le service de renseignement de l'Armée. Il fait partie intégrante du renseignement et évolue dans son propre cadre. Les soldats de la branche coordonnent leurs activités avec les autres branches du renseignement dans un but commun qui est de faire obstacle le plus possible aux menées terroristes sur le territoire israélien. Le service est responsable du déclenchement des alertes en cas de conflits ou d'actes terroristes. Elle analyse les données du renseignement civil et militaire afin de fournir une cartographie de la situation sécuritaire. Elle distribue les informations pertinentes aux corps indiqués. Les soldats de la branche sont responsables de la transmission de ces renseignements et de leur actualisation en temps réel.

Le service de renseignement de l'armée a été créé au moment de la fondation de l'État d'Israël. Il est passé maître dans la traduction d'informations, le décryptage d'images aériennes, il fournit les autres services en électronique en établissant des systèmes de vérification, fabrication de cartes électroniques, construction de terminaux informatiques sécurisés. C'est lui qui chapeaute le projet « Cieux du Renseignement » : il s'agit du projet phare du Corps des Renseignements pour la formation d'un

Le modèle israélien de lutte antiterroriste

noyau de qualité au sein du Centre National de Collecte et de Dissuasion. Le programme de formation a lieu une fois par an, et se compose d'un petit groupe de candidats choisis en fonction de leurs qualités, qui le rejoignent après de rigoureuses sélections. A la fin du programme, les diplômés servent dans des rôles clés de la communauté du renseignement au sein de l'armée, et continuent à être influents dans cette même communauté après leur service.

Le *ShinBeth* est le Service de sécurité intérieure israélien, il veille à la protection des membres du gouvernement, mais son rôle est beaucoup plus étendu. Il possède trois divisions :

1. **La Division des affaires arabes** : Cette division a pour tâche de déjouer les attaques terroristes, elle veille à la mise à jour d'une banque de données sur des terroristes islamistes. Cette division comporte un détachement militaire nommé *Henza* qui travaille en collaboration avec les *Mistaarvim* (corps de troupe du Aman), pour maîtriser les émeutes.
2. **La Division des affaires non-arabes** : Cette division a pour but d'infiltrer les agences étrangères de renseignement et les missions diplomatiques en Israël. Avant la chute du bloc soviétique, cette division était subdivisée en 2 sections : Section communiste et Section non-communiste. On y étudiait les dossiers de certains immigrants venant de l'Europe de l'Est ou des pays d'Union soviétique.

3. **La Division de la sécurité** : Cette division assure la protection des infrastructures gouvernementales, diplomatiques et scientifiques. Ou encore les industries militaires et les vols de la compagnie aérienne nationale *El-Al*.

Le *Mossad* est le service le plus connu à l'étranger et il mène une guerre farouche contre le terrorisme. Nous ne nous arrêtons pas sur ses actions les plus médiatisées qui ont contribué à asseoir sa légende.

L'agence de renseignement est structurée de la manière suivante⁸ :

- **Renseignement** : la division du renseignement est la plus importante. Elle est en charge des opérations d'espionnage à l'étranger à travers ses antennes officielles ou clandestines. Ce département se divise lui-même en bureaux, chacun supervisant une zone géographique, des antennes qui s'y trouvent, et des agents qui y opèrent.
- **Recherche & Étude** : la division de la Recherche est responsable de l'interprétation des renseignements. Elle fournit un rapport quotidien, un bulletin hebdomadaire et un carnet mensuel détaillé. Ce département se divise en 15 zones géographiques qui sont les États-Unis, le Canada, l'Europe de l'Ouest, la CEI, la Chine, le Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie), la Libye, l'Égypte, le reste de l'Afrique, l'Irak, la Jordanie, la Syrie, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et l'Iran. Un bureau annexe suit l'évolution des projets d'armement des pays voisins.

Léa Raso

- Guerre psychologique : cette division, appelée Lohamah Psikholigit, s'occupe de la guerre psychologique, de la propagande ou de contre-propagande et des opérations de mystification et de démystification.
- Technologie et techniques : division responsable la création et du développement de technologie et de technique destinés à l'agence elle-même.
- Planification, coordination et des relations internationales. La division des relations internationales s'occupe des relations et des opérations communes avec les agences des pays amis, mais aussi avec les pays n'entretenant pas de relations normalisées avec l'État d'Israël. Dans les antennes de grande importance comme Paris, le Mossad dispose, sous le couvert de l'ambassade, d'un responsable affilié à la division de l'Information et d'un responsable des Relations Internationales.
- La division des opérations spéciales : la division des opérations spéciales conduit les opérations paramilitaires, de sabotage et d'assassinat.

Maître de l'anticipation le *Mossad* est à la pointe de la technique tout en privilégiant l'analyse de ses experts : « *développé depuis quelques années un domaine dans lequel ils sont probablement les meilleurs au monde : le cyber-renseignement. Il s'agit, plutôt que d'être victime d'attaques, de prendre les devants et d'anticiper. Ils partent alors chercher des renseignements directement sur les réseaux sociaux et toute la cybersphère, sur*

le Web invisible et dans le Dark Net. Là, ils repèrent les gens qui parlent, d'où ils parlent, ils les suivent, les identifient et les infiltrent ; ils espionnent les lieux où se préparent des choses, par exemple les forums de spécialistes de technologie, de l'Islam ou du terrorisme. Il s'agit pour ces équipes de s'intégrer dans les groupes ennemis pour pouvoir être au courant de tout le jour J, et d'anticiper ou d'empêcher une attaque parce qu'un de leurs agents aura réussi à se faire passer pour l'un d'entre eux »⁹.

A l'infiltration, fait suite la transmission d'informations aux unités de terrain. La coordination du renseignement opère très vite. La majeure partie des opérations est assurée par le Shin Beth voire par le Mossad, selon les cas de figure qui vont procéder à leur arrestation ou leur neutralisation.

II. La stratégie défensive

L'aéroport de Tel Aviv qui dans les années 1960-1970 a été le théâtre d'attaques sanglantes est un bunker hyper-protégé par des procédures de sécurisation très strictes. Pour pénétrer en voiture dans la zone aéroportuaire, il faut franchir un premier barrage filtrant situé à environ trois kilomètres des bâtiments. Les véhicules roulent au pas devant une guérite où des gardes, tous issus des unités d'élite de l'armée et armés de fusils-mitrailleurs les questionnent sur les raisons de leur présence.

Le modèle israélien de lutte antiterroriste

A l'intérieur de l'aéroport, les passagers en partance sont soumis à des questions et leurs bagages passés au détecteur de métaux.

Tous les lieux destinés à accueillir le public voient leurs entrées filtrées et les visiteurs obligées de présenter leurs sacs. C'est le cas du marché de l'artisanat à ciel ouvert qui se tient chaque semaine à Tel Aviv, le Nahalat Binyamin.

On a souvent évoqué la résilience de la population israélienne et sa capacité à endurer et à se « relever » à chaque coup dur. Mais la vigilance de la population joue un rôle clé dans la prévention du terrorisme. Selon les experts la population est sensibilisée et n'hésite pas en cas de colis suspect à prévenir la police. L'expert Jonathan Tucker avance le chiffre de 80 % d'attaques déjouées, grâce à la vigilance de la population.

Tous les lieux sont sécurisés et il y en a un qui ne déroge pas à la règle, c'est la compagnie El Al. Avant chaque embarquement, les passagers sont soumis à des questions d'agents formés par la compagnie, à détecter les cas suspects. A bord un agent armé veille à la sécurité des passagers, celui-ci est inconnu de tous, mais en cas de problème, il est habilité à intervenir.

Enfin pour lutter contre le risque d'attaque de missiles tous les avions de la compagnie sont équipés d'un système de défense « antimissiles » qui protège automatiquement les avions contre des tirs terroristes,

notamment aux décollages et atterrissages.

Ce système, appelé *Sky Shield*, a été conçu et développé par la société Elbit, en collaboration avec le ministère de la Défense israélien. Il s'agit d'un dispositif de défense des avions de ligne contre les attaques de missiles sol-air à courte portée. Baptisé *C-Music*, le système repère le tir de missile et envoie un puissant rayon laser en direction du projectile afin de le détourner de sa trajectoire et le faire exploser loin de son objectif initial.

Ce système est installé sous la carlingue de l'avion de ligne sous la forme d'un gros boîtier de 159 kilogrammes et de trois mètres de long. Les avions de ligne israéliens sont donc équipés pour faire face à la menace terroriste pour un coût s'élevant à 3 millions de dollars l'unité.

Conclusion

Si Israël est devenu un modèle en matière de lutte antiterroriste, c'est parce que plus que tout pays au monde il a été confronté dès la création de l'État à ce phénomène.

Sa force réside dans la compétence des services en charge de la lutte contre le terrorisme, leur réactivité, leur rigueur extrême, mais aussi du maillage du territoire par ces mêmes forces, sans oublier une communication optimale entre tous ces services.

Léa Raso

La technologie est venue épauler le travail des hommes, mais Israël a compris très vite comme le soulignait Isaac Yeffet, ancien chef de sécurité d'El Al, que rien ne vaut le renseignement humain. Lors d'une interview donnée à CNN, il exhortait les autorités américaines à cesser d'avoir une confiance absolue dans la technologie « *la technologie peut aider un être humain compétent et bien entraîné,*

mais ne peut en aucun cas le remplacer »¹⁰ affirmait-il.

Mieux que n'importe quel pays au monde, Israël sait que l'on ne gagne aucune guerre contre le terrorisme, décrit comme un « phénomène têtue »¹¹. Si une victoire décisive est donc impossible, Israël mène une guerre constante et souterraine contre ces forces de dissolution qui menacent son intégrité.

Notes

70

* Geneviève-Lea Raso, est enseignante et journaliste. Elle est titulaire d'un doctorat en Sciences et techniques du langage « Apports de l'analyse linguistique dans les transferts d'informations au plan international : le blanchiment d'argent (étude de cas) » et d'un doctorat de droit public « la quête identitaire de l'État turc : États, nation et nationalismes de 1839 à nos jours ».

¹ Tucker, J, *Strategies for Countering Terrorism: Lessons From the Israeli Experience*, juin 2008, <https://coincentral.wordpress.com/2008/06/04/strategies-for-countering-terrorism-lessons-from-the-israeli-experience/>

² Gillet, J-L, Mastor, W, *Constitutions*, Dalloz, 2012, 403 p.

³⁴ Klein, Cl, *On the three floors of legislative building : Israel's legal arsenal in its struggle against terrorism* In : *Cardozo Law Review* 2223, 2006.

⁵ *Israel's basic Laws : Prevention of Terrorism Ordinance n°33*.

⁶ Schwartz, Y, *Une avocate israélienne montre comment « la guerre de la loi » peut frapper la guerre des terroristes*, In : *Times of Israel*, 10 juin 2017.

⁷ Salzberger, E, *La législation antiterroriste israélienne* In : site du centre Minerva de l'Université de Haïfa, 3 août 2016.

⁸ Hamou, N, *Drones : les secrets de la success-story israélienne*, In : *les Echos*, 3 novembre 2013.

⁹ Thomas, G, *Mossad : la historia secreta*, SA ediciones B, 499 p.

¹⁰ Dénécé, E, *Comment Israël a réussi à lutter contre le terrorisme grâce aux réseaux sociaux*, In : *Atlantico*, 25 avril 2016, <http://www.atlantico.fr/decryptage/comment-israel-reussi-lutter-contre-terrorisme-grace-aux-reseaux-sociaux-eric-denece-facebook-twitter-dark-net-web-internet-2672382.html#fkl02cL27mxKgg2s.99>

¹¹ *How the Israelis do airport security*, CNN, janvier 2010, <http://edition.cnn.com/2010/OPINION/01/11/yeffet.air.security.israel/index.html>

¹² Tucker, J, *Strategies for Countering Terrorism – Lessons from the Israeli experience*, Thèse de doctorat, Institute of Peace de Washington, 4 juin 2008.

Crises et attentats : Pistes de réflexion et repères pour l'action

Thomas Meszaros¹

Aux moments de crise, ce n'est pas contre un ennemi extérieur qu'on lutte, mais toujours contre son propre corps.

Georges Orwell, 1984

• Depuis les attentats du 11 septembre 2001 l'Europe subit une menace diffuse qui s'est manifestée par une série d'attaques terroristes de natures différentes. En France, les attentats de 2012, 2015 et 2016 marquent un accroissement significatif de la menace et témoignent de la diversité des opérations terroristes envisagées. Certaines de ces opérations visent à générer des crises majeures en usant des logiques d'attentat multi-sites ou de sur-attentat. La présente contribution entend interroger tout d'abord le rapport entre crise et terrorisme pour ensuite formuler des pistes de réflexions et propositions en vue d'améliorer les dispositifs existants (prévention et gestion) des crises majeures.

Le général Lucien Poirier dans son opuscule sur les « éléments pour une théorie de la crise » insistait sur la nécessité, dans le

contexte de la Guerre froide, « d'accorder un regard neuf sur le fait-crise » afin non seulement de « déchiffrer le sens de la crise » mais aussi de « s'armer intellectuellement pour agir-en-crise » (Poirier, 1982). Ces réflexions, qui sont toujours d'actualité, étaient motivées par un constat : la multiplication des crises est la conséquence de la dissuasion nucléaire et de l'impossibilité d'un conflit direct entre les deux Grands ce qui a favorisé la mise en place de stratégies d'actions indirectes (Poirier, 1976 ; Meszaros, 2005). Cette situation de blocage nucléaire est à l'origine de l'autonomisation du concept de crise dans le champ de la conflictualité.

A l'ère post-Guerre froide la crise demeure un objet être stratégique à part entière avec sa grammaire et ses logiques. La « clôture du système international », l'interdépen-

Thomas Meszaros

dance croissante entre milieu interne et milieu externe, l'accroissement du rôle des acteurs non-étatiques, l'importance du facteur technologique expliquent en partie la multiplication de crises majeures ou « méga-chocs » (Merle, 1976, Lagadec, 1981, 2015 ; Beck, 1986). Le nucléaire continue d'être l'un des principaux attracteurs des crises interétatiques. Les acteurs non-étatiques, qui occupaient déjà une place importante, constituent désormais des attracteurs de crise de plus en plus importants². Les attaques du 11 septembre 2001 aux États-Unis marquent à ce titre une rupture et inaugurent une ère nouvelle.

72

Les attentats qui ont eu lieu depuis cette date, en Europe et plus particulièrement en France, imposent de repenser les cadres traditionnels de la conflictualité notamment le rapport entre crise, guerre et terrorisme. Ils invitent à repenser l'action de l'État au travers de la « continuité entre sécurité intérieure et sécurité extérieure » (Livre blanc sur la sécurité et de la défense nationale, 2008). Cette contribution propose une réflexion sur le rapport entre crise et terrorisme. Quels liens peut-on établir entre ces deux phénomènes ? Quelles conséquences stratégiques peut-on en tirer ? A partir d'une analyse du rapport entre crise et terrorisme il s'agira de proposer, en toute humilité, quelques pistes de réflexion en vue d'améliorer les dispositifs de prévention et de gestion des crises majeures, notamment celles produites par des attaques terroristes.

Crise et terrorisme

La notion de crise, comme l'ont montré un très grand nombre de spécialistes est fréquemment utilisée de manière inadéquate pour caractériser des situations d'incertitude (Morin, 1976, 2016). Pourtant, depuis les années 70 les travaux des spécialistes des crises ont porté sur les propriétés des crises et leur définition. Patrick Lagadec par exemple considère qu'une crise majeure se caractérise par le déferlement de problèmes différents, par l'urgence et la destruction des références (Lagadec, 1991 ; 2015). De notre côté nous considérons qu'une crise majeure renvoie à la genèse ou à la détérioration, progressive ou soudaine, d'une situation dont la gravité se manifeste par une multiplication de problématiques, parfois inédites, qui entraîne une complexité et une non-linéarité telles que les procédures traditionnellement dédiées à la régulation des tensions négatives ne sont plus en mesure d'assurer leur fonction et ainsi de rétablir l'équilibre qui permettait au système de fonctionner normalement ce qui met en péril la survie de la structure.

Une crise peut être analysée en fonction de deux niveaux : l'un est subjectif (micro), il renvoie à la perception que les unités de décision ont de la crise et dans la crise, l'autre est systémique (macro), il concerne l'impact objectif que la crise occasionne sur le système ou l'un de ses sous-systèmes (Brecher, Wilkenfeld, 2000 ; Dufour, 2013)³. En situation de crise, les unités de décisions sont projetées hors de leur zone de confort

Crises et attentats : Pistes de réflexion et repères pour l'action

et plongées sans préparation préalable, dans un univers sans références. La capacité de décision, qui doit être rapide, est limitée par le choc psychologique et la sidération produits par la perception de la gravité et par l'ampleur des problèmes générés par la crise. La perception de l'accroissement des tensions négatives, l'absence de réponses adéquates pour limiter ces tensions, la pression du temps au niveau des unités de décision (micro), déstabilisent le système (macro) ce qui en retour va produire de nouvelles tensions négatives ou amplifier celles déjà existantes.

Dans un contexte mondialisé, marqué par la multiplication des menaces, la fluidité des relations, de l'information et de la communication, les crises sont plus fréquentes et leurs effets plus importants. Elles peuvent être le fait d'États ou d'acteurs non-étatiques de natures très différentes collectifs (firmes multinationales, banques, groupes terroristes, etc.) ou individuels (personnalités politiques, religieuses, économiques, lanceurs d'alerte ou hackers, etc.). Elles peuvent être la conséquence d'événements fortuits ou induits⁴. Dans tous les cas ces crises, parce que l'efficacité des dispositifs de prise en charge est la plupart du temps limitée ou inexistante, viennent déstabiliser les structures étatiques.

Le terrorisme, s'il est aujourd'hui généralement présenté comme l'un des principaux facteurs de crise pour les États, génère, dans certains cas seulement, des crises majeures.

En tant que forme de violence politique et mode opératoire, le terrorisme ne constitue pas une nouveauté⁵. Ce qui semble inédit est l'utilisation par des groupes terroristes de toutes les opportunités offertes par la dynamique de la mondialisation et de toutes les vulnérabilités des sociétés démocratiques. La combinaison de plusieurs facteurs confère à la menace un caractère particulier.

L'organisation transnationale des moyens humains de ces groupes, le recrutement de combattants et la diversité des processus et lieux de radicalisation, territorialisés (prisons, écoles, etc.) ou déterritorialisés (réseaux sociaux), leur entraînement (sur le territoire national ou à l'étranger), est un premier facteur. Leurs moyens d'action, c'est-à-dire la capacité qu'ont ces groupes de préparer des opérations depuis l'étranger ou directement sur le territoire des pays concernés, le recours à des moyens civils (avions, véhicules béliers) et militaires (armes de guerre, explosifs) acquis le plus souvent grâce à des réseaux délinquants eux-mêmes transnationaux, est un deuxième facteur.

Les moyens technologiques d'information et de communication utilisés, l'emploi d'outils Internet pour mener des cyberattaques, assurer leur recrutement, la médiation de leur propagande, de leurs opérations, parfois en temps réel (Facebook, Twitter, Périoscope, Télégramme, etc.), l'information en continue qui offre un « support » et une « caisse de résonance

Thomas Meszaros

immédiate » à toute attaque ou opérations (Lagadec, 2015), constitue un troisième facteur. Les dynamiques sociales et politiques, les flux migratoires produits par des situations d'instabilité et de conflits comme dans le cas de la Syrie ou des révolutions arabes qui favorisent la circulation des idées, le recrutement de combattants et leurs déplacements, est un quatrième facteur.

En complément de ces différents facteurs il convient également de prendre en compte les orientations stratégiques de ces groupes. L'objectif n'est plus seulement d'influencer certaines décisions gouvernementales, notamment en réaction aux interventions militaires en Afghanistan, en Syrie ou en Irak. Il s'agit de saper les fondements du modèle occidental et de mettre en échec le système politique démocratique. La large gamme « d'opérations » de natures différentes menées par des individus isolés ou des groupes a pour objectif d'induire des crises pour déstabiliser les structures politiques, économiques et sociales des États menacés. Ce terrorisme islamiste radical « millénariste » s'inscrit dans une stratégie globale qui vise tous les secteurs de la société et se déploie de manière tridimensionnelle, sur le territoire national, contre les intérêts des États menacés à l'étranger et dans le cyberspace. Sa stratégie d'action consiste à produire des crises, « générer du chaotique » c'est-à-dire produire des chocs psychologiques importants et des ruptures majeures, des « décrochages systémiques » (Lagadec, 2015).

L'alternance entre des actions d'envergure et des attaques limitées, organisées depuis l'étranger ou le territoire national, ont pour effet de restreindre les capacités de prévention. Cette stratégie de déstabilisation globale ne vise pas seulement à instaurer la terreur parmi la population mais aussi à produire un phénomène d'usure, d'attrition, et à générer des turbulences graves. Les logiques d'attentats multi-sites ou de sur-attentats répondent à cet objectif. Sur le court terme le but est d'entraîner des dysfonctionnements systémiques majeurs qui neutralisent les procédures et dispositifs de gestion de crise les plus élaborés. Sur le moyen et long terme l'objectif est de créer des chocs d'une ampleur telle qu'ils ébranlent les valeurs sur lesquelles repose le système politique.

Les attentats multi-sites consistent à attaquer différentes cibles simultanément. La nature des cibles (écoles, centres commerciaux, aéroports, salles de spectacles, etc.), le périmètre dans lequel se déroule l'opération, ont pour but de désorganiser l'intervention des secours. Les difficultés liées à la sécurisation des zones ciblées, la multiplicité des victimes, les impératifs tactiques des unités opérationnelles viennent alors limiter considérablement la gestion de la crise. Les opérations de sur-attentats consistent à frapper directement les unités opérationnelles ou les secours dépêchés sur une zone de crise de manière à amplifier ses effets déstabilisateurs. Elles pourraient également amplifier la crise en ciblant des lieux de décision cruciaux et/ou des « sanc-

Crises et attentats : Pistes de réflexion et repères pour l'action

tuaires » nécessaires à la régulation de la crise (hôpitaux, centre de secours, centres de décision, etc.).

Pistes de réflexion et d'action

Face au constat de la transformation et de la permanence d'une menace terroriste dont la finalité est de produire des crises majeures sur le territoire national et contre les intérêts vitaux de la France à l'étranger plusieurs pistes de réflexion et d'action peuvent être ouvertes. Elles sont évidemment non exhaustives.

Avant tout il est important de signaler qu'il existe en France, depuis les années 70, plusieurs écoles dont les travaux portent sur l'étude des crises. Notons principalement les travaux d'épistémologie sur la complexité d'Edgar Morin développés au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), ceux stratégiques sur l'étude des crises nucléaires de Lucien Poirier menées au Centre de Prospective et d'Evaluation (CPE) du ministère des Armées puis à l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN), ceux sociologiques sur les mobilisation multisectorielle et les crises politiques de Michel Dobry développés au CNRS et à l'Université de Paris 1, ceux sociologiques sur les risques collectifs et les crises post-accidentelles de Claude Gilbert menés dans le cadre du CNRS, du laboratoire Pacte de l'Université de Grenoble-Alpes, ceux praxéologiques sur le risque majeur et les gestion des crises « hors

cadre » de Patrick Lagadec développés au laboratoire d'économétrie de l'école Polytechnique, ceux polémologiques sur les crises internationales de Jean-Louis Dufour menés à Saint-Cyr Coëtquidan.

Aujourd'hui cet héritage continue à se développer comme l'illustre le séminaire sur la « fabrique et le gouvernement des crises » créé à l'EHESS Centre Koyré avec le soutien de l'IFRIS par Sara Aguiton, Lydie Cabane, Lise Cornilleau ou encore la création de l'Institut d'Etude des Crises (IEC) et la section thématique « étude des crises » de l'Association des Etudes de Guerre et de Stratégie (AEGES), qui cherchent à réunir des chercheurs et praticiens issus d'horizons différents⁶. L'objectif est de continuer à faire fructifier ces différents héritages tout en préservant la singularité de chaque approche.

Malgré ces multiples ressources intellectuelles on peut regretter que le phénomène crise demeure un phénomène mal défini voire indéfini (Meszaros, 2017)⁷. La définition de cet objet paraît pourtant indispensable pour élaborer des stratégies de réponse adaptées à l'hypercomplexité dont ils font preuve et qui imposent de repenser nos cadres d'analyse traditionnels. La « riposte scientifique » initiée par le président du CNRS au lendemain des attentats de novembre 2015 appelait l'ensemble de la communauté scientifique à contribuer à cet effort de réponse. Cette initiative devrait intégrer une réflexion fondamentale sur les crises, leur prévention et leur gestion. C'est

Thomas Meszaros

aussi, semble-t-il, la volonté du Secrétariat général à la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) dans le cadre de refonte du plan Vigipirate.

Cette refonte accompagnée par l'élaboration de différents guides à destination des professionnels et des usagers dans le but de les initier aux rudiments de la prévention et à la gestion des crises majeures marque une étape importante dans l'évolution des mentalités aussi bien du côté des autorités que des citoyens. Elles auraient sans doute pu aller plus loin et associer pour cela des spécialistes des crises à leur élaboration. L'utilisation d'outils numériques est également source d'innovation, non seulement dans le domaine stratégique que constitue le renseignement, mais aussi dans le domaine de la prévention et de la gestion des crises⁸.

L'innovation et la créativité sont les clés qui permettent de répondre à l'hypercomplexité produite par le « déferlement » de problématiques anciennes et nouvelles, par la pluralité des acteurs (individus isolés, groupes organisés pilotés depuis le territoire national ou depuis l'étranger), par les multiples scénarios d'attaques possibles (attaque d'opportunité limitée, attaque planifiée de grande ampleur multi-site ou sur-attentat, fusillades, prises d'otages, cyberattaques, voitures piégées, colis piégés, voiture béliers, utilisation d'agents toxiques mais aussi fausses alertes) et par la diversité des cibles potentielles (personnalités politiques, religieuses, militaires, représentants

des forces de l'ordre, rassemblements de citoyens, opérateurs d'importance vitale et sites sensibles institutionnels, industriels, commerciaux, symboliques).

Elle est aussi la conséquence d'injonctions contradictoires, de *double-bind*, qui opposent différents impératifs les uns aux autres, comme la liberté et la sécurité, et qui renvoient à la question de la pérennité du régime démocratique. Ces injonctions contradictoires nécessitent une réflexion approfondie pour adapter la réponse à une situation qui n'est ni une situation routinière, ni un état de guerre au sens classique de conflit interétatique. Face à ces situations exceptionnelles il est nécessaire de pouvoir imaginer de nouvelles procédures, des solutions alternatives et des outils innovants. L'état d'urgence est un dispositif palliatif destiné à répondre à niveau élevé de menace mais qui ne peut s'inscrire la durée.

S'il constitue aux yeux des décideurs politiques l'une des principales réponses au risque d'occurrence de nouvelles attaques, il n'est pas l'instrument le mieux adapté pour prévenir et gérer des situations de crises majeures. D'autres pistes qui pourraient être plus efficaces sont à inventer notamment dans le domaine des dispositifs de prévention structurels, sur le moyen et long terme, et de dispositifs de prévention opérationnels sur le court terme. Sur ce point les chercheurs sur les crises pourraient être particulièrement utiles.

Crises et attentats : Pistes de réflexion et repères pour l'action

Il semble également important de réfléchir sur les stratégies de crise c'est-à-dire des attaques dont le but est de générer des crises majeures et ainsi balayer les dispositifs les plus élaborés. Elles posent une double question : D'une part, la capacité des structures à accepter la perte des repères qui caractérise l'entrée en crise et à penser l'impensable, l'insupportable. D'autre part, la capacité pour les unités de décision à se reconfigurer à très haute vitesse c'est-à-dire à s'adapter pour répondre aux impératifs de la crise. Cela invite à penser la crise dans sa temporalité c'est-à-dire comme un intervalle temporel durant lequel le système fonctionne sur un mode exceptionnel.

Anticiper une crise nécessite des moyens et des techniques de veille stratégique qui prennent en charge les angles morts et autres questions taboues. Mais la veille stratégique n'est pas suffisante. Il convient également de se préparer en amont pour limiter l'impact du choc psychologique sur les unités de décision et faciliter leur reconfiguration rapide. Ces « réflexes » ont pour but de limiter la pression occasionnée par l'entrée en crise, favoriser le pilotage stratégique et la planification de l'action qui permet la manœuvre dans la crise (sur la phase réflexe voir Lagadec, 1991).

La simulation est un moyen de se préparer à gérer une crise⁹. Ces exercices, pour qu'ils soient efficaces, ne doivent pas rester cantonnés à des simulations conventionnelles. Ils doivent interroger les limites des organisations, lever les interdits et sujets tabous

pour initier des dynamiques créatives et innovantes. Ces exercices-limites doivent réunir les différents niveaux de décision et d'action (national, régional, local/politico-stratégique, opérationnel, tactique) de manière à éprouver les plans et procédures. La confrontation à une véritable dynamique de crise (perte des repères, déferlement des problèmes, urgence) oblige à introduire de la flexibilité dans les schémas tactiques et plans d'action de sécurité. Elle invite au dépassement des procédures classiques et permet ainsi le renforcement des capacités de la gestion des crises notamment en termes de coordination des services.

Enfin, dans le cadre de la gestion de la crise il est essentiel pour les unités de décision de se doter d'une véritable capacité d'analyse critique (Lagadec, 1991). L'enjeu est important puisqu'il s'agit dans le feu de l'action de pouvoir évaluer la pertinence des décisions et des actions engagées pour éventuellement en corriger les orientations. Une telle capacité critique a également un rôle important à jouer dans les procédures de retour d'expérience pour évaluer le traitement qui a été réalisé de la crise et identifier d'éventuels chocs post-traumatiques.

Conclusion : Utiliser toutes les ressources disponibles pour répondre aux crises majeures

Dans le contexte actuel il est nécessaire de structurer en France un champ de recherche qui, même s'il existe depuis les an-

Thomas Meszaros

nées 70, reste encore dans l'enfance et qui ne demande qu'à se développer. C'est notamment à cette ambition que s'attèle aujourd'hui l'Institut d'étude des crises. Cette structuration a pour objectif d'amener à une utilisation plus précise du terme crise pour qualifier des situations spécifiques, établir des typologies et fournir des modélisations utiles pour la prévention et la gestion de ces phénomènes exceptionnels. Toutes les situations d'incertitude ne sont pas des crises.

Il convient donc de réserver l'utilisation de ce terme à des situations qui correspondent à des états graves, où les procédures sont absentes et où la pression de l'urgence et la gravité du « déferlement » des problématiques imposent des décisions prises *sur le fil du rasoir*. Il est essentiel que les textes officiels à venir, qui portent sur la préven-

tion et la gestion des crises, que ce soit au niveau national ou européen, comme le prochain Livre blanc de la défense et de la sécurité, fournissent une définition ou des éléments de définition de la crise en fonction d'impératifs stratégiques clairs, mais indiquent également les obstacles ou limites auxquels ils sont confrontés quant à l'utilisation de ce terme.

C'est une condition qui semble nécessaire si l'on veut motiver des recherches innovantes sur les crises majeures et aboutir à des stratégies de ripostes adaptées. Toutes les ressources à disposition doivent être mobilisées, notamment celles qui s'intéressent aux situations hors limites, aux crises « hors cadres », pour permettre une meilleure prévention et une meilleure gestion des crises majeures auxquelles la France, et l'Europe, seront encore confrontées.

78

Bibliographie indicative

- Aït Aoudia M. et Roger A. (dir.), *La logique du désordre. Relire la sociologie de Michel Dobry*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015.
- Boin A., Hart't P, Stern E., Sundelius B., *The Politics of Crisis Management : Public Leadership Under Pressure*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005.
- Brecher M., *The World of Protracted Conflicts*, Lexington Books, 2016.
- Brecher M., Wilkenfeld J., *A Study of Crisis*, Ann Arbor, Michigan University Press, 2000.
- Gilbert C. (dir.), *Risques collectifs et situations de crise. Apports de la recherche en sciences humaines et sociales*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- Gilbert C., *Le pouvoir en situation extrême. Catastrophes et politique*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- Jervis R., *Perception and Misperception in International Politics*, Princeton University Press, 1976.
- Lagadec P., *Gestion de crise*, Paris, McGraw-Hill, 1991.
- Lagadec P., *Le Continent des imprévus – Journal de bord des temps chaotiques*, Collection Manitoba, Les Belles Lettres.
- Meszaros T., « Décider et agir dans le brouillard des crises majeures », Tribune n° 879 du 11 avril 2017, *Revue Défense Nationale* (www.defnat.com).
- Meszaros T., « L'autonomisation du concept de crise à l'âge nucléaire et ses conséquences sur le système international post-guerre froide : l'apport de la pensée de Lucien Poirier à la crisologie », dans Jean-Paul

Crises et attentats : Pistes de réflexion et repères pour l'action

- Joubert, Thomas Meszaros, Réginald Marchisio (dir.), *Penser les crises : Contribution à de nouvelles approches scientifiques*, Lyon, Presses de Lyon 3, 2005, p.60-77.
- Meszaros T., Morier C., "Crisis management lessons from modeling", in Schiffino, N., Taskin, L., Donis, C., Raone, J. (eds.), *Organizing after crisis: The Challenge of Learning*. Bruxelles: Peter Lang, 2015, p. 75-105.
- Morel C., *Les décisions absurdes. Sociologie des erreurs radicales et persistantes*, Paris, Gallimard, 2002.
- Morin E., « Pour une crisologie », *Communications*, 1976, vol. 25, n° 1, p.149-163.
- Morin E., *Pour une crisologie*, Paris, L'Herne, 2016.
- Poirier L., *Stratégie théorique*, Paris, Economica, 1997 (1^{re} éd. 1982), « Eléments pour une théorie de la crise », p. 337-386.

Notes

- ¹ Thomas Meszaros est Maître de conférences en science politique à l'Université Lyon 3 (CLESID-EA 4586), il dirige l'Institut d'Etude des Crises. Ses travaux de recherche portent sur les relations internationales et sur les théories, les modélisations et la gestion des crises. L'auteur tient à remercier Patrick Lagadec et Antony Dabila pour leurs conseils avisés.
- ² L'idée d'« attracteur » fait référence à l'ouvrage de Frédéric Ramel *L'attraction mondiale* (Ramel, 2012).
- ³ Ces conceptions inscrivent la crise dans une logique de discontinuité : la crise se traduit par une rupture qui marque le passage d'une situation normale à une situation exceptionnelle. D'autres approches, comme « l'hypothèse de continuité » proposée par Michel Dobry dans sa sociologie des crises politiques qui s'intéresse aux phénomènes de désectorisation de l'espace social et aux mobilisations multisectorielles, proposent une étude différente des crises (Dobry, 1986 ; Aït-Aoudi, Roger, 2015 ; Meszaros, Morier, 2015).
- ⁴ Nous faisons ici référence à la distinction opérée par Uriel Rosenthal et Jean-Louis Dufour entre crise induites, produites volontairement par un ou plusieurs acteurs (voulue, désirée, calculée, bien calculée ou mal calculée), et les crises fortuites, accidentelles.
- ⁵ Nous définissons le terrorisme comme la menace d'usage ou l'usage illégitime et illégal de la violence, une méthode de lutte, de grande ampleur ou plus localisée, de groupes d'individus ou d'acteurs non-étatiques (soutenus ou non par des États), en situation d'asymétrie, qui commettent des actes d'attentats, attaques contre des cibles innocentes et/ou des cibles symboliques, afin d'atteindre des objectifs politiques.
- ⁶ Ce groupe thématique a présenté un panel lors du congrès annuel de l'AEGES, en décembre 2016, sur le thème « Le brouillard de la crise : Quand des phénomènes exceptionnels remettent en question notre action et notre connaissance ».
- ⁷ Le livre blanc de la défense et de la sécurité nationale de 2013 en est une illustration. Le terme crise y apparaît 166 fois. Pourtant, à aucun moment, cette notion ne fait l'objet, dans ce document dont la portée stratégique et politique est fondamentale, d'une définition précise. Comparativement les termes « guerre » et « terrorisme » apparaissent respectivement 30 fois et 23 fois. Les différents traités européens sont tout aussi silencieux sur la signification du terme crise qui semble être interchangeable avec celui de conflit. Outre la nécessité d'une gestion civilo-militaire des crises, le TFUE indique seulement que « les missions de force de combat pour la gestion des crises », comme d'autres missions, « peuvent contribuer à la lutte contre le terrorisme » (art. 43).
- ⁸ La Mairie de Paris a développé une plateforme d'innovation fruit d'un partenariat public-privé, intitulée, *Nec Mergitur*. Cette plateforme, pilotée par Paris Et Co, constitue un excellent exemple d'innovation qui permet à la fois l'amélioration des dispositifs de prévention et de gestion des crises déjà existants ainsi que le développement d'outils et de solutions nouvelles.
- ⁹ Depuis 2001 nous développons à Lyon 3 des simulations de crises. Aujourd'hui ces exercices sont étayés par le Pôle d'Accompagnement à la Pédagogie Numérique (PAPN). Outre leur intérêt pédagogique, ces exercices fournissent également un terrain particulièrement fécond pour la recherche que nous menons sur les crises dont est, en partie, tiré le présent article.



Disruption et révolution numérique : une nouvelle ère pour la sécurité

Patrick Perrot

Gendarmerie nationale, France

Que ce soit par le Big Data ou l'intelligence artificielle, notre modèle sociétal poursuit une mutation qui place la donnée au cœur des enjeux. Progressivement la notion de société collaborative où chaque citoyen interagit sur n'importe quel sujet émerge et tend même à progressivement prendre le pouvoir. Renverser des gouvernements, influencer les décideurs, voire prendre les décisions, semblent aujourd'hui à la portée de chacun d'entre nous. Pour autant, ce nouveau modèle, sous le couvert de la transparence et de la participation collaborative, n'est pas sans danger. En effet, quelle confiance accordée à des tweets, ou des vidéos émises par tout un chacun sans aucune garantie de fiabilité ou de représentativité ni même de protection des libertés individuelles ?

Tout ceci nécessite une adaptation des forces de sécurité à une nouvelle forme de gouvernance au risque de voir une légitimité régaliennne remise en cause et de faire peser une menace sur la protection des libertés individuelles. Le challenge qui s'ouvre aujourd'hui devant les forces de l'ordre nécessite de dé-

velopper une capacité d'analyse fondée sur une nouvelle appréhension de la donnée en permettant de garantir la sécurité du citoyen comme la préservation des libertés.

L'essor des nouvelles technologies évoluant au rythme du web 1.0, 2.0, 3.0 embrasse des applications et secteurs d'activité en passe de changer notre modèle sociétal. Alors que le web 1.0 apparu dans les années 90 s'adressait d'abord à des usages passifs essentiellement de consultation et de distribution, le web 3.0 qualifié de web sémantique et succédant au web collaboratif interagit directement sur notre quotidien comme sur nos données personnelles. Il suffit aujourd'hui d'orienter son smartphone vers un individu dans une foule pour avoir accès aux informations qu'il a lui-même placées sur le web, à savoir son profil Facebook, son actualité, ses relations... L'objectif du web 3.0 est d'organiser la masse d'information en vue de donner du sens aux données réduisant notablement le lien entre le monde réel et l'espace virtuel.

Patrick Perrot

Cette tendance illustrée notamment par l'usage croissant des objets connectés laisse augurer l'apparition d'un web 4.0 plus intelligent dans l'exploitation de ces informations. L'idée d'une police citoyenne résultant de l'émergence de ces nouveaux espaces et applications prend aujourd'hui tout son sens. Cette idée d'une police citoyenne n'est pourtant pas nouvelle. L'anglais Sir Robert Peel au début du XIX^e siècle dans l'un de ses principes directeurs d'une bonne police mentionnait : « Le peuple est la police et la police est le peuple ». Aujourd'hui, cette idée peut rapidement être mise en pratique soulevant néanmoins de nouvelles questions. Une sécurité collaborative est-elle efficace et ne constitue-t-elle pas un risque pour la préservation des libertés individuelles ? L'enjeu n'est pas des moindres, notamment pour les forces de sécurité qui pourraient se voir déposséder de la capacité de décision au bénéfice d'applications participatives.

La sécurité collaborative en question ?

Les forces de sécurité ne peuvent être à la marge des développements collaboratifs et se laisser dépasser par des modèles de type Uber¹ [7], AirBnB et autres émanations des GAFA (Google, Amazon, Facebook, Apple). Ces derniers définissent progressivement les contours d'une société participative, tout au moins en apparence, mais bien souvent obscurs, sur la protection des libertés individuelles comme sur la fiabilité des résultats. Sous l'étendard de l'universalité et de la

transparence, le risque est l'émergence d'applications à partir desquelles il est possible d'interagir à l'instar de la messagerie instantanée, WhatsApp, cryptée, Telegram ou encore d'applications logicielles permettant de diffuser des vidéos en direct, Periscope.

Ces applications sont intéressantes dans leur fonctionnement comme dans leurs usages. Elles consistent en outils gratuits dédiés, permettant aux usagers de communiquer entre eux. En terme d'attractivité, nul doute que l'intérêt est manifeste. Conviviaux et gratuits, ces outils permettent d'échanger sans limite, de créer des groupes de discussion avec des personnes aux quatre coins du monde, ou d'adresser des pièces jointes de type texte, vidéo ou audio. Bref, ce sont des applications universelles, faciles et libres d'emploi. Pour autant, cette liberté peut aujourd'hui se payer au prix d'usages malveillants, voire potentiellement dangereux. En effet, comment se fier à la transmission, par des particuliers, de vidéo en temps réels lors de manifestations ou rassemblements sans qu'aucune garantie ne soit affirmée ?

Comment ne pas imaginer une vue partielle et partielle des faits (parfois non intentionnée) voire un détournement de la réalité ? Télécharger « See Something, Send Something » est une affaire de quelques minutes pour un individu qui, sans aucune compétence sur le sujet en question, peut délivrer ou partager n'importe quel type de message sur ce qu'il a vu ou supposé avoir vu. La nécessité du scoop comme des images inédites génère même parfois une précipitation qui

Disruption et révolution numérique : une nouvelle ère pour la sécurité

entraîne plus de distorsion que de compréhension des événements. Outre le prisme de la distorsion, existe aussi la tentation de la mise en scène que ce soit à des fins d'humiliation, de falsifications, de revendications ou de propagande.

Dans la même veine que WhatsApp ou Periscope se développent en réaction aux attentats qui ont meurtri la France, des systèmes d'alerte collaboratifs dont l'objectif est de permettre aux utilisateurs de publier des événements qu'ils jugent importants en les géolocalisant. Pour le moment, l'étendue des événements s'oriente autour de cinq catégories à savoir les émeutes, les coups de feu, les colis suspects, les explosions et les attentats. L'intérêt de telles applications collaboratives est bien entendu séduisant mais les usages présentent là aussi un risque à considérer. En effet, quelle fiabilité accordée aux événements transmis via des applications accessibles à tout citoyen et donc également aux auteurs de cambriolages, d'attentats ou aux émeutiers ? De telles plate-formes peuvent s'avérer parfaitement efficaces pour détourner les forces de l'ordre de leur mission de surveillance et les éloigner d'une zone d'actions malveillantes.

Ici, l'exemple de Waze est intéressant. Cette application permet de mieux appréhender les flux routiers en offrant une plate-forme communautaire capable d'échanger en temps réels sur l'état du trafic, les accidents ou incidents. Cependant, l'application est aussi exploitée par les utilisateurs pour indiquer le positionnement des forces de l'or-

dre aux bords des routes. Cette attitude profite bien entendu aux délinquants routiers mais aussi aux criminels plus aguerris.

En effet, la présence des forces de l'ordre sur les axes routiers a pour objectif d'assurer une mission de sécurité routière mais aussi de surveiller des axes en cas d'enlèvements, d'évasion comme plus généralement de recherche d'individus dangereux. Il est évidemment extrêmement intéressant pour un malfaiteur d'exploiter les informations transmises par Waze pour contourner des dispositifs policiers. En outre, il n'y a aucune fiabilité quant aux informations mentionnées par les utilisateurs. Il est, par exemple, parfaitement possible à un groupe d'engorger des axes routiers à des fins malveillantes.

A travers ces quelques illustrations, nous le voyons, la solution collaborative est loin d'être « la » solution. Le développement collaboratif eu égard au vif succès rencontré auprès des citoyens ne doit pas faire oublier que la collaboration citoyenne ne garantit en rien une protection des libertés individuelles. Les exemples de régimes totalitaires exploitant la collaboration citoyenne ne manquent malheureusement pas. Le risque de voir l'autonomie décisionnelle échappée progressivement aux États pour être dirigée par une « collaboration citoyenne » est réelle. Est ce vraiment ce que nous voulons ? Alors qu'elle semble idéale, la collaboration citoyenne peut aussi être source de confusion, de diffusion d'information erronée et d'utilisation totalement dénuée de contrôle par le droit. L'objectif idéalisé est une prise en

Patrick Perrot

main par l'individu, par le citoyen, de sujets qui l'intéressent, la réalité peut malheureusement s'avérer bien différente.

Transparence et libertés individuelles ?

Parmi les autres ambiguïtés des applications participatives existe la notion de transparence. Ces outils offrent a priori la possibilité à quiconque d'interagir avec n'importe qui, laissant l'impression d'une utilisation très ouverte et en connaissance de cause. Pourtant, la collecte de nos données personnelles et l'utilisation qui en est, ou en sera faite, est empreinte d'un flou peu discerné et discernable par les utilisateurs. La notion de transparence développée par les nouveaux vecteurs numériques, véhicule l'illusion d'une compréhension aisée de la criminalité et d'une exploitation sans limite des données. Le développement extraordinaire de la bulle numérique étend largement les capacités en termes de collecte et d'accès continus aux données, de célérité d'analyse et d'échanges. Il apparaît dès lors essentiel de demeurer extrêmement vigilant sur les garants des analyses et de se garder de toutes actions illégales en la matière.

Le vecteur numérique génère une situation originale par la diffusion volontaire de données de la sphère privée vers le domaine public. Le paradoxe est que cette situation est accomplie volontairement mais pas toujours consciemment ou tout au moins en connaissance des conséquences. En effet, les

relations sociales, privées, professionnelles se mélangent bien souvent au sein de réseaux communautaires. Cette osmose offre aux criminels une vue globale d'un individu comme d'une société et permet de rapidement déceler les opportunités ouvertes. Les fraudes reposant sur l'ingénierie sociale en sont une illustration très fructueuse. Le passage de la générosité de l'esprit participatif à la perversion de l'esprit pirate est à la fois simple et rapide.

La notion de transparence exige une régulation afin de se garantir des risques d'atteintes aux libertés individuelles engendrant un changement de rapport entre le citoyen et l'État. Le risque d'un déplacement du centre de gravité de la décision est objectif et ne peut être ignoré. Dans le domaine de la sécurité, l'individu citoyen pouvant s'exprimer sur les données aura tout loisir de s'exprimer sur la pertinence des patrouilles, des surveillances, des ouvertures ou fermetures de brigades ou de commissariats. Un rapport de force entre le citoyen et l'état sur les décisions à prendre ne devient-il pas inévitable? Disposant a priori des données, l'individu aura matière à remettre en cause toute décision sans avoir démontré une quelconque compétence sur le sujet. Alors que les politiques publiques sont évaluées, que les agents en charge de la mise en œuvre sont contrôlés, ce même exercice affectera-t-il l'individu ?

La transparence et l'accès de la donnée à tous [8] [13], forts intéressants en vue de confronter les analyses, constituent égale-

Disruption et révolution numérique : une nouvelle ère pour la sécurité

ment un risque à la privatisation de la sécurité. Cette ouverture permet à quiconque une exploitation à des fins d'intérêts commerciaux détournant totalement l'objectif du libre accès à la donnée. Le risque d'une dérive vers une marchandisation de services privés est réel. L'État, perdant le monopole de ces données, risque de perdre à la fois sa capacité à offrir des services fiables, raisonnés et respectueux de la protection des libertés individuelles mais aussi plus simplement sa capacité et son autonomie de décision.

Aux États-Unis, la localisation en coordonnées X,Y des infractions commises est dans le domaine public. En France, elle est considérée comme une donnée à caractère personnel car rattachée potentiellement à un individu. Gardons cependant en mémoire l'exemple des États-Unis où l'exploitation des données de criminalité rendues publiques a généré des cartographies de particuliers, ville par ville liant les faits criminels aux origines ethniques des habitants d'un quartier. Nous ne pouvons ignorer un tel usage, à des fins discriminantes ou intrusives, de données rendues publiques. Une idée tout aussi louable et pertinente soit elle pour l'intérêt collectif ne peut être évaluée uniquement à son intention mais bien à ses conséquences et toutes ses conséquences même les plus sombres.

Le risque réel pour les quelques années à venir est, pour la sécurité, d'entrer dans une phase de vassalisation technologique sous le couvert d'une apparente collaboration ci-

toyenne. Pour autant, s'exclure des outils collaboratifs serait une erreur d'anticipation pour les forces de l'ordre. Il convient dès lors de déterminer comment être en mesure de les exploiter au mieux. Cela nécessite à la fois de disposer de moyens de collecte mesurés et efficaces ainsi que de connaissances théoriques d'exploitation et d'analyse pour évaluer la pertinence, la fiabilité et la cohérence des données. Parmi les axes de progrès, la convergence entre le temps réels et la décision peut être un effet recherché. Il s'agit alors de profiter des événements passés pour une exploitation en temps réels en vue d'une aide à la décision la plus objective possible.

Toute la difficulté se situe entre l'objectivité d'une analyse *a posteriori* et la nécessaire célérité d'une décision. Conjuguer l'*a posteriori*, le temps réels et l'*a priori* nécessite de développer une capacité de réflexion, d'analyse approfondie mais aussi d'action. En d'autres termes, il s'agit d'adopter une vision de rupture pour être capable d'envisager des forces de l'ordre pro actives, adaptatives et réactives. Comment être plus présent, à moindre coût, en assurant une meilleure collecte des éléments de preuve, en analysant les faits objectivement pour une meilleure anticipation, en gagnant en célérité de décision comme d'action? Voilà une partie du défi qui s'ouvre aux forces de l'ordre. Sans être exhaustif quelques orientations reposant sur les nouvelles possibilités offertes par la science peuvent être énoncées afin d'accroître l'efficacité face au développement polysémique de la délinquance.

Patrick Perrot

La donnée, un vecteur de croissance pour les forces de sécurité

L'accroissement des données disponibles comme leur accessibilité doit orienter les forces de l'ordre vers une approche systématique de collecte et automatique d'analyse. Il est en effet guère possible, au risque d'une analyse extrêmement partielle, de s'affranchir d'une capacité réfléchie de collecte automatique. L'analyste qui, au quotidien, lit les messages pour en effectuer une classification que nous qualifierons de manuelle ne peut plus faire face à l'afflux comme au déluge de données. Les méthodes mathématiques appliquées aux données à partir des moyens technologiques à disposition – à savoir les possibilités de stockage ou de parallélisation des calculs – offrent des opportunités jamais atteintes [12].

Les forces de l'ordre, tout en conservant leur rigueur juridique, ne peuvent demeurer en retrait de ces perspectives et avancées. La question juridique doit être discutée objectivement et des campagnes d'évaluation menées. En effet, une collecte comme un tri automatiques ne sont-ils pas plus aisés à contrôler, contrairement à ce qui est généralement véhiculé, qu'une action humaine plurielle ? L'intuition humaine et la partialité des choix répartis sur un ensemble de cinquante collecteurs sont beaucoup plus difficiles à mesurer que les règles qui régissent un algorithme automatique. Ces dernières sont aisées à implémenter comme à changer si le contrôle de légalité *a posteriori* témoignent d'erreurs.

Derrière le simple mot de donnée se dissimule un océan de connaissance qu'il faut savoir identifier, extraire, analyser, interpréter [6]. Ce sont les différentes étapes nécessaires à une bonne appréhension de la donnée. A l'ère du Big Data, deux grandes parties peuvent et doivent être considérées au risque de confondre ce qui est du domaine confidentiel, de ce qui est du ressort de la sphère publique. Il existe en effet un patrimoine interne et un patrimoine externe de la donnée. Le patrimoine interne a vocation à collecter la donnée nécessaire à l'accomplissement des objectifs poursuivis. Le patrimoine externe doit être prioritairement considéré comme une source d'enrichissement. Les données en sources ouvertes ne peuvent être considérées comme aussi fiables, aussi pérennes et aussi représentatives que les données collectées par les systèmes d'information institutionnels. En outre, la subjectivité comme la capacité de diversion d'une donnée externe doivent être prises en compte afin de ne pas générer de confusion dans l'analyse [10].

Exploiter la donnée à la fois interne et externe à des fins de lutte contre la délinquance, c'est aussi aujourd'hui et demain s'orienter vers les perspectives offertes par l'intelligence artificielle (IA) [2][14]. L'IA doit permettre d'analyser les données relatives à l'activité criminelle, à l'activité policière, à l'exploitation automatique des données massives issues des média sociaux comme des objets connectés, d'élaborer des prédictions sur des faits [4][9] comme sur des profils et des comportements collectifs, sur des

Disruption et révolution numérique : une nouvelle ère pour la sécurité

phénomènes, ou encore de proposer des résultats sous forme d'hypothèses probabilistes. L'apport de l'IA doit se voir comme une ingénierie de la connaissance comprenant des étapes de structuration, d'exploitation et de transformation des données, préalables à la mise en œuvre d'une aide à la décision. Nous ne pouvons dans les années à venir occulter la potentialité de l'IA au risque d'être totalement incapables de traiter objectivement et le moins partiellement possible la donnée.

L'IA, c'est développer une capacité à appréhender simultanément un raisonnement déductif (à l'instar des syllogismes), inductif (à l'instar des méthodes de généralisation), analogique (à l'instar de l'exploitation des comparaisons) ou encore abductif (à l'instar de la recherche de causalités, de facteurs explicatifs). Alors que l'être humain éprouve des difficultés à associer ses différents approches, l'IA apporte une solution en termes de traitement comme de célérité. Elle repose essentiellement sur des méthodes d'apprentissage, et doit pour se construire, apprendre des exemples connus pour élaborer des modèles et développer une capacité à appréhender de nouvelles entrées tout en accroissant itérativement sa capacité à apprendre.

Ces nouvelles méthodes permettront demain d'apprendre, à partir de sources de données hétérogènes (texte, vidéo, audio, tweet...) extraites de capteurs tels que des caméras de vidéoprotection, des drones [1][12], des écoutes téléphoniques, des média sociaux, des objets connectés [5]..., de nouveaux mo-

dèles afin de déclencher des alertes d'initiatives mais aussi de comprendre de nouveaux comportements, à la fois de la délinquance et des forces de l'ordre [4]. En s'assurant de la portabilité, de l'interopérabilité et de la mobilité des applications, il sera possible de gagner en agilité et d'adapter, au plus près de l'action, les forces de l'ordre à l'évolution de la délinquance. Il conviendra bien entendu de ne pas engorger l'activité par de fausses alertes en nombre trop important pour être traitées en négligeant la probabilité d'erreur.

Le monde de demain aura passé le cap de la révolution numérique, les forces de sécurité doivent se préparer à y faire face. Sundai Pichar, le CEO de Google a récemment déclaré à propos de la victoire au jeu de Go d'une intelligence artificielle (AlphaGo) face à Lee Seedol : « *Il s'agit d'un nouveau pas vers la création d'une IA qui puisse nous aider à accomplir n'importe quelle tâche du quotidien et peut-être même de relever des défis bien plus grands, comme la lutte contre le dérèglement climatique et le diagnostic du cancer* » et pourquoi ne pas rajouter la lutte contre la criminalité.

Ainsi, une révolution digitale est en cours que les forces de sécurité ne peuvent ignorer. Elles ont su s'adapter à l'essor de la cybercriminalité, elles devront faire face à de nouveaux défis et adopter des positions disruptives pour ne pas être exclus de cette révolution. Le risque pour l'État de perdre sa capacité à décider en matière de prévention et d'adaptation à des formes criminelles

Patrick Perrot

émergentes pourrait se voir affirmer par l'essor d'applications citoyennes dont l'usage ne serait que peu, voire pas contrôlé. La collaboration citoyenne, séduisante en apparence en ce qu'elle replace les citoyens en acteurs potentiels de leur sécurité individuelle comme collective, possède une face obscure. Le risque d'une déviance dont l'ampleur sera difficile à estimer ne peut être écarté et est même inévitable à l'instar de ce que nous avons constaté par l'usage croissant à des fins illégales du web invisible, corollaire au développement du web visible.

Alors que l'espace virtuel invisible constituait originellement un moyen d'émancipa-

tion démocratique, le développement d'usage déviant et illégal s'est démultiplié au profit d'une criminalité organisée mais aussi d'une délinquance de masse. Face aux effets néfastes d'un développement sans contrôle, l'usage par les forces de l'ordre d'outils 3.0, 4.0 et demain 5.0 est incontournable à la fois pour une question de légitimité de l'état et pour préserver les libertés individuelles. La science au profit des forces de sécurité, doit aujourd'hui permettre de faire plus avec moins dans un champ applicatif où elle n'a encore que peu révélé l'étendue de son potentiel. Tout ceci ne pourra être envisagé qu'à la condition d'un cadre légal strictement respecté et contrôlé.

88

Bibliographie

- [1] Apvrille, L., Tanzi, T. J., Dugelay, J.-L., 2014. « Autonomous Drones for Assisting Rescue Services within the context of Natural Disasters », in XXXI General Assembly of the International Union of Radio Science, Beijing China, p. 4.
- [2] Y. Bengio, Deep learning of representations: looking forward. In Statistical Language and Speech Processing, volume 7978 of Lecture Notes in Computer Science, pages 1–37. Springer, 2013.
- [3] Berk RA. (2012). Criminal justice forecasts of risk: a machine learning approach Springer; 2012.
- [4] Patrizio Bosio. (2011). Knowledge from experience of a police officer : a grounded study In CEPOL European Police Science and Research Bulletin, Issue 4.
- [5] J. Gubbi, R. Buyya, S. Marusic, M. Palaniswami, Internet of Things (IoT): A vision, architectural elements, and future directions In Future Generation Computer Systems Volume 29, Issue 7, September 2013, Pages 1645–1660.
- [6] Hoaglin DC, Mosteller F, Tukey, J.(1985).: Exploring data tables, trends, and shapes. John Wiley.
- [7] S. Miller, Uber Is Popular, but What Risks Do Its Drivers, Passengers and Others Face? Protect Consumer Justice. Protect Consumer Justice, 6 Jan. 2015. Web. 28 Sept. 2015.
- [8] N. Pearce, AH.Smith, Data sharing: not as simple as it seems. Environ Health. 2011;10(107):1–7.
- [9] P. Perrot, K. T. Achi. Forecasting analysis in a criminal intelligence context, In Proceedings International Crime and Intelligence Analysis Conference, Grande-Bretagne 2015.
- [10] P. Perrot, La donnée : source d'information ou vecteur de confusion In Revue de la Gendarmerie nationale, Janvier 2016.
- [11] P. Perrot, Big Data et sécurité intérieure, In La donnée n'est pas donnée, Stratégie et Big Data, Kawa, 2015.
- [12] F. Samland, J. Fruth, M. Hildebrandt, T.Hoppe, J. Dittmann, AR. Drone: security threat analysis and exemplary attack to track persons In Proc. SPIE 8301, Intelligent Robots and Computer Vision XXIX: Algorithms and Techniques, 83010G (January 23, 2012).
- [13] J.A. Teixeira da Silva, J. Dobránszki, Potential Dangers with Open Access Data Files in the Expanding Open Data Movement In Publishing Research Quarterly December 2015, Volume 31, Issue 4, pp 298–305.
- [14] A. M. Turing. Intelligent machinery. Report National Physical Laboratory, London, 1948. Reprinted in: Machine Intelligence, 5:3–23, Edinburgh University Press, 1969.

Note

¹ Les chiffres entre crochets [1], etc., renvoient à la numérotation des ouvrages présentés dans la bibliographie, en fin d'article.



Champ criminologique





La superclasse, ses médias et l'escamotage du crime

Xavier Raufer

Que des idéologies ou fanatismes menacent la recherche ou les sciences est tout sauf neuf : Galilée, Lyssenko, n'insistons pas. Or aujourd'hui, une insidieuse menace pèse sur les sciences criminelles et la criminologie. Car ces disciplines cadrent mal avec la propagande extatique-irénique déversée jour après jour en faveur du « meilleur des mondes » promis par Silicon Valley. Une propagande que nous nommons (de façon un peu taquine) la DGSJ (Davos-Goldman-Sachs-Ideologie) et qui infecte surtout le public grâce aux médias-des-milliardaires.

Cette introduction à la magistrale étude de Benjamin Dormann ne vise pas à exposer à fond ni le méfait (l'occultation du champ criminel) ni les malfaiteurs (les-médias-des-milliardaires) ou leurs méthodes (folklorisation, atomisation, etc.) : l'introduction permettra seulement de rappeler quelques fondamentaux, les remettant ainsi à l'esprit du lecteur.

1 – Une longue et constante pratique des États-Unis, désormais répandue à l'échelle planétaire

Dans la décennie 1830, Tocqueville voyage aux États-Unis et s'étonne d'y trouver, non une démocratie à l'européenne, mais une « espèce de despotisme », une « servitude réglée, douce et paisible » (*De la démocratie en Amérique*, 1835-1840). Dès le XIX^e siècle aussi, le gouvernement des États-Unis suscite cette « servitude paisible » en manipulant son opinion publique, la faisant réagir à son gré grâce au « mensonge patriotique ».

1897 : les États-Unis veulent attirer Cuba (alors possession espagnole) dans leur giron. Dès lors, le *New York Journal* du magnat William Randolph Hearst, multiplie les mensongères « unes » : à Cuba, des Américains sont victimes des Espagnols ca-

Xavier Raufer

tholiques – les journaux américains les taxant même d' « anthropophagie ». Janvier 1898, le croiseur *USS Maine* est envoyé à Cuba. Le 15 février 1898, le *Maine* explose, 260 morts. Sur le champ, le *New York Journal* parle de « mine » ou de « torpille » espagnole¹. La guerre éclate le 24 avril 1898 et permet aux États-Unis d'occuper, outre Cuba, Porto Rico et les Philippines.

2 – XXI^e siècle : qui possède l'avenir ? Qui décide de l'orientation planétaire ?

Ici, il y a bien sûr concurrence : nombreux – Russie, Chine, Iran, désormais Turquie, etc. – sont ceux qui rejettent le « meilleur des mondes » à la Silicon Valley-DGSI. Mais l'une des grandes « puissances configuratrices » planétaire n'en est pas moins l'axe DGSI-Silicon Valley, puissant réseau libéral-libertaire de magnats de la finance et du *high-tech*, suivis de médias et politiciens à leur botte et de célébrités de Hollywood pour le *glamour*. Et disposant bien sûr de satellites et de vassaux dans le monde. En France, MM. Drahi et Niel au premier plan.

Leur idéologie circule par mille canaux divers, d'abord bien sûr le *World Economic Forum* de Davos, chaque janvier, mais aussi d'autres temples du « meilleur des mondes » à venir : la *TED Ideas Conference* de Vancouver, la *Milken² Institute Global Conference* de Beverly Hills, la *Clinton Global Initiative for Philanthropy*, la *Allen &*

Company conference de Sun Valley (Idaho), etc.

Tous ces hyper-riches vont ainsi de conférence en colloque, pour le *business*, l'accès et le statut intellectuel, mêlant allègrement investissements et philanthropie – le tout devant bien sûr leur rapporter, niveau infrastructure (fric) ou superstructure (rayonnement).

D'abord, un point fondamental. Hyper-riche n'est pas une gratuite vitupération, mais le reflet d'une manifeste réalité (« caractère supérieur ou excessif... »). Voici Jeff Bezos, le PDG d'Amazon dont, en juillet 2017, la capitalisation atteint 500 milliards de dollars et constitue une force dominante ou écrasante dans ces domaines : *cloud computing*, cinéma, musique, alimentaire, intelligence artificielle, commerce, médias, lancement de fusées, etc. M. Bezos possède 16,7% du capital d'Amazon ; en y ajoutant d'autres acquis capitalistiques, sa fortune personnelle atteint 90 milliards de dollars³.

Bezos, etc. : leur commune idéologie (à grands traits) : la mondialisation profite à tous, « la marée montante soulève tous les bateaux, grands et petits » ; les frontières sont d'archaïques obstacles ; toujours plus, les marchés doivent être libres et le commerce, ouvert ; toujours moins de règles et de taxes. Reliques du passé, les gouvernements nationaux doivent désormais faciliter la vie des élites ; organe suranné, la nation deviendra un simple prestataire de droits et services.

La superclasse, ses médias et l'escamotage du crime

Comment atteindre cet objectif grandiose ? En prêchant (pour les autres) et propageant la Vertu et le Bien. Ce, de façon toujours plus stridente et tatillonne, au point que Jaron Lanier, familier et « grand ancien » de la Silicon Valley, s'alarmait voilà déjà plus d'une décennie d'un « maoïsme digital », d'une « ligne du Parti » totalitaire-libertarien qui y règnent désormais sans partage⁴. Car désormais dans la Silicon Valley, tout dissident s'éloignant de cette pensée unique est successivement isolé et condamné au silence, injurié et viré. De cette monoculture digitale, un récent exemple.

En août 2017, un ingénieur de chez *Google* publie un mémoire interne, destiné à ses collègues ; contribution au débat dans laquelle il s'agace de l'*ukase* de féminisation à marche forcée des postes techniques et de direction dans l'entreprise. L'ingénieur y écrit que femmes et hommes ont une nature différente et que des millénaires d'études de terrain démontrent que les deux sexes pensent et réagissent diversement. Conclusion : et si l'appétence pour certains postes différait entre femmes et hommes ? Point de vue bien sûr discutable et méritant discussion. Or dans les 48 heures, le PDG de *Google* vire l'ingénieur, pour avoir – Ô, Procès de Moscou – « perpétué des stéréotypes de genre ». Ces derniers temps dans la Silicon Valley, deux PDG de sociétés *High-tech*, l'un hostile au mariage homosexuel et l'autre partisan de Donald Trump, sont aussi contraints à la démission.

Soulignons ici la tartufferie des *Google*, *Amazon*, *Facebook* etc., donc la Vertu et l'élan vers le Bien sont l'inverse exact de leur comportement d'entreprises. N'ayant à la bouche que la « diversité », l'amour universel et la liberté d'expression, ces géants du *High-tech* ont fait leur fortune en pillant les données personnelles de leurs clients (ce pourquoi ils ont été cent fois condamnés) ; sont en procès dans le monde entier pour diverses combines et fraudes et enfin, ont élevé l'évasion et l'optimisation fiscale à la hauteur d'un art. Récemment critiqué en Grande-Bretagne pour n'être imposé qu'à 2.8% sur un chiffre d'affaires annuel d'un milliard de Livres, le président du conseil d'administration et co-fondateur de *Google* crache au sacrilège « C'est ça, le capitalisme. Nous sommes résolument capitalistes ».

Marché mondial des services « Cloud »

(Part des données mondiales stockées sur les « Clouds » ci-dessous)

Amazon	:	40%
Microsoft	:	11%
Google	:	6%
IBM	:	6%

Total : 63% de toutes les données ainsi stockées, au monde⁵.

Bien sûr, ces quasiment hors-contrôle Titans de Silicon Valley, qui contrôlent des pans grandissants du monde public et privé, se sont dotés d'outils de défense et de chiens de garde. Notamment dans la médiasphère, avec l'idée – à peine dissimulée – de contrôler l'information, de mani-

Xavier Raufer

puler l'opinion et de liquider les dissidences. Au cœur du dispositif, les « médias-des-milliardaires ».

3 – Dans le dispositif, le rôle des « médias-des-milliardaires »

Des néo-médias dont le rôle n'est plus d'informer, mais d'exposer-imposer la Bonne Parole, par grands jets d'imprécation morale. Ouvrons les yeux, lisons de près : la traduction dans l'actualité de ce qui suit s'étale chaque jour dans ces médias-des-milliardaires si précisément épinglés par Benjamin Dormann ; y revenant sans cesse, comme incessantes vagues d'une marée ou d'un *tsunami* :

- L'inclusion absolue et sans limites est l'avenir de l'humanité,
- Victimes, étrangers, migrants, métis, humains aux « genres » variables et évolutifs, primates mêmes, forment un Christ collectif, cœur de l'humanité future.
- Voué à une pénitence sans fin, homme blanc est l'unique coupable de tous les maux de l'humanité,
- Le moralement incorrect (mœurs, parole, comportement) est proscrit et immédiatement sanctionné,
- Le bonheur privé, l'hédonisme, sont licites ; tout collectif est suspect, voire à proscrire (sauf minorité christique).
- Instruments de domination, l'État et ses institutions sont voués à dépérir.

Ce ne sont pas là vues de l'esprit, fariboles ou lubies, mais d'officielles doctrines sus-

citant en aval des administrations, régentant au quotidien la vie des Français. Récents exemples de ces dispositifs gouvernementaux, mi-soviet, mi-happening : « Commissariat général à l'égalité des territoires » ... « Délégation interministérielle à la mixité dans l'habitat » ... et (dans le registre « 1984 ») le réjouissant « Secrétariat à l'égalité réelle ».

On l'imagine, cet édifice doctrinal ne relève pas de la génération spontanée et qui pensait juste pouvait déjà le pré-voir quand émergent la mondialisation et la société de l'information. Comme souvent, Guy Debord a vu clair : « Les actuels moutons de l'intelligentsia... ne connaissent plus que trois crimes inadmissibles à l'exclusion de tout le reste : racisme, anti-modernisme, homophobie » (*Correspondance*, Vol. 7, Fayard, 2008 ; extrait d'une lettre du 21 avril 1993).

Bien sûr, ces médias-des-milliardaires ne sont pas seulement les missionnaire du « meilleur des mondes », mais doivent aussi distraire l'opinion de quelques fâcheuses réalités, comme l'absence totale de « bénéfices de la mondialisation » pour les petites gens. L'ascension de l'hyper-caste ci-dessus dépeinte accompagnant bien plutôt la chute, entre précarité et misère, de quelque 130 millions d'Américains (cf. Cathy O'Neil, *sources de l'étude*).

Quinze ans après la numérisation de la société américaine (soulignons que ce néo-monde enchante le président Macron, qui le vante sans cesse) les 20% du haut de la

La superclasse, ses médias et l'escamotage du crime

société américaine contrôlent en effet 89% de la richesse du pays ; les 40% du bas n'ayant que des dettes. Contraint de vivre à crédit, d'emprunter à taux usuraires et à user de vampiriques cartes de crédit, chaque ménage du 40% inférieur « possède » en effet une dette de \$ 14 800.

Récemment encore, on lit ceci dans le *New York Times*, qui n'est pas exactement un brûlot anticapitaliste⁶ : « Ces dernières décennies [révolution numérique... société de l'information...] les très riches et eux seuls, en gros les 0,4% du haut de l'échelle des revenus, ont vu leurs gains augmenter significativement... [Désormais] le gouffre [de l'inégalité des revenus] se situe entre les super-riches et tous les autres... De façon écrasante, notre économie bénéficie à une petite partie de la population. ».

Ce rôle dévolu aux médias-des-milliardaires n'est pas un fantasme de l'auteur. Il est même précisément décrit par une icône de la médiasphère, M. Brice Couturier (chroniqueur, producteur, journaliste à « France Culture »), frappé sur le tard de lucidité. Lisons-le :

« Le parti-des-médias préfère nous abreuver de petites nouvelles insignifiantes d'une part, et de ses grandes indignations, de l'autre... Ces idéologues de petit calibre, cooptés par leurs camarades de l'université, tiennent lieu d'intelligentsia aux journalistes bien-pensants... Ces personnages arrogants quoi qu'incultes, et d'autant plus pérorant qu'ils

méprisent les faits, les chiffres, la réalité... prétendent déconstruire ce qu'ils n'ont jamais cessé d'ignorer... L'hégémonie intellectuelle est toujours détenue par la presse qui « pense » – même si elle a toujours moins de lecteurs ; *Télérama*, *Les Inrocks*, *l'Obs*, *Libé*, etc. C'est elle qui donne le ton, décerne les brevets et censure ce qu'elle appelle des « dérapages »... Un néo-marxisme rudimentaire à base de slogans creux leur sert de pensée... ».

4 – Les médias et les Français : une grandissante méfiance

Comme toujours dans le tintamarre de la « transparence » et des « valeurs », une double mutation s'est opérée au long des deux décennies écoulées, dans un silence de cathédrale :

– Une profession journalistique, naguère largement de gauche ou d'extrême-gauche (« post-soixante-huitarde ») a muté en mercenaire zélé du libéralisme-DGSI ; d'autant plus que leurs milliardaires de patrons les laissaient (sympathie ? cynisme ?) jouer tant et plus avec l'antiracisme monochrome et l'antifascisme onirique. Au fil des ans, cette profession *uberisée* et menée à la schlague a perdu toute marge de manœuvre et moyen de défense, comme divers épisodes (*Libération*, *I-Télé*, etc.) nous l'ont naguère prouvé. Pour MM. Niel, Drahi & co, qui sont tout sauf des poètes, la doctrine est limpide : marche ou crève.

Xavier Raufer

– Les partis de gouvernement ont bradé les principaux médias à des milliardaires complices – mais là est le thème de l'étude de Benjamin Dormann, donc voir plus bas.

De tout cela, même de loin et dans le flou, l'opinion en a conscience. Chaque année, sa confiance dans les médias diminue (dans l'information que ces médias relaient... Les choses se passent vraiment comme les médias le disent...). Début 2017 encore, un sondage *La Croix-Kantar Public* le démontre⁷ :

- Croyez-vous que les journalistes sont indépendants ? Qu'ils résistent aux pressions ?

- Des partis politiques et du pouvoir : ne résistent pas, 67% (+3% sur 2016) ; résistent, 24% (-3% sur 2016) ; NSP, 9% (=),
- De l'argent : ne résistent pas, 58% (= sur 2016) ; résistent, 27% (-1% sur 2016) ; NSP, 15% (+1% sur 2016).

- Avez-vous confiance en la radio ? oui, 52% (-3% sur 2016)

... Dans les journaux ? oui 44% (au plus bas depuis 2003),

... Dans la télévision ? oui, 41% (au plus bas depuis 1987).

- En termes de confiance, les chaînes d'information en continu perdent en 2017, 14 points par rapport à 2016.

Début 2017, une vaste enquête internationale sur l'État, les médias, ONG et entreprises est réalisée par l'agence de relations publiques Richard Edelman (28 pays, 33 000 sondés, 1 600 pour la France). En

moyenne pour les 58 pays choisis, 53% des sondés ont « perdu foi dans le système ». La France est championne de la défiance, 72% des sondés n'ayant plus confiance dans l'État, les médias, etc.

- Taux de confiance des Français dans les médias : 43% (- 5 points sur 2016),

... Dans les journalistes : 41%

... Dans les moteurs de recherche : 59%

Vassalisation, occultation : conclusion

Parmi les motifs de cette défiance, le traitement réservé par ces médias-des-milliardaires aux affaires criminelles, notamment à l'insécurité au jour le jour subie par la population. Toujours plus en effet – ce chez les modèles-Silicon-Valley aussi bien que chez leurs copistes et vassaux français – le crime est folklorisé, muséifié, renvoyé à un *colorful past* (passé pittoresque) ou transformé en estival sujet d'amusement. Exemple : est-ce vraiment un hasard si *toutes* les grandes séries sur le crime-spectacle (récemment, sur la taxe-carbone dans *Le Monde*) paraissent *toujours* en juillet-août – comme une lecture de plage, type « le sexe au bureau » ?

Est-ce un hasard si les petits « faits » divers au jour le jour ne sont jamais ramassés par les médias-des-milliardaires en une synthèse large, exposant le ravage criminel subi par la France profonde ? Et si le seul livre consacré à ce sujet « *La France Orange Mécanique* » a été, autant et à la fois, un

La superclasse, ses médias et l'escamotage du crime

triomphe éditorial (100 000 exemplaires vendus) que l'objet d'une Tartuffesque vitupération par la presse Niel-Drahi ? (*Chez ce crime que je ne saurais voir*).

Médias vassalisés, escamotage du crime, telle est la situation de la France en 2017. Place à la démonstration de Benjamin Dormann.

Sources de l'étude

Daily Mail – 9/08/2017 «Hypocrisy, Google and the warped values of the liberal left»
Reuters – 8/08/2017 «Google's firing of memo writer strikes nerve in Silicon Valley», «Google fires employee behind anti-diversity memo»
New York Times – 8/08/2017 «The culture wars have come to Silicon Valley»
New York Review of Books – 23/02/2017 – «How the US began its empire»
La Croix-Kantar Public – 2/02/2017 «Baromètre annuel 2017 de la confiance des français dans les médias»
Digital – 2/02/2017 «Baromètre de la confiance des Français dans les médias»
Agence France-Presse – 2/02/2017 «La confiance dans les médias au plus bas»
Le Figaro – 26/01/2017 «A l'aube de la présidentielle, la confiance dans les médias s'effondre en France»
New York Times International – 17/01/2017 «Davos in the era of Trump»
Le Figaro – 23/12/2016 – «La loi égalité et citoyenneté, panier de la ménagère du ganchisme culturel»
Le Figaro – 19/08/2016 – «Brice couturier : le parti des médias et l'intelligentsia méprisent la réalité»
Non-Fiction – 31/03/2016 – «Entretien – malaise dans la démocratie – Jean-Pierre Le Goff»
New York Times International – 22/06/2015 «Inside wealth – Life is more than a beach for the super-rich»
TNS-Sofres – janvier 2015 «Baromètre de confiance dans les médias».
Cathy O'Neil «Weapons of Math destruction – Penguin, 2016, USA»
Alexis de Tocqueville «De la démocratie en Amérique» (1835-1840)

97

Notes

- ¹ Une commission d'enquête conclut plus tard à une explosion accidentelle dans la salle des machines...
² Milken ? Oui, le Michael Milken de la banque Drexel Burnham Lambert, inventeur des *junk bonds* dans la décennie 1980 ; condamné en 1989 sur base de 98 inculpations de fraudes – vite recyclé dans la Vertu et le Bien. On comprend le peu d'appétit de tels filous pour la criminologie...
³ *New York Times International* – 31/07/2017 «The mind-boggling ascent of Amazon and Jeff Bezos».
⁴ Jaron Lanier, Edge, 29/05/2006 «Digital Maoism : the hazards of the new online collectivism». Jaron Lanier est aussi l'auteur du brillant «Who owns the future ?» (Simon & Schuster, 2013), sur les périls pour l'avenir de l'humanité de la croissante dictature numérique des géants du net Facebook, Amazon, Google, etc. Titre français : «Qui possède le futur ?».
⁵ *New York Times International* – 13/07/2017 «Miscue highlights Amazon's dominance in cloud computing».
⁶ 9 août 2017 «A broken US economy, in one simple chart».
⁷ Rappel des résultats de ce sondage fin janvier 2015, en plein choc émotionnel *Charlie-Hebdo*, *Hyper-Casher*, etc. Les journalistes ne résistent pas aux pressions des partis politiques et du pouvoir : 58% ; résistent : 31% ; (Les 18-24 ans) ne résistent pas, 63% ; (les 25-34 ans) ne résistent pas, 63%. ...aux pressions de l'argent : 53% ; résistent : 30% ; (-de 35 ans) ne résistent pas, 70% ; (ouvriers) ne résistent pas, 67%. Lecture de la presse quotidienne, nationale, régionale ou d'un magazine d'information générale (presse ou Internet) ; régulièrement, 36% (-3% sur 2014) ; de temps à autre, 30% (- 2% sur 2014) ; jamais, 17% (+ 5% sur 2014).



Quelques vérités méconnues sur notre presse polarisée

Benjamin Dormann

Préambule

Cet article n'échappe pas à la règle : il généralise trop. Dans les lignes qui suivent, les termes « la presse » et « les journalistes » recouvrent naturellement des situations très diverses. L'animosité qui s'exprime dans les meetings Melanchoniens ou Le-penistes ne s'adresse pas vraiment aux 4 000 journalistes de la presse spécialisée (Féminine, Sports, TV, mode...), ni même aux 8 000 journalistes de la presse régionale. Non. Elle s'adresse avant tout aux principaux journalistes de la presse politique et d'opinion des quotidiens et hebdomadaires nationaux ; c'est-à-dire qu'*in fine*, elle ne concerne qu'une poignée de personnes dont l'influence et le militantisme politique actif, dans le cadre de leurs fonctions, insupportent de plus en plus nos concitoyens. Ces journalistes là sont proches du pouvoir aussi bien financièrement que politiquement (cf l'homogénéité des votes des rédactions de la presse nationale sur l'Europe, du Mariage pour tous à la mondialisation, en passant par la fermeture des voies sur berges à Paris...).

Cette contribution est dédiée à tous les précaires de la presse et à tous les étudiants en école de journalisme à qui ces barons ont bouché l'horizon, par conservatisme autant que par incompétence, et qui ont mené la presse française dans l'état que l'on sait, en essayant de faire croire que c'était « partout pareil dans le monde ».

A l'issue du premier tour de l'élection présidentielle qui vient de s'achever, un nouveau clivage a vu le jour. Non pas celui que nos médias évoquent à tout bout de champs : *ouverture* contre *fermeture*, *élitisme* contre *populisme*, *conservatisme* contre *progressisme européen* contre *souverainiste*, ... non, il ne s'agit pas ici de cela, mais du nouveau clivage qui divise désormais violemment la France en deux : « *ceux qui ne supportent plus la presse* » contre « *ceux qui la supportent* » et qu'elle « *supporte* » en échange, au sens anglais du terme. Un support financier indécent de l'État à la presse, en échange d'un soutien médiatique massif au concept de « front républicain » qui a permis la victoire à l'élection présidentielle, de celui qui tenait les

Benjamin Dormann

cordons de la bourse aux subventions à Bercy. Du bon *win-win* comme savent le faire les banquiers d'affaires, avec cette formule incantatoire où le nom des cocus de l'histoire n'apparaît jamais pour ne heurter personne.

Dans le clan des « *insoumis des medias* », on retrouve tous les candidats « *hors UMPS* » (pour employer une terminologie bien comprise), à savoir aussi bien les électeurs de Jean-Luc Mélenchon que ceux de Marine Le Pen, auxquels il convient d'ajouter l'intégralité de ceux des « *petits candidats* », François Asselineau en tête. Sans compter ceux qui, dans les rangs fillonistes ont manifesté leur exaspération envers les médias, et qui ne constituent que la fraction la plus visible d'un électorat de droite globalement scandalisé par le timing savamment orchestré de l'opération « *mains propres anti-Fillon* ».

Face à eux, dans le clan d'en face, on retrouve les électeurs de notre nouveau président et de son associé, le *born-again* Bayrou ; électeurs qui, contrairement à leurs adversaires, ne considèrent pas que les medias en aient trop fait, malgré le déséquilibre indécent de unes de magazines, et l'appel martelé au vote « *stratégique* » de tous les socialistes et de tous les centristes pour leur poulain, dès le premier tour.

Xavier Niel, Pierre Bergé, Patrick Drahi,... les medias d'information politiques et leurs propriétaires ont ouvertement « *supporté Macron* », avec une touchante unanimité,

comme ils l'avaient déjà fait, sans retenue, lors du vote de 2005 pour le traité constitutionnel Européen. Jamais la moindre question sur la participation d'Emmanuel Macron aux principaux réseaux d'influence (*Bilderberg, Young Leaders, Fondation Jean Jaurès, Gracques, Siècle, Temps Réel, commission Attali...* Emmanuel Macron est pourtant l'un des plus grands cumulards français de participation active à ses réseaux). Aucune « *scandale* » autour du double jeu mensonger joué par le banquier d'affaires Emmanuel Macron, lors du rachat du groupe *Le Monde*, dénoncé tant par un salarié¹ que dans l'essai « *L'Ambigu Monsieur Macron* ».

Lors du débat télévisé d'entre les deux tours, les journalistes interviewers ont rivalisé d'incompétence, laissant passivement sombrer les échanges à un niveau d'une bassesse jamais atteinte. Certes, après coup, Nathalie Saint Cricq, chef du service politique de France 2 a déclaré : « *L'idée de quitter le plateau et en leur disant qu'on reviendrait après le match de football m'a traversé l'esprit* ». Une idée traversant l'esprit, témoignage d'un coupable déficit de préparation, et d'incapacité à agir. L'occasion de méditer le propos de Nietzsche : « *le remord, je n'aime pas cette lâcheté à l'égard de nos actes* ».

En contrepartie de cette complaisance, le candidat Macron a proposé un programme ultra light de 17 pages seulement, adapté à des débats superficiels, axés sur les apparences et des répliques phares (les fameuses

Quelques vérités méconnues sur notre presse polarisée

« punch line »). Et surtout, que les journalistes se rassurent, pas un mot dans ce programme sur les mesures à envisager pour revitaliser une presse devenue, au fil des ans, l'une des deux professions les plus assistées, les impopulaires et les moins crédibles de France, avant celle de politicien. Les propriétaires de journaux peuvent eux aussi dormir sur leurs deux oreilles, ils continueront à être abreuvés de subventions indécentes. *Business as usual*, derrière les grands effets d'annonce sur la « politique autrement ».

Contrairement à ce qu'une partie de la droite résume parfois trop sommairement, la solution à retenir pour assainir notre presse moribonde n'est pas la suppression radicale de toutes les subventions. Une telle opération de redressement passe plutôt, à mon sens, par 4 mesures clés. 4 mesures jamais débattues, et pourtant ô combien nécessaires :

- 1^{re} mesure : Dire la vérité sur la situation de départ, en revenant sur le mensonge le plus communément propagé : le montant réel des subventions dont bénéficie la presse ;
- 2^e mesure : Augmenter immédiatement la TVA et arrêter les cadeaux fiscaux faits aux milliardaires de la téléphonie ;
- 3^e mesure : Réduire fortement les subventions indirectes, en priorité celles obscures de la Poste, et augmenter sans attendre les subventions directes pour mieux garantir la diversité d'opinion ;
- 4^e mesure : Débattre de la nature exacte de la crise subie par ce secteur : une crise

de management et de transparence, et non pas une crise technologique due au développement de l'internet. En tirer les conséquences.

Dire la vérité sur le montant pharaonique des subventions de la presse, qui a complètement dérapé ces dernières années

Les blogs ou courriers de lecteurs ne manquent pas, sur le web, pour se plaindre du montant trop élevé des subventions à la presse, argument également repris par de multiples essayistes. C'est oublier le premier problème de cette profession : nul ne sait plus de quoi il parle. Les vrais chiffres ne sont quasiment pas disponibles, et ceux dont débattent les parlementaires sont inexacts depuis des années, dans l'intérêt bien compris du tandem media-politiques.

Lorsque je me suis attelé à la première édition de mon enquête « *Ils ont acheté la presse* », en 2012, je n'ai pas trouvé une seule source fiable qui recense correctement le montant de ces subventions. A cette époque, le rapporteur du projet de loi de finance², Michel Françaix, précisait à propos du montant des subventions à la presse : « *Certes, il est de bon ton d'afficher que 97% des aides du programme bénéficient à la presse IPG (information Politique Générale), mais ce chiffre est malheureusement loin de la vérité... Le tableau qui précède ne tient par ailleurs pas compte des aides fiscales... on n'ose imaginer à quoi ressemble-*

Benjamin Dormann

rait le tableau s'il tenait compte de cette aide... ». Difficile d'imaginer et d'écrire la vérité pour nos parlementaires qui continuent en toute impunité à communiquer des chiffres sciemment « loin de la vérité ». Quelle honte ! Et ce n'est pas la presse, bénéficiaire, qui risquait de les « balancer » sur ce sujet. Mensonges d'un côté et complicité de mensonges de l'autre ; un tandem de choc.

Quant à la Cour des Comptes, son attitude est aussi consternante que discrète. Dans son rapport public annuel de 2013, celle-ci mentionnait³ : un montant de subventions « *fiscales de 266 m€ pour 2012* », avant de s'empresse de préciser, par une petite note de pied de page dont on pouvait espérer qu'elle ne soit lue par personne : « *Une présentation plus exacte du coût de cette mesure impliquerait de mesurer le manque à gagner par rapport au taux normal de TVA à 19,6 % ; celui-ci serait alors de l'ordre de 1 Milliard d'€* ». Un montant volontairement et outrageusement sous-estimé dans tous les documents officiels, et pourtant repris en boucle dans les quelques papiers sur le sujet, (y compris par les rares journalistes sachant de quoi on parle), alors que le magistrat de la Cour avoue : « *pour être plus exact : le montant réel est 4 fois plus élevé que celui que l'on écrit* » ! Honte encore à ces pratiques de République bananière, dès lors qu'il s'agit de chiffrer ses aides à la presse.

Quant au fameux abattement fiscal dont bénéficient les titulaires d'une carte de presse,

la Cour des Comptes rappelle que les parlementaires ne s'embarrassent pas de ce genre de pacotilles : « *l'exonération d'une fraction du revenu dans la limite de 7 650 €, accordée aux journalistes au titre de l'impôt sur le revenu, n'est pas considérée dans les documents budgétaires comme une dépense fiscale, mais comme une modalité de détermination de l'impôt* ». Ben voyons ! Pas une « *dépense* », mais une « *modalité de calcul* », on vous dit ! Une nouvelle « *phobie administrative* » ; bien avant celle Thomas Thévenoud, et autrement plus chère pour le porte-monnaie des contribuables dupés. En d'autres termes, un cadeau fait hors budget aux copains journalistes. Et comme tous les cadeaux, quand on est bien éduqué, on en efface le prix pour ne pas gêner ceux qui le reçoivent...

Depuis 2012, les choses se sont un peu améliorées. On trouve sur des sites politiquement très différents comme *Ojim*, *Spiil* (co-fondé par Edwy Plenel), *Acrimed* ou *Polemia*, des chiffres beaucoup plus précis qu'avant, mais dans une relative confidentialité, hélas.

Restent 3 points principaux de discussion, pour approcher enfin du montant réel des subventions de notre presse :

– L'avantage fiscal du taux de TVA « super réduit » à 2,1% dont bénéficie la presse est systématiquement sous-évalué par les parlementaires et les journalistes, comme le confirme la note de la Cour de Comptes. (Une tromperie de plus de 800 millions

Quelques vérités méconnues sur notre presse polarisée

d'euros. Autre chose, que les petits montants d'aide directe par titre publiés çà et là dans la presse).

– Le déficit de La Poste, pour son activité *Presse*, est également erroné dans tous les rapports parlementaires publics. Le montant des subventions à la Poste, retenu par parlementaires et medias est de 130 m€ pour 2017, au titre de la « *Contribution au développement de la diffusion de la presse* ». Or, cette contribution ne compense que très partiellement le déficit réel de la Poste, sur son activité *Presse*. Le rapport annuel 2016 de la Poste révèle que :

1) l'État affiche une réduction de façade de ses subventions à la presse, en ne respectant pas ses engagements envers La Poste : « *En 2014 et 2015, La Poste n'a touché respectivement que 150 millions d'euros et 130 millions d'euros, soit une baisse de 50 millions d'euros de la compensation prévue* » ;

2) Du coup, une partie du déficit de la Presse est transféré à la Poste, selon une logique qui frôle l'abus de biens sociaux : « *le déficit brut du compte presse de service public s'est élevé à 462 millions d'euros (399 m d'euros de chiffres d'affaires pour 862 m d'euros de charges (nda : des charges supérieures à 200% du chiffre d'affaires !). La compensation de 130 millions d'euros versée reste encore largement inférieure à ce déficit* ».

– Enfin, il existe d'innombrables subventions indirectes, non communiquées publiquement : commandes de « complaisance »

Air France/Sncf/organismes publics..., budget des annonces légales obligatoires (près de 200 millions d'€), budget de communication des ministères et Conseils Généraux, abandon de dette publique en faveur du quotidien *Humanité*, sponsoring de réunions, conférences... et surtout, la plus coûteuse, depuis peu, extension de la TVA *super-réduite* à tout ou partie des abonnements de téléphonie mobiles.

Pour aider à y voir clair, voici les grands chiffres clés « minimaux » des subventions actuelles dont bénéficie notre Presse :

Chiffre d'Affaires : 7,8 Milliards d'€

- AFP	:	300 m€
- Vente payées	:	5 100 m€
- Recettes pub	:	2 400 m€

Subventions 2,4 Milliards d'€

(> 30% du Chiffre d'Affaires. La moyenne Européenne est de 2% !)

- AFP	:	132 m€
- Aides directes	:	128 m€
- Aides indirectes	:	2 170 m€
. Aide TVA	:	970 m€
. Transfert déficit Poste	:	465 m€
. Dégrevement de cotis. Sociales	:	420 m€
. Autres	:	315 m€

Ce montant de subventions ne cesse de croître, quand bien même les aides directes ont officiellement légèrement diminué. Mais, compte tenue de la forte baisse du Chiffre d'Affaires d'une profession devenue

Benjamin Dormann

complètement décrédibilisée, le poids relatif de ces aides ne fait en réalité que de continuer à croître proportionnellement.

Pour mémoire, il existe 35 240 titulaires d'une carte de presse en France (fin 2016), dont environ 21 000 travaillant pour la presse, une majorité en Ile-de-France. L'emploi total dans la presse est estimé à 78 000 emplois en 2011⁴. Cela signifie que les 2,17 Milliards de subventions à la presse sont équivalents à 8 600 € par mois et par journaliste, ou à 2 300 € par mois et par salarié du secteur ; plus que le salaire médian en France !

104

Compte tenu de ces chiffres, notre presse est, de fait, financièrement en tout ou partie « nationalisée », sans que l'État ait obtenu en échange de ces milliards de financement la moindre participation minoritaire à son capital, ni le moindre siège dans les conseils d'administration des journaux qu'il soutient pourtant à bout de bras. La pire défense possible des intérêts de l'État. Même dans des secteurs comme la banque ou l'automobile, l'État a eu un minimum d'exigence et d'influence dans des plans de soutien publics. Devant la presse, c'est la capitulation totale. Nos élus, coupables de ce soutien abusif qui s'aggrave chaque année, ont tellement besoin d'elle quand vient le moment des élections...

Notre presse d'information est devenue la propriété de 7 de nos 11 plus gros milliardaires. (Bettancourt, Arnault, Dassault, Pinaut, Drahi, Bolloré et Niel) qui arrivent à

bénéficier de plus de 2 milliards d'aides de la part de contribuables non consentants, avec de moins en moins de lecteurs. Pour parodier un vieux slogan sur le pétrole : « *en France, on n'a pas de vraie presse, mais on a des idées* » !

Cette synthèse permet d'y voir clair sur les trois premières mesures d'urgence à prendre pour assainir la profession, et réformer cette dépendance financière qui ne l'a jamais aidée à garantir sa « pseudo indépendance », pas plus qu'elle ne l'a incitée à travailler et à innover. Mieux vaut provoquer une « nuit du 4 Août soft » de révision des privilèges exorbitants dont jouit impunément la presse, plutôt que d'attendre qu'un peuple vengeur radicalisé ne s'en charge plus violemment plus tard. Il est ainsi urgent de :

- Transformer le « super privilège » de TVA de 2,1%, en privilège « supportable », soit :
 - . 5,5%, taux dit réduit, pour la presse d'information, même taux que l'eau ou l'électricité ;
 - . 10%, taux dit intermédiaire, pour reste de la presse papier ;
 - . 20%, taux dit normal, pour internet et toute consultation via téléphone mobile. (*service à très forte valeur ajoutée*)
- Compenser intégralement le déficit de la poste et accélérer la prise en charge des frais réels par les acteurs de la Presse. Aucun métier au monde ne devrait pouvoir se permettre d'ignorer ses coûts réels, en tout cas plus depuis que l'ex Union Soviétique s'est convertie à l'économie de marché.

Quelques vérités méconnues sur notre presse polarisée

- Fort de ces deux foyers de nouvelles recettes nouvelles, les consacrer à :
 - . Réduire l'enveloppe globale des subventions à la presse ;
 - . Basculer fortement des subventions indirectes, vers des subventions directes permettant ainsi enfin l'émergence de nouveaux acteurs et l'accélération du basculement de la consommation d'information sur le web.

Ce dernier point heurte nécessairement les personnes à l'approche très libérale pour lesquelles « *il n'y a qu'à leur couper toutes les subventions* », tels des Robespierre au petit pied désireux de se venger d'une presse qui fait parfois tant de mal. Et pourtant, il faut revenir aux bases de l'économie pour ne pas sombrer dans le populisme d'un Edwy Plenel plaidant haut et fort pour la suppression des subventions directes (après que Mediapart en a largement bénéficié à son lancement), leur préférant davantage de nouvelles subventions fiscales indirectes peu mesurées, en violation de nos engagements et traités Européens. (à son crédit, par ailleurs, il est l'un des rares à avoir compris récemment que l'indépendance passe par le lectorat payant, indépendant des recettes publicitaires. Qu'il lui soit rendu hommage sur ce point, quand bien même son rôle actif sur la fiscalité de la presse en France a été, à mon sens, un désastre, dont nous n'avons pas fini de payer le prix).

L'absence de subventions directes, c'est :

- Un frein manifeste à l'arrivée de nouveaux entrants sur le marché ;

- L'absence de transparence sur la clé de répartition des aides indirectes et leur montant ;
- la persistance de la situation actuelle, qui parodie la défense de la pluralité d'opinion ;
- Le débat en France sur la pluralité d'opinion se réduit le plus souvent à un titre : *l'Humanité*, journal considéré comme intouchable, y compris par ses pires ennemis politiques. Rappelons que ce journal a augmenté ses effectifs de cadres de +25% sur les 10 dernières années (et n'emploie plus un seul ouvrier depuis 2011...), malgré des ventes en baisse de -30% sur cette période, et affiche des Fonds Propres négatifs de plus de 8 millions d'€, qui devraient normalement lui interdire toute poursuite d'activité. Notons, au passage, que Pierre Laurent, le patron du Parti Communiste, y a reçu plus de 500 000 € de salaires de 2001 à 2008 (une augmentation de +6% par an) alors qu'il était déjà membre du Conseil National du PC, sans que curieusement personne ne trouve qu'il y avait là matière à débat. Or, comme rappelé en ouverture de ce texte, c'est plus de 50% des électeurs du premier tour de la présidentielle qui ne se retrouvent visiblement pas dans l'un des quotidiens ou des hebdomadaires nationaux, pas même *l'Humanité* pour les électeurs de Jean-Luc Mélenchon, vu le tirage en chute libre. Pour parler comme un boursier, ce journal ne correspond visiblement plus aux attentes de l'électorat Front de Gauche, sa diffusion « *sous per-*

Benjamin Dormann

forme très fortement la part de marché de sa cible. Vendre ».

Pour finir, revenons un instant sur la prétexte régulièrement évoqué pour tenter de justifier ce tombereau de subventions versées au secteur de la presse. Officiellement, décideurs politiques et dirigeants de medias expliquent qu'il s'agit de « *venir en aide à un secteur en crise* », « *victime d'une crise technologique : l'émergence de l'internet* », et qu'ils souhaitent assurer « *la pluralité des idées* », pour protéger la démocratie. Des propos de tartuffes qui ne trompent plus grand monde, et cachent mal deux réalités distinctes : l'une bien ressentie par tous, et l'autre trop souvent ignorée.

106

– Première réalité bien réalisée par tout un chacun : un leader politique a besoin d'avoir avec lui la presse d'opinion, acteur incontournable de son plan de carrière personnel et de la construction de son image en particulier ; réciproquement, la presse a besoin d'avoir le pouvoir politique avec elle, pour maintenir la perfusion financière qui le maintient en vie, sans avoir à se remettre réellement en cause. Elle a depuis longtemps renoncé à faire son métier, préférant militer. Elle n'est plus un contre-pouvoir, car depuis longtemps, pour parodier Sacha Guitry, elle a fait le choix d'être « *contre le pouvoir... tout contre* ». Du coup, elle s'est vendue à des hommes d'affaires, dont l'essentiel des revenus n'a jamais été issu de la presse, mais qui ont vu, dans ce modeste investissement pour eux, une triple opportunité :

– Première opportunité : maîtriser leur image et leur communication, éviter la propagation de débats sur leur façon de mener leurs affaires et favoriser leurs opérations capitalistiques dans le secteur et ailleurs (à l'époque de la vente de SFR, Xavier Niel, copropriétaire du groupe *Le Monde*, et, par la suite, de *L'Obs* – fut à deux doigts d'emporter la mise, en partie grâce à une présence médiatique bien supérieure à celle dont jouissait alors Patrick Drahi qui n'avait pas encore racheté *Libération*, *L'Express*, *BFM*, *RMC*... fort de cette expérience dont il tira fort vite les leçons)

Quel débat avez-vous jamais entendu dans les medias sur les conflits sociaux et les refus d'augmentation opposés aux salariés du groupe *Iliad-Free*, dont le dirigeant, Xavier Niel, a vu la valeur de son patrimoine personnel croître au rythme sans précédent dans l'histoire de +500 millions d'€ par an, depuis 15 ans ; ou encore +200 000 € chaque heure qui passe, depuis 2012⁵ !

Même tranquillité pour Patrick Drahi, ses montages avec les paradis fiscaux, sa vie en Suisse, ... Rappelons juste sa situation décrite par le Canard Enchaîné : « *la holding personnelle de Patrick Drahi, Next LP, est planquée dans le paradis fiscal de Guernessey. Laquelle contrôle un grand machin confortablement installé dans le paradis administratif des Pays-Bas, Altice NV (A et B) ... Lequel contrôle un autre gros bidule lové au Luxembourg, Altice Luxembourg SA ...* ». et « *la société mère d'Altice Media Group, qui regroupe les activités media de Patrick*

Quelques vérités méconnues sur notre presse polarisée

Drahi (L'Express, Libération, BFM TV, etc.), est installée dans le Word Trade Center de Panama City. La maison mère de ces medias Français est donc logée dans un des plus importants paradis fiscaux et judiciaires. »

Est également préservé de toute enquête sérieuse, le banquier Matthieu Pigasse, fréquemment présenté comme l'actionnaire passionné de rock et désintéressé des *In-rockuptibles* ou du *Huffington Post*. Une complaisance qui lui évite d'avoir à répondre, par exemple, sur le fait que le gouvernement, soit disant en lutte contre les paradis fiscaux, ait choisit la banque Lazard France qu'il dirige pour de nombreuses affaires communes, sans s'émouvoir de la domiciliation de sa maison mère dans les îles Bermudes. Une domiciliation qui n'empêche pas le patron de la banque d'affaires de citer Flaubert au Figaro : « *J'écris pour faire vomir le bourgeois* », et d'écrire dans l'un de ses essais : « *il faut voter pour la révolution* », tout en ayant battu les records d'honoraires encaissés par sa banque pour « s'occuper de la dette grecque », avec le succès que l'on sait. Qu'il est doux de posséder une presse qui permet d'être de gauche, tout en s'enrichissant discrètement à millions, en s'occupant des pauvres grecs, pendant que les journalistes s'acharnent à dénoncer des revenus de quelques milliers d'euros d'attachés parlementaires français, perçus plus ou moins indument il y a dix ou vingt ans.

Quand « *Ils ont acheté la presse* », fruit de plusieurs années d'enquête a soulevé ces

questions, aucun journaliste « indépendant » n'a eu l'audace (le courage ?) d'écrire le moindre article mentionnant sa parution. Nul besoin pour l'actionnaire de prendre son téléphone, l'autocensure a bien fait son travail. Un huissier sera tout de même adressé à mon éditeur pour tenter d'empêcher la publication du livre⁶. Dans les diners parisiens, où l'on aime porter des pinces à linge pour se protéger du populisme nauséabond, l'ouvrage sera qualifié de « complotiste », (barbarisme) par des journalistes indignés qu'on les aime de moins en moins.

– Deuxième opportunité : influencer sur l'opinion publique priée de rester acquise aux thèses économiques libérales et mondialisatrices. Ce que les medias nomment pudiquement être « ouverts ». Selon le mot de Nietzsche : « *Quiconque a de l'argent et de l'influence peut de toute opinion faire une opinion publique.* »⁷

– Troisième : empocher au passage les milliards de subventions grassement distribués par un État désavoué par ses électeurs contribuables sur ce sujet (mais qui n'en n'a cure), et détourner la TVA de la presse « super privilégiée » pour l'étendre autant que possible au profit de leurs autres business, notamment aux abonnements de téléphones portables et autres box en tous genres.

Finissons par un éclairage sur la deuxième inexactitude régulièrement colportée sur la presse, sans jamais pouvoir entendre d'écho divergent : « *un secteur en crise technolo-*

Benjamin Dormann

gique à cause de l'internet ». Revenons sur la réalité économique de l'évolution de cette profession :

– Entre 1985 et 2000, la croissance du chiffre d'affaire a été 2 fois plus forte que celle du lectorat. La presse ne se souciait pas de séduire davantage de lecteurs, (elle méprise la masse), mais se souciait avant tout d'attirer les « bons lecteurs ». Des lecteurs plus riches (les fameuses CSP+⁸), pour accroître ainsi plus vite ses recettes publicitaires, tout en contrôlant l'opinion de ces décideurs, quitte à augmenter ses prix de vente. Sur cette période, les recettes publicitaires ont cru près de 4 fois plus vite que le lectorat.

108

Le début de cette conversion de nos amis soixante-huités à l'appât du gain et à la fascination du fric rapide grâce à la pub remonte à 1982, lorsque Serge July céda aux sirènes du publicitaire mitterrandien Jacques Séguéla, en acceptant pour la première fois des pages de publicité à *Libération*, et justifiant son reniement auprès de ses lecteurs avec le lyrisme suivant : « *Non, Libération ne change pas ; c'est la publicité qui a changé. Elle est un art. À tel point qu'on ne sait plus très bien où commence la culture et où finit la publicité* ». Le Canard Enchaîné est le seul hebdomadaire à ne pas avoir suivi cette voie. C'est aujourd'hui le plus riche du secteur.

– Certains gestionnaires sont longtemps restés empêtrés dans cette priorité du gain publicitaire, aux dépens de l'attraction du lectorat, à l'image de l'*Obs*, (rebaptisé

« *l'Obs-olète* » par Aude Ancellin, son ex directrice adjointe de la rédaction), dont les dirigeants Claude Perdriel et Denis Olivennes déclaraient encore en interne en 2009 : « *notre profil d'audience est encore insuffisamment en phase avec le marché publicitaire (Cibles CSP+, Actifs...)* » et « *comme Newsweek, Il nous faut sortir d'une économie de news de masse... Nous devons capter un lectorat du haut de l'échelle des revenus et des diplômés* ».

Or, entre 2000 et 2015, les GAFAs⁹ se sont transformés en « grande distribution » de l'information, rendant l'information créée par les producteurs de contenus (la presse) accessible gratuitement. Du coup, cette même presse qui jugeait « très bien » la mondialisation depuis des années, « très bien » nos champions français de la grande distribution, « très bien » la destruction/création de métiers à la Schumpeter, ne comprend soudain pas ce qui lui arrive quand elle se retrouve à son tour, tel un vulgaire grossiste en porc, face à la grande distrib. : elle se fait à son tour exploiter, se fait avaler sa marge, et siphonner ses recettes publicitaires, comme cela s'est produit dans la presse aux USA (les recettes publicitaires y ont fondu de 67 Md\$ en 2000 à 16 Md\$ en 2014, essentiellement au profit de Google, dont les revenus sont quant à eux passés de 0 à 32 Md\$ sur en 2016, et Facebook pour 16 Md\$)¹⁰.

Ce n'est pas une révolution technologique, contrairement à ce qui est dit partout, c'est une révolution libérale. Le vainqueur est le

Quelques vérités méconnues sur notre presse polarisée

puissant et le plus riche : le distributeur, car le passage par lui est impératif pour accéder au consommateur final. Il a écrasé le producteur.

Résultat, les recettes publicitaires de la presse française ont été divisées par 2 sur cette période, et même bien plus encore, en euro constant. Face à ce bouleversement, toujours le même réflexe de la presse française, monter ses prix pour compenser la baisse, attirer encore plus de CSP+, tenter désespérément de redresser les recettes publicitaires. D'où un chiffre d'affaire qui baisse moins vite que le lectorat qui lui part ailleurs, écoeuré... Toujours la même course au quantitatif, toujours le même mépris du plus grand nombre. La définition du métier d'Altice¹¹ (*Libération, L'Express, BFM, RMC, Point de Vue*), le groupe de Patrick Drahi », est à ce sujet révélatrice : « *Le Groupe ALTICE a pour mission d'accompagner les publics les plus influents de France (cadres, CSP+, leaders d'opinion...) dans toutes les sphères de leurs vies : personnelles, professionnelles et citoyennes* » (cf. graphique ci-dessous).

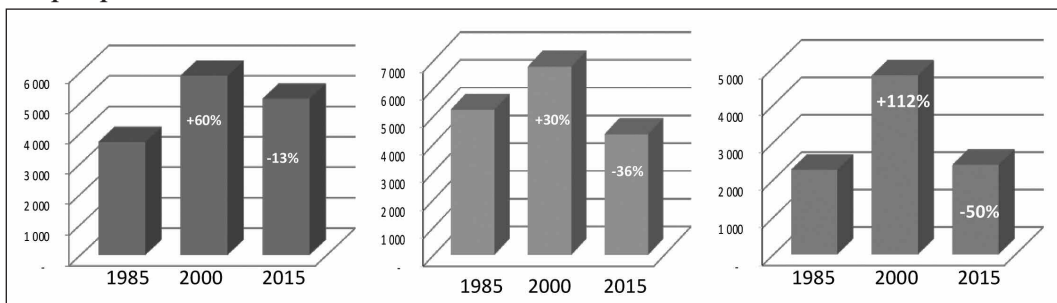
Pour conclure, la presse doit désormais faire face au même défi que de nombreuses au-

tres professions, bien que par arrogance, elle supporte mal qu'on puisse la comparer à d'autres.

Elle doit, sans plus tarder :

- Arrêter d'aller à la soupe aux sous aux subventions publiques, et comprendre enfin que le lectorat ne lui pardonne pas son absence d'indépendance et d'impertinence ;
- Rectifier des erreurs de stratégie majeures dues à un management et des directions rédactionnelles incompetents, souvent restés identiques pendant des décennies, à l'image d'un Laurent Joffrin, qui depuis près de 30 ans, aura alterné, entre autres, 3 directions de l'*Obs* avec 3 directions du quotidien *Libération*, en parallèle de son incessant militantisme politique aux seins de multiples réseaux d'influence (membre du *Ceres Chevenementiste, Young Leaders, Temps Réel* aux côtés d'Emmanuel Macron...);
- Réaliser enfin qu'elle ne peut avoir d'avenir qu'en produisant ses propres informations (et non issues pour l'essentiel de dépêches AFP ou de services de presse leur mâchant le travail), cherchant davantage la vérité que la bien-pensance, fai-

Graphique



sant une place réelle à de la pluralité d'opinion (à l'image du pays auquel elle est censée s'adresser), et une indépendance accrue vis-à-vis des décideurs tant politiques que publicitaires ;

- Se ré-intéresser au lecteur. Celui que dans le secteur privé ordinaire, on appelle « le client », celui dont on apprend « qu'il vous fait vivre » ;
- Et enfin, à l'heure où la grande distribution a capturé l'essentielle de la manne publicitaire, il reste à la presse à emprunter l'humble chemin des producteurs de camemberts au lait cru AOC :
 - Labelliser la qualité de ses écrits.
 - La maintenir, voire la développer si elle y parvient.
 - Rétablir le contact direct avec le client.
 - Créer des circuits courts de distribution de l'information qui échappent aux géants prédateurs du net.
 - Récréer le lien d'empathie rompu avec ses lecteurs.

Voici le chemin par laquelle cette profession pourra retrouver un peu du prestige qu'elle a si méticuleusement détruit depuis des décennies, quand bien même Alfred de Vigny en disait déjà : « *Il n'y a qu'une devise pour tous les journaux : Médiocrité, mensonge, méchanceté* » Une presse qui, paradoxalement, garde, un potentiel incroyable de prestige, dans ce pays où tant de jeunes affirment encore vouloir s'orienter vers « *le journalisme* », comme s'ils ignoraient l'impasse que cela représente actuellement. Ce pays si étrange qu'est la France, le seul pays d'Europe qui dispense des cours de philosophie à l'école, avant les études supérieures, et où, à l'heure de l'invasion de la vidéo et des talk-shows pour décérébrés, « l'écrit » continue d'exercer un pouvoir de fascination singulier, au point qu'un français sur trois déclare « *rêver d'écrire un livre*¹² ».

Notes

¹ <https://www.streetpress.com/sujet/1486723160-macron-le-monde>

² Avis présenté au nom de la commission des affaires culturelles et de l'éducation sur le projet de loi de finances pour 2013, tome VI, médias, livre et industries culturelles, presse. 10 Octobre 2012

³ dans son chapitre intitulé sans surprise, « *Le plan d'aide à la presse écrite 2009-2011 : une occasion de réforme manquée* »

⁴ <https://www.defi-metiers.fr/panoramas/les-metiers-de-linformatio>

⁵ Base journée de travail de 10 heures, tous les jours, dimanche et jours fériés inclus !

⁶ Cela n'empêchera pas cet essai d'être vendu à plusieurs milliers d'exemplaires, d'être réédité trois, fois, et de s'échanger d'occasion entre 50 € et 240 € sur les sites de la Fnac ou d'Amazon. Plus cher que les interdits de Céline, un bel hommage de lecteurs désireux d'arrêter d'être pris pour des imbéciles. (Seul site où mis en vente à prix normal, par mes soins : Price Minister)

⁷ Humain, trop humain.

⁸ Catégories socio-professionnelles à plus haut revenus en France. A noter la déclaration d'Audrey Pulvar au Figaro TV, commentant ses piètres résultats à la tête de la rédaction des Inrockuptibles : « *nous faisons un très bon score sur les CSP + ... Les fameuses ménagères* » !

⁹ Google, Apple, Facebook, Amazon,

¹⁰ Etude eMarketer mars 2017

¹¹ Site Altice

¹² <http://www.lefigaro.fr/livres/2009/09/24/03005-20090924ARTFIG00516-un-francais-sur-trois-reve-d-ecrire-.php>



Territorial, corrupteur : le « *jogo do bicho* » (jeux des bêtes), crime organisé du Brésil

Daniel N. Coelho*

« *C'est pour cela que je me suis fait policier.
Pour être au centre des choses.* »

Albert Camus, *Les Justes*, 1949

Introduction

Derrière la beauté de Rio de Janeiro avec ses plages de rêve, le football, la samba et le carnaval se cache un groupe criminel organisé de type mafieux. Ce groupe structuré a toujours fait partie du folklore carioca¹, mais n'avait jamais été ciblé comme ces dernières années. Après l'opération « *Furacão* » de la police fédérale (2007) cette organisation a été exposée comme jamais auparavant. Ce texte présente ce groupe, ses caractéristiques et méthodes. La littérature spécialisée, les affaires impliquant ces criminels et l'histoire nous permettront de comprendre cette entité criminelle, de révéler le rôle qu'elle a joué dans la « descente aux enfers »² de l'ancienne capitale du Brésil, plongée dans le trafic de drogue, la violence, la corruption et l'insécurité.

Commençons par l'histoire du jeu des bêtes depuis sa création, lorsque le Brésil devient tardivement une République, jusqu'au coup d'état militaire de 1964. Ensuite, on se concentrera sur la période du régime militaire pendant laquelle des relations obscures entre les *Bicheiros*³ et ce régime⁴ s'installent, et qu'a lieu un passage de flambeaux entre générations parmi les membres de la coupole⁵. Ensuite, on traitera des deux grandes enquêtes judiciaires qui ont visé les *capi* du jeu des bêtes à partir des années 1990. Elles révèlent un groupe criminel moderne, utilisant des techniques sophistiquées pour gérer ensemble plusieurs activités : jeu des bêtes traditionnel, machines à sous et, dans les années 2000, casinos. On découvrira que derrière l'activité illicite acceptée par la société carioca se cache un vaste réseau criminel de type mafieux.

111



Daniel N. Coelho

De là, nous développerons des analyses criminologiques, peut-être la partie essentielle ce mémoire. On y comparera la pratique criminelle des Bicheiros à celle d'autres organisations criminelles dans le monde, d'abord la mafia italienne. On verra les difficultés rencontrées par la justice brésilienne pour inculper des Bicheiros, comme cela advient aussi à l'étranger, soit par manque de lois adaptées, soit en raison des stratégies d'évitement adoptées par ces criminels. On verra qu'à présent, la troisième génération de parrains remplace progressivement les oncles⁶.

112

Finalement, on combattrait certaines idées reçues. En tâchant d'abord de démontrer que, plus qu'une entité criminelle, les Bicheiros sont une association mafieuse type italienne, ou autres sociétés criminelles internationales. En exposant ensuite le fonctionnement de ce réseau criminel, on montrera que le préjudice porté à Rio et au Brésil outrepassa les atteintes à la sécurité intérieure. Enfin, on mettra en évidence les effets collatéraux des crimes des Bicheiros sur la morale et la déontologie de la société carioca : corruption, violence, etc.

Dans un nouvel ordre global mondialisé, les États et divers acteurs internationaux sont toujours plus concernés par l'internationalisation du crime. Car pour les analystes et passionnés de ce sujet, comprendre les phénomènes criminels permet un diagnostic précis pouvant améliorer les politiques de sécurité.

Ainsi, mon objectif est d'exposer cette organisation qui a profité du folklore et de la tradition d'une loterie plus que séculaire, pour devenir une entité criminelle transnationale, moderne, hybride, entrepreneuriale et mafieuse. Ce, alors que l'aveuglement de la presse brésilienne et de la société ont longtemps fait du Bicheiro une sorte de « Robin des Bois » brésilien, mécène du carnaval et de la culture populaire.

Le rôle du criminologue est de fournir les « outils » grâce auxquels la société perçoit les menaces à son évolution et à sa préservation. Sa mission consiste à porter des analyses contrariant la pensée unique, réfractaire au changement⁷. Associant données historiques, analyses théoriques, faits divers et rapports judiciaires, notre étude donnera une vision d'ensemble permettant de comprendre l'action des Bicheiros et les préjudices directs et indirects qu'ils provoquent, dans la société carioca et la société brésilienne en général.

1 – Histoire et évolution du jeu de bêtes

Naissance du jeu de bêtes

La naissance du jeu des bêtes (*jogo do bicho*) remonte à 1892, peu après l'ouverture du Zoo de la capitale de l'époque, Rio de Janeiro⁸. La création de nouveaux lieux de divertissement s'inscrivait dans un large projet de modernisation et de renouvellement de la capitale brésilienne, dont l'un

Territorial, corrupteur : le « jogo do bicho » (jeux des bêtes)...

des objectifs était de faire face à l'arrivée massive d'immigrants à la fin du XIX^e siècle, mais aussi d'insérer cette nouvelle capitale tropicale dans le circuit des grandes métropoles mondiales.

L'idée de la modernisation de la ville est attribuée au maire de Rio de Janeiro, Francisco Pereira Passos, qui avait séjourné à Paris à plusieurs reprises et a décidé de mettre en œuvre les travaux de modernisation de Rio, comme ceux qu'avait entrepris Haussmann à Paris sous le Second Empire. La mairie carioca espérait que ce projet ferait de Rio de Janeiro une ville à la hauteur des grandes métropoles européennes.

Connu comme le Baron de Drummond, membre de l'aristocratie carioca, le Baron João Batista de Vieira Drummond, crée en 1884 un zoo dans le quartier de Vila Isabel. Pour financer le fonctionnement et l'entretien de sa nouvelle attraction, le Baron crée une loterie sur le thème des animaux, destinée aux visiteurs, dont le prix est une somme en espèce. À cet effet, chaque ticket d'entrée était tamponné du dessin d'un animal, choisi dans une liste de 25 (les mêmes jusqu'à nos jours). En fin de journée, le zoo organisait un tirage au sort dont le vainqueur remportait un prix de vingt fois celui du billet d'entrée.

Selon l'historien brésilien Felipe Santo Magalhães⁹, le 3 juillet 1892 a lieu le premier tirage au sort a lieu le 3 juillet 1892 suite auquel 23 visiteurs, dont le billet porte le

tampon de l'animal gagnant (l'autruche) gagnent ce prix. Mais le but initial de la loterie est vite détourné : elle rapporte beaucoup d'argent au Baron de Drummond et devient l'activité principale du zoo. Vite, les billets du zoo n'intéressent le public que parce qu'ils permettent d'accéder à la loterie. Un bureau est même ouvert en centre-ville pour éviter aux joueurs de devoir aller jusqu'à Vila Isabel – quartier excentré du zoo – pour les acheter.

Cette loterie est à l'instant légitimée par la société carioca. Les pouvoirs publics, en revanche, hésitent à réglementer ce nouveau type de loterie, ce qui permet au fil des ans qu'elle s'installe dans tout Rio, profitant des brèches entre légal et illégal.

L'histoire peu connue du jeu des bêtes hésite sur les motifs de sa création. Une version lointaine attribue son apparition à une sorte de résistance populaire pacifique contre la République, installée depuis 1889 au Brésil et contre le capitalisme. Selon Magalhães¹⁰, de nombreux ouvrages¹¹ relatent cette vision positive de la création de la loterie, mais ignorent que l'objectif initial se soit vite perdu, et que le jeu des bêtes soit tombé aux mains de Bicheiros dont le but est à ce jour l'argent facile, le pouvoir et la perpétuation de leur mainmise criminelle.

Toujours selon Magalhães, le Baron de Drummond ne s'intéressait pas aux beaux-arts, ni à l'architecture, ni à l'urbanisme, comme des mémorialistes¹² le prétendent.

Daniel N. Coelho

Au contraire, Drummond était à la base un entrepreneur capitaliste audacieux qui, au début du XX^e siècle, avait déjà fait fortune grâce à ce nouveau marché et au soutien de ses amis du gouvernement. En effet, l'ouverture du zoo advient dans une phase de forte croissance du marché immobilier dans la ville de Rio et de vive spéculation financière.

De l'indifférence à la répression

La relation cordiale entre le Baron de Drummond et la mairie de Rio, du fait de l'objectif commun de moderniser et civiliser la ville, sera ensuite troublée par les ambitions du maire Pereira Passos, voulant transformer le « Rio-bidonville » en « Rio-ville merveilleuse »¹³. Avec le succès du jeu de bête, le maire en vient à estimer que la prolifération des loteries donne une mauvaise image à Rio et retire son accord au projet de loterie du Baron.

Le jeu des bêtes et autres loteries deviennent ainsi un sujet de conflit entre la municipalité et ceux qui les organisent. Car d'autres jeux de hasard, mais surtout la loterie du zoo, se répandent en ville en échappant au contrôle de l'administration, à tel point que dans les commerces et à chaque carrefour de Rio, les *bookmakers* prennent les paris. Pour éviter que Rio ne tourne au grand casino, les hommes politiques autorisent certains jeux (courses à cheval, bowling, billard) mais pas d'autres, dont le jeu des bêtes.

Au début des années 1900, advient le divorce final entre le jeu des bêtes et l'État. D'après Magalhães¹⁴, a tentative du gouvernement de réglementer les divertissements et jeux de hasard reflétait l'influence protestante à Rio, du fait des relations renforcées entre le Brésil et les États-Unis et leur politique étrangère « corollaire de la doctrine Monroe »¹⁵.

Bien que le bicho¹⁶ soit illégal, sa pérennité tient à sa popularité et à sa présence dans la presse locale qui diffuse ses résultats. Pourtant, le quotidien « O Bichinho », dénonce les soupçons de tirages au sort truqués et l'existence d'un syndicat qui contrôle le jeu et plonge Rio dans le vice. Ce journal organise un système de dénonciation des Bicheiros, un de ses employés étant présent chaque jour au « Café de Paris » de la place « Largo da Carioca¹⁷ » pour glaner les informations pouvant envoyer ce groupe en justice.

Précisons que le recours aux loteries pour financer des activités de l'État (surtout les travaux publics) n'est pas originale car, alors, c'était une pratique courante en Europe. Cependant, l'Europe n'a pas vu se développer une société criminelle derrière ces loteries, car sur le vieux continent ces activités étaient gérées par les pouvoirs publics et ciblaient surtout les classes aisées. En revanche, au Brésil, le gouvernement avait accordé l'exploitation de ces loteries au marché privé qui visait surtout les classes modestes, pour lesquelles la loterie offrait l'unique échappatoire à la pauvreté.

Territorial, corrupteur : le « jogo do bicho » (jeux des bêtes)...

Le laxisme du gouvernement brésilien permet donc aux commerçants et bookmakers de continuer à exploiter les loteries illégales, malgré les lois qui, depuis les années 1840, interdisent certains types de jeux. Ainsi, la situation s'aggrave, à tel point qu'en 1873, le décret 5.207 est promulgué, interdisant la vente de billets de loteries dans les rues de Rio : désormais, la vente est seulement autorisée dans les bureaux et commerces recensés par la mairie¹⁸. Cependant, la vente à la sauvette perdure, obligeant la mise en œuvre d'un règlement juridique plus strict – le décret 372 de 09/01/1973. Dès son adoption, la mairie mène des opérations de saisie de billets, qui ont pour un certain temps un effet positif.

On constate ainsi que la vente de billets du jeu des bêtes était mal contrôlée, que ce soit par l'administration ou le marché privé, car qui voulait pouvait y participer. Ce n'est qu'au début des années 1950 qu'on verra apparaître des Bicheiros, des chefs de territoires, qui contrôlent leurs fiefs d'une main de fer. Entre 1910 et 1950, les commerçants, mais aussi les entrepreneurs, participent au marché du divertissement. Ces derniers sont à l'origine du lien entre le bicho et le cinéma. Cette proximité entre le jeu des bêtes et la culture populaire sera toujours une caractéristique de cette loterie¹⁹. On verra plus tard que ce lien existe aussi entre les Bicheiros et le carnaval de Rio.

Selon l'historien Alice Gonzaga²⁰, le jeu des bêtes offre à l'époque une source de fonds

pour la production cinématographique. Gonzaga affirme que les producteurs Paschoal Segreto, Jacomo Staffa et José Labanca finançaient leur activité principale – le cinéma – avec leurs revenus provenant de la vente de billets. Si pour Segreto, le « bicho » est resté une activité secondaire, en revanche, pour la famille Labanca, le jeu est devenu l'activité principale, faisant des Labanca la première famille de Bicheiros de Rio.

Le caractère illégal du jeu des bêtes effrayant des investisseurs peu désireux d'être associés à une activité criminelle, cette loterie passe, à partir des années 1940, aux mains d'individus qui se spécialisent, s'organisent et se modernisent pour exploiter cette loterie clandestine. A mesure, les disputes de territoire sont plus fréquentes : ce sont les premiers symptômes de ce qui deviendra la criminalité organisée liée au jeu des bêtes.

L'entrée du jeu des bêtes dans la criminalité organisée

Les ouvrages sur le jeu des bêtes portent surtout sur l'aspect social et folklorique de cette activité familière à la culture populaire brésilienne. L'aspect criminel paraît plutôt dans les faits divers et les procès de la justice brésilienne. Or à partir des années 1950, le « bicho » et ses parrains deviendront la base de du crime organisé à Rio, précurseurs d'autres entités criminelles, comme celles qui contrôlent le trafic de drogue dans les favelas.

Daniel N. Coelho

D'un côté, à partir des années 40 et 50, on voit se renforcer peu à peu la structure du jeu des bêtes. On voit surgir les « maisons des bêtes » (commerces vendant les billets du bicho, ce qui reste illégal) et les « forteresses » (maison où l'argent de la vente des billets est apporté et la comptabilité, archivée) Cette forteresse sert aussi de QG du parrain régional.

Ainsi, les Bicheiros se partagent les territoires. Pour qu'un homme exploite le jeu de bête et les machines à sous (et dans les années 2000 les casinos) il faut l'accord de la coupole, puis passer par les points de vente, les « banques ». Les nouveaux doivent aussi reverser chaque mois aux parrains une taxe sur leurs bénéfices. Celui qui contrôle une région et des banques est un Bicheiro. Le jeu de bêtes s'étend dans tout l'État de Rio, puis dans les principales métropoles du Brésil.

La popularisation du téléphone s'intègre aussi au métier, la vente des billets se fait désormais par téléphone. Preuve de la confiance entre la population des quartiers et les Bicheiros, la vente par téléphone est seulement notée par le « banquier » dans un cahier, sans aucun reçu. Ainsi, le bicho fonctionne par l'honnêteté et la confiance réciproques. Les « banquiers » font confiance aux clients qui paient leurs billets plus tard et les clients, aux banquiers payant toujours les prix. Les ventes par téléphone renforcent le lien de confiance entre ces acteurs.

Durant la guerre froide, les Bicheros vont connaître un véritable essor. Alors, l'Amé-

rique Latine était plus que jamais sous l'influence américaine. L'ennemi était le communisme. Les généraux brésiliens arrivés au pouvoir par coup d'État se moquaient des infractions des Bicheiros cariocas. Pour affronter l'«ennemi rouge », sous l'influence de la Doctrine Truman et du « Maccarthisme »²¹, ces militaires adoptent la « doctrine de sécurité nationale », l'appareil répressif de l'État ciblant surtout les opposants de gauche. Bien sûr, ces militaires respectueux des bonnes mœurs, du travail et de l'État de droit, ne peuvent ignorer le jeu de bêtes, mais la répression de cette activité par les forces de l'ordre est restée secondaire.

Le jeu des bêtes et les liaisons obscures avec le régime militaire entre 1964 et 1985²²

Le conservatisme, le respect des lois et bonnes mœurs au Brésil formaient la doctrine du coup d'état qui a écarté le « danger communiste » présenté par le Président João Goulart, du Parti des Travailleurs du Brésil (PTB). Les militaires voulaient que le Brésil respecte désormais la devise positiviste²³ du drapeau brésilien, « ordre et progrès ». Ces principes ont suggéré aux cariocas que le gouvernement militaire allait maîtriser la criminalité croissante de Rio, et les premières années, c'est cela qui s'est passé.

Cependant, la capacité d'adaptation de ce groupe criminel a réussi à inverser le jeu. Les Bicheiros vont profiter d'une période très complexe, en dents de scie, que tra-

Territorial, corrupteur : le « jogo do bicho » (jeux des bêtes)...

verse le Brésil entre les années 60 et 80. Le « miracle économique », la répression politique violente contre le communisme et les organisations de gauche, avant d'achever cette parenthèse totalitaire par la « décennie perdue », pendant laquelle le Brésil plonge dans une crise économique marquée par un taux d'inflation annuel de plus de 200% et par une chute du PIB qui entraîne une période de récession très difficile. On retrouve ces hauts et ces bas dans les relations entre les Bicheiros et le gouvernement.

Avant de rentrer dans les détails dans cette relation complexe, soulignons que ce rapport ambigu entre régimes totalitaires et mafias n'est pas un phénomène propre au Brésil. Selon Jacques de Saint Victor²⁴, la mafia italienne a elle aussi réussi à traverser les premières années du pouvoir de Mussolini et fini par trouver une sorte de coexistence avec le régime fasciste par le biais de ces « relations » avec des membres haut placés du parti fasciste.

Dans l'Italie de Mussolini, les fascistes ne pouvaient, dans un premier temps, tolérer des organisations disposant de pouvoirs pouvant concurrencer l'État. Ainsi, Jacques de Saint Victor explique le contexte dans lequel Cesare Mori avait été désigné préfet de Palerme par le Duce. Entre 1925 et 1929, la répression de Mori plaisait à tous. En poursuivant la base mafieuse de Sicile, le gouvernement prouvait qu'il dominait son territoire ; la haute mafia bénéficiait aussi de ces mesures, renforçant sa position en rééquilibrant les rapports de force entre les

familles. Mais, lorsque Cesare Mori s'est attaqué à la haute mafia, la situation s'est retournée contre lui : la haute société sicilienne liée à la mafia a réussi à convaincre le duce que Mori pouvait déstabiliser la séculaire coexistence entre la mafia et l'État. Suite à la pression des élites, Cesare Mori et le procureur général de Palerme, Luigi Giampietro, ont été renvoyés par Mussolini. À partir de 1932, le chef d'État et la mafia parviennent à une entente. Le duce amnistie les mafieux afin de pouvoir compter sur ces « hommes d'honneurs » qui vont, par la suite, adhérer au parti fasciste.

À la fin de la Deuxième guerre mondiale, en se faisant passer pour des victimes du fascisme, les mafieux italiens se rapprochent des Alliés, d'abord des Américains, profitant du nouveau contexte international, au début de l'ordre bipolaire. Cela montre la capacité d'adaptation remarquable des mafias qui n'agissent jamais en fonction d'une idéologie : les mafieux italiens se sont d'abord entendus avec Mussolini, puis se sont associées aux Alliés.

Au Brésil, il en va de même. Comme Mussolini, les successifs présidents militaires ordonnent aux gouverneurs de Rio de Janeiro et aux préfets de police de réprimer les Bicheiros et le jeu des bêtes dans la région. L'acte institutionnel n° 05 – ou AI 5 – de 1968, installe le cadre juridique permettant au gouvernement fédéral et à l'État de Rio de Janeiro de réprimer les activités des Bicheiros. Promulgué par le général Costa e Silva, le texte accorde au président des

Daniel N. Coelho

pouvoir dictatoriaux, suspend la Constitution, le Congrès et les libertés individuelles et établit la censure. Ce décret amorce la période répressive-dure de la dictature brésilienne – les années de plomb – lors de laquelle les militaires n'ont plus de comptes à rendre à qui que ce soit. Ainsi, on voit le début d'une phase agressive contre la mafia carioca, analogue à celle qu'avait menée Mussolini en Italie.

Le régime militaire devait s'assurer le monopole de l'usage de la force. Ainsi, tous les groupes, politiques ou criminels, menaçant le gouvernement subiraient une répression violente. Alors, certains grands barons du jeu des bêtes, comme Castor de Andrade, feront parfois de la prison, notamment au pénitencier de Ilha Grande.

Castor de Andrade fut le premier des « grands » à subir la répression de l'État. Le général Luís de França Oliveira, secrétaire à la Sécurité Intérieure, mène une sévère répression contre les Bicheiros. À la fin 1968, Castor de Andrade et d'autres Bicheiros, tels que Natal, Nilo Camelo, Elídio Gomes de Oliveira, José Caruzzo Escafura et Mario Stabile sont interpellés et incarcérés dans le pénitencier de « Ilha Grande ».

Castor est inculpé de corruption et d'outrage aux bonnes mœurs. Mais sa détention montre son pouvoir corruptif. Au lieu de croupir dans une cellule de 8m² comme un détenu banal, il est hébergé sur l'île, dans une villa de huit pièces, meublée et refaite à neuf, avec domestiques et un bateau pour

transporter ses fréquents invités. Dans une interview au journal *Pasquin*, Castor narre son « séjour » en prison : « J'étais confiné sur l'île. Cependant, on m'a donné une maison énorme que j'ai faite restaurer. J'ai embauché quatre employés et un majordome. J'organisais des défilés des écoles de samba. J'avais une salle de jeux, téléphone, cinéma. La maison était si sympa, qu'on l'a nommée la « maison d'hôte ». Quand le directeur recevait des invités sur l'île, il les logeait dans ma maison ».

Si le gouvernement a changé d'attitude envers les Bicheiros c'est en partie parce que, comme la loterie, ces derniers pratiquaient la contrebande, qui inondait le Brésil de produits étrangers. C'est cela, plus que le jeu, qui a poussé les militaires – incarnant le nationalisme, et l'industrie nationale – à réprimer certains criminels. Pourtant, cette attitude n'a pas duré : en 1969 Castor subissait la répression des militaires, mais en 1980, il vivait son apogée. Il se sacre Bicheiro le plus puissant, entouré d'une réputation d'intouchable. Les déclarations du commissaire Cláudio Guerra, l'un des plus durs de l'appareil répressif, dans le livre « *Mémoires de uma guerra suja*²⁵ » révèlent que Castor était actionnaire d'une usine métallurgique, A Indústria e Metalúrgica Castor, appartenant au beau-père de Johnny Figueiredo, fils du président de l'époque, le général João Batista Figueiredo. Selon Guerra, Castor s'était si bien rapproché des militaires, qu'il disposait d'un badge lui donnant libre accès au service des renseignements de la Marine.

Territorial, corrupteur : le « jogo do bicho » (jeux des bêtes)...

Ainsi, ironiquement, c'est lors les années de plomb²⁶ qu'a lieu cette fictive offensive du gouvernement contre les barons du jeu. C'est alors que Aniz Abrahão David et Ailton Guimarães Jorge, alias « Capitão Guimarães », comblent un vide laissé par l'arrestation de Bicheiros mineurs pour devenir deux grandes figures du jeu des bêtes. Grâce à leur liens avec le monde de la politique, le premier, et militaire, le second, ces hommes permettent aux Bicheiros d'infiltrer l'État en corrompant ses agents, surtout en cooptant des policiers et militaires. Leur réseau d'influence bien en place, ils gèrent leurs affaires sans entraves.

L'histoire²⁷ de l'entrée de 'Capitão Guimarães' chez les Bicheiros symbolise la relation de la dictature et des criminels. Quand les militaires prennent le pouvoir, Guimarães est officier, issu de la prestigieuse École militaire « das Agulhas Negras ». Formé à la discipline et à la hiérarchie, il met son passé au service de ses ambitions. Guimarães est conscient qu'à son grade, il ne sera jamais général. En 1981, la carrière du « capitaine » s'achève. Après 19 ans dans l'armée, dont 7 suspendu pour actes illicites, Guimarães se voue aux jeux de hasard.

Profitant de son expérience, il devient l'un des *capi* du jeu des bêtes. Car, dans ses années dans la police militaire, il a appris à user à de violence contre ses ennemis (l'opposition de gauche, vue par les militaires comme communiste), et a noué des relations dans les forces de l'ordre qui, plus

tard, le protégeront. Des compétences et connexions très utiles ensuite.

Rejetant tout ce qu'il a appris à l'École des officiers, Guimarães rapproche les militaires et les Bicheiros, obtenant la complicité du pouvoir pour les nouveaux chefs de la coupole « Club Baron de Drummond²⁸ ». Cependant, son entrée chez les Bicheiros est difficile. Comme pour tout groupe mafieux, Guimarães doit faire preuve d'audace, de force et d'intelligence pour y être admis. Il y parvient grâce à l'un des plus puissants barons d'alors, Angelo Maria Longa « Tio Patinhas » (Picsou, en français, le personnage de Disney).

Guimarães est présenté à Tio Patinhas par un inspecteur de la Police judiciaire de Rio, Euclides Nascimento. Il est la gloire du corps d'élite de la police carioca créé en 1969, fondateur de « l'escadron de la mort » liquidant des militants de gauche sur ordre des militaires. En 1971, « Tio Patinhas » a deux problèmes que Guimarães peut régler. D'abord : un de ses associé lui doit de l'argent. La solution ouvre à Guimarães les portes du jeu des bêtes : « Tio Patinhas » lui vend les banques de l'associé débiteur, au prix de la dette. Aussi : Tio Patinhas veut arrêter le racket de militaires « ripoux » contre le réseau de contrebande des Bicheiros. Or, pas par hasard, ce racket dépend de Guimarães. Pourquoi entrer en guerre contre ces officiels criminels ? Les Bicheiros leur offrent plutôt un partenariat.

Daniel N. Coelho

Guimarães, qui sait ses jours comptés au sein de l'armée, décide de rejoindre le milieu criminel. Son ambition le pousse à liquider un associé de Tio Patinhas, pour gravir les échelons de l'organisation et accroître le territoire qu'il contrôle. Malgré la violence des actions de Capitão Guimarães, Tio Patinhas admire sa façon d'administrer les affaires.

Car le Capitaine Guimarães importe le savoir-faire des militaires dans la gestion du jeu des bêtes. Il installe notamment un système de gestion type entreprise, initiant ainsi la synthèse entre paradigme d'entreprise²⁹ et paradigme mafieux, cité par Paulo Baltazar. Longtemps, les Bicheiros s'organisaient de façon rudimentaire, sur la base du « gentlemen's agreement ». Avec Guimarães, le management, la comptabilité, la gestion financière sont appliqués et les démarches afférentes, dématérialisées. La coupole ressemble toujours plus à un état-major : les « vieux » Bicheiros sont séduits. Quelques années après, Guimarães devient l'un des héritiers de Tio Patinhas et l'un des *capi* du jeu de bêtes.

Si l'arrivée du Capitão Guimarães est signe de modernité, elle plonge cependant le jeu des bêtes dans un inconnu. Les relations de Guimarães avec les durs du régime militaire ne sont qu'un des liens obscurs entre Bicheiros et répression militaire contre l'opposition de gauche. Les recherches d'Aloy Jupiara et Chico Otavio, dans « Os porões da Contravenção³⁰ » soulignent la proximité de Guimarães avec les « bourreaux »

du régime, cités aussi dans le rapport final de la Commission nationale de la vérité³¹ – CNV, créée par la loi n° 12528/2011, révélant l'histoire vraie et la répression militaire sous la dictature. Cette histoire confirme que le gouvernement militaire et ses « hommes de l'ombre » ont pratiqué torture et meurtres pour étouffer l'opposition, au prix de 434³² disparus.

D'après les déclarations du colonel Paulo Malhães³³, ancien membre du Centre de Renseignement Militaire (CIE), auprès de la CNV en février 2014, le capitaine Guimarães aurait ordonné, dès son entrée chez Bicheiros, une série d'assassinats à Nitéroï, près de Rio de Janeiro, pour contrôler le jeu des bêtes dans la région, en se prévalant de la protection du régime et de la police. Parmi ses relations, le colonel Freddie Perdigão Pereira, officier et membre du renseignement militaire, considéré comme l'un des répressifs les plus violents. L'amitié entre Guimarães et Freddie expose les rapports entre des officiels et le crime organisé. Exemple : à la fin du régime militaire, Freddie Perdigão Pereira devient chef de la sécurité des Bicheiros. Désormais retraité, il gère la sécurité des entreprises de transport liées aux Bicheiros et la sécurité personnelle des *capi*.

Guimarães est aussi proche du colonel Ari de Aguiar Freire, officier de renseignement, accusé d'avoir monté un attentat à la bombe le 31 avril 1981, à Rio : une voiture piégée explose devant le palais des congrès Rio Centro où se tient un concert devant

Territorial, corrupteur : le « jogo do bicho » (jeux des bêtes)...

vingt mille personnes. L'attentat fait deux victimes, aux identités vite révélées : ce sont des militaires liés aux Services de Renseignement. Mais la Justice militaire ne trouve aucun coupable et clôture l'affaire sans suite. Une forme brésilienne de « Stratégie de la Tension », donc.

Cet attentat, célèbre au Brésil, est dénoncé comme une tentative ratée de ces militaires de convaincre les Brésiliens du danger de la gauche radicale – et pendant des années, les militaires cacheront la vérité. En 1985, une enquête judiciaire révèle que l'attentat relevait d'une action de renseignement, l'« Opération dragon », et que le colonel Malhães, Aguiar, Ari Pereira, Capitão Guimarães et le sergent Roberto Fábio y avaient participé. Malgré les preuves, l'affaire est classée sans suite par la justice militaire.

Cet épisode révèle que Capitaine Guimarães n'accède pas à la hiérarchie du crime par hasard. Sa condition de militaire et de criminel bénéficiait aux Bicheiros comme aux officiels corrompus. Clairement, nombre d'employés des Bicheiros étaient en fait des agents potentiels du renseignement militaire. Tous les bruits courant dans les rues de Rio sur le réseau du jeu arrivaient aux agents de la répression.

Ainsi, Guimarães devient l'un des plus redoutables maffieux de Rio. Son expulsion de l'armée en 1981, puis la fin du régime, n'altèrent en rien, ni son statut, ni le système. Au contraire, à la fin des années 80, Guimarães étend son territoire à d'autres

états du Brésil et s'associe à d'autres entités criminelles³⁴ pour assoir son hégémonie.

A la fin du régime militaire, le démantèlement de son appareil répressif contraint des militaires et policiers au chômage : ils travaillent pour les seuls Bicheiros. Ex- « Espions » et policiers continuent d'agir clandestinement, au seul profit de la mafia du jeu.

En 1981 aussi, un autre capo figure dans les journaux. Aniz Abrahão David³⁵, le bicheiro qui contrôle le « Bicho » dans la région de la « baixada fluminense »³⁶ et préside l'une des plus célèbres écoles de Samba, la « Beija-Flor », est accusé d'avoir fait enlever et éliminer Misaque José Marques et Luiz Carlos Jatobá. Selon la presse, ils auraient été enlevés par des policiers aux ordres de Aniz pour avoir cambriolé sa maison dans la région, volant bijoux et argent. L'enquête judiciaire expose une histoire plus complexe : Misaque serait le témoin d'un enlèvement réalisé par la police politique, visant l'ex-brigadier Júlio Gonçalves Martins Leitão, impliqué dans des trafics de drogue. Misaque dénonce les faits au Parquet, devenant ainsi la cible d'agents de l'État corrompus. Aniz et cinq policiers sont arrêtés, mais à la fin, seuls trois d'entre eux sont condamnés. Aniz est innocenté.

En août 1991, la justice saisit une lettre, lors de l'enquête sur l'assassinat d'Eliana Müller, ex-femme de Aniz, et de son nouveau compagnon. Dans cette lettre, Eliana, menacée de mort, dénonce les crimes d'Aniz, y com-

Daniel N. Coelho

pris sa participation dans l'affaire Misaque-Jatobá. C'est son propre père et son frère qui assassinent Eliana, après que Aniz les ait renvoyés de l'école de samba Beija-Flor, qu'il présidait, pour se venger de son ex-femme. Le jugement a lieu à Nilópolis et bien sûr, Aniz n'est même pas mis en examen.

À l'époque, Hélio Luz, directeur de la PJ de baixada fluminense, dit à la presse carioca que la police et la justice ne peuvent agir contre Aniz, car son influence sur la police et la justice locales lui confère une sorte d'immunité. Hélio Luz et le préfet de police de l'État, Nilo Batista, tentent de retirer l'affaire de la juridiction de Nilópolis, mais l'affaire y est quand même jugée. Le père d'Eliana est acquitté, son frère condamné à 24 ans de réclusion.

Ces affaires démontrent la capacité d'infiltration des Bicheiros dans l'État, et la relation étroite entre mafieux et agents publics.

2 – Les enquêtes judiciaires, à partir de la décennie 1990

Pourquoi à partir des seules années 1990 ? La réponse réside dans l'histoire mondiale et dans celle du Brésil. Jusque-là, les autorités brésiliennes et cariocas se souciaient de questions plus importantes. De 1930 à 1964, la vie politique brésilienne subit les conflits entre le gouvernement de Getúlio Vargas (président de 1930 à 1945, puis de 1951 à 1954) et la droite. Conflits qui entraînent le

suicide du président, décidé à « sortir de la vie pour entrer dans l'histoire du Brésil³⁷ ».

La période 1930-1964 est marquée par un développement industriel accéléré. Une classe salariée se constitue, et des banlieues pauvres naissent autour des grandes villes brésiliennes. Ces quartiers populaires voient l'apparition de la samba et du carnaval, mais aussi du jeu des bêtes, vu comme un moyen rapide de sortir de la pauvreté. Ainsi pour les hommes politiques, notamment pour le populiste Getúlio Vargas, agir contre le jeu des bêtes signifierait perte de votes aux élections. C'est pourquoi, pendant plus de 30 ans, la première génération de Bicheiros profite de la négligence de l'État.

On l'a vu : à partir de 1964, la Guerre froide et la lutte contre le communisme dominant le contexte politique global. Si l'on constate, à l'époque, la montée d'autres entités criminelles, les cartels colombiens et mexicains, la lutte contre le crime organisé ne sera pas vraiment traitée avant les années 1990. Ainsi, de la création du jeu des bêtes au début des années 1960, les Bicheiros profitent de la fragilité de la jeune République. À partir des années 1960, et surtout pendant le régime militaire (1964-1988), ils bénéficient, d'abord de l'aveuglement, puis de la complicité de l'État.

La faute ne revient pas au seul État : ne sous-estimons pas la capacité des Bicheiros à se protéger, leur qualité majeure étant adaptation et résilience. Les parrains du jeu ont employé leurs techniques mafieuses

Territorial, corrupteur : le « jogo do bicho » (jeux des bêtes)...

pour obtenir ce qu'ils voulaient en infiltrant l'État, en soudoyant les agents publics, grâce à l'intimidation et la violence.

Rétablissement et renforcement de la démocratie, après 20 ans de dictature militaire : les années 1990 sont une ère de stabilité politique au Brésil. Avec la Constitution de 1988, les concours de la fonction publique sont encadrés par la loi, des critères rigoureux sont fixés pour le recrutement des fonctionnaires. L'arrivée d'une nouvelle génération de policiers et de magistrats lance la chasse aux Bicheiros – même si elle reste encore difficile.

L'opération dirigée par le Juge Denise Frossard et le Procureur général Antônio Carlos Biscaia

« Je l'ai fait car je ne savais pas que c'était impossible »

Denise Frossard sur la condamnation des Bicheiros.

Selon Jean-François Gayraud, « la connaissance de l'histoire du crime organisé suggère deux lois toujours vérifiées et souvent ignorées : 1) le crime organisé – surtout de type mafieux – est toujours perçu avec retard du fait de sa nature clandestine ; 2) plus cette perception est tardive et plus son enracinement le rend difficile à neutraliser »³⁸.

L'enquête dirigée par le procureur Biscaia et le juge Frossard confirme les propos de Gayraud, car elle révèle l'existence d'un groupe criminel organisé qui pendant des

années, profite de l'aveuglement et de la complicité des autorités pour agir discrètement, mais avec une extrême violence, pour s'emparer de marchés criminels lucratifs, jeux de hasard, contrebande et blanchiment d'argent.

Presque un siècle après la création du jeu des bêtes, la justice brésilienne condamne une première fois les "barons du crime". Le 21 mai 1993, après deux ans, sept mois d'enquête, 28 volumes et 7 500 pages de dossiers, le juge Frossard signe deux condamnations : six ans de réclusion pour Castor de Andrade, Ailton Guimarães Jorge (Capitão Guimarães), Aniz Abrahão David et 11 autres bicheiros. Mais aussi, sa propre condamnation, à une vie dans la peur d'être assassinée. Le matin du jugement, un individu muni d'explosifs est arrêté devant le tribunal, visant le juge. En 2001, Denise Frossard subit quatre attentats. Elle raconte qu'un « jour j'étais dans la mire d'un assassin professionnel, qui n'a pas tiré car il n'avait pas été payé. Heureusement qu'il était professionnel ».

Les Bicheiros s'estimaient intouchables : en février 1993, alors que son procès est en cours, Castor de Andrade prononce (en direct à la télévision, lors du défilé du carnaval) un discours insolent dénonçant la traque, selon lui injustifiable, des bicheiros. Pendant des années, la police et la justice avaient protégé les Bicheiros cariocas, et pour la première fois, ces criminels craignaient un petit groupe d'officiels honnêtes. Le début de l'enquête est difficile :

Daniel N. Coelho

les actes de la police judiciaire, du procureur et de la juge sont sur le champ retransmis aux parrains par des fonctionnaires corrompus à leur solde, infiltrés partout dans le gouvernement.

Mais un renseignement anonyme révèle l'emplacement du QG de Castor de Andrade et permet à Antônio Carlos Biscaia, procureur général de l'État de Rio, de saisir une masse de documents comptables de la coupole. Après leur analyse, le Parquet dispose des preuves nécessaires pour ses accusations. Outre les 20 individus interpellés, les armes lourdes et machines à sous trouvées dans la planque de Castor, les enquêteurs y dénichent une liste de fonctionnaires, policiers, militaires, et politiciens que le bicheiro rémunérait pour se protéger : le préfet de police de Rio, le chef de la Police fédérale de l'État de Rio, des commissaires de la PJ de l'État, des officiers de la Police militaire de l'État, des journalistes, députés, juges, procureurs et gouverneurs d'États³⁹ figurent sur ce document.

À la fin du procès des parrains du jeu, Denise Frossard livre une critique cinglante de la procédure pénale au Brésil. Le juge revendique la création d'un pôle d'instruction de type italien, où le dirige l'enquête. D'après Mme Frossard, « la police n'est pas un pouvoir de la République... Le juge dirigeant l'enquête éviterait les abus et actes de corruption. Bien sûr qu'il y a des policiers honnêtes, mais il faut mener une enquête approfondie sur la corruption au sein de la police judiciaire de l'État de Rio⁴⁰ ».

Un instant, le Brésil a cru que cette enquête détruirait le pouvoir parallèle des parrains du jeu et leur auréole sociale. Mais non : en 2007, une autre opération contre les Bicheiros les révèle encore plus puissants. Condamnés pour seule association de malfaiteurs, les inculpés de 1993 n'ont pas passé plus de trois ans en prison. Depuis, le jeu des bêtes s'est modernisé. Outre le jeu traditionnel, les machines à sous et casinos, ont fait exploser leur chiffre d'affaire. Les Bicheiros vivent maintenant comme les cariocas les plus riches, près des plages de Copacabana, Ipanema et Leblon, dans les beaux quartiers de Niterói, et sont chéris par la société carioca. Les Bicheiros se succèdent à la direction de la Liesa (Ligue Indépendante des Écoles de Samba de Rio) et gèrent le budget du Carnaval carioca : 25 millions de reais (± 7 millions d'euros en 2017).

Des 14 condamnés en 1993, quatre sont morts – Castor de Andrade, Raul Capitão, Emil Pinheiro et Paulinho Andrade, fils de Castor ; les autres continuent, à la tête de la coupole et du carnaval. Capitaine Guimarães, Luiz Drummond, Anísio Abrahão David et Antônio Petrus Kalil («le Turc») ont accru leurs activités et leur pouvoir. L'opération Furação de 2007 tentera, une fois encore, de les mettre à terre.

Les opérations « Gladiador » et « Segurança S/A »

En décembre 2006, la Police fédérale de l'État de Rio interpelle des policiers de la Police judiciaire du même État et des poli-

Territorial, corrupteur : le « jogo do bicho » (jeux des bêtes)...

ciers militaires protégeant les affaires de la famille Andrade : l'exploitation du jeu des bêtes, de machines à sous et de casinos dans l'ouest de Rio. À l'époque, l'enquête indique qu'un système de corruption affecte la PJ de Rio, ce, jusqu'au directeur général de l'institution, Alvaro Lins. 19 personnes sont arrêtées, dont les *capi* Rogério de Andrade et Fernando Ignácio.

Deux ans après, une nouvelle enquête de la PJ dévoile un réseau de corruption impliquant la police carioca et les politiciens de Rio. Alvaro Lins, élu député depuis, est arrêté et accusé de diriger un réseau corrompant les hautes sphères de l'État, dont l'ancien gouverneur Antônio Garotinho et son épouse. Les seize impliqués sont accusés de corruption, de facilitation de contrebande, d'association de malfaiteurs, de blanchiment d'argent et d'exploitation illégale de jeux de hasard.

L'opération « Furacão »

À l'aube du 13 avril 2007, la Direction du renseignement de la Police fédérale déclenche une vague d'interpellations visant les barons du jeu des bêtes et toutes personnes adhérant à ce vaste réseau mafieux. Plus de 600 policiers fédéraux exécutent une centaine de perquisitions et mandats d'arrêt, visant les Bicheiros, des magistrats, policiers de l'État de Rio, policiers fédéraux, avocats et politiciens. Depuis les années 1990, l'opération Furacão, « ouragan » en français, est le coup le plus dur porté par la justice à cette mafia carioca.

Suite aux renseignements fournis par un cabinet d'avocats, sur une association de malfaiteurs dans la Police fédérale de l'État de Rio chargée de la contrebande, contrefaçon et autres infractions fiscales, la Division du contre-espionnage à la Direction centrale du renseignement de la police enquête. Comme ces renseignements révèlent la participation de policiers à un réseau de corruption, et où cette division du renseignements judiciaire est chargée de protéger la Police fédérale des menaces extérieures, notamment la corruption, la DICINT mène ce qui sera la principale investigation policière sur les jeux illégaux au Brésil.

En 2006, le ministère public fédéral et la Police fédérale avaient déjà recueilli des renseignements indiquant des dysfonctionnements au sein de la division « contrebande... ». Là, des informations plus précises signalent la participation d'un commissaire et d'un officier d'une des équipes d'enquête. D'après un avocat victime de policiers, ceux-ci exigeaient de l'argent contre la clôture de l'enquête pour absence de preuves. Peu après la mise en place d'écoutes téléphoniques et d'une surveillance rapprochée, les agents de la DICINT comprennent qu'ils sont sur la bonne piste.

L'investigation avance : de nombreux indices et preuves sont rassemblés lorsque l'interception d'un appel téléphonique intéresse les enquêteurs : un échange entre l'officier qu'ils visent et un individu non identifié, concernant les casinos : « Bingo da Praia » et « Barra Bingo ». Au départ, les

Daniel N. Coelho

enquêteurs n'ont pas idée d'où cette enquête les mènera. Deux ans après, elle expose la puissance des « barons des bêtes » et l'enracinement de l'organisation dans toutes les sphères du pouvoir public. Ces « barons » étant parvenus à s'infiltrer dans les pouvoirs exécutif, judiciaire et législatif, et à recruter, par corruption, des agents publics de la municipalité, de l'État de Rio et du gouvernement fédéral.

À l'issue de cette enquête, le ministère public demande la condamnation des parrains du jeu des bêtes, comme acteurs d'une organisation criminelle : 1) ayant son champ d'activité dans l'État de Rio; 2) spécialisée dans l'exploitation des jeux de hasard électroniques et des casinos, 3) constituée et structurée dans le but de commettre des infractions criminelles, corruption de fonctionnaires, trafic d'influence, blanchiment d'argent, évasion fiscale et contrebande de produits électroniques, entre autres⁴¹.

Dans la décision qui les condamne, le juge Ana Paula Vieira de Carvalho s'exprime sur les Bicheiros : « ... On peut conclure que cette association présente les éléments essentiels de la notion d'organisation criminelle : pluralité des agents, stabilité ou pérennité, profit patrimonial comme but, et, finalement, l'organisation en elle-même, structure très complexe. Comme preuve de cette structure sophistiquée, il est possible d'identifier d'autres éléments (non essentiels cette fois-ci) du concept d'organisation criminelle : hiérarchie rigide, répartition des

tâches, cloisonnement/secret – exemple : absence de contacts (téléphoniques, sms, mails, etc.) entre la coupole et les rangs inférieurs, liens avec l'État, par corruption de fonctionnaires agents publics et financement des campagnes électorales, exploitation de marchés licites et illicites et contrôle territorial.

La structure de cette organisation évoque le paradigme mafieux, car on identifie la hiérarchie rigide d'une coupole, le Club Baron de Drummond résolvant les conflits comme un tribunal ; le contrôle territorial et le recours à la violence et l'intimidation, à preuve une pétition saisie lors des perquisitions, adressée au Club Baron de Drummond, dans laquelle un Bicheiro signale les assassinats qu'un rival lui reproche, pour prendre le contrôle d'une région. Néanmoins, au-delà de ces données indiquant l'existence d'un groupe mafieux, la modernisation de la criminalité organisée impose à ses membres l'adoption d'une gestion entrepreneuriale, utilisant des sociétés écran au nom de complices.

Outre l'exploitation de marchés illicites et à l'instar de la mafia italienne, ce groupe contrôle des activités licites dans la restauration, l'hôtellerie, les salles de sport, les cabinets médicaux et sociétés de fret. Soulignons que cette organisation fonctionne aussi comme un réseau, ce qui permet aux dirigeants de profiter de l'action de complices agissant au profit du groupe. Il s'agit d'une organisation criminelle, structurée selon un modèle mafieux mais

Territorial, corrupteur : le « jogo do bicho » (jeux des bêtes)...

aussi d'entreprise, active à la fois sur les marchés licites et illicites.

Ce groupe criminel se compose d'entrepreneurs et de mafieux liés au marché des jeux de hasard ou autres activités légales, cherchant la protection nécessaire la bonne marche de leurs activités : lobbyistes, avocats, fonctionnaires et agents publics. Ce groupe corrompt des policiers de divers États de la fédération, des juges et procureurs ; ou finance les campagnes électorales de nombreux politiciens pour qu'ils votent ses lois favorables dont la légalisation des casinos et des machines à sous. L'opération Furacão a freiné, au moins de façon temporaire, leurs ambitions.

Caractéristiques de ce groupe criminel révélées par les enquêtes

L'opération de 1993 et l'opération Furacão n'ont pas éradiqué cette menace criminelle. Néanmoins, la richesse des détails livrés à la justice, aux criminologues et au public, est inestimable. En s'appuyant sur tout ce qui a été rassemblé en des années d'investigation judiciaire, on verra plus en détail ci-après, les critères permettant d'affirmer que les Bicheiros constituent une organisation de type mafieux.

L'organisation conçue par les chefs du « Club Baron de Drummond » présente plusieurs caractéristiques mentionnées certes par des juristes et criminologues brésiliens, mais aussi par leurs homologues européens – tels la maître de conférences Clotilde

Champeyrache⁴², spécialiste de la mafia, qui évoque une « structure hiérarchisée, pérenne, recourant à la violence et à l'intimidation pour imposer son contrôle sur ses territoires d'implantation et exercer des activités illégales et légales ».

La mystique du mafieux

Les règles encadrant la vie du Bicheiro rappellent les principes, traditions et « lois » guidant et disciplinant la vie criminelle. Cet aspect est emblématique du paradigme mafieux, si exploité par le cinéma américain. A l'instar du mafieux italo-américain de Hollywood, le Bicheiro carioca incarne le protecteur de la famille et l'homme d'affaires accompli et envié. Loin des « sales boulots » confiés à ses employés, le Bicheiro se présente comme homme d'affaires et dirigeant d'école de samba du carnaval de Rio. À cette image du businessman prospère s'ajoute celle du citoyen engagé et généreux, car le Bicheiro distribue souvent des aides sociales aux familles et individus de « son » fief. Sous ce masque, il s'insère à la fois dans la haute société carioca et chez les pauvres de l'État de Rio.

Ce comportement confirme la ressemblance entre Bicheiros et mafieux. Voici ce qui dit Clothilde Champeyrache⁴³ des mythes justificateurs entourant ces organisations : « La force de la mafia, en Italie ou dans la propagation du terme « mafia » hors des frontières italiennes, tient à l'ambiguïté qui l'entoure. Elle est reconnue comme association criminelle et, comme telle, devrait être

Daniel N. Coelho

associée à des valeurs négatives. Pourtant, elle n'est pas atteinte par la réprobation frappant d'usage les gangs criminels. Au contraire, elle conserve une aura qui en fait une criminalité « acceptable », véhiculant malgré tout des valeurs positives liées à l'honneur, au respect, aux liens de sang ».

Pareil pour les Bicheiros. Exemple : Aniz Abrahão David est président d'honneur de l'école de samba Beija-Flor, souvent championne du carnaval carioca, ayant de bonnes relations avec des politiciens et artistes brésiliens. D'après une étude publiée en 2012 par Luiz Carlos Prestes Filho, secrétaire à la Culture de l'État de Rio, l'industrie du carnaval emploie plus de 250 000 personnes. L'image de patron du carnaval de Aniz Abrahão n'est pas ternie par les accusations d'assassinat pour lesquelles il a été poursuivi dans le passé.

Idem pour Aílton Guimarães Jorge, alias « capitaine Guimarães » qui a présidé la LIESA de 2001 à 2007, quand il a été incarcéré lors de l'opération Furacão. Son image n'est pas entachée par son passé de torture et d'assassinats sous le régime militaire.

Parmi ces gangsters, Castor de Andrade est « le mythe » en personne, le Bicheiro emblématique⁴⁴. Il est cité dans le livre d'Andrew Jennings⁴⁵, journaliste d'investigation écossais connu pour ses enquêtes sur la corruption à la FIFA et au Comité olympique, comme gangster aimé de tous, y compris des pauvres et de l'élite brésilienne.

Jennings révèle les liens, d'amitié et professionnels, entre João Havelange⁴⁶ et la famille Andrade depuis les années 1980. Cet extrait du livre sur le mariage de la fille de Castor de Andrade prouve l'infiltration de ces mafieux dans la société brésilienne, et la complexité de leurs affaires :

« Mariage de l'année 1986 à Rio. Le père de la mariée est le plus grand gangster du Brésil, qui aurait fait tuer cinquante rivaux. Pour éviter la prison, il arrose les autorités de la ville, les politiques, les juges et la police. Il possède un club de foot. Deux hôtes de marque sont à sa table. L'un, à droite, grand, traits anguleux et regard dur, est João Havelange, il dirige le football mondial. Entre João Havelange et le gangster, le gendre de João, jeune homme qui, deviendra un jour le patron du foot brésilien... Ce cliché prouve que le foot mondial entretient des liens troubles avec le crime organisé... ».

Toujours selon Jennings, Castor a été le mécène majeur du carnaval carioca. Il a rendu cette fête populaire mondialement connue. Il a dirigé l'école de samba Imperatriz Leopoldinense, cinq fois championne du carnaval. Castor crée autour de lui cette image du bienfaiteur : « Il joue le bon catholique qui n'oublie jamais d'afficher sa foi à Notre Dame de Aparecida, sainte patronne du Brésil... Il distribue beaucoup d'argent dans sa ville, il est le bienfaiteur du club de Bangú qu'il arrose de ses liasses de billet »⁴⁷. Castor a toujours évolué dans les hautes sphères du pouvoir. On dit que

Territorial, corrupteur : le « jogo do bicho » (jeux des bêtes)...

général Waldir Alves Muniz, préfet de police de Rio, aurait été instruit par la dictature militaire d'« éviter les problèmes avec Castor ». Alors président, le général Figueiredo aurait éludé le protocole présidentiel pour serrer la main de Castor de Andrade lors d'une cérémonie. Ces histoires prouvent le pouvoir des Bicheiros, surtout lors du régime militaire, et le mythe créé autour d'eux.

Structure hiérarchisée

D'après l'enquête, et selon la décision du juge Ana Paula de Carvalho⁴⁸, la coupole se compose au premier rang des barons Aniz Abrahão David, Ailton Guimarães Jorge et Antônio Petrus Kalil. Le deuxième rang était composé des membres des familles des *capi*. Júlio Guimarães était l'homme de confiance de son oncle Ailton Guimarães Jorge. Dans le clan d'Aniz Abrahão David, Nagibe Suaid et les frères José Renato et Belmiro Granado Ferreira s'occupaient de la gestion et de la logistique. Les adjoints de Antônio Petrus Kalil étaient ses fils Marcelo et Antônio.

Cette structure familiale est un « conseil d'administration », crucial pour gérer, centraliser les décisions et régler les disputes. Des preuves montrent que ce conseil collégial arbitre et sanctionne les transgressions selon un code de conduite propre aux Bicheiros. Les documents trouvés lors de perquisitions montrent la répartition des bénéfices revenant aux chefs. Exemple : dans la comptabilité de Julio Guimarães,

neveu du Capitaine Guimarães, la part du premier est bien moindre que celle du deuxième. Cependant, les écoutes téléphoniques montrent que les « oncles », comme disent leurs subordonnés, décident sans trop mettre la main à la pâte : même s'ils nient en bloc l'existence de cette structure, les oncles sont au sommet de l'organisation. Ils autorisent les affaires puis les délèguent à des proches (futurs héritiers), qui enfin permettent aux Bicheiros du bas de l'échelle d'exploiter certains territoires.

Dans la répartition des bénéfices, les oncles gardent le gros morceau. L'argent restant est partagé par les Bicheiros secondaires, par rang hiérarchique. Les employés de l'organisation touchent un salaire mensuel. L'enquête indique que plusieurs policiers sont des employés réguliers, travaillant pour les Bicheiros comme chauffeurs, gardes de corps ou « bras droit » de certains parrains. Pour cela, les chefs de commissariats où « travaillent » ces policiers sont payés pour fermer les yeux sur les absences de leurs agents.

3 – Pérennité et contrôle des territoires

Pérennité : il est clair que ce groupe a su se perpétuer. On a vu que dans l'histoire récente, ce groupe a été poursuivi d'abord par les militaires, puis par la justice des années 90 et, en 2007, par l'opération Furacão. Néanmoins, il a toujours réussi à s'adapter et à se redresser et poursuivre ses affaires.

Daniel N. Coelho

Pour Paulo Baltazar⁴⁹, cette caractéristique est essentielle au paradigme mafieux I: la durée de vie de l'entité dépasse celle de ses membres.

Pour la première fois, des preuves formelles ont été saisies lors de l'opération Furacão : des testaments certifiant auprès du « club Drummond » la transmission du contrôle des territoires, surtout entre membres d'une famille. Exemple, le testament, saisi lui aussi, dans lequel Antônio Petrus Kalil, en cas de décès ou d'invalidité, transfère la responsabilité d'administrer « [ses] affaires du jeu en général » à son fils Marcelo Kalil Petrus. Marcelo occupera donc le siège de son père au club baron de Drummond après sa mort (cf. encadré 1).

Une autre déclaration du bicheiro Emanuel Lula de Farias, alias « Poti », établit la transmission de ses territoires (cf. encadré 2).

Ce genre de preuves recueillies par les enquêteurs témoigne du niveau d'organisation et de centralisation pratiquée par les dirigeants. Tout cela vise à éviter des guerres sanglantes de territoires qui ont entaché les parcours de Bicheiros entre les années 1980 et 2000.

Cependant, la passation de pouvoirs dans les familles n'advient pas toujours en douceur. Dans la famille Andrade par exemple, une guerre éclate après la mort du capo Castor de Andrade qui a laissé son fils Paulo à la tête des affaires, ce qui déplait au neveu du chef, Rogério de Andrade, qui assassine son cousin dans un guet-apens. Le gendre de Castor de Andrade, Fernando Ignácio, jure vengeance. Ainsi, depuis 1997, année de la mort de Castor, plus de 50 personnes ont été tuées. Dernier acte, en plein Barra da Tijuca, quartier riche à l'ouest de Rio. Le 10 avril 2010, la voiture de Rogério de An-

130

Encadré 1

“DECLARAÇÃO - EU, ANTÔNIO PETRUS KALIL, BRASILEIRO, CASADO, RESIDENTE, A AV. CINCO 818, CAMBOINHAS, NITERÓI, RJ, DECLARO PARA OS DEVIDOS FINS QUE NO CASO DE MINHA MORTE OU INVALIDEZ, OS MEUS NEGÓCIOS DE JOGOS EM GERAL (NUMÉRICOS E ELETRÔNICOS), PASSARÃO A SER ADMINISTRADOS POR MEU FILHO MARCELO CALIL PETRUS, A QUEM CABERÁ DECIDIR SOBRE OS NEGÓCIOS E DISTRIBUIR OS LUCROS DA SEGUINTE MANEIRA:

10 % DO ADMINISTRADOR MARCELO CALIL PETRUS
22,5% DA ESPOSA THEREZINHA CALIL PETRUS
22,5% DO FILHO ANTÔNIO PETRUS KALIL FILHO
22,5% DO FILHO MARCELO CALIL PETRUS
22,5% DA FILHA SILVIA CALIL PETRUS

SEM MAIS PARA O MOMENTO, NITERÓI, 06 DE JUNHO DE 2005.

ANTÔNIO PETRUS KAL TESTEMUNHAS:

1- NOME: TEREZINHA CALIL PETRUS
2- NOME: JOSÉ CARLOS MONASSA BESSIL, ASS:”

Territorial, corrupteur : le « jogo do bicho » (jeux des bêtes)...

Encadré 2

« RIO DE JANEIRO 25 DE AGOSTO DE 2004

DECLARO A QUEM INTERESSAR POSSA QUE EU, JOSÉ CARDOSO DOS SANTOS, BRASILEIRO, CASADO, COM 74 ANOS DE IDADE PORTADOR DA CARTEIRA DE IDENTIDADE NÚMERO 790.628, RESIDENTE E DOMICILIADO NA CIDADE DO RIO DE JANEIRO, GOZANDO DE PLENAS FACULDADES MENTAIS, QUE APÓS O DIA 25 DE AGOSTO DE 2005 E OU APÓS A MINHA MORTE OS MEUS 50% NA LOTERIA Z SERÁ DIVIDIA DA SEGUINTE FORMA:

37,5% PARA JOSÉ CARDOSO DOS SANTOS RG 790.628

12,5% PARA JOÃO OLIVEIRA DE FARIAS RG 04642342-2

A DIVISÃO DA SOCIEDADE ACIMA REFERIDA INCLUI TODOS OS PONTOS DE BICHO, MAQUINAS E DEMAIS MODALIDADES DE JOGOS QUE POR VENTURA POSSAM SURGIR FUTURAMENTE.

JOSÉ CARDOSO DOS SANTOS JOÃO OLIVEIRA DE FARIAS

TESTEMUNHAS

CEILZA RIBEIRO DOS SANTOS EMANOEL LULA DE FARIAS »

drade explose au milieu d'une grande avenue, le blessant et tuant son fils de 17 ans, qui conduisait. Ces disputes et assassinats nuisent aux affaires et alertent des autorités qui, même corrompues, doivent réagir. Ce qui nous amène à une autre caractéristique du groupe : la clandestinité.

La clandestinité

Ce trait est partagé par la mafia italienne. Son importance est capitale, car elle permet au groupe de se pérenniser. S'ils restent puissants et sont au centre des systèmes, les mafieux vivent dans l'ombre. Quand cette règle est bafouée, les groupes mafieux souffrent. Exemple la « seconde guerre de Cosa Nostra⁵⁰ », quand les Corleonais combattent d'autres clans de la Cosa Nostra, au prix de centaines des morts entre mafieux et d'un un climat de terrorisme après l'assassinat d'officiels, dont les juges Giovanni Falcone et Paolo Borsellino.

De même, les disputes entre Bicheiros de Rio dans les décennies 80 et 90, lors de passages de générations entre barons âgés et héritiers, conduisent au procès de l'année 1993, avec leur première condamnation. Pendant les auditions de Bicheiros, sont évoqués les rapports les liant étroitement. Or Aniz va même affirmer lors du procès Misaque-Jatobá qu'il ne connaît pas Guimarães – genre de déclaration typiquement mafieuse.

D'après le juge Ana Paula Vieira de Carvalho⁵¹, la clandestinité tient au cloisonnement. Les parrains du jeu créent une chaîne de commandement où les ordres ne vont pas droit de la coupole à la base. Ainsi, les *capi* se protègent contre d'éventuelles accusations, puisqu'ils ne pratiquent aucun acte criminel. De plus, les réunions de haut niveau sont organisées en grand secret, comme celle du 12 mars 2007 dans la maison d'Aniz Abrahão David, où la photo

Daniel N. Coelho

montre des Bicheiros arrivant avec leurs gardes du corps.

Infiltration dans l'État

L'opération *Furacão* expose le *modus operandi* des Bicheiros, imaginé pour s'infiltrer dans les structure de l'État selon leurs intérêts immédiats, à moyen et à long terme. L'infiltration dans les forces de l'ordre répond à des intérêts immédiats. Les Bicheiros ont besoin de protéger le gros flux d'argent circulant en liquide entre banques de jeux, maisons de dépôt (*descargas*) et bureaux de comptabilité et gestion. Ensuite, il faut payer la police de voie publique pour éviter interpellations et perquisitions, car, même s'il existe depuis le XIX^e siècle, le jeu des bêtes reste interdit. La PJ d'état et la police fédérale doivent aussi être soudoyées, car chacune doit mener des enquêtes contre la criminalité organisée.

Le lancement de *Furacão* a révélé que le domicile du Capitaine Guimarães et le bureau de Júlio Guimarães, quartier de la Tijuca, étaient protégés par la police militaire. A l'arrivée de la police fédérale au bureau de Júlio, des policiers militaires ont voulu empêcher la perquisition ordonnée par le juge Vieira de Carvalho. Au bureau de Júlio, la police fédérale a saisi plus d'un million de reais (±300 000 euros), destinés aux policiers servant la famille. La liste des corrompus comptait des policiers militaires, fédéraux et de la PJ de l'État de Rio.

Selon l'enquête, les commissaires de la police fédérale de Nitéroï et de Campos, villes de l'État de Rio, recevaient souvent de l'argent pour éviter, dans leurs juridictions, d'agir contre les casinos, les machines à sous et le jeu des bêtes. Plus de 50 policiers militaires et de la PJ de Rio ont été convaincus de servir les Bicheiros, dont la comptabilité montre qu'une centaine de policiers étaient corrompus, y compris d'anciens directeurs de la PJ.

Anecdote : un commissaire à la solde des Bicheiros a eu un infarctus avant d'être arrêté. Le jour J, il a avoué aux policiers qui l'arrêtaient qu'il était soulagé et espérait retrouver le sommeil, car pendant des mois, il attendait l'arrivée de la police à six heures du matin, ce qui l'angoissait et l'empêchait de dormir.

Les Bicheiros n'ont pas seulement corrompu les policiers. Leurs objectifs à moyen et long terme les obligeaient à trouver d'autres protections, car s'ils avaient corrompu certains policiers, la grande majorité d'entre eux restait honnête. Ainsi, les Bicheiros avaient souvent des problèmes avec la Justice. Solution : de bons avocats, pour empêcher à tout prix le déroulement des procès. Le lobbyiste Jaime Garcia a ainsi monté un réseau de cabinets d'avocats, sachant obtenir de la justice une exploitation sans entrave des casinos et machines à sous. On soupçonne que certaines de ces décisions ont été achetées. Suite aux enquêtes, la police fédérale a perquisitionné les bureaux et les maisons de trois magis-

Territorial, corrupteur : le « jogo do bicho » (jeux des bêtes)...

trats, dont deux juges fédéraux et un ministre de la Cour de Justice. Les juges fédéraux ont été mis en détention provisoire, mais attendent en liberté leur jugement final.

La capacité d'infiltration des Bicheiros ne s'arrête pas au niveau de la police et de la justice : ils veulent écrire leurs lois, ce qui exige des complices au Congrès de l'État de Rio et au Congrès national. Le financement des campagnes électorales est la stratégie de choix pour se rapprocher des hommes politiques. La comptabilité saisie lors des perquisitions comprend des contributions de campagne au bénéfice de plusieurs candidats. Selon le juge Vieira de Carvalho « Par le biais du député et cousin de Aniz, Simão Sessim, l'entité criminelle avait contact avec d'autres parlementaires, mais obtenait aussi des rendez-vous, y compris avec le président de la République, sous prétexte d'évoquer l'organisation du carnaval. ». En réalité, le groupe recherchait un appui pour faire passer le projet de loi portant sur la légalisation des casinos et d'autres loteries, y compris l'exploitation de machines à sous et le jeu des bêtes.

Connexion avec d'autres entités criminelles et diversification

Lors d'une Commission parlementaire⁵² créée pour illustrer la corruption du conseiller parlementaire de la présidence Waldomiro Diniz, par le bicheiro Carlos Cachoeira, la Division Antimafia (DIA) italienne a transmis des éléments prouvant la

connexion entre Bicheiros brésiliens, la famille espagnole « les Ortiz » et des mafias étrangères.

Tout commence au Brésil en 2000, lors d'une opération de la police fédérale au sud du pays, visant des policiers fédéraux corrompus et les Bicheiros de la région. Basée sur des renseignements de la Division antimafia italienne, cette enquête judiciaire dévoile l'alliance entre la famille Ortiz, alors propriétaire des sociétés « Astro Turismo » et « Banco Tour », les mafieux italiens Fausto Pellegrinetti, Lillo Rosario Lauricella, Guiseppe Aronica, Franco Narducci et les bandits français Julien et François Filippeddu⁵³. La DIA envoie aux autorités brésiliennes les déclarations de Lillo Lauricella, pour qui Fausto Pellegrinetti serait responsable du blanchiment de l'argent du trafic de drogue colombien.

Cette opération de blanchiment d'argent de la drogue colombienne, qui arrivait en Europe *via* le port de Santos à São Paulo, au Brésil, était menée par la bande de la Magliana, bande proto-mafieuse de Rome, dont les opérateurs étaient Fausto Pellegrinetti et Lillo Lauricella. Ce dernier dévoile aussi l'existence du partenariat entre la bande italienne et les Ortiz, installés au Brésil. Selon Lauricella (assassiné après avoir collaboré avec la justice) le bicheiro Ivo Noal, qui contrôlait le jeu dans l'État de São Paulo, est l'intermédiaire initial entre la mafia et les Bicheiros brésiliens, Lauricella étant l'opérateur expatrié au Brésil et Fausto Pellegrinetti restant en Italie.

Daniel N. Coelho

Lauricella explique aussi que les frères Filippeddu, liés au FLNC corse, viennent au Brésil lui porter appui. Répondant au juge italien, Lauricella expose l'arrangement entre la mafia italienne et les Bicheiros. Lauricella déclare que pour pouvoir agir sur le territoire brésilien, il faut être allié à la criminalité organisée brésilienne. Il explique qu'à São Paulo, les Italiens nouent un accord avec le bicheiro Ivo Noal, et à Rio de Janeiro avec la « coupole du jeu des bêtes ». Lauricella témoigne : « À Ivo Noal, nous payions 80 000,00 dollars par mois. On a commencé par le Brésil car il y avait Ortiz de très fort, qui opérait avec Filippeddu. À Rio existe l'association nommée la « coupole de Rio », comme que nous connaissons [en Italie], avec un capo et [des] sottocapi par zone⁵⁴. »

Sur les liens entre Bicheiros et d'autres mafias, le juge Vieira de Carvalho dit aussi : « Enfin, il y a aussi des indices méritant d'être fouillés, montrant que cette organisation a des liens avec d'autres mafias étrangères⁵⁵ ».

Même après toutes ces années, les perquisitions réalisées au siège de la société brésilienne Betec Games, qui importait les machines électroniques installées dans les casinos, ainsi que les machines à sous installées dans les commerces de quartier, confirment les révélations de Lillo Lauricella, car, dans ses actionnaires actuels, figurent José Renato Granado Ferreira et son frère Belmiro Martins.

Or dans le passé, la Betec appartenait aux sociétés BMT Brasil Informática et Informática Franco, cette dernière appartenant à l'Italien Giuseppe Aronica et à l'Espagnol Alejandro Ortiz et son fils Johnny Viveiro Ortiz. En plus, dans la maison de l'avocat Silvério Nery Júnior, la police fédérale saisit un dossier intitulé « dossier famille Ortiz », dans lequel les enquêteurs trouvent un article de la presse brésilienne, du 17 mars 2004, citant les relations entre entrepreneurs du marché des jeux de hasard au Brésil et des organisations mafieuses étrangères. Cet article fait référence à l'opération italienne « Malocchio ».

Un an après l'attentat visant Rogério de Andrade, en 2011, une enquête de la police fédérale aboutit à l'arrestation des Israéliens Meier Zloff et Yoram El Al, l'un des 15 individus les plus recherchés par le FBI. Les Israéliens sont soupçonnés d'avoir préparé l'attentat contre Rogério et d'être impliqués dans l'exploitation de machines à sous, la contrebande de voitures de luxe et le trafic international de drogues. L'implication du crime organisé israélien (la famille Albergil) dans les affaires du jeu des bêtes, montre que les connexions de Bicheiros cariocas avec d'autres mafias ne se limitent pas à l'Italie.

La plus lourde condamnation subie par les Bicheiros

Cette enquête a abouti à deux décisions du juge fédéral Ana Paula Vieira de Carvalho. Dans le premier (13 mars 2012) ce juge

Territorial, corrupteur : le « jogo do bicho » (jeux des bêtes)...

condamne Aílton Guimarães Jorge (Capitaine Guimarães), Aniz Abraão David et Antônio Petrus Kalil (le Turc) – les grands patrons de l'organisation criminelle – ainsi que les héritiers de Kalil, à 48 ans de réclusion pour association de malfaiteurs, corruption et blanchiment. Sont condamnés à des peines de réclusion 21 autres accusés, dont des avocats et policiers corrompus. Les magistrats impliqués attendent le jugement de la Cour suprême de justice ou de la Cour suprême fédérale. Les politiciens sous immunité parlementaire n'ont pas encore été poursuivis.

Cette opération a durement frappé l'organisation criminelle, car les casinos ont été définitivement interdits, réduisant largement ses chiffres d'affaires. De plus, la justice a saisi des avoirs criminels, maisons, appartements, bateaux et comptes bancaires au Brésil et à l'étranger. Cependant, les Bicheiros attendent encore le jugement de la Cour de cassation en liberté, en continuant à gérer leurs affaires et recherchant d'autres failles juridiques pour éviter la prison.

Conclusion

Tous les éléments ci-dessus permettent d'affirmer que l'organisation créée par les Bicheiros est bien de type mafieux, gérée de façon moderne et entrepreneuriale, dotée d'un réseau de partenaires et d'associés garantissant le succès et la pérennisation de leurs activités légales et illégales. Cette mafia n'a pas le même éclat interna-

tional ni la même puissance que les mafias italienne, russe, japonaise, chinoise, etc. Cependant, cette organisation a su construire son activité, a vécu le même processus d'évolution que d'autres entités mafieuses, a conquis son territoire par intimidation, violence, complicité des agents de l'État et s'est développée par répartition de sphères d'influence, pour être le plus rentable possible. Ce groupe a appris à partager les responsabilités et tâches, et coopérer entre familles, plutôt qu'en faisant la guerre⁵⁶.

Au vu de ce qui précède, il est clair que derrière cette loterie clandestine, enracinée dans la culture locale, se cache un groupe mafieux puissant. Pourtant, aux yeux de la société brésilienne la compréhension de ce phénomène criminel reste floue. Comme on l'a constaté, les emplois créés par l'organisation du carnaval et par l'exploitation du jeu des bêtes légitiment les Bicheiros dans les classes modestes. Ce phénomène existe en Italie, où les habitants des régions contrôlées par la mafia sont convaincus que les mafieux en font plus pour eux que l'État. Tout cela complique la lutte anti-mafia. D'après J.-F. Gayraud :

« Le déracinement du crime organisé de niveau supérieur ne peut emprunter que deux voies. La première est celle de la prise de conscience intellectuelle et politique de la réalité et de la gravité de la question, et ce le plus tôt possible, en amont. C'est pourquoi le travail de détection précoce est ici cardinal. La seconde voie est celle de l'implication des services

Daniel N. Coelho

de renseignement et de sécurité...La matière criminelle, dite de droit commun, est d'usage le monopole des services de police répressifs, fonctionnant réactivement, *a posteriori*, suite à des infractions visibles. Du fait de leur nature même, les services judiciaires/criminels ont donc grande difficulté à traiter dans la continuité des phénomènes criminels stables, permanent et clandestins. Les services criminels ne traitent souvent le crime organisé que par à-coups, en pointillé, lors d'actes criminels ponctuels »⁵⁷.

Les conclusions de Gayraud sont corroborées par la lutte contre cette mafia qui ronge et pourrit l'État de Rio et le Brésil. En faisant un bilan sur la répression de ce groupe à partir de années 1990, on constate que l'État était dans une posture réactive. L'affaire dirigée par le juge Frossard et le procureur Biscaia a été la première opération judiciaire d'envergure visant la coupole du jeu des bêtes. Néanmoins, elle n'a pas pu l'anéantir : dix ans plus tard, l'enquête Furacão dévoile une capacité criminelle encore développée et adaptée à sa finalité – garantir la perpétuité de ce réseau criminel. D'après Clotilde Champeyrache⁵⁸ :

« Saper les bases de la criminalité organisée mafieuse demande un effort durable et immense, une mobilisation sur tous les fronts de l'appareil d'État mais aussi de la société civile... La lutte ne doit jamais être relâchée, ni par excès d'optimisme ni par défaitisme. »

L'affirmation de Champeyrache nous permet d'identifier une des raisons pour lesquelles la justice brésilienne est incapable d'anéantir ce « cancer ». Au Brésil, les opérations judiciaires d'envergure ne se produisent pas régulièrement. De plus, les enquêtes judiciaires de moindre importance, dirigées par la police judiciaire locale, ne sont rien de plus qu'un prétexte pour exercer de la pression sur les Bicheiros en les obligeant à offrir plus d'argent aux policiers et magistrats corrompus. Avec ces petites interventions judiciaires, les autorités corrompues profitent doublement : elles sont à l'abri des critiques, car nul ne peut les accuser de rester passives et, en plus, elles ont un prétexte pour faire monter le prix de leurs « services ».

L'opération « Furacão » a réussi à fermer tous les casinos du Brésil, car les juges n'accordent plus de décisions d'exploitation de ce type de peur de lier leur image aux Bicheiros. Cependant, l'exploitation des machines à sous et du jeu des bêtes continue librement. Les policiers reçoivent toujours de l'argent des mafieux et continuent à les protéger. À ce jour, les politiciens voulant légaliser les jeux de hasard défendent toujours les intérêts des Bicheiros. Depuis le début 2016, le vote de la légalisation des jeux de hasard est donné pour imminent.

Autre obstacle dans la chasse aux Bicheiros : la Justice brésilienne est trop lente. L'opération Furacão date de 2007, mais c'est en 2014 que les Bicheiros ont été condamnés à 30 ans de réclusion – or ce n'est

Territorial, corrupteur : le « jogo do bicho » (jeux des bêtes)...

qu'une décision de première instance, avec possibilité de recours au rang supérieur, permettant aux mis en cause de rester libres en attente de jugement. Les faits reprochés aux magistrats vendus au groupe criminel sont déjà prescrits. Les hommes politiques n'ont pas été poursuivis, par manque de preuves, absence d'accord du Congrès ou du fait de leur immunité parlementaire.

Après presque un siècle en opération, cette entité mafieuse a produit des effets négatifs sur la morale et la déontologie de la société carioca. La corruption alimentée par les Bicheiros a donné lieu à d'autres faits pires encore: les policiers touchant l'argent sale du jeu perdent leurs repères moraux, et ensuite, acceptent aussi de l'argent du trafic de drogue et autres activités criminelles. Ces policiers « ripoux » saisissent et revendent des armes lourdes et de la drogue aux narcos des favelas. Le juge vendu aux Bicheiros touche de l'argent pour libérer des braqueurs de banque et les criminels en col blanc.

Cette corruption installée par les Bicheiros depuis les années 1950 a infecté et infecte la moralité brésilienne. Quant à la société carioca, elle est habituée à la « façon brésilienne » de régler les problèmes : à Rio, on ne croit plus à la justice, aux politiciens ni à l'État de droit. Selon un dicton local « Aux amis, [on donne] tout ; aux ennemis, [c'est] la loi [qu'on applique] » : la corruption des lois, des institutions et des gens sont largement acceptés.

C'est pourquoi les Bicheiros ont une responsabilité, peut-être indirecte, dans l'état actuel d'insécurité intérieure. Ils ont miné la base de la vie sociale : le respect de l'État de droit. Même après les deux grandes enquêtes judiciaires, l'image de l'homme d'affaires accompli que renvoient les Bicheiros suscite l'admiration publique. Comme au Mexique, lorsqu'on demande à un gamin des régions aux mains des cartels de drogue ce qu'il veut devenir, il répond sans hésitation ni pudeur qu'il rêve de devenir narco.

Sources de l'étude

Textes législatifs

- Constitution de la République Fédérative du Brésil.
- Loi n° 12528 de 18/11/2011 relative à la création de la Commission Nationale de la Vérité. Convention des nations unies contre la criminalité transnationale organisée et protocoles s'y rapportant, Nations Unis, New York/2004.
- Décision-cadre 2008/841/JAI du Conseil de l'Union Européenne sur la Criminalité Organisée.
- Code pénal italien, article 416 bis : § 3 sur la définition d'organisation mafieuse.
- Le décret n° 3.688 du 03/08/1941 – Loi des contraventions pénales. Loi n° 5.768 de 1971 sur les tirages au sort philanthropiques.
- Loi n° 7.291/84 sur les courses de chevaux.
- La loi n° 8.672/93 sur la création de loteries, connue comme « loi Zico » Loi n° 9.615/98, sur la création de loteries, connue comme « loi Pelé.
- Le décret n° 168/2004 interdisant l'exploitation de jeu de hasard, des loteries et des casinos non autorisés par une loi.

Daniel N. Coelho

Ouvrages

- Alain Bauer et Xavier Raufer, *La face noire de la mondialisation*, CNRS éditions, 2009.
 Aloy Jupiará et Chico Otavio, *Os porões da contravenção*, Record, Rio de Janeiro, 2015.
 Andrew Jennings, *Le Scandale de la FIFA*, Seuil, Paris, 2015.
 Clotilde Champeyrache, *Société du Crime – Un tour du monde des mafias*, CNRS, Paris, 2007.
 DaMATTÁ, Roberto & SOÁREZ, Elena. *Águias, burros e borboletas: um estudo antropológico do jogo do bicho*. Rio de Janeiro: Rocco, 1999.
 EDMUNDO, Luiz. *O Rio de Janeiro do meu tempo*. 2ª ed., Rio de Janeiro: Conquista, 1957. Vol. 4, cap.XXVIII.
 Jacques de Saint Victor, *Un pouvoir Invisible*, Gallimard, 2012.
 Jean-François Gayraud, *Les mondes des mafias – géopolitique du crime organisée*, édition Odile Jacob, Juin 2008.
 José Paulo Baltazar Júnior, *Crime Organizado e Proibição da Insuficiência*, Porto Alegre, Édition Livraria do Advogado, 2010.
 MAGALHÃES, Felipe Santos. *Ganhou Leva... Do vale o impresso ao vale o escrito. Uma História Social do Jogo do Bicho no Rio de Janeiro (1890 -1960) ?*. Thèse de Doctorat. UFRJ.
 MEIRA, Selena de Mattos. *Jogo do Bicho: a resistência pela transgressão*. Rio de Janeiro: UERJ, Dissertação de Mestrado (PPGH/UERJ), 2000.
 Rogério Medeiros et Marcelo Netto, *Mémórias de uma guerra suja*, Topbooks, 2012.
 SOÁREZ, Elena. *Jogo do bicho, um totemismo carioca*. Rio de Janeiro: UFRJ, Museu Nacional, Programa de Pósgraduação em Antropologia Social, 1992.

138

Procès judiciaires

- Procédure judiciaire n° 2007.51.01.802985-5, Justice Fédérale, Rio de Janeiro, décision proférée le 03/12/2012.
 Procédure judiciaire n° 2008.51.02.001980-1, Justice Fédérale de Nitéroï, Rio de Janeiro, décision proférée le 28/11/2011.

Webographie

- Xavier Raufer, *Du chaos au nomos*, Juin 2003.
 Tizuko Morchida Kishimoto, « Jogo do bicho : un jeu de hasard au cœur de l'économie carioca », *Sciences du jeu* [En ligne], 3 | 2015, mis en ligne le 22 juillet 2015, URL : <http://sdj.revues.org/377> ; DOI : 10.4000/sdj.37

Notes

Daniel Coelho est un haut fonctionnaire de la police fédérale brésilienne. Le présent article est extrait de son mémoire de Master en criminologie (Cnam, septembre 2016) « Le jeu des bêtes, *o jogo do bicho* et la criminalité organisée à Rio – des origines à nos jours ». En 2007-2008, D. Coelho a été au cœur de l'enquête visant les principaux *Bicheiros*. D. Coelho a lui-même écrit en français ce texte, remarquable d'impartialité.

¹ Nom donné aux natifs de Rio de Janeiro.

² Lors de Jeux olympiques de Rio, les policiers en grève ont protesté dans l'Aéroport international de Rio de Janeiro avec une banderole adressée aux touristes et athlètes : « Bienvenue en enfer ». <http://www.lequipe.fr/Tous-sports/Actualites/Une-banderole-bienvenue-en-enfer-deployee-par-la-police-a-l-aeroport-de-rio-de-janeiro/702931>

³ Le mot Bicheiro avec majuscule désignera dans ce mémoire les chefs de la coupole dirigeant le jeu des bêtes. Il existe bien sûr les bicheiros de rangs inférieurs ; dans ce cas on fera référence aux grands par-rains.

⁴ Période dictatoriale entre 1964 et 1985, marquée par des oscillations dans la répression militaire contre les opposants gauchistes. On identifie une période initiale entre 1964 et 1969 environ, où les droits fondamentaux étaient respectés, puis une phase de forte répression de 1969 jusqu'à 1974, quand le gouver-

Territorial, corrupteur : le « jogo do bicho » (jeux des bêtes)...

nement décida d'amorcer un retour lent et graduel vers la démocratie.

⁵ La coupole est l'organe de direction composé par les plus hauts chefs de famille.

⁶ Appellation donnée aux Bicheiros composant la direction de l'organisation. En portugais, ils sont appelés « tios », oncles en français.

⁷ Alain Bauer et Xavier Raufer, *La face noire de la mondialisation*, CNRS éditions, 2009.

⁸ La ville de Rio de Janeiro a été la capitale du Brésil entre 1763 et 1960. Le président de la République Juscelino Kubitschek a décidé de faire construire une nouvelle capitale au centre du pays afin de stimuler l'occupation du territoire vers l'intérieur.

⁹ MAGALHÃES, Felipe Santos. *Ganhou Leva...Do vale o impresso ao vale o escrito. Uma História Social do Jogo do Bicho no Rio de Janeiro (1890 -1960)*. Thèse de Doctorat. UFRJ, 2005.

¹⁰ Ibid.

¹¹ SOÁREZ, Elena. *Jogo do bicho, um totemismo carioca*. Rio de Janeiro: UFRJ, Museu Nacional, Programa de Pós-graduação em Antropologia Social, 1992. MEIRA, Selena de Mattos. *Jogo do Bicho: a resistência pela transgressão*. Rio de Janeiro: UERJ, Dissertação de Mestrado (PPGH/UERJ), 2000. DaMATTÁ, Roberto & SOÁREZ, Elena. *Águias, burros e borboletas: um estudo antropológico do jogo do bicho*. Rio de Janeiro: Rocco, 1999. p. 28.

¹² EDMUNDO, Luiz. *O Rio de Janeiro do meu tempo*. 2^a ed., Rio de Janeiro: Conquista, 1957. Vol. 4, cap.XXVIII.

¹³ Appellation populaire jusqu'à présent employée pour désigner la ville de Rio de Janeiro.

¹⁴ MAGALHÃES, Felipe Santos. *Ganhou Leva...Do vale o impresso ao vale o escrito. Uma História Social do Jogo do Bicho no Rio de Janeiro (1890 -1960)*, Op. Cit, 2005.

¹⁵ Énoncé par le président des États-Unis, Theodore Roosevelt (1901-1909), ce corollaire annonce une politique d'expansion américaine vis-à-vis de l'Amérique latine et la fin d'une politique de neutralité en faveur d'une posture qui ne tolérera aucune menace aux intérêts fondamentaux des États-Unis

¹⁶ La façon simplifiée dont les brésiliens appellent le jeu de bête.

¹⁷ Le "Largo da Carioca" est un place publique située au centre de la ville. C'est un point de passage très fréquenté par la population.

¹⁸ MAGALHÃES, Felipe Santos. *Ganhou Leva... Do vale o impresso ai vale o escrito. Uma História Social do Jogo do Bicho no Rio de Janeiro (1890 -1960)*. Op. cit, p. 79.

¹⁹ D'après Tizuko Morchida Kishimoto : « Les études sociologiques de Da Matta et Soárez (1999) sur l'histoire de la création du jeu soulignent sa dualité : simple tirage au sort récompensant les plus chanceux, ce jeu de hasard fut peu à peu associé à un système complexe mené par des « banquiers » – sorte de bailleurs de fond du jeu des bêtes –, et associé par les joueurs à des représentations provenant de l'interprétation des rêves, de l'art divinatoire et de la numérologie. ».

²⁰ MAGALHÃES, 2005, p.84, apud GONZAGA, p.36.

²¹ A la fin du second conflit mondial et la guerre froide, la sécurité de l'hémisphère devient une alliance anticommuniste, fondée sur l'"endiguement". Deux lois des USA scellent le pacte États-Unis/Amérique Latine : La Loi d'Aide réciproque pour la défense (1949) et celle de la sécurité mutuelle (1951). Ensuite, affluent experts et matériel, et se familiarisent avec une armée "moderne" officiers et sous-officiers latins. D'après le père J. COMBLIN, la "doctrine de la sécurité nationale" fondant les dictatures latino-américaines des années '70 - '80 résulte la fusion de trois courants :

1) *L'idéologie géopolitique du national-socialisme*. Les œuvres des généraux latino-américains portent ainsi des titres similaires aux œuvres des théoriciens de l'expansion nazie (Karl HAUSHOFER, Rudolph KJELLEN...).

2) *L'idéologie de la contre-subversion* élaborée par l'armée française, première à affronter ce nouveau type de guerre en Indochine et en Algérie.

3) *L'idéologie de la sécurité nationale* mise en œuvre par le Pentagone dès 1947. Dans leurs fondamentaux et concepts de base, sûreté intérieure, subversion, ennemi intérieur, communisme international, péril pour la nation ces stratégies latines tirent leur inspiration de la législation maccarthysme des USA, mais aussi de l'expérience dans la "guerre contre-insurrectionnelle" en l'Amérique Latine, après le triomphe de la révolution cubaine, enrichie de l'expérience nord-américaine au Vietnam.

²² Aloy Jupira et Chico Otavio, *Os porões da contravenção*, Record, Rio de Janeiro, 2015.

²³ Fondée sur la pensée positiviste du philosophe français Auguste Comte.

²⁴ Jacques de Saint Victor, *Un pouvoir Invisible*, Gallimard, 2012.

²⁵ Rogério Medeiros et Marcelo Netto, *Mémórias de uma guerra suja*, Topbooks, 2012.

Daniel N. Coelho

- ²⁶ L'appellation donnée à la période la plus répressive (entre 1968 et 1974) qu'ait connue l'histoire du Brésil.
- ²⁷ Aloy Jupiara et Chico Otavio, *Os porões da contravenção*, Op. Cit, chapitre 1, pages 3 à 6.
- ²⁸ Nom donnée à la « coupole » du jeu, en mémoire du baron de Drummond fondateur du jeu de bêtes.
- ²⁹ José Paulo Baltazar Júnior, *Crime Organizado e Proibição da Insuficiência*, Porto Alegre, Édition Livraria do Advogado, 2010.
- ³⁰ Aloy Jupiara et Chico Otavio, *Os porões da contravenção*, Record, Rio de Janeiro, 2015
- ³¹ <http://www.cnv.gov.br/>
- ³² http://www.cnv.gov.br/images/pdf/relatorio/volume_1_digital.pdf, page 8.
- ³³ Paulo MALHÃES (17/04/1938 – 25/04/2014) était un officier qui a confessé sa participation à des actes de torture et des assassinats pendant le régime militaire.
- ³⁴ L'opération judiciaire « Marselha » menée par la Police Fédérale, en 1989, dans l'État de l'Espírito Santo, a révélé l'association des Bicheiros cariocas avec le groupe d'assassins professionnels « Escuderia le Coq », dirigé par le commissaire Cláudio Guerra, ancien agent de la répression, et le bicheiro José Carlos Gratz, élu député pour l'État de L'Espírito Santo quelques années plus tard.
- ³⁵ Aloy Jupiara et Chico Otavio, *Os porões da contravenção*, Op. Cit, chapitre 5, page 30 à 33.
- ³⁶ La « Baixada fluminense » (près 3 millions d'habitants) se situe dans la région ouest de l'État de Rio et comprend les villes de Nilópolis, Nova Iguaçu, Belford Roxo, Duque de Caxias, Magé et Mesquita.
- ³⁷ Extrait de la lettre-testament laissée par Gétúlio Vargas au peuple brésilien.
- ³⁸ JF. Gayraud ; *Les mondes des mafias – géopolitique du crime organisée*, Odile Jacob, Juin 2008, p. 13
- ³⁹ Marcelo Auler, *Biscaia*, Cassará, 2012.
- ⁴⁰ Interview accordée au journal « O globo », le 22/05/1993, page 17
- ⁴¹ Clotilde Champeyrache, *Société du Crime – Un tour du monde des mafias*, Op. cit, 2007, page 8.
- ⁴² Clotilde Champeyrache, Op. cit, 2007, page 35.
- ⁴³ Castor Gonçalves de Andrade Silva, né à Rio de Janeiro en 1926 et mort d'arrêt cardiaque le 11/04/1997, laissant sa famille prise dans une lutte sanglante entre son neveu et son fils.
- ⁴⁴ Andrew Jennings, *Le Scandale de la FIFA*, Seuil, Paris, 2015,
- ⁴⁵ João Havelange, né le 8 mai 1916 à Rio de Janeiro et mort le 16 août 2016 dans sa ville natale, a été président de la FIFA entre 1974 et 1998. Il a succédé à ce poste à Stanley Rous et laissé sa place à Joseph Blatter. De 1963 à 2011, il a siégé au Comité international olympique (CIO), dont il était le doyen. Le 30 avril 2013, il démissionne de ses fonctions de président d'honneur de la FIFA, suite à une affaire de corruption.
- ⁴⁶ Andrew Jennings, *Le Scandale de la FIFA*, Op.cit, page 46 et 47.
- ⁴⁷ Décision du Juge Ana Paula de Carvalho dans le procès N° 2007.51.01.802985-5, JF Rio de Janeiro, 2012, page 276
- ⁴⁸ Paulo Baltazar, *Crime Organizado e Proibição da Insuficiência*, Op cit, 2010.
- ⁴⁹ Jean-François Gayraud, *Les mondes des mafias – géopolitique du crime organisé*, Op. Cit, 2008.
- ⁵⁰ Décision du Juge Ana Paula de Carvalho, procès N° 2007.51.01.802985-5, JF Rio de Janeiro, 2012, page 368.
- ⁵¹ Rapport de la Commission Parlementaire, CPI dos Bingos, www.senado.gov.br/comissoes/CPI/Bingos/RelFinalBingos.pdf
- ⁵² Les frères Filippeddu figurent dans le livre de Thierry Colombie, *Les Héritiers du Milieu : Au cœur du grand banditisme, de la Corse à Paris*, La martinière, Paris, 2013.
- ⁵³ Dans le texte original: “Ivo Noal noi lo pagavamo 80 mila dollari al mese. Noi partiamo dal Brasile perché c era Ortiz, che era più forte, cioè è lui che parte dal Brasile com Filippeddu. A Rio de Janeiro esiste una cupola, cosiddetta cupola a Rio de Janeiro e a livello cupola come la intendiamo noi, eh, dove c è capo e ci sono sottocapi per zone”, Máfia, Política, Jogos de Azar e Cachoeira, IBGF. Disponible au site www.ibgf.org.br.
- ⁵⁴ Décision du Juge Ana Paula de Carvalho dans le procès N° 2007.51.01.802985-5, JF Rio, 2012, p. 908.
- ⁵⁵ Jean-François Gayraud, “Les mondes des mafias – géopolitique du crime organisée”, édition Odile Jacob, juin 2008, page 67
- ⁵⁶ Jean-François Gayraud, Op. cit, édition Odile Jacob, juin 2008, page 13.
- ⁵⁷ Clotilde Champeyrache, *Sociétés du Crime*, CNRS, 2007, Paris.

Aveugles, arnaqueurs et assassins : morts et milliards de la « taxe carbone », 2008–...

Xavier Raufer

Ce qui suit est la première analyse criminologique de « la plus grande escroquerie que la France ait jamais connue ». En 2008 et 2009, cette immense fraude à la TVA sur le marché des droits à polluer (« taxe carbone ») aurait coûté à la France 1,6 milliard d'euros ; mais selon des magistrats experts du dossier s'exprimant anonymement, le préjudice final pour le Trésor public serait « plus près de 3 milliards d'euros que de deux ».

L'étude criminologique n'est pas une attaque *ad hominem* ; et d'usage, notre pratique de la criminologie consiste d'abord à étudier ce que les criminels *font*, plutôt que ce qu'ils *sont*. Les noms des principaux escrocs en vie ou autres acteurs (publiés ou non dans la presse) sont donc ici remplacés par leur initiale, car n'apportant rien au récit.

D'abord ceci : cette extraordinaire et ruineuse affaire n'ai jamais retenu l'attention

des grands médias télévisés. En France, *Mediapart* a publié de courageuses enquêtes sur les arnaques TVA ; *idem* pour le quotidien israélien *Haaretz* ; mais on reste dans l'imprimé – jamais les journaux télévisés de TF1 ou France 2 ; jamais non plus BFMTV ou (à l'époque) I-Télé, n'ont daigné informer leur public de cette saga criminelle, dans laquelle, soulignons-le, on compte à ce jour 7 assassinats ou tentatives ; en arrière plan, divers enlèvements, séquestrations, extorsions, etc. Curieuse conception de l'information.

Or cette arnaque à la « taxe carbone » est pleinement criminelle. Les enquêteurs se disent confrontés à « des bandes structurées effectuant des montages d'une grande sophistication, exploitant habilement à l'international des outils et flux bancaires ». Son mécanisme est simple et on le verra, tout sauf neuf : sur un marché (ou une Bourse) spécifique, des escrocs achètent et vendent des quotas de droits à polluer sans

Xavier Raufer

reverser ensuite la TVA à l'État. Tout ou partie des dizaines ou centaines de millions ainsi volés servent ensuite à racheter d'autres quotas, alimentant ainsi le carrousel.

Le pillage défie l'imagination. Devant son juge, un des escrocs se vante d'avoir alors gagné « 600 000 euros par jour » ; assassiné en septembre 2010 à Paris, un bandit franco-israélien aurait « fait entrer 200 millions d'euros *en espèces* en Israël ».

Les escrocs ? En 2008, on le verra plus bas en détail, ces voyants flambeurs au poker, proches du milieu criminel franco-israélien, sont pour la plupart déjà connus pour d'antérieures arnaques à la TVA dans la téléphonie mobile – pratique qu'entre eux, ils nomment « la tève ». Parfois de longue date, tous sont « défavorablement connus » de la police et de la justice. Aujourd'hui, certains d'entre eux sont en France « sous main de justice », parfois en cours de jugement ; en majorité, les acteurs et concepteurs de cette méga-arnaque sont en fuite en Israël.

Or les « carrousels de TVA » coûtent cher à la France. Aujourd'hui, le Parquet national financier français travaille toujours et encore sur « plusieurs dizaines de dossiers portant sur des carrousels TVA », avec une cinquantaine d'individus poursuivis. Au total, ces escroqueries dans lesquelles on subtilise une TVA jamais reversée coûtent (estimation de février 2016) 15-17 milliards d'euros par an au Trésor public. Sur 18 pays de l'Union européenne alors inspectés sur

ce point, notre pays a le 6e taux le plus élevé de fraude TVA (près de 14%) ; dans la catégorie des pays (Italie, Hongrie, Roumanie, etc.) peu rigoureux fiscalement.

Cette affaire n'est pourtant pas une particularité française : l'arnaque de 2008-2009 aurait privé de 6 milliards d'euros de taxes le budget de l'Union européenne ; début 2017 encore, un vaste « carrousel de TVA » portant sur du matériel informatique et électronique est découvert entre la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la Pologne ; préjudice connu pour les États en cause : 26 millions d'euros. En 2013, pour toute l'Union européenne, l'ensemble des arnaques à la TVA a coûté 168 milliards (bien, *milliards*) d'euros au budget communautaire. Ce cadre posé, abordons le vif du sujet.

1 – Le carrousel de 2008-2009, son origine, sa mécanique

A l'origine, la ferveur écologiste du XX^e siècle finissant. Il faut sauver la planète ! Haro sur les gaz à effet de serre. Comme souvent dans l'histoire humaine, la logique est ici de part en part de type enfer-et-bonnes-intentions. En décembre 1997 est adopté le « Protocole de Kyoto ». La diminution de ces gaz se fera en mode libéral, des « droits à polluer » étant échangés en Bourse ; achetés ou vendus par les entreprises émettant, ou pas, de tels gaz. Pour l'Union européenne, ce processus se concrétise en un EU-ETS (*European Union*

– *Emissions Trading System*), charge à chaque pays-membre d'agir chez lui.

En France, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pilote le projet et crée deux successifs instruments boursiers « Powernext », puis « Blutext ». Dès lors, ce dernier marché négocie, selon une logique offre/demande, des « quotas » d'une tonne de CO₂.

Vite, des escrocs constatent qu'en France, le marché au comptant des droits à polluer est assujéti à la TVA. Il suffit donc d'acheter à l'étranger des quotas d'émission de CO₂ hors taxes, et de les revendre en France TTC (toutes taxes comprises, TVA incluse) en « oubliant » ensuite de reverser la TVA à l'État ; puis de réinvestir la TVA détournée dans de nouveaux achats de droits à polluer, et ainsi de suite.

Ce, sans nul contrôle et vérifications de la part de Blunext. Soyons concrets. Un premier escroc, Grégory Z. crée et fait accréditer comme courtier sur Blunext trois sociétés ; n'en observons ici qu'une seule, dotée du nom invraisemblable de « Crépuscule ». Or lorsqu'il obtient l'accréditation sur Blunext d'une société dont le nom ébahirait tout stagiaire d'une succursale bancaire rurale, Grégory Z. :

- est sous enquête pour l'escroquerie « Eurocanyon » à la TVA sur de la téléphonie mobile,
- a déjà été condamné pour contrebande, corruption active, fraude fiscale, escro-

querie à la TVA ; sans oublier une « cavale » entre les États-Unis et Israël,

- est connu de la police comme « proche » de poids lourds du Milieu criminel corse et corso-marseillais.

Vérification faite, Grégory Z. se ferait éconduire s'il voulait ouvrir un simple compte à la banque du coin – mais là, pas de problème ! « Crépuscule » est enregistrée sans coup férir. Peu après, via le nouveau courtier « Crépuscule », deux autres escrocs, Arnaud M. et « Marco » Mardoché M., achètent hors taxes à l'étranger 117 793 500 tonnes de CO₂. Puis les revendent TTC en France 1 730 021 068 euros, raflant ainsi 283 515 158 euros de TVA (deux cent quatre-vingt trois millions, cinq cent quinze mille, cent cinquante huit, euros).

Hilare, un des escrocs explique aux magistrats : « En vendant des quotas de carbone, vous vendez de l'air. Il n'y a pas de matières premières, pas d'échange de marchandises réelles. Il n'y a que des ordres d'achat et de vente à passer, des factures à établir. Vous pouvez tout faire depuis vos toilettes, avec un ordinateur portable ».

Or il n'y a pas que « Crépuscule » ; un dossier « marseillais » représente une arnaque de 385 millions d'euros ; un dossier « Nathanaël », de 43 millions d'euros, etc. D'avril 2008 à mars 2009, comme déjà dit, 1,6 milliard d'euros évaporés – peut-être jusqu'à 3 milliards.

Xavier Raufer

La pompe amorcée, s'émerveille un escroc, « l'argent commençait à arriver à flots, de partout ». Or cet argent doit circuler pour disparaître ; il faut le ventiler puis le planquer. Se crée alors un géant bonneteau pour escrocs. Via une foule de gérants-hommes-de-paille, de sociétés-écran *offshore*, de bureaux de changes, de systèmes financiers parallèles, de comptes en banques, de fiduciaires et de sociétés de transfert d'argent, des centaines de millions d'euros zigzaguent autour de la planète. Au bout de ce dispositif décentralisé, des mécanismes de compensation permettant de récupérer des espèces (le barème : une valise = un million d'euros).

144

L'enquête « Crépuscule » (huit ans d'investigations, quatre juges d'instruction) expose ce dispositif ventilation-blanchiment. Il concerne (disent les juges) 15 pays sur 4 continents ; des structures-relais ou comptes : à Chypre, Dubaï, Genève et Hong-Kong, en Israël (le point d'ancrage), en Lettonie, à New York, au Panama, en Pologne, Tunisie, Turquie, etc. Système efficace puisqu'en 2017 encore « une grande partie des fonds n'a pu être retracée ».

Suite à une sévère (mais silencieuse) bagarre entre Tracfin et la CDC, les opérations au comptant de Bluenext sont enfin exonérées de TVA en juin 2009. Pour parler clair : rien n'a été prévu ni décelé, et quand le siphonage est devenu manifeste, il faut encore un bon trimestre pour qu'on s'avise de contenir l'hémorragie en appuyant sur le bouton « stop ».

Par la suite, « Bluenext » écope d'un redressement fiscal de 32 millions d'euros « pour ne pas avoir alerté assez précisément » les renseignements à Bercy ? « Pas assez précisément » ? Bercy cisèle si bien l'euphémisme... Finalement, la plateforme française d'échange du marché du CO2 « Bluenext » coule sans gloire début décembre 2012.

2 – Arnaqueurs plus gangsters, mélange toxique

D'abord, il y a le folklore Tunisie-Belleville-Sentier. L'insistant fumet de « La vérité si je mens ». Des individus émotifs et volubiles ; osons le dire : des arnaqueurs-tchatcheurs. Florilège : Les comptes *offshore* ? « C'étaient de vraies couscoussières. Plusieurs personnes s'en sont servis. Même les gens de la banque. Même Thierry Leyne, l'ancien associé de DSK ». Bluenext ? « C'était comme laisser une Ferrari avec les clés sur le contact, à La Courneuve ». Le mécanisme EU-ETS ? « Le CO2, j'y comprenais rien. Je croyais que c'était l'oxygène des pompiers ». L'aspect « pêche miraculeuse » de l'arnaque ? « C'était comme un film de cinéma. L'argent tombait du ciel ».

« Si nous pouvions nous douter », gémissent ensuite devant les juges des dirigeants de la CDC. Eh bien oui, ils le pouvaient – il suffisait même d'ouvrir les yeux, tant le microcosme des arnaqueurs TVA-CO2 était bavard et voyant. Car autant les bandits, les vrais, sont par essence discrets et excellent

à se faire oublier, là on est sans cesse aux limites de la mythomanie (« je travaille pour le Mossad » susurre Grégory Z. à ses dupes) et de l'exhibitionnisme. Pour les journalistes qui les scrutent lors des procès, ce sont des « affairistes hauts en couleur », des « as de l'arnaque » des « dandy millionnaires... aux lunettes teintées et bronzage toute saison », « petit prince des escroqueries financières » et autres « flamboyants quadra ». Leurs métiers officiels ? « Assistant de réalisation »... « Commercial en panneaux solaires »... L'âme la plus innocente, subitement méfiante...

Des gigolos alternant séjours en prison et épisodes fastueux, avec hôtels grand luxe sur la Côte d'azur, parties de poker à cent mille euros et plus (avec icônes du *showbiz* et du *business*), voyages en jets privés, comportement de satrapes et caprices de *rock-star*... N'oublions pas la presse *People* et les *Top models*.

Ainsi donc, si Bluenext, instance supposément régulatrice, avait fait au printemps 2008 la moindre vérification auprès de la police ; cherché par exemple sur Internet qui était ce monsieur Samy Souied ; ou avait, en toute légalité, interrogé quelque enquêteur privé sur ces drôles d'« investisseurs » – elle aurait été sur le champ édifiée. D'autant mieux que le microcosme d'escrocs avait quand même :

- des stratégies de défense éprouvées face à la justice,
- et de fort toxiques relations avec des criminels, en France et en Israël en tout cas.

Des bars des palaces (Dom Pérignon et Havanés à 700 euros pièce) au cabinet du juge d'instruction, s'opère une brutale mutation, du matamore frimeur-flambeur au misérable qu'accable un sort funeste. Face à la justice, les escrocs-TVA ne sont en effet que de pathétiques victimes, dont les lamentations tireraient des larmes à un caillou : « J'ai été trompé... manipulé... évincé... Je suis ruiné... Je me suis fait doubler... Je suis juste une débrouille... une victime dans l'histoire... On me menace de mort ! Dès que j'ai flairé l'escroquerie, j'ai fui à toute jambe... ».

Chacun renvoyant bien sûr vers les autres la paternité des infractions commises. Et embrouillant ainsi plus encore des arnaques à tiroirs, dans la plupart desquelles tous sont compromis, ensemble ou séparément. Cependant, ces supposés « misérables » ont des pratiques et des fréquentations plutôt sinistres :

Les pratiques : fausses identités et art de la cavale

« As des escroqueries financières » Cyril A. est aussi connu sous le nom d'Alex Khann – et n'est pas seul à jongler avec les alias selon les interlocuteurs, les affaires et les continents. Dans un dossier d'arnaque à la TVA, on voit ainsi souvent, au fil du temps, apparaître le même individu sous des noms différents – ce que bien sûr, la justice doit ensuite établir. A dix dossiersTVA-CO2 entremêlés, le gloubiboulga patronymique devient vite infernal.

Xavier Raufer

Aussi, les escrocs-TVA prennent à tout bout de champ la poudre d'escampette et disparaissent dans la nature, avec écran de fumée intégré. Quitte à émerger quand un avocat signale que ça va mieux ; ou à s'établir à Tel-Aviv, si « ça craint » trop. « Non, madame la présidente, corrige ainsi un escroc-TVA à son procès, vous ne m'avez pas trouvé, je me suis rendu ». On a sa fierté, quand même...

D'usuelles fréquentations criminelles

Ces escrocs-TVA eux-mêmes ne sont pas des enfants de cœur. Un avocat dit ainsi *de son propre client* qu'il a, côté crime, un « palmarès olympique ». Et Arnaud A, protagoniste majeur du dossier « Crépuscule », est ainsi dépeint dans un rapport de police du 3 février 2015 « Très défavorablement connu des services de police pour deux affaires d'assassinats commis ces dernières années dans son environnement immédiat ». Il s'agit en l'occurrence de son associé Samy Souied dans l'arnaque CO2, et de son propre beau-père, le milliardaire Claude Dray, père de son épouse Ana.

Sinon, émergent au fil des dossiers TVA-CO2 diverses figures du grand banditisme : Christiane M., « femme puissante » du milieu corso-marseillais du quartier du Pannier ; le parrain israélien Amir Mulner, en affaires avec Cyril A. ; Jacques Santini, chef redouté de la bande ajaccienne du « Petit Bar » et Mario Hornec, chef d'un clan éponyme de nomades sédentarisés de Montreuil (93).

3 – L'aveuglement élevé à la hauteur d'un art

Peut-on fonder et gérer une Bourse type Bluenext – d'autant plus qu'elle ne négocie *stricto sensu* que du vent, comme vu plus haut – dans le mépris de toute notion de sécurité et de toute menace criminelle ? Oui, on le peut – c'est d'ailleurs précisément ce qu'on fait les arrogants « contrôleurs » de la Caisse des Dépôts et Consignations et en aval, de Bluenext.

Une arnaque connue depuis... Joinovici !

L'arnaque « carrousel de TVA » est-elle nouvelle ? Auquel cas, on comprendrait que notre administration fiscale patine un peu, avant de s'adapter. Au contraire : voici soixante ans que cette fraude sévit en France. Inventée à Paris, la TVA y entre en vigueur en avril 1954. Or la première fraude à cette taxe nouvelle naît dès 1955 de l'esprit fertile de... Joseph Joanovici (illustre ferrailleur-collabo). Lisons Alphonse Boudard (*L'étrange monsieur Joseph*) : [Joanovici et un comparse] sont « les premiers à imaginer une escroquerie à notre chère TVA, qui n'est encore qu'un bébé. Il suffit de demander à l'État d'exporter à l'étranger de la ferraille récupérée sur place, ce qui entraîne le remboursement de la taxe. Or la ferraille n'est pas exportée mais refourguée ici en France. Le détournement ainsi réalisé représente à la fin des années 50 environ 800 millions de francs ».

60 ans que la fraude existe, elle coûte chaque année des milliards d'euros à l'État et les fonctionnaires concernés tombent toujours de la lune à chaque nouvelle arnaque, tandis que (depuis six décennies) les milliards filent vers les paradis fiscaux. Car clairement, la fraude à la TVA sur des quotas de CO2 négociés sur Bluenext n'est qu'une banale variante d'une arnaque ruinant la France depuis plus d'un demi-siècle. Les instances d'inspection et de contrôle de Bercy pourraient-elles faire au contribuable la grâce de se réveiller ?

Des responsables avertis

Il y a pire. Début 2004, l'auteur de cette étude entend dire avec insistance par d'anciens de ses étudiants en criminologie, (devenus pour beaucoup policiers ou magistrats) que certaines grosses pointures criminelles rôdent autour d'importants marchés financiers parisiens. Etrange ? Non : normal. Car peu auparavant, des familles mafieuses new yorkaises, Colombo et Lucchese en tête, ont entrepris de piller le *New York Stock Exchange* (le procès ultérieur se nommera « *Mob on Wall Street* »). Or les gros voyous français ne vivent pas sous cloche. Comme tout grand prédateur, leurs antennes, ou palpeurs, captent vite toute nouvelle et juteuse combine. Des millions récupérés sans coup férir, au prix de banales intimidations (« on sait où tes enfants vont à l'école »...) de *Golden Boys* aisément épouvantés ? Trop beau songent certains « parrains ». Voyons si c'est praticable en France.

D'où les rumeurs et l'avertissement adressé par l'auteur (en sa qualité de consultant) aux dirigeants de la Caisse des Dépôts. Il est alors décidé que l'auteur publiera, dans le « Rapport moral sur l'argent dans le monde », une étude sur les infiltrations criminelles ou mafieuses dans la finance licite. Etude cruciale car si les malfaiteurs choisissent leurs proies, ce qu'ils font ensuite pour contrôler la cible visée est très stéréotypé – enfantin à repérer et reconnaître quand on est alerté.

Notons que ce « Rapport moral » est publié par la Revue d'économie financière, organe de l'Association d'économie financière, deux émanations de la Caisse des Dépôts, hébergées dans ses locaux. Pédagogique et doté d'explicites exemples, l'article rédigé est soumis à M. Antoine M., chef de la « Mission de contrôle » et éditeur du « Rapport moral », qui suffoque. Affreux ! Ces gangsters... ces anecdotes ! Nous sommes financiers, n'est-ce pas, cher monsieur ! Tout cela est déplacé... pas du tout dans l'esprit du « Rapport moral ».

Exaspéré par les jérémiades et l'arrogance de l'intéressé, l'auteur finit par l'envoyer promener en lui adressant la lettre suivante, ici révélée. Le lecteur sait peut-être que notre école criminologique est celle du « Décèlement précoce des dangers et menaces ». Il trouvera là un pertinent exemple de ce concept : voir et alerter le plus tôt possible, avant que l'affaire ne s'envenime, ne devienne ruineuse ou incontrôlable.

Xavier Raufer

Nous sommes en octobre 2004; trois ans et demi plus tard commence l'arnaque TVA-CO2, imaginée et conduite par des individus semblables à ceux dont nous exposons les dangereuses manœuvres, quarante-deux mois plus tôt... Mois durant lesquels

nulle instance de contrôle de Bluenext n'a manifesté le moindre intérêt pour ce qui, bientôt, enverra leur navire-CO2 par le fond, au prix d'un pillage de (minimum) 1,6 milliard d'euros.

Monsieur **Antoine M...**
Mission de Contrôle

Paris, le 25 octobre 2004

Cher Monsieur,

Pour aller à l'essentiel : suite à vos remarques, je retire le texte que je vous avais proposé pour le *Rapport moral* ; je le publierai ailleurs.

S'il vous plaît maintenant de m'accorder un peu de votre attention, je voudrais vous dire sereinement que votre réaction à mon texte, je l'ai éprouvée dix fois auparavant dans d'analogues circonstances, mais avec en fin de compte un résultat invariable, que je souhaite par avance vous annoncer.

Ceux qui manipulent la plupart de l'argent sale dans le monde sont des criminels. Ces individus, cher Monsieur, sont dangereux mais aussi vulgaires. Ils ne s'expriment pas avec recherche ni ne sortent d'écoles prestigieuses – cependant, approcher leur réalité, savoir (non pas croire qu'on sait) ce qu'ils *sont* et ce qu'ils *font* vraiment est aussi indispensable aux acteurs de la lutte contre le blanchiment que la médecine légale, l'anatomo-pathologie sont vitales pour la recherche médicale.

Tout échappatoire à cette cruciale phase d'exploration et de diagnostic voue l'entreprise à l'échec – j'ai de cela cent exemple à donner, lutte contre le terrorisme, violences urbaines ou mafia albanaise, entre autres. Or explorer, faire un diagnostic consiste simplement à décrire le réel. Cette exposition du réel, j'ai déjà entendu vingt fois de hauts fonctionnaires la qualifier, avec parfois une pointe de mépris, d'« anecdotique ».

Il se trouve hélas que le réel n'est qu'une succession d'anecdotes, l'étude de celles-ci fournissant seule la matière du diagnostic efficace. Nous avons convaincu de cela bien des services de l'État. Il semble qu'il y ait dans votre domaine un peu de travail à faire. Mais arrive toujours le moment où une « anecdote » plus grave que les autres oblige à considérer de face les choses qui fâchent et à s'intéresser à des individus, des pratiques ou des secteurs peu distingués.

Ce moment viendra – dans les cas ci-dessus évoqués, il est *toujours* venu. Nous serons alors, et fort gracieusement, prêts à coopérer avec vous-même ou vos collègues.

Veillez agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Xavier Raufer

Sans commentaire.

5 – Dans l'ombre, des « ripoux » rodent...

Parmi les aspects éludés à ce jour par les médias – hormis *Médiapart* – les complicités des escrocs avec des policiers 'ripoux'. De ce qu'on constate à ce jour, la justice ne semble pas non plus fascinée par le sujet. Cependant, un policier anonyme connaisseur du dossier lâche à *Médiapart* que « Si ça devait se confirmer, il s'agirait d'une affaire de corruption policière qui ferait passer l'affaire Neyret pour une comptine. Quels sont ces indices ? De longue date, des magistrats instruisant les dossiers TVA-CO2 perçoivent des interférences dans des enquêtes en cours ; des escrocs TVA-CO2 sont prévenus de leur futures interpellations ; d'autres services policiers aussi, pourtant étrangers à l'affaire.

Sur écoute, un policier inconnu propose à un des escrocs-TVA-CO2 des « arrangements hors-procédure », genre sortie anticipée de prison, « si on trouve un terrain d'entente ». Suite à quoi (coïncidence ?) des centaines de milliers d'euros sont expédiés par cet escroc vers un compte non identifié de Dubaï. Sortant d'un aéroport, Arnaud M. est surpris par des douaniers (qui rendent compte), saluant amicalement deux policiers et leur présentant un de ses amis, autre escroc TVA-CO2.

Tout comptable vous dira que dans un bilan, une erreur d'un euro peut dissimuler une immense fraude. Que cachent ces inquiétants symptômes ? A vrai dire, à l'heure présente, nul n'en sait trop rien.

6 – Un « volet politique » évaporé ou enterré

Et d'autant moins que les ministres en charge de ces affaires, gardes des Sceaux et ministres de l'Intérieur – par ailleurs avides d'exposition médiatique – ont dès l'origine tenu l'affaire TVA-CO2 à bout de gaffe. Ce, dans une affaire où des assassins ont éliminé 7 personnes en région parisienne, sans que nul ne soit jamais arrêté.

Voici les ministres en cause, depuis le début de l'affaire en 2008 :

Justice : Rachida Dati, Michèle Alliot-Marie, Michel Mercier, Christiane Taubira, Jean-Jacques Urvoas,

Intérieur : Michèle Alliot-Marie, Brice Hortefeux, Claude Guéant, Manuel Valls, Bernard Cazeneuve, Bruno Le Roux, Matthias Fekl.

Pour tous, de l'origine de l'affaire à ce jour, silence radio. Pas un mot public sur l'affaire. Et le silence gêné de Bercy...

Mais à l'inverse, les escrocs-TVA-CO2, fuient-ils, eux, les politiques ? Au contraire. Le 14 mai 2017 encore, Grégory Z., multi-récidiviste et multi-inculpé, publie un *selfie* entre MM. Hollande et Cazeneuve (ignorant

Xavier Raufer

qui est leur « nouvel ami »), au restaurant parisien « La Boule rouge ». Les escrocs TVA-CO2 sont 100% *people* ; le modèle même de ces « amis encombrants » qui partout, se poussent au premier rang – comme des mouches autour d'un pot de miel. Les politiciens, stars, hommes d'affaires en vue et célébrités sont pour eux magnétiques ; ce en France comme en Israël.

Au fil des années, jamais nul de nos dirigeants politiques (droite ou gauche) n'aurait eu la moindre faiblesse pour nos si « collants » escrocs TVA-CO2 ? Auraient-ils été en France moins efficaces qu'en Israël, pays où, dit le quotidien *Haaretz*, un premier ministre aurait accepté leurs largesses, voire passé des vacances avec l'un des pilotes de « Crépuscule » ?

Il faut croire que oui, car à ce jour, le « volet politique » est absent des procès « Crépuscule », Rien n'en est dit. Fin connaisseur de telles affaires, Thierry Leyne observe peu avant son « suicide »¹ : « Certains comptes qui menaient sur la piste des politiques ont été sciemment mis de côté... ce volet politique n'a eu aucune suite ». Comme quoi, dans l'affaire, il y a finalement pas que les suicidés qu'on enterre.

7 – Tout va très bien, madame la marquise

En janvier 2012, paraît le numéro 2011-2012 du « Rapport moral sur l'argent dans le monde », consacré à la criminalité finan-

cière. En mode allusif-délicat, il revient sur la fraude TVA-CO2, dans un article intitulé « Fraudes sur le marché du carbone : un encadrement renforcé pour une confiance retrouvée », voué à gagner haut la main tout concours d'irénisme, s'il en existait un.

Que s'est-il passé en 2008-2009 ? « Des malversations », « inédites sur un marché nouveau et dématérialisé », ont exposé des « défaillances de gestion des mesures anti-fraudes du marché ». Vite corrigés, ces « défauts de jeunesse » ont vu « La France [*être*] le premier pays européen à comprendre le mécanisme de cette fraude et à y mettre fin sur son territoire, en supprimant ce régime de TVA au début de juin 2009 ».

L'aveuglement prolongé ? Rien. Les (à ce jour) 7 cadavres ? Rien. La lourde présence criminelle dans toute l'affaire ? Rien. L'absence totale de contrôle sur les courtiers agréés-Bluenext ? Rien. Les mésaventures dudit Bluenext et son euthanasie finale ? Silence. Les deux à trois milliards d'euros sans doute évaporés et pour l'essentiel, jamais récupérés ? Rien. La moindre autocritique des seuls responsables du ruineux désastre ? Rien. Le fait que, bientôt dix ans plus tard, la France – dont on voit qu'elle court après trois sous pour boucler son budget – perde encore et toujours 15 milliards d'euros *par an* dans des « carrousels de TVA », sans que nul à Bercy ou alentours, ne sache visiblement que faire pour colmater la fuite béante ? Rien.

Restent les escrocs TVA-CO2 – du moins, ceux capturés par la justice française. Leur jeu est délicat. Ils savent devoir être condamnés, sous peine d'un exil perpétuel ou de ruineuses et hasardeuses cavales. Et puis, le repli à Tel-Aviv ou dans quelque émirat, certes – mais le *business* est à Paris. Il faut donc pouvoir y agir, après avoir

purgé la peine la plus légère possible, comme « solde de tout compte ». Ensuite, retour de la belle vie. Car des milliards subtilisés en 2008-2009, bien peu a été bloqué ou récupéré. Il y a donc encore, planqués dans des *offshores* de par le monde, les millions permettant à ces escrocs de remonter à cheval et d'amorcer l'arnaque 2020.

Tableau : 2009-2016 – Homicides ou tentatives, clairement liés aux arnaques à la taxe carbone

Date	Victime	Circonstances
18 décembre 2016	Dominique « Dodo » GHEZ	47 ans lors des faits. Natif de Belleville. Actif dans le milieu franco-israélien ; gravement blessé par balles à Paris 16 ^e .
19 janvier 2015	Sabir « Titax » TITOUH	28 ans ; assassiné par arme à feu devant chez lui à Taverny (95).
6 avril 2014	Albert « Bébert » TAÏEB	60 ans – proche de Cyril M., cousin de « Marco » M. Taïeb est poignardé à mort dans un hall d'immeuble près du Parc Monceau, Paris 8 ^e .
24 octobre 2011	Claude DRAY	76 ans – retrouvé abattu de 3 balles de 7,65 au cou, dans sa demeure-forteresse de Neuilly (92). Nulle trace d'effraction.
14 septembre 2010	Samy SOUIED « Le Gadol » (« le grand » en Hébreu)	45 ans – « parrain » du milieu franco-israélien. Assassiné de 6 balles de 7.65 Porte Maillot, Paris 17 ^e .
30 avril 2010	Amar « Yeux-Bleus » AZZOUG	35 ans – abattu par des tueurs portant des blousons POLICE, devant un café à Saint-Mandé (94).
29 janvier 2009	Serge « Sergio » LEPAGE	37 ans – nomade sédentarisé de la banlieue-sud. Fiché grand banditisme – abattu de 2 balles près de sa maison de la Ville-du-Bois (91).

*** Ajoutons (car, qui sait...) que Marco M. est en affaires avec Thierry LEYNE, associé de Dominique STRAUSS-KAHN. LEYNE est retrouvé défenestré le 23 octobre 2014, au pied de la tour où il demeure à Tel-Aviv (Israël). Un « suicide » pour la police locale.

*** 7 homicides (ou tentatives) flagrants. Pas une seule mise en examen à ce jour par un magistrat français !

*** Conversations privées avec des magistrats et enquêteurs informés du dossier.

Xavier Raufer

Sources de l'étude

Le Point – 22/06/2017 – «Le prince des escroqueries à la TVA Cyril Astruc s'est volatilisé»
Le Figaro – 31/05/2017 – «Procès 'Crépuscule' : l'argent coulait à flot»
L'Observateur – 29/05/2017 «Grégory Zaoui : cerveau ou second couteau de l'escroquerie du siècle ?»
L'Express – 28/05/2017 – «Nouveau procès de la fraude à la taxe carbone, à 146 millions d'euros»
Le Parisien – 18/04/2017 – «Arnaque à la taxe carbone : les escrocs du siècle de retour à la barre»
20 Minutes – 17/04/2017 – «Escroquerie à la taxe carbone : une fraude à 283 millions d'euros rejugée en appel»
L'Observateur – 29/03/2017 «Escroquerie à la taxe carbone : une fraude à 283 millions d'euros rejugée en appel»
Mediapart – 4/01/2017 – «Mafia du CO2 : un commando de tueurs sévit en toute impunité»
Euractiv – 18/07/2016 – «La condamnation d'un courtier décredibilise un peu plus le marché du carbone»
Paris-Match – 16/07/2016 – «Arnaud Mimran, grandeur et décadence d'un golden boy»
Mediapart – 12/07/2016 – «CO2 Mafia : liens avec la police – enregistrement, tractations secrètes entre des membres de la mafia du CO2 et des réseaux policiers»
L'Express+Afj – 29/06/2016 – «Fraude à la TVA : sept personnes interpellées, quatre en France»
Mediapart – 27/05/2016 – «Procès de la mafia franco-israélienne du CO2 : pas un mot au JT de 20 heures»
«*Mediapart* – 18/05/2016 – «Un fantôme s'invite au procès de la mafia du CO2»
Le Point – 18/05/2017 – «Procès de la fraude à la taxe carbone : où sont les politiques ?»
Mediapart – 4/05/2016 – «La mafia du CO2 se déchire à la barre du tribunal»
France-Info – 3/05/2016 – «Carbone connexion : trois questions sur le procès d'escroquerie géant du marché du CO2»
France-Info – 2/05/2016 – «Mafia du CO2 : 283 millions d'euros de TVA détournés, l'affaire jugée à Paris»
Mediapart – 1/05/2016 – «Mafia du CO2 : l'histoire secrète d'un fiasco d'État sous Sarkozy»
Association d'Economie Financière – *Revue d'Economie Financière* – Rapport moral sur l'argent dans le monde, 2011-2012 – «Fraudes sur le marché européen du Carbone : un encadrement renforcé pour une confiance retrouvée».

152

Note

¹ Thierry Leyne a été l'associé de Dominique Strauss-Kahn, comme de l'un des escrocs TVA-CO2, «Marco» Mardoché M., qui déclare «J'étais associé avec Thierry Leyne et Strauss-Kahn, on a monté une affaire au Soudan, une banque...». Sur la mort de T. Leyne, voir p... le tableau des assassinats, tentatives, etc. dans l'affaire TVA-CO2.



Champ géopolitique





Chronique criminologique

L'élection présidentielle de 2017 et la sécurité

Xavier Raufer

Cette étude est criminologique : comment la société, la classe politique, considèrent-elles aujourd'hui le phénomène criminel, lors d'un épisode électoral ? Comment imaginent-elles ramener ce phénomène au plus près de son minimum incompressible ; en tout cas sous le seuil de l'insupportable pour la population ? Telles sont les questions auxquelles nous voulons répondre, éléments probants à l'appui.

Mais d'abord ceci, qu'on rougit de rappeler : la sécurité n'est pas un sordide truc pour « populiste » démagogue, ni une sornette vouée à effrayer le bourgeois ; la sécurité fonde au contraire le contrat national : jadis, les Français renoncèrent à l'autodéfense et transférèrent à l'État, désormais chargé de les protéger, le « monopole de la violence légitime ». Raymond Aron rendit naguère en une splendide formule cette essence sécuritaire de l'État-nation, cette mission primordiale pour son souverain (quel

qu'il soit) : « Respecté à l'extérieur, en paix à l'intérieur » ; elle dit tout.

Ensuite, la sécurité fut au premier plan de récentes élections chez nos voisins. Avant le référendum du *Brexit* et les consécutives législatives britanniques, avant des élections dans d'importants *länder* allemands, ce thème a agité l'opinion, suscité maints articles sur la sécurité et sujets associés : vagues migratoires, risque terroriste, etc. Opinons tranchées, débats, querelles d'écoles, controverses animées de chiffres et statistiques, libéraux tolérants contre partisans de l'ordre : chez nos voisins, le débat fut d'abondance alimenté et les citoyens ainsi informés, mieux à même de voter en conscience.

Venons-en à notre séquence électorale du printemps 2017, présidentielle puis législatives. Voyons d'abord si, vers la fin 2016, l'opinion française est sensible aux thématiques sécuritaires ; puis quel était le réel

Xavier Raufer

criminel en France, fin 2016 et début 2017. Observons enfin comment candidats et partis ont traité du sujet sécurité lors de la campagne.

1 – L'opinion et le crime, de l'hiver 2016 au printemps 2017

Dans cette période, nombre de sondages montrent que l'opinion se soucie de sécurité – et comprend fort bien ce qui provoque l'insécurité dans notre pays :

• *L'opinion et les priorités de la politique de sécurité*

– Publication en décembre 2016 du baromètre de l'Institut Paul-Delouvrier (fondé voici 12 ans), suite à un sondage d'octobre-novembre 2016. (*Le Point*, 19/12/16), pour les Français, les priorités de l'État doivent être : 1 – chômage, 52% ; 2 – sécurité, 44% ; 3 – éducation, 38% ; 4 – santé, 36%, etc.

Sondage Fiducial-Odoxa, 9 décembre 2016 :
 – 62% des Français se sentent en insécurité (délinquance, cambriolages, agressions, + 4% sur le trimestre précédent),
 – 58% sont peu ou pas confiants dans la capacité du gouvernement à assurer la sécurité des Français.

– (*Harris Interactive, LCP, mi-février 2017*) : 71% des Français estiment que les propositions des candidats sur la sécurité seront un critère déterminant de leur vote à la présidentielle.

• *L'opinion et les origines (politiques, géographiques) de l'insécurité*

– (*Ifop-Le Figaro, février 2017*) Les Français comprennent d'où émane l'insécurité : des banlieues, jugées à 82% « plus violentes que le reste du pays ». Des « territoires perdus de la république » (58% des sondés), des bandes criminelles (52% des sondés). Notons que les sempiternelles « explications » des médias-des-millionnaires, contrôlant sans doute 70% de l'espace médiatique (discriminations... manque de mixité... encore plus de social) sont négligées par les Français (15% à 7% des sondés). Ceux se disant « de gauche » ? A peine moins (entre 24% et 8%).

Le fautif de l'insécurité ? La justice. Le 26 janvier 2017, BFMTV annonce : « l'action de la justice est peu ou pas satisfaisante pour deux-tiers des Français ». Dans cette enquête de l'INSEE auprès de 15 000 Français de 15 ans et plus, 64% d'entre eux sont mécontents de la justice ; seul un Français sur cinq approuve Mme Taubira et successeurs. C'est la 4^e année de suite à plus de 60% de mécontents. Le pire bilan du service public.

Début 2017, l'Institut Synopia publie une étude sur les problèmes de sécurité, en vue de la prochaine séquence électorale. Elle contient un sondage, notamment sur les causes (très, assez ou peu importantes) des problèmes d'insécurité. Là aussi, l'opinion est limpide :

– Refus de la classe politique de regarder la réalité en face : très importante, 60%, assez importante, 30%, TOTAL = 90%,

- Manque de volonté politique pour régler les problèmes : très importante, 54%, assez importante, 35%, TOTAL = 89%,
- Développement des zones de non-droit dans certains quartiers : très importante, 50%, assez importante, 36%. TOTAL = 86%.

En mars 2017, un sondage Fiducial-Odoxa interroge les Français sur le quinquennat-Hollande en matière de sécurité : 65% de mécontents. Mais les politiques ont-ils, pourraient-ils avoir, un impact en matière de sécurité ? Pourraient-ils réduire l'insécurité s'ils s'y prenaient bien ? Insécurité, domaine où la classe politique a le plus d'impact (ou le pourrait...) : oui à 78%. Toujours dans le même sondage, quels sont les enjeux de la présidentielle à venir ?

- Chômage, 34%,
- Pouvoir d'achat, 33%
- Sécurité & terrorisme, 31%
- Immigration, 22%

La sécurité comptera-t-elle plus dans votre vote qu'aux précédentes élections présidentielles ? Oui, 51%.

• **L'opinion et les remèdes à l'insécurité et au terrorisme**

(Fiducial-Odoxa, mars 2017) Quelles mesures permettraient de réduire l'insécurité au quotidien et le terrorisme ?

- Expulser les étrangers criminels, oui, 89%
- Interdire le retour en France des Djihadis, oui, 87%.

• **L'opinion et les candidats à la présidentielle, en matière de sécurité**

(Fiducial-Odoxa, mars 2017) Quels candidats vous paraissent-ils les plus qualifiés en matière de sécurité ?

- Marine Le Pen : 30%
- François Fillon : 22%

• **L'opinion et la sécurité, passée la séquence électorale du printemps 2017**

(Fiducial-Odoxa, juin 2017) Début modeste pour le gouvernement Macron-Philippe :

- Le gouvernement a-t-il la capacité d'assurer la sécurité du pays ? Oui, 50%,
- Le gouvernement a-t-il la capacité de protéger le pays du terrorisme ? Oui, 46%,
- Faites vous confiance au gouvernement pour faire baisser l'insécurité au quotidien ? (vols, insultes, attaques visant les biens et les personnes, agressions sexuelles, etc.) Non, 59%.

• **Pour conclure sur ce point**

Interrogée par sondages, l'opinion a majoritairement et fermement affirmé que :

- La sécurité lui importait et qu'elle le manifesterait durant l'épisode électoral du 1^e semestre 2017,
- Elle était mécontente du bilan-Hollande en matière de sécurité, et clairement hostile à la justice-Taubira,
- Elle faisait un lien direct entre insécurité, cités coupe-gorge et débordements d'une immigration hors-contrôle,

Xavier Raufer

- Elle se fiait surtout, aux candidats à la présidentielle des deux pans de la droite française, nationale et libérale.

Voyons maintenant quelle était la situation réelle de la France en matière de sécurité, à la charnière des années 2016 et 2017.

2 – La réalité criminelle en France à la fin 2016 et début 2017

Notons tout d'abord les fréquentes manipulations statistiques du ministère de l'Intérieur sous MM. Cazeneuve et successeurs (Roux, Fekl), accueillies sans broncher par l'Afp et les médias-des-milliardaires. Deux exemples de ces tripatouillages :

- Publiée début décembre 2016, une série d'articles, tous identiques, (voir *in fine*, sources de l'étude), claironne que le grand souci des Français est le terrorisme, la sécurité au quotidien restant secondaire. Or ni *Le Monde*, ni *Le Parisien*, ni *L'Obs*, ni *Libération*, ni *Europe 1*, etc., n'informent le lecteur que cette enquête ONDRP+Insee, diffusée fin 2016, résulte d'enquêtes de terrain conduites au premier trimestre 2015, juste après *Charlie-Hebdo* et l'HyperCasher – et que l'opinion a dix fois pu changer depuis, dans un sens ou un autre. Tout dans ces articles suggère au lecteur que l'enquête présentée (initiée en fait presque dix-huit mois auparavant) reflète l'état présent de l'opinion.
- Articles annonçant aussi la « bonne nouvelle » d'une diminution du nombre des cambriolages – pour les seules résidences

principales. Pourquoi cet « l'oubli » des cambriolages des maisons de campagne, des locaux commerciaux, industriels et agricoles mais aussi des campings ? Qui trie entre divers types de cambriolages et pourquoi ? Prenons le cas de la Belgique¹ :

- . Cambriolages dans les habitations : -17% (sur 2015)
- . Cambriolages dans les entreprises : -13,9%

Pourquoi ce « gommage » opéré en France par l'Intérieur sur les cambriolages ?

Fréquentes sous Hollande-Cazeneuve, ces manipulations ne sont jamais dénoncées par leurs complices des médias-des-milliardaires. Ni, d'ailleurs, le fait que la criminalité constatée baisse chez nos voisins – mais pas chez nous. Conclusion de l'expert ès-sécurité du quotidien « La Libre Belgique » cité plus haut (cf. note 1) : « La baisse [*de la criminalité*] est un phénomène international essentiellement dû à la vidéo-surveillance, à la prévention des cambriolages et au gardiennage privé ». Rien de cela en France, cependant. Illustrons cette triste exception par les vrais chiffres de l'insécurité en France à la fin 2016.

• **Fin 2016 en France, l'état réel de la sécurité au quotidien**

Homicides (hors attentats) : + 11% sur 2015.

Violences physiques (coups, blessures, empoignades, bousculades, gifles) : 214 800 victimes connues en 2016. Sur les trois der-

nières années : 2014, + 2% ; 2015, + 2% ; 2016, + 1%. Mais il y a loin du *connu* au *vécu*. En réalité, pour l'enquête annuelle de « victimation » Cadre de vie et sécurité (CVS), il y a en France, chacune année récente, quelque 1,1 million de victimes de telles violences physiques, 3 000 par jour.

Cambriolages (souvent, par des clans criminels itinérants), des « bandes organisées qui pillent des dizaines de domiciles et s'évanouissent dans la nature ». 243 500 cambriolages connus en 2016, + 4% sur 2015. Un cambriolage en France toutes les deux minutes. Année après année, 4 sur 5 de ces cambriolages restent impunis... 80 chances sur 100 de cambrioler sans risque².

• **Fin 2016 en France, l'état réel de la sécurité dans les transports en commun**

121 000 vols connus en 2016 ; en moyenne, 330 voyageurs détrossés *chaque jour* sur les réseaux de transports publics ; + 11% en 2016. Là-dedans, les vols violents : + 7% en 2016.

• **Fin 2016 en France, l'état réel de la sécurité des policiers**

On comptait en 2015, 5 674 policiers blessés « en mission ». Il y en a eu 5 767 en 2016, environ 16 par jour de l'année, + 1,6% en un an. Pour le quinquennat-Hollande en années pleines, de 2013 (5 505 blessés) à 2016, cela fait 5% de blessés « en mission » de plus.

• **La sécurité en France, comparée, à celle de ses voisins immédiats**

Comparons maintenant nos chiffres à ceux de nos voisins de taille et population analogue ; ce pour les vols avec armes et/ou violence, si éprouvants pour la population. On le peut car Eurostat (l'Insee européenne) publie les chiffres du crime dans une catégorie *Robberies* qui recouvre nos « vols avec armes » (VAA) et « vols avec violences » (VAV). Voyons la dernière année publiée (2014) :

France	:	114 093
Allemagne	:	45 475
Royaume-Uni	:	52 795
Italie	:	58 345

Un accident statistique ? Non, car voici les chiffres de 2012 :

France	:	123 814
Allemagne	:	48 711
Royaume-Uni	:	68 028
Italie	:	62 641

Ainsi, pour les vols avec arme et/ou violence, la France fait d'usage *deux fois pire* que ses grands voisins. Sous Hollande-Cazeneuve, les chiffres des *robberies* en France en 2016 (VAA+VAV) : 112 857,309 par jour, 13 environ par heure. Silence gêné au ministère de l'Intérieur.

• **Les problèmes réels de sécurité au quotidien de la France, au début 2017**

Selon notre Base Documentaire criminologique (*Bdoc-Crim*), quel est le quotidien criminel des Français début 2017 ?

Xavier Raufer

Braquages de proximité : toujours plus violents, ils ravagent les villes moyennes et l'espace périurbain. Malgré les «toilettes» du ministère de l'Intérieur, la métropole en subit en fait quelque 10 000 par an, plus d'un par heure, 365 jours par an. «A l'arrache», seuls ou à deux, une nuée de voyous, toxicomanes et demi-débiles attaquent des commerces pour dix à cent euros, le plus souvent. Ceux qu'on arrête – peu, car ici le taux d'élucidation est faible – parlent souvent de « dettes » à leur dealer, ou au caïd de la cité. Leurs cibles au quotidien : tabacs, cafés, épiceries, pharmacies, restaurants, bureaux de poste, boulangeries, supérettes, *fast-food*, boutiques de téléphonie, stations d'essence.

Grave pour l'avenir : l'émergence des braqueurs juvéniles de la « Génération Taubira ». Grisés de l'impunité suscitée par l'ex-garde des Sceaux, des ados de 14-15 ans montent plus souvent au « braco ». Chaque mois récent (*Bdoc-Crim*), de 10 à 15 mineurs de 14-15 ans ont été arrêtés de ce chef.

Braquages « spécialisés » :

- braquages de camions pour le fret, (parfums, cigarettes, etc.),
- attaques de distributeurs de billets à l'explosif ou par camions-béliers,
- braquages à domicile (*home-jacking*), familles ou personnes âgées, avec séquestration et tortures.

Prédations de meutes/bandes criminelles juvéniles. Ceux dont nous constatons la sérieuse augmentation :

- Passants enlevés et molestés pour leur portables ou leur carte bancaire,
- Jeunes fugueuses enlevées, violées et prostituées,
- « Guerres » entre bandes de cités ; avec poignards, armes à feu – voire, armes de guerre. Chaque mois récent (*Bdoc-Crim*) nous décomptons tous les deux jours un mort ou blessé grave (d'usage « connu de la police »), de Marseille à Roubaix et de Toulouse à l'Ile-de-France.

Prédations « spécialisées ». En sérieuse augmentation :

- Pillage de chantiers (outils, matériels électriques, bétonnières, chaudières, radiateurs, menuiseries, etc.). Pour la Fédération française du bâtiment, le préjudice est de 1 milliard d'euros par an.
- Ciblage criminel des beaux quartiers : vols à répétition des boutiques de luxe ; pillage quotidien de riches touristes (montres, bijoux, sacs, etc.).
- Criminalité extravagante de clans nomades, sédentarisés ou non ; issus des Balkans ou pas. Chaque mois récent (*Bdoc-Crim*), des individus ou clans criminalisés sont mis en cause pour : extorsion de fonds en bande organisée – escroqueries variées – proxénétisme et mise en esclavage de filles, de mendiants, etc. – vols avec armes – vols à la tire ou à l'étalage par mineurs – cambriolages – pillage de maisons de retraite, de péages ou du fret de camions.

3 – Candidats, partis et sécurité dans la séquence électorale

Commençons par cette première et étonnante constatation : durant la séquence électorale du 1^{er} semestre 2017, nul candidat, grand ou petit, n'a mis l'insécurité au quotidien au premier plan de son programme. Précisons : l'insécurité au quotidien n'est pas le terrorisme, ni les controverses sur les effectifs policiers, le nombre de places en prison, etc. L'insécurité au quotidien, c'est ce que les français subissent partout en France, du fait des mal-fauteurs : agressions violentes, braquages à répétition, pillage des aires périurbaines et des terres agricoles ; menaces, coups, invasions de domiciles, violences sexuelles, enlèvements, etc.

Cela, aucun candidat ne l'a mis sérieusement au premier plan. En commençant par livrer aux électeurs un diagnostic étayé de ce qu'il advenait vraiment en France, en matière d'insécurité. Dans la tradition de la V^e République, le candidat-président s'adresse aux Français directement et leur parle droit dans les yeux. En matière d'insécurité, sa première tâche est donc de les convaincre qu'il sait, qu'il connaît l'ampleur des pillages et des violences qu'ils subissent, surtout dans la périphérie des métropoles, dans les villes moyennes et désormais, jusque dans la campagne profonde.

Les Français ont une longue histoire nationale. Certes, ils respectent la fonction souveraine – mais ces grands personnages sont

si loin des petites gens, de leurs problèmes réels ! Dans nos chansons anciennes, même, « Le prisonnier de la tour »... « Ah ! Si le roi savait ça... ». Alors, le futur souverain doit montrer qu'il est parfaitement au courant et que, arrivé au pouvoir, il remettra les choses en ordre. Disons-le autrement : dans les divers domaines stratégiques, le candidat doit d'abord présenter au peuple un diagnostic. Partant duquel, bâtir un programme. Or en matière de sécurité au quotidien, nul candidat ne l'a fait.

• **Les gauches et le crime : aux abonnés absents dans la séquence électorale**

Jadis populaire, la gauche de gouvernement et d'abord le PS trouvent désormais leurs ultimes soutiens, cadres et dirigeants dans les médias-des-milliardaires, le *show-biz*, l'art subventionné et l'hyper-classe richissime – exemple, la propre compagne de M. Hamon, propagandiste de l'entreprise de luxe du milliardaire français N°1. « Section française de l'Internationale ouvrière » jadis, socialisme-LVMH aujourd'hui, avec comme détestation majeure ces damnés « faits divers » qui l'empêchent de rêver entre soi un monde-bisounours dans lequel d'aimables Théo et Mehdi seraient les victimes « de l'exclusion et du racisme ».

Point commun entre les programmes de MM. Mélenchon, Hamon et de leurs formations politiques : déni du réel criminel et usuel bavardage sur le « sentiment d'insécurité ». Pour M. Hamon et consorts, le peu-

Xavier Raufer

ple français est une triste plèbe, dont les tourments au quotidien – braquages de proximité, agressions dans les transports, pillage des campagnes, attaques à domicile – sont d’anodins faits-divers, à taire et nier. Voici d’ailleurs la mesure-phare du programme « sécuritaire » de M. Hamon : paralyser les policiers en interdisant les soi-disant « contrôles au faciès ». Parlons clair : M. Hamon président, dans les banlieues, la police ne pourrait plus contrôler que des (rares) Blancs !

• **Les centres et le crime dans la séquence électorale**

Quelques lignes de ci de là dans divers programmes... Des policiers en plus... Des amendes pour les toxicomanes. Pas de diagnostic, pas de fond, ni vision ni ambition. Pour le *fan* de Silicon Valley qu’est le candidat Macron, ces problèmes sont ceux, secondaires, d’un monde dépassé. En temps utile, quelque algorithme (type « police prédictive ») réglerait bien ça.

• **La droite libérale dans la séquence électorale**

La droite libérale au pouvoir, la criminalité a d’usage baissé – cela, les Français le savent. Certes, depuis V. Giscard D’Estaing³, la peur du « qu’en dira-t-on médiatique »⁴ a poussé les libéraux vers la démagogie « culture de l’excuse ». Mais au moins, côté Intérieur, le travail était fait. Or comment présenter ces éléments positifs, comment développer un programme de retour à l’or-

dre dans le pays, sous un incessant bombardement médiatique portant sur les affaires poisseuses d’un candidat – s’étant par ailleurs lui-même hermétiquement isolé, donc hors d’état d’entendre avertissements et conseils ?

Comme toujours lors des campagnes électorales, les criminologues sont sollicités ; fort normalement, on leur pose des questions, on teste sur eux de futurs discours ou éléments de programme. Or là, situation inouïe, l’auteur voyait ses interlocuteurs – dans l’état-major même du candidat – multiplier les confidences inquiètes ou gênées, type « J’ai l’impression qu’il me déteste... Il ne me dit jamais rien... Je n’arrive pas à le voir... Il n’écoute rien... etc. ». D’où : campagne inaudible en matière de sécurité au quotidien : un héraut de la loi et de l’ordre peut-il avoir aux basques vingt bruyantes casseroles ?

• **La droite nationale dans la séquence électorale**

Début 1991, l’auteur écrivit dans la revue *Le Débat*⁵ une longue étude qui alors, secoua le Landerneau politique. Elle ne satisfait pas grand monde – là n’était pas son but – mais nul n’en critiqua les données et l’argumentation. En privé, des dirigeants de gauche et de droite dirent aux directeurs du *Débat* que pour l’essentiel, on en était bien là. Voici le premier et dernier paragraphe de cette étude :

[premier] « Les succès électoraux du Front national (F.N.) entre 1980 et 1990, notamment entre 1984 et 1988 ont une origine à peu près unique : un diagnostic juste – n'ayons pas peur des mots – posé par le mouvement de Jean-Marie Le Pen sur la réalité de la montée de l'insécurité, de la violence et du terrorisme – et des angoisses consécutives de millions de Français – dans les premières années de cette décennie. »

[dernier] « Pour l'instant, le rôle de héraut de ce nouveau Tiers-État est laissé sans partage au Front National, qui fonde ses succès sur la dénonciation tous azimuts de cette inégalité en matière de sécurité. Tant que majorité et opposition laisseront au Front National le monopole de ce rôle là, il conservera grosso-modo ses niveaux électoraux actuels. Que la sécurité se dégrade, il les améliorera encore ».

Ainsi, pour la droite nationale, la sécurité au quotidien n'est-elle pas un anodin thème de campagne – mais *stricto-sensu* et d'origine, sa raison d'être. En tout cas – car bien sûr, une campagne présidentielle ne peut traiter d'un thème unique – le socle sur lequel édifier et développer le reste : défense des frontières, retour à la souveraineté nationale, etc.

Mais là aussi, le désir de « dépouiller le vieil homme » (pour user de la langue d'Eglise), la crainte du qu'en dira-t-on médiatique, ont privé la candidate et sa campagne de

tout tranchant, de tout esprit offensif sur la sécurité au quotidien. On a même vu des cadres de la droite nationale parler de « thèmes anxigènes », arme de communication gauche-caviar, précisément inventée pour les tuer !

Pourquoi des ouvriers d'usine, des employés du grand commerce, des gardiens de prison, des habitants de petites villes délaissées, des mamans cherchant leurs enfants dans des écoles-champ de tir, des habitants d'immeubles dont le hall sert de supermarché de la drogue ou de marché aux voleurs ; pourquoi toutes ces indéniabiles victimes de l'insécurité au quotidien ont-elles un jour décidé de voter pour la droite nationale ? Poser cette question c'est bien sûr y répondre.

La France périphérique, c'est 34 000 des 36 000 communes françaises de métropole ; là dedans, les électeurs des classes populaires sont quelque 20 millions⁶. Là se trouve le principal vivier des victimes de l'insécurité au quotidien, désormais reliées par nombre de moyens de communication, de réseaux sociaux, etc. Comment ces victimes ont-elles réagi en entendant – consternées ou accablées – leurs ultimes défenseurs user des mots mêmes de leurs contempteurs (« anxigène »...) ? Beaucoup sont restées chez elle. Se sont abstenues. Et si la droite nationale persiste à les délaissées, ces victimes se détourneront d'elle. C'est aussi simple que cela.

Xavier Raufer

Sources de l'étude

Cnam-Criminologie-CRM 213 – La base documentaire criminologique sur les vols avec armes
 Les services des statistiques du ministère de l'Intérieur et de l'Union européenne (Eurostat)
Baromètre Fiducial-Odoxa de la sécurité – 6/06/2017
La Provence – 11/04/2017 «Quand le sentiment d'insécurité prend le dessus»
Baromètre Fiducial-Odoxa de la sécurité – 21/03/2017
 Institut Synopia – Rapport sécurité 2017 : au-delà des moyens, un défi à la gouvernance ?
Le Point+Afp – 19/12/2016 «Services publics : les Français préoccupés par la sécurité»
Le Figaro – 19/12/2016 «Les Français attendent plus de la police que de l'éducation nationale»
Baromètre Fiducial-Odoxa de la sécurité – 9/12/2016
Le Monde – 8/12/2016 «Vols, violences, fraudes... Ce qu'il faut retenir des nouveaux chiffres sur la délinquance en France»
Le Parisien – 7/12/2016 «Le terrorisme est la principale préoccupation des Français en matière d'insécurité»
L'Obs – 7/12/2016 «Le terrorisme, 1e préoccupation des Français selon une enquête»
Libération – 7/12/2016 «Insécurité : un tableau pas si noir (et ce sont les Français qui le disent...)»
Europe 1 – 7/12/2016 «Malgré le terrorisme, le sentiment d'insécurité baisse en France»

Notes

164

¹ La Libre Belgique – 28/06/2017 «La criminalité constatée a baissé de 5% en un an». Notons au passage la différence avec la France : 2012 : 1 040 006 infractions constatées ; 2016 : 870 655. Une indéniable baisse.

² Nous en sommes à 247 394 en août 2017, encore + 4% par rapport à août 2016. Source Interstats-Conjoncture, ministère de l'Intérieur.

³ Oui, les libéraux ont devancé les socialistes dans la culture de l'excuse. Ainsi, en 1974, Valéry Giscard d'Estaing voulait «faire progressivement disparaître de notre législation les dispositifs répressifs... ceux qui datent de ce que j'appellerais le 'gouvernement par la peur».

⁴ Lors du Front populaire, Léon Blum reprochait à la SFIO (Parti socialiste) de vivre dans la crainte «du qu'en dira-t-on communiste». C'est à cela que nous faisons allusion.

⁵ *Le Débat* N°63 – janvier-février 1991 «Front national : sur les motifs d'une ascension».

⁶ 38 millions d'habitants ; là-dessus, 28 millions de familles modestes, employés, ouvriers, etc. et in fine, 20 millions d'électeurs potentiels.



*In memoriam, Olive Yang, 1927-2017*¹

Xavier Raufer

Le 13 juillet, Olive Yang (Yang Jinxiu) est morte dans sa 90^e année à Muse, ville birmane du nord des États Shan, à la frontière du Yunnan (République populaire de Chine). Muse, ville voisine de l'État Shan du Kokang, sur lequel la famille d'Olive Yang régna des siècles durant.

Pour ceux qu'intéressent les trafics d'héroïne du Triangle d'Or, là où se produit la « China White », Dom Pérignon de l'héroïne, pure à parfois 99% ; pour ceux qui parcoururent jadis le Triangle d'Or, de Tachilek et des rives de la Salween (affluent du Mékong), à la frontière chinoise ; pour ceux qui gardent la mémoire des chaînes de collines roses des fleurs du pavot, noyées des brumes et pluies de la mousson, le nom d'Olive Yang dit tout : le monde de l'héroïne des décennies 1960-1970, la CIA, le Kuomintang (KMT)... La Guerre froide... Le Grand Jeu dans la péninsule indochinoise, lors de la guerre du Vietnam.

Olive Yang naît en 1927 dans la famille régnante du Kokang, sorte de principauté autonome des États Shan. Ses deux frères Edward et Jimmy Yang sont des seigneurs de la guerre nationalistes (alliés du KMT).

Elevée au couvent catholique de l'Ange Gardien à Lashio (États Shan), Olive manifeste toute jeune une voyante virilité : habillée en garçon, elle fume comme un sapeur et drague les copines de ses frères. Hâtivement mariée à un cousin, Olive enfante un garçon qu'elle baptise... « Jeep » (*Jipu* en chinois, son véhicule favori) et abandonne ensuite à sa famille. De fait, en 1949, il y a tellement mieux à faire au Triangle d'Or que de pouponner...

Car cette année là, les armées du KMT, battues au Yunnan par l'Armée populaire de libération, se replient sur les États Shan, qu'elles contrôlent ensuite durablement. Il s'agit :

- de l'Armée de salut national du Yunnan, général Li Mi (ex 93^e division KMT),
- du 3^e Corps KMT implanté à Tam Ngob (sud du Triangle d'Or), général Li Wenhuan,
- du 5^e Corps KMT, implanté à Doi Mae Salong (nord-ouest du Triangle d'Or), général Duan Xiwen.

Notons que ces « armées » comptent tout au plus de 3 000 à 4 000 hommes en armes, mais sont bien accueillies par les généraux



Xavier Raufer

birmanes et thaïlandais (vieilles complicités de la guerre contre le Japon) et bien sûr, armées et renseignées par Taïwan et par la CIA.

Dans les États-Shan/Triangle d'Or sous contrôle KMT, Olive Yang organise et dirige le trafic d'opium ; avant même son 25^e anniversaire, elle commande une milice de plusieurs centaines d'hommes. Son lieutenant Lo Hsing Han est ensuite l'un des plus importants producteurs et trafiquants d'héroïne du Triangle d'Or.

En 1959, son frère Edward abdique et Olive (qui vit avec une actrice birmane de renom) devient le commandant militaire du Kokang.

En 1962, coup d'État en Birmanie. La nouvelle junte se rapproche de Pékin. Dès lors, les troupes KMT ne sont plus les bienvenues dans les États Shan et se dispersent, leurs chefs étant exfiltrés vers Taïwan. Olive Yang est alors jetée en prison. Par la suite, elle « conseille » des généraux birmanes sur les (Ô combien complexes) affaires des États Shan et joue les intermédiaires avec son parent Peng Jia-shen, nouveau commandant de la milice armée du Kokang (« National Democratic Alliance Army »). Depuis, Olive Yang vit à Muse où la Sapho des États Shan s'éteint en juillet 2017, pleurée par ses miliciens.

166

Note

¹ Hervé Ancel, Xavier Raufer «Trafics et crimes en Asie du Sud-Est, le Triangle d'Or», collection Criminalité Internationale, PUF, 1998. Et New York Times International – 25/07/2017 «A cross-dressing female warlord».

Futile, dérisoire, le moralisme rétrospectif

Xavier Raufer

La criminologie ne vit pas sous cloche ; comme chaque discipline des sciences humaines, elle baigne dans la société ; sa vie et son domaine d'études sont affectés par des modes, courants de pensée, lubies médiatiques ou autres. Nous évoquerons ici un épiphénomène agaçant – voire gênant – pour les criminologues : le « moralisme rétrospectif ».

Il arrive que certains courants des sciences humaines dérivent loin du réel. Perdus entre lubies et surenchères, ils sont d'autant plus égarés que la société de l'information, l'Internet et les réseaux sociaux permettent de tout énoncer sans contrainte ni retenue. Côtés illuminés, la « Société de la Terre Plate » démontre que la rotondité de notre planète, faussement nommée « globe terrestre », n'est qu'une risible faribole. Côté canular (on espère) la religion *Pastafari*, qui adore le « Grand Spaghetti Volant » a obtenu de la justice américaine le droit de célébrer des mariages ; sur les documents d'identité, son clergé porte désormais son couvre-chef sacré : une passoire à nouilles. Tout se vaut, tout se peut, pourquoi pas ?

Encore ces hurluberlus agissent-ils au présent. Mais si tout est possible et s'obtient par trépignement et crises de panique morale, pourquoi s'en tenir à l'instant ? Les Mormons baptisent leurs ancêtres jusqu'au plus près d'Adam et Eve : pourquoi se priver de révoquer la temporalité et de corriger le passé à sa guise ?

La recette est à base de moralisme¹. Prenez une pratique choquant aujourd'hui l'opinion : le racisme, ou l'eugénisme ; des théories (nous y revenons plus bas) ; bannies après les crimes du III^e Reich. Hors de tout contexte, ciblez ensuite un individu ayant vécu avant la commission de ces crimes : prenez dans ses écrits un paragraphe *a posteriori* affreux – faites enfin débaptiser un lycée, une université ; retirez un ouvrage d'une bibliothèque, du catalogue d'un éditeur, etc.

Bien sûr, ces néo-inquisiteurs ne sont pas de purs esprits, mais des militants ; ils ne visent pas à purifier le monde, mais à disqualifier par ricochet de fort contemporains courants de pensée, ou penseurs, dont ils

Xavier Raufer

échouent par ailleurs à réfuter les propositions et concepts.

Mais leurs propres icônes ? Silence bien sûr. Karl Marx ? Friedrich Engels ? Intouchables, impeccables. Et pourtant. En avril 1887, Engels apprend que Paul Lafargue², gendre de Karl Marx, est candidat aux élections législatives dans le V^e arrondissement de Paris (où se trouve le jardin des Plantes, alors parc zoologique de la capitale). Excellent choix écrit Engels à Laura Marx (26 avril 1887) car [*nous citons bien sûr*] « Paul est ainsi le candidat des animaux. En tant que nègre, il est plus proche du monde animal que nous autres, donc l'élu de choix pour ce district » (MEW, *Marx-Engels Werke*, vol. 36, 1967). De son propre gendre, K. Marx écrit par ailleurs à Engels qu'il « possède la tare que l'on trouve en général dans la tribu des nègres : une totale absence de honte ». Silence des moralisateurs.

La criminologie n'est pas épargnée par ce moralisme rétrospectif. Or bien sûr, de telles proscriptions sont futiles ou absurdes car – comme tout autre – le réel criminel est un continuum hétérogène, au sein duquel (et fort normalement) les positions, opinions, doctrines et concepts changent souvent et parfois violemment. Lisons maintenant deux textes criminologiques :

- Des éléments d'un ouvrage de la fin du XIX^e siècle,
- L'extrait d'un article de l'été 1934 (alors qu'Hitler dirige l'Allemagne depuis 16 mois).

Clairement, ces textes théorisent et justifient un implacable eugénisme. On y condamne des « dégénérés », des « nuisibles » qu'il faut éliminer (au minimum) socialement, voire « priver du pouvoir de procréation » ; aujourd'hui, cela conduirait ces théoriciens en prison. Nous verrons enfin qui en sont les auteurs.

TEXTE N°1

(Morceaux choisis du livre « *Dégénérescence et criminalité : essai physiologique* », Charles Féré, Félix Alcan éditeur, 1888)

– « Le problème de la misère n'est pas près d'avoir sa solution, précisément parce que la principale cause de la misère réside dans une infériorité organique ».

– « C'est non seulement en vue de sa sécurité actuelle, mais encore plus en raison de sa sécurité future, que la société doit se prémunir contre les dégénérés lorsqu'ils deviennent nuisibles ».

– « Les dégénérés sont des déchets sociaux, leurs actes nuisibles doivent être réparés intégralement aux dépens de la société ».

– « L'intérêt public ne peut être satisfait que la suppression radicale du criminel ».

– « La dégénérescence, quelle que soit son origine, ne peut pas constituer une exemption de criminalité prévue ; si une telle exemption existait, elle serait un encouragement aux nuisibles de toutes sortes ».

– « Il ne faut pas laisser s'accréditer cette erreur qu'une infusion de sang nouveau peut faire remonter à une famille l'échelle

de la dégénérescence ; à ces croisements, les races déchues ne gagnent pas ce que les bonnes perdent. Il faut que le faible périsse, telle est la loi fatale ».

– « Les impotents, les aliénés, criminels ou décadents de tout ordre, doivent être considérés comme des déchets de l'adaptation, des invalides de la civilisation. Ils ne méritent ni haine ni colère, mais la société doit, si elle ne veut pas voir précipiter sa propre décadence, se prémunir instinctivement contre eux et les mettre hors d'état de nuire ».

– « Lorsqu'une partie du corps est le siège d'une désorganisation profonde, la guérison ne s'obtient que par l'élimination de la partie malade. Il n'y a pas dans ce processus de base physiologique pour le principe de la fraternité comme on le comprend quelquefois. Il n'y a pas non plus d'appui naturel pour les revendications de droit à l'assistance, de l'égalité des salaires, etc., qui constitueraient des primes aux dégénérés et aux incapables (...) surtout lorsque ces individus courent le plus grand risque de ne procréer que des descendants plus dégénérés qu'eux-mêmes ».

Plus clairement encore, C. Féré prône l'eugénisme actif dans « L'instinct sexuel, évolution et dissolution », F. Alcan, 1899.

TEXTE N°2

« Les asymétries faciales, celles des oreilles, celles du crâne, sont très fréquentes chez les délinquants, ainsi que les malformations

les plus diverses. Tous ces stigmates de dégénérescence sont proportionnellement plus répandus chez les récidivistes que chez ceux qui sont repris de justice la première fois... Pour les sujets porteurs de tares absolument incurables et ayant de grandes chances de se transmettre héréditairement, on doit envisager la privation du pouvoir de procréation, etc. ».

Les auteurs... deux indéniables cliniciens de gauche !

1 – Charles Féré (1852-1907), éminent médecin, aliéniste et criminologue. Il étudie avec de grands savants comme Paul Broca et surtout, Jean-Martin Charcot, dont il est le disciple et le chef de laboratoire. Docteur en médecine en 1882, aliéniste en 1884 ; expert ès-anthropologie criminelle au service des aliénés de la Préfecture de police de Paris ; enfin, médecin-chef de l'hospice de Bicêtre, poste qu'il conserve sa vie professionnelle durant. Chercheur passionné, C. Féré est l'auteur de maints ouvrages, études et textes savants, publiés en France, en Grande-Bretagne et en Belgique. Ce positiviste, progressiste et anticlérical est vilipendé par Léon Daudet (de l'Action française), qui le traite de maniaque... fanatique... « dévot du néant » et « servant du matérialisme ».

2 – L'article « Maladie et criminalité » figure dans le numéro du 10/07/1934 du « *Populaire* » (organe du Parti socialiste SFIO), dans la chronique « Les propos du docteur » ; il est signé du Dr. Weill-Raynal.

Xavier Raufer

Notes

¹ Le *moralisme* est une perversion de la morale comme l'islamisme constitue un extrémisme pervers de l'islam ; qui fait œuvre de moralisme est un moralisateur. Le moraliste, lui, étudie les mœurs sous l'angle philosophique ou théologique. Dénoncer le moralisme n'est pas prôner l'amoralisme ou l'immoralisme ; c'est à l'inverse dénoncer une pratique aux conséquences toujours fâcheuses.

² Né à Cuba, Paul Lafargue est créole mais comme ses photos en attestent, il est d'aspect européen, à peine hâlé comme on l'est sous ces latitudes. Fondateur avec Jules Guesde du Parti ouvrier français et administrateur de «L'Humanité».

Vu du terrain

Porosité du contrôle des utilisateurs d'armes & 'Taqiya' made in France

David Durand

David Durand est un fonctionnaire de terrain, témoin au quotidien de ce qu'il dépeint dans ce témoignage.

171

Même après les graves attentats du des années 2015-2016 et les récents événements liés au terrorisme, le contrôle des personnes dans le tir sportif reste, en l'état actuel, poreux et peu performant.

Genèse des évènements mettant en cause un tireur sportif

Mars 2002, début des premières modifications législatives sur le tir sportif suite à la « tuerie de Nanterre » : le débat sur les armes à feu est relancé en France. Au soir du 26 mars 2002, le tueur (*Richard Durn*) tire sur plusieurs conseillers municipaux de Nanterre : huit morts, quatorze élus gravement blessés, cinq autres plus légèrement.

Premier problème : Durn n'est plus membre d'un club de tir lors des faits, mais possède néanmoins des armes (à détention périmée). Cette « tuerie de tireur sportif » suscite un vif débat sur la détention d'armes dans la campagne présidentielle de 2002, le Premier ministre Lionel Jospin proposant la confiscation sans compensation de toutes les armes de poing à percussion centrale légalement détenues (retirée devant de vives protestations).

Peu après, la tentative d'attentat contre le Président Jacques Chirac (par Maxime Brunerie sur les Champs Elysées lors du défilé du 14 Juillet) a pour effet de changer la législation en exigeant des tireurs sportifs un certificat médical (par un médecin de son

David Durand

choix) pour la demande de détention. Par ailleurs, intervient un arrêt de la vente libre des carabines de 22LR classées à l'époque en 7^e catégorie, obligeant les futurs acquéreurs à avoir une licence de tir ou un permis de chasse pour en détenir une.

Treize ans plus tard...

13 Novembre 2015, on apprend que les terroristes du Bataclan, Samy Amimour et Charaffe al Mouadan ont suivi des cours de tir au sein de l'Association Nationale de Tir de la Police, sise porte de la Chapelle à Paris. En fait, sur le plan technique, ces deux individus sont passés en 2012 par une « plate-forme » d'initiation aux armes à feu » via la société « *Tir-Initiation* » qui propose des sessions de découverte aux armes de poing et armes longues.

19 Juin 2017, le terroriste Adam Lofti Djaziri (fiché S depuis 2015) cible un camion de gendarmerie sur les Champs-Élysées. Ce tireur sportif avec plusieurs détentions d'arme à titre sportif depuis 2012 ; autorisation renouvelée en 2017, malgré la fiche S.

Comment devenir tireur sportif en 2017 ?

Pour ce faire, il faut d'abord choisir un club de son choix et y payer une cotisation en s'acquittant de quelques formalités (certifi-

cat médical et extrait de casier judiciaire N°3) : le contrôle s'arrête là. Nulle formation n'est obligatoire ni sanctionnée à ce jour par un examen, pour pouvoir utiliser et louer des armes au dans un club de tir. La formation au tir est à présent, à l'entière discrétion des présidents et acteurs des clubs.

Détention d'armes à titre sportif, mode d'emploi

– Si l'adhérent souhaite détenir et acheter une arme, il doit obligatoirement détenir au préalable un carnet de tir appelé aussi « Certificat du contrôle des connaissances ».

– Pour obtenir ce certificat il faut simplement répondre correctement à des questions écrites « éliminatoires » avec résultat minimal de 12/20. Mais à présent, ce contrôle purement théorique n'est pas sanctionné par un examen du type « permis de conduire ». Nulle épreuve pratique n'intervient – pas même dans les statuts de « *moniteur-examineur de tir* ». Faite à la discrétion des clubs par manque de « bénévoles moniteurs », la formation des tireurs laisse souvent à désirer.

– Ce sésame obtenu, il faut faire viser ce « certificat du contrôle des connaissances » trois fois par an par un membre du club habilité à le signer. (simple formalité de tampon pour la majorité des clubs.) Les textes de la Fédération Française de Tir stipulent que ce « contrôle des connaissances... se

Porosité du contrôle des utilisateurs d'armes...

passé au sein du club sous le contrôle du Président de l'association ou d'une personne désignée par lui, de préférence parmi les formateurs du club, diplômés d'État (BEES1°) ou brevetés fédéraux, (animateurs, initiateurs), ou arbitres...

Ayant 6 mois d'ancienneté de club et un carnet de tir à jour, le tireur sportif peut enfin constituer son dossier administratif de demande de détention d'armes à titre sportif, à la préfecture de son département d'habitation. Le club est libre de fournir un avis préalable pour la constitution du dossier en préfecture et la préfecture, d'accepter la demande ou non. Le tireur veillera ensuite à avoir un carnet de tir à jour et à renouveler sa détention d'armes tous les cinq ans.

Des utilisateurs d'armes non contrôlés

– Dans le monde du tir Français, des non-licenciés peuvent utiliser des armes par le biais d'initiations payantes, ou sur invitation d'un tireur licencié. La France ne dispose toujours pas de moyen technique pour contrôler ces utilisateurs d'armes.

Rappelons que le seul contrôle des licenciés se fait à l'inscription (casier judiciaire) ; ensuite, si le tireur fait une demande d'acquisition et de détention, par contrôle via le fichier FNIADA (Fichier National des Personnes Interdites d'Acquisition et de détention d'Armes). Ainsi, les entrées des

non-licenciés dans les clubs de tir ne sont pas contrôlées et nulle mise à jour de la virginité judiciaire des licenciés non-détenteurs d'armes n'est effectuée chaque année.

Cet article d'*Europe 1* (1 Décembre 2015) expose ces deux problèmes : « [...] le futur assaillant du Bataclan a pu s'entraîner dans l'un des deux stands du club, porte de la Chapelle, dans le 18^e arrdt. de Paris. A l'époque, le casier judiciaire de Samy Amimour est vierge – obligatoire pour pouvoir s'entraîner – et nul n'a vent de ses velléités de partir faire le djihad. D'après iTELE, le terroriste potentiel se rase même la barbe sur le conseil d'amis, pour ne pas attirer l'attention. C'est en octobre 2012 que les enquêteurs des services de renseignement découvrent cette information, après la mise en examen de Samy [HYPERLINK « http://www.europe1.fr/faits-divers/samy-amimour-kamikaze-du-bataclan-de-drancy-a-lasyrie-2621347»](http://www.europe1.fr/faits-divers/samy-amimour-kamikaze-du-bataclan-de-drancy-a-lasyrie-2621347) Amimour pour « association de malfaiteurs terroriste » suite à son départ avorté vers le Yémen. Il est placé sous contrôle judiciaire. Avec deux amis drancéens, Charaffe El M. et Samir B... C'est avec eux que le jeune homme a adhéré à l'ANTP et participé aux initiations [...] A noter que selon *Metro News* Samy Amimour avait travaillé 15 mois pour le groupe de transports parisiens. [...]

Malgré leur mise en examen pour « association de malfaiteurs terroristes » et leur contrôle judiciaire, rien n'interdisait à Samy Amimour et Charaffe El M. de louer

David Durand

des armes pour effectuer du tir sportif. *Idem* pour Adam Djaziri, sous fiche S.

A ce sujet, le Ministre de l'Intérieur Gérard Collomb déclare au *Point* du 23 Juin 2017 : « En l'état actuel du droit, l'autorisation de détention d'armes ne peut être retirée de manière systématique à une personne qui fait l'objet d'un suivi » et selon le Ministère de l'Intérieur : [...] « Une centaine » de personnes susceptibles de détenir légalement une arme tout en étant inscrites au fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT) ont été recensées par les services de l'État, a affirmé le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, aujourd'hui. (*Figaro* du 05/07/2017)

Il est toujours question ici « d'autorisation de détention » mais toujours pas « d'autorisation d'utilisation » – nuance sémantique pourtant capitale. Il n'est pas non plus obligatoire d'être de nationalité Française pour être tireur sportif et posséder des armes en France, n'y même pour fréquenter un club de tir.

Peut-on renforcer le contrôle des utilisateurs d'armes à feu ?

Notons la création du Service Central des Armes, créé par décret le 27 janvier 2017. Il a pour mission le contrôle des armes et explosifs à usage civil, ce qui reste insuffisant au regard de la catégorie « utilisateurs d'armes non contrôlés ».

– Pour pratiquer un efficace contrôle des tireurs, il faudrait d'abord que cette pratique soit seulement régie par des clubs affiliés à la Fédération Française de Tir.

– Il faudrait aussi créer un nouveau dispositif de contrôle *in situ*, avec un nouveau fichier, le « *Fichier National des Utilisateurs d'Armes à Feu* », analogue à celui des « interdits de jeu ».

Le dispositif reposerait sur un contrôle par les personnels des clubs de tir habilités, devant contrôler toute personne accédant à leur club, comme les cercles de jeu, à condition que la pratique du tir se déroule dans des clubs affiliés à la Fédération Française de Tir.

La difficulté de réaliser le fichier de contrôle résiderait dans les modalités juridiques et la structure de celui-ci, qui serait croisé avec les fichiers existants :

- Fichier « S » qui compte des degrés allant de 1 à 16,
- Fichiers de l'UCLAT (Unité de coordination de lutte anti-terroriste) ou encore,
- Fichier européen SIS contenant les noms d'individus recherchés ou mis sous surveillance, à l'entrée dans l'espace Schengen.

Par contrôle informatique en club ou armurerie, il faudrait aussi renforcer le contrôle des munitions des détenteurs d'armes (dans la limite de 1 000 cartouches/arme) pour limiter les « stocks non déclarés ou pas mis à jour ».

Porosité du contrôle des utilisateurs d'armes...

Après l'attentat raté d'Adam Dzaziri, le 19 Juin 2017 sur les champs Elysées, le Président s'est prononcé pour un croisement des fichiers S et des permis de détention d'armes, ce qui va dans le bon sens, mais reste insuffisant tant que le contrôle et le renseignement n'émaneront pas directement du terrain.

Etroitement reliée au problème du tir : la radicalisation dans le sport

Nous constatons en France un phénomène d'entrisme-radicalisation dans le monde du sport : la région d'Ile-de-France a ainsi instauré une formation à la détection de « jeunes en danger », du fait d'éducateurs « Fichés S ». Notons que maints terroristes ont fréquenté des clubs de sport : Mohamed Merah, foot ; Yassine Salhi, boxe thaïe, MMA ; Amedy Coulibaly, boxe thaïe ; Chérif Kouachi, foot ; Samy Animour, Charaffe al Mouadan et Adam Dzaziri, tir.

Le tir sportif se démocratise et compte en 2016 220 000 licenciés, contre moins de 150 000 en 2010. Cela favorise la vie des clubs mais hélas, cette discipline olympique est parfois détournée de ses valeurs sportives. Le caractère sportif en est toujours moins la raison première, mais pour certains « nouveau tireurs », une simple passerelle.

Or malgré cette radicalisation, la Fédération Française de Tir a adopté une « Charte

éthique » glorifiant le « vivre ensemble » afin que le tir, dit la charte : « favorise le lien social en portant les valeurs universelles de tolérance et d'intégration. En s'attaquant aux barrières économiques, au handicap, à la discrimination sociale, sexuelle, raciale ou intergénérationnelle, sa pratique doit permettre à chaque tireur de sentir bien intégré dans son club, au sein d'une même communauté, celle des tireurs sportifs. »

Pendant ce temps là dans le monde du tir...

Dans les stands de tir, il ressort que bien des « nouveaux tireurs » sont impatients d'utiliser des armes d'intervention, type Glock 9mm ou autres armes type assaut, plutôt que celles à air comprimé ou calibre 22 Long-Rifle, procurant aux tireurs moins de sensations ou de rêves.

Chaque arme est en effet associée à des images ou un usage par la police ou l'armée, développant l'intérêt et la curiosité des novices dans le tir ; mais d'autres facteurs expliquent cet engouement pour les armes d'intervention : certains tireurs disent avoir peur pour eux et leur famille au vu des événements, et veulent détenir une arme à domicile et savoir l'utiliser. Cette catégorie de tireurs est le plus souvent de bonne moralité.

Mais dans les banlieues, une autre catégorie de tireurs fréquente toujours plus les stands

David Durand

de tir, vu la facilité d'accès et le peu de contrôle sur place, poussés par la proposition de session de tir de découverte (parfois par le biais de leurs clubs de sport de combat).

Ces « nouveaux tireurs » issus des sports de combat, type Krav-Maga, pratiquent aussi le tir sportif, dont ils détournent souvent la doctrine initiale. Pratiques parfois dispensées par de « pseudo moniteurs » dépourvus de brevet d'état de la jeunesse et des sports ; ni d'un diplôme fédéral. D'anciens militaires ou policiers sans scrupules n'hésitent pas à sortir du caractère sportif initial, ce genre d'activités étant fructueuses.

176

Vendues comme « séminaire de combat », dissimulées ou non, ces coûteuses prestations sont pratiquées sur des terrains transformés en pas de tir, par des « clubs de défense » non-affiliés la Fédération Française de Tir. (Ce qui rend impossible tout contrôle des personnes).

Or réglementairement, les armes détenues nominativement à titre sportif ne sont pas

destinées à un usage commercial – et moins encore à la pratique de tir de défense. En France il existerait environ 160 clubs de ce type, certains d'entre eux proposant des stages à l'étranger, Pologne, Tchéquie etc. Encore plus discrets, d'autres clubs proposent par internet des modifications d'armes (préparation de détente Glock, Covering, etc.) sans nul diplôme d'armurier. Un phénomène en augmentation car certains clubs de tir (ou dirigeants peu regardants) ferment les yeux sur ces activités.

Peut-être par manque de moyens, la Fédération Française de Tir fait preuve d'inertie en la matière et son président s'est pour l'instant borné à adresser aux clubs et responsables le courrier du 7 septembre 2012, les alertant sur : « *la recrudescence d'associations et organisations proposant toutes sortes d'activités sportives liées au tir.* »

Enfin, n'oublions pas le « nerf de la guerre » : ces « nouveaux tireurs » sont de potentiels licenciés, qui accroissent l'activité des clubs et *ipso facto* de leurs trésoreries.

Faits & Idées

Xavier Raufer & Stéphane Quéré – Juillet 2017

➤ Régulièrement, *Sécurité Globale* propose des chiffres et données récents, collectés par sa base documentaire internationale. Vérifiés et recoupés, ces faits couvrent tout le champ du crime, du terrorisme, plus tout élément contextuel pertinent. D'où l'objectif et le nom de cette chronique : donner aux lecteurs des *faits*, pour qu'ils aient (plus et mieux encore) des *idées* ; ce, pour enrichir notamment le débat criminologique.

* * *

• Faits & données criminels à l'échelle mondiale

Ici, les faits et données d'envergure mondiale ; au minimum, transcontinentale.

Selon le *Germany's Forum for Networked Security*, le chiffre d'affaires mondial du crime organisé s'inscrit dans une fourchette, entre 870 \$ milliards (MM) et 2 200 \$ MM. Mais d'autres modes de calcul existent. Etudions-les.

• À l'échelle mondiale, 11 activités criminelles affectant d'abord les pays en développement¹

Chiffre d'affaires mondial de ces activités criminelles (envisagées ci-après en détail) : une fourchette de 1 600 à 2 200 milliards de dollars (au prix de détail, de vente ou prestation de service dans la rue) :

1. *Trafic de stupéfiants* : de 426 à 652 \$ Milliards (ci-après MM = milliard, M = millions)
2. *Trafic d'armes légères* : 1,7 \$ MM à 3,5 \$ MM
3. *Trafic d'êtres humains* : ± 150 \$ MM
4. *Trafic d'organes* : de 840 \$ M à 1,7 \$ MM
5. *Trafic de biens culturels* : de 1,2 \$ MM à 1,6 \$ MM
6. *Contrefaçons de tous types* : de 923 \$ MM à 1 113 \$ MM
7. *Pêches illégales* : de 15,5 \$ MM à 36,4 \$ MM
8. *Trafics d'espèces sauvages* : de 5 \$ MM à 23 \$ MM
9. *Déforestations illégales* : de 52 \$ MM à 157 \$ MM
10. *Mines illégales* : de 12 \$ MM à 48 \$ MM
11. *Vols d'hydrocarbures* : de 5,2 \$ MM à 11,9 \$ MM

Xavier Raufer & Stéphane Quéré

STUPÉFIANTS : 426 à 652 \$ MM (Chiffres de 2014) – 1/3 du chiffre d'affaires criminel global ici envisagé et 2^e marché criminel mondial en valeur. Les prix mentionnés ci-après sont ceux du marché de détail.

Cannabis : de 183 à 287 \$ MM (± 40% du total stupéfiants)

Cocaïne : de 94 à 143 \$ MM

- Avant les continents consommateurs, prix d'un kilo de cocaïne : Colombie (lieu de production), 2 200 \$, (port d'exportation), de 5 500 à 7 000 \$; Amérique centrale, 10 000 \$; Sud du Mexique, 12 000 \$; Mexique, zone frontière États-Unis, 16 000 \$.

- Continents consommateurs, prix d'un kilo de cocaïne : États-Unis, de 24 000 à 27 000 \$; Europe, de 53 000 à 55 000 \$; Australie, ± 200 000 \$.

Opiacés-opioïdes : de 75 à 132 \$ MM²

L'Afghanistan produit 70% des opiacés naturels (=non-chimiques ou analgésiques). la principale voie vers l'Europe reste la Route des Balkans (Afghanistan – Iran – Turquie – Balkans – Union européenne – UE). L'UE consomme ces dernières années pour environ 28 \$ MM d'héroïne par an.

Drogues chimiques, MDMA, etc. : de 74 à 90 \$ MM

TRAFIC D'ARMES LÉGÈRES (données de 2014) : représentent entre 10 et 20% du marché mondial légal de l'armement.

TRAFIC DES ÊTRES HUMAINS – Travail forcé, exploitation sexuelle ; hommes, femmes et enfants fragiles « recrutés » par enlèvement, tromperie, abus de pouvoir, etc. On en compte (estimation) ± 21 millions dans le monde. Chiffre d'affaires pour la zone Asie-Pacifique, très concernée : ± 52 \$ MM/an.

TRAFICS D'ORGANES – dans le monde, ± 12 000 transplantations illicites par an (reins, foies, cœurs, poumons, pancréas).

TRAFICS DE BIENS CULTURELS – Surtout en temps de guerre : vols dans les musées, archéologie illégale, faux et fraudes, etc.

CONTREFAÇONS ET PIRATAGES – Premier marché criminel mondial, désormais (échelle nationale et internationale), vols de propriété intellectuelle, etc.

- *Objets et biens les plus contrefaits* (données 2014) : électronique grand public ; vêtements et chaussures ; ordinateurs et accessoires ; cosmétiques, parfums et objets de toilette ; accessoires électroniques ; aliments et boissons ; jeux et jouets ; objets domestiques ; biens de luxe ; téléphones portables et accessoires ; médicaments ; textile non-habillement ; pièces détachées.

- *Médicaments les plus contrefaits* : 1- Analgésiques, 2-Anti-inflammatoires, 3-Anti-tuberculeux, 4-Troubles sexuels, 5-Antibiotiques, 6-Gastro (inhibiteurs), 7-Vétérinaires, 8-Antimalaria, 9-Vitamines, 10-Préservatifs.

Selon l'OCDE, pour l'année 2016, le chiffre d'affaires mondial de la contrefaçon était de \pm 460 \$ MM (320 \$MM « seulement » pour les stupéfiants – calcul au prix de gros).

TRAFIC D'ESPÈCES SAUVAGES – DE 2011 À 2015, 4 500 rhinocéros ont été tués dans la seule République d'Afrique du sud. Et (mêmes années) 100 000 éléphants tués dans toute l'Afrique. Forte augmentation des massacres depuis une décennie.

PÊCHERIES ILLÉGALES – illicites ou sous déclarées, fraudes diverses, usage de dispositifs de pêche interdits, etc.

DÉFORESTATIONS ILLÉGALES – Forêts tropicales d'Asie du sud-est, bassin de l'Amazonie, Afrique centrale, etc. De 10 à 30% du marché licite.

MINES ILLÉGALES – De l'informel au criminel, sans licence ni permis. Pour les diamants, \pm 20% de la production mondiale légale.

VOLS D'HYDROCARBURES – Surtout dans les pays suivants : Colombie, Indonésie, Mexique, Nigeria, Russie, Syrie.

• Les dix villes les plus violentes au monde³

Ville	Pays	Homicides connus 2016 (le + souvent)	% homicides par 100 000 habitants
1 – CARACAS	Venezuela	4 308	130/100 000
2 – ACAPULCO	Mexique	918	113/100 000
3 – SAN PEDRO SULA	Honduras	845	112/100 000
4 – DISTRITO CENTRAL	Honduras	1 027	85+/100 000
5 – VICTORIA	Mexique	293	85-/100 000
6 – MATURIN	Venezuela	499	84/100 000
7 – SAN SALVADOR	Salvador	1 483	83/100 000
8 – CIUDAD GUYANA	Venezuela	727	82/100 000
9 – VALENCIA	Venezuela	1 124	72/100 000
10 – NATAL	Brésil	1 097	70/100 000

Sur les 50 villes les plus dangereuses, par pays, 42 sont en Amérique latine (Sud & Centre + Caraïbes) :

- Brésil, 19 sur 50
- Mexique, 8 sur 50
- Venezuela, 7 sur 50
- Colombie : 4 sur 50

Salvador, Guatemala, Jamaïque, Honduras : 1 chacun.

• Piraterie maritime⁴

En 2016 : coût de la lutte contre la piraterie maritime dans la zone Corne de l'Afrique – Océan indien : 1,7 \$ MM.

Xavier Raufer & Stéphane Quéré

Selon des ONG « Oceans Beyond Piracy », « One Earth Future Foundation », les attaques armées dans les eaux de l'Afrique occidentale ont quasiment doublé en 2016 :

- 2015 : 54 attaques
- 2016 : 96 attaques

Avec une nouvelle tendance : kidnapping des équipages contre rançon. marins prix en otage :

- 2015 : 44
- 2016 : 96

Evaluation du coût annuel de la piraterie maritime, pour les pays de l'Afrique occidentale : ± 794 \$ M.

• **Atteintes diverses à des êtres humains**

Trafic des êtres humains et esclavage moderne⁵ – Travail forcé, esclavage sexuel, prostitution, recrutement forcé pour des milices & bandes armées, trafic d'organes, etc. : dans une quasi-impunité, les trafics des êtres humains procurent chaque année aux trafiquants (d'usage, issus du crime organisé) un chiffre d'affaires d'environ 150 \$ MM ; ce, pour un total de victimes estimé dans le monde à 21 millions.

Pédo-pornographie⁶ – Selon l'ONG britannique IWF Internet Watch Foundation, l'Europe est en 2016 le continent N°1 pour l'hébergement de sites pédo-pornographique (2015 : Amérique du nord). Sur le total des URL au contenu pédo-pornographique confirmé :

Grande Europe (+ Russie & Turquie) : 60% (+ 19% sur 2015).

Amérique du Nord : 37% (57% en 2015)

« Palmarès »

- Pays-Bas : 37% du total des sites en cause, 20 972 sites
- États-Unis 22% " ", 12 492 sites
- Canada : 17% " ", 8 803 sites
- France : 11% " ", 6 099 sites
- Russie : 7% " ", 4 176 sites

• **Faits & méfaits de la DGSJ (Davos-Goldman-Sachs-Idéologie)**

• **Filouteries et fraudes des super-riches⁷**

En 2006, et c'est bien sûr plus aujourd'hui, des experts estimaient que 10% du Produit Brut Mondial était détenu dans des paradis fiscaux.

Plus ils sont riches, plus ils trichent. Partant des fuites sur la « finance noire », *Swissleaks* et *Panama Papers*, des experts ont croisé ces éléments avec les données des services fiscaux des pays scandinaves (Danemark, Norvège, Suède). De cette étude, il ressort que la fraude fiscale augmente fortement avec la fortune :

- Citoyens ordinaires : taux de fraude = 3% des impôts type IRPP,
- Les 0,01% du sommet (foyers possédant 40 \$ M et plus), taux de fraude = 30%

des impôts type IRPP et impôt sur la fortune.

Ce, dans des pays de culture luthérienne, à forte conscience morale et sociale – de telles études pratiquées ailleurs, Europe du Sud, Amérique du Nord, donneraient à coup sûr des résultats bien pires encore.

Les auteurs de l'étude soulignent que les méthodes usuelles de calcul de la fraude fiscale ne « voient » pas les techniques sophistiquées d'évasion des ultra-riches (0,01% du sommet) : trusts et sociétés-écran *offshore* dans des paradis fiscaux, etc. ; et les méthodes statistiques (audits aléatoires, etc.) sont impuissantes avec un échantillon aussi réduit ; par exemple en Norvège, ces 0,01% ne représentent que 330 foyers fiscaux.

Comptes détenus par des Européens en Suisse : non-déclarés avant 2010, 90% ; non-déclarés en 2013 : 80%.

Comptes détenus par des citoyens des États-Unis dans les banques suisses UBS et Crédit Suisse : entre 85% et 95% non déclarés (en 2008) au fisc de leur pays d'origine.

• ***Dans le monde comme en France, des riches toujours plus riches et plus nombreux⁸***

États-Unis : les 0,1% du sommet (ayant + de 20 \$ M de fortune personnelle) possé-

daient en 1980 7% de la fortune de leur pays ; ils en possèdent 22% en 2015.

Selon Knight-Frank – New World Wealth, les détenteurs (de par le monde) d'un patrimoine supérieur à 30 \$ M. ont cru de 6% en 2016, il y en a 6 340 de plus qu'en 2015. Total dans le monde : 193 400 ; ils représentent 0,004% de la population mondiale mais détiennent 13% de la richesse mondiale. Ces riches de 30 \$ M. et plus seront de 43% plus nombreux en 2026. En tout cas et dès aujourd'hui, il ya :

- 73 100 de ces super-riches aux États-Unis,
- 49 650 en Europe
- 42 610 en Asie-Pacifique

Cette concentration toujours plus forte des richesses est parallèle à l'accroissement des inégalités : en Chine par exemple, il ya 14 310 ultra-riches et 43 millions de Chinois vivant sous le seuil de pauvreté.

Milliardaires en dollars : on en compte en 2016 13% de plus qu'en 2015, 2 043 de ces milliardaires en 2016 ; 1810 en 2015.

- États-Unis : 565 milliardaires
- Chine : 319 milliardaires

Leur collective fortune a cru de 18% en volume en 2016, (croissance totale : 767 \$ MM).

Milliardaires en France : selon le « Forbes 400 », il y aurait en France, en 2016, 39 milliardaires. Cette année-là, la fortune des 15 Français les plus riches a bondi de + 14,3%. Rappelons qu'en France, ± 9 mil-

Xavier Raufer & Stéphane Quéré

lions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté.

• **Filouteries et fraudes de grands groupes américains**⁹

Selon une étude de l'ONG britannique Oxfam, 50 grands groupes américains ont ensemble stocké ± 1 600 milliards de dollars dans des paradis fiscaux, pour ne pas payer d'impôts sur les sociétés, sur ces sommes restant *offshore*, dans un opaque réseau de 1 751 filiales lointaines ou sociétés-écran. Cela prive le fisc américain d'environ 135 \$ MM de recettes par an (1 600 \$ MM représente la moitié du PIB français). Fonds stockés à l'étranger par :

- Apple : 230 \$ MM
- Pfizer : 197 \$ MM
- Microsoft : 124 \$ MM

• **États-Unis : riches, pauvres et générosités intéressées**¹⁰

En 2016, les patrons de grandes entreprises ont gagné en moyenne 13,1 \$ M., soit 347 fois plus que le salarié de base (soit 37 600 \$ par an. Hors inflation, STAGNATION de ce salaire basique depuis... 50 ans). Les trois plus hauts salaires patronaux pour 2016 :

- Alphabet-Google : 100,6 \$ M.
- Charter Communications 98,5 \$ M.
- Expedia : 94,6 \$ M.

Pendant ce temps là, 57% des Américains seraient incapables de faire face à une dépense imprévue de \$ 500. En US\$ constants, un ménage moyen gagne en 2016 2,4% de moins qu'en 1999.

(2015) Sondage *Bankrate* : Combien d'argent avez-vous en réserve sur votre compte d'épargne ? :

Pas de compte d'épargne : 21% des Américains

Le minimum pour que le compte reste ouvert : 9% " "

Moins de \$ 1 000 : 13% " "

De \$ 1 000 à 4 999 : 10% " "

De \$ 5 000 à \$ 9 999 : 5% " "

\$ 10 000 et + : 14% " "

• **« Générosités » intéressées de milliardaires américains**

Les milliardaires sur la liste *Forbes 400* des Américains les plus riches, ont une fortune collective supérieure à celle de tous les 61% des Américains les moins riches, ensemble. A eux seuls, les milliardaires US ayant signé *The Giving Pledge* (don à des *charities* de la moitié de leur fortune personnelle) ont ensemble plus d'argent que les 90 000 fondations charitables existant aux États-Unis.

En échange de leurs dons, ces « généreux » milliardaires reçoivent d'énormes baisses d'impôts et défiscalisations, qui coûteront au Trésor américain (sur la décennie 2015-2025) un total de 740 \$ MM. Les sociétés charitables fondées par ces milliardaires sont le plus souvent des outils de lobbying pour leurs propres intérêt, leur idéologie, ou servant à entretenir leurs propres médias. Le *New York Times* (qui n'est pas d'un anticapitalisme forcené...) qualifie ces outils de « *De facto attack dogs* ».

• **Filouteries et fraudes de grandes banques mondiales¹¹**

De 2007 (début de la crise financière) à 2017, donc 10 ans après, voici les amendes payées par de grandes banques, pour avoir vendu en connaissance de cause des crédits immobiliers toxiques, convertis en produits financiers : (les plus durement touchées)

- Deutsche Bank : 7,2 \$ MM d'amende,
- Crédit Suisse : 5,3 \$ MM d'amende.

Pour le *Boston Consulting Group*, de 2009 à 2016 (exclue), les sanctions financières cumulées, infligées à des banques, s'élèvent à 321 \$ MM. Plus encore 42 \$ MM en 2016. Les banques européennes ont payé 118 \$ MM (37% de l'ensemble) ; les banques américaines 200 \$ MM. Au total, les sanctions imposées par les États-Unis s'élèvent au total à 179 \$ MM.

Parmi les banques ou institutions financières ainsi sanctionnées :

- Bank of America-Merrill-Lynch : 45 \$ MM, (pour « non conformité »)
- BNP-Paribas : 8,9 \$ MM (« rupture d'em-bargo »)
- Deutsche Bank (encore...) : \$ 2 MM (scandale « Libor-Euribor »).

• **La criminalité, par continents**

Ici, les faits et données, classés par continent.

• **Afrique**

Afrique du Sud¹²

Population : ± 54 M habitants

Taux d'homicides : 34/100 000

HOMICIDES

Avril-décembre 2015 = 14 343

Avril-décembre 2016 = 14 333 (- 0,1%)

Homicides en moyenne annuelle, ± 18 700 à 19 000, soit 52 homicides par jour.

« ROBBERIES » (Vol avec arme + vol avec violence)

Avril-décembre 2015 = 101 252

Avril-décembre 2016 = 107 445 (+ 6%)

« Robberies » en moyenne annuelle, ± 143 300, soit 393 « robberies » par jour.

CAMBRIOLAGES (domiciles)

Avril-décembre 2015 = 186 843

Avril-décembre 2016 = 185 756 (- 0,6%)

Cambriolages en moyenne annuelle, ± 247 700, soit 678 cambriolages par jour.

VOL DE VÉHICULE ou de moto

Avril-décembre 2015 = 40 473

Avril-décembre 2016 = 40 413 (- 0,8%)

Vols de véhicules en moyenne annuelle, ± 53 900, soit 148 vols de véhicules par jour.

• **Amériques**

Amérique du Nord

Canada¹³

On a compté en 2016, au Canada, 672 homicides liés au crime organisé.

Xavier Raufer & Stéphane Quéré

(Statistiques sur 2013-2014) 20% des homicides sont liés au crime organisé (mafia italo-canadienne, motards criminalisés, gangs de rues) ; la plupart sont commis avec des armes de poing. Travail d'enquête réalisé grâce à de multiples sources, dont celles des polices de Montréal, Toronto & Vancouver.

Crime organisé – homicides par armes de poing : 73% du total ; pour tous les homicides confondus, 30% par armes à feu.

- Homicides en général, taux d'élucidation : 7 sur 10,
- Homicides liés au crime organisé, taux d'élucidation : 4 sur 10.

184

États-Unis¹⁴

Sur le long terme – de 1993 à 2015 (source : FBI) :

- Crimes graves (homicides, vols avec arme, vols violents & viols) = - 50%
- Atteintes à la propriété (cambriolages, vols, incendies) = - 48 %

Les criminels – Selon le *Department of Homeland Security* (DHS, déposition à la Chambre des représentants) des gangs transnationaux, au premier chef des cartels mexicains, opèrent partout aux États-Unis, dans toutes les grandes villes. Au printemps 2017, la plus vaste rafle de gangsters juvéniles de l'histoire (« Project New Dawn ») a eu lieu dans le pays, notamment dans les métropoles de Atlanta (GA), Houston (TX), New York (NY), et Newark (NJ) : 1 378 interpellés, dont 1 098 inculpés pour crimes

graves, homicides, viols, etc. Dans la rafle : 933 citoyens US, 445 étrangers (Amérique latine, Afrique, Caraïbes, etc.) ; 1095 sont membres d'un gang. Dans les affiliations connues :

- *Bloods* (Noirs, origine : gang de rue de Los Angeles) : 137
- *Surenos* (Mexicains-Américains, gang de rue) : 118
- *Crips* (Noirs, origine : gang de rue de Los Angeles) : 104
- *MS 13* (Salvadoriens-Américains, gang de rue) : 104

etc.

Les homicides – Homicides en 2015 = 4,9/100 000 (2009 : 5/100 000 ; 2014 : 4,4/100 000)

De 2014 à 2016, 27 des 35 plus grandes métropoles des États-Unis ont connu une hausse des homicides. Progression des homicides à l'échelle nationale de 2014 à 2015 : + 11%.

Une grande étude du début 2017 porte sur les 50 villes des États-Unis les plus meurtrières, soit 15% de la population du pays et 36% des assassinés. Fin 2016, le taux d'homicides augmente dans 34 de ces 50 villes. Dans ces 50 mêmes villes :

- Homicides du fait des gangs :

1980 : 1 homicide sur 100

2015 : 1 homicide sur 10

Toujours dans ces 50 villes, victimes noires d'homicides :

1980 : 56% du total

2015 : 68% du total

Toujours dans ces 50 villes, usage légal des armes de poing :

1980 : dans 65% des homicides

2015 : dans 80% des homicides

Toujours dans ces 50 villes, l'homicide typique pour les années 2015-2016 est un homme noir, jeune, tué à l'arme de poing dans une affaire de gangs.

Le cas de Chicago – Homicides à Chicago : 28/100 000 habitants en 2016 (au plus haut depuis 1996). 765 homicides en 2016, 485 en 2015 = + 58%.

- Du 1/01/2016 au 20/02 2016 : 97 homicides dans la ville

- Du 1/01/2017 au 20/02 2017 : 99 homicides " "

Les Noirs face au crime – contrairement aux propos bienséants de journalistes ou Diafoirus-sociologues, les Noirs américains sont massivement pour une répression dure. Ce, depuis la décennie 1970 dans laquelle 80% des victimes d'homicides sont Noirs – à 80% tués par d'autres Noirs. Dans tous les sondages sur le crime des années 2000-2010, les *deux-tiers* des Noirs condamnent le laxisme de la justice face aux criminels – Noirs y compris, bien sûr.

Ces Noirs américains réalisent que, si en 2014 (dernières données publiées) l'espérance de vie moyenne des Blancs est de 79 ans, et des Noirs de 75,6 ans, cela ne tient plus à l'inégalité devant la maladie (là, le fossé est comblé)¹⁵, mais (de 1999 à 2015) au taux d'homicide qui s'effondre chez les

Blancs et est inchangé chez les Noirs, à haut niveau.

Mexique¹⁶

(Sources : INEGI, Institut national du Mexique pour les statistiques, la géographie et l'information ; SNSP, Système national de sécurité publique)

En 2016, le Mexique à ± 120 millions d'habitants, 3^e population des Amériques après les États-Unis (324 M d'hab.) et le Brésil, (± 200 M.). En 2016 le taux d'homicides du pays était de 17/100 000 hab. (2007 : 8/100 000 – 8 867 hom. ; 2011, 23,5/100 000 – 27 199 hom.).

Comparaison : Il y a eu au Mexique en 2016 ± 23 000 homicides ; ± 50 000 en Syrie, 17 000 en Afghanistan et 16 000 en Irak. 16 000 aussi dans le « Triangle du Nord » de l'Amérique centrale (Guatemala, Honduras, Salvador). Rappelons qu'ensemble, Irak+Syrie+Afghanistan et Yémen ont ± 114 M d'habitants.

Sous Vicente Fox (2001-2006), on compte 74 389 victimes d'homicide. Dans la présidence suivante (Calderon, 2006-2012) le nombre d'homicides connus est de 121 669, ± 20 000 par an, ± 55 par jour, ± 2 par heure. Pour les 4 premières années du président actuel, Pena Nieto, 71 808 homicides connus.

De 1995 à 2015, le Mexique a compté 175 000 homicides (connus). L'année la

plus violente à ce jour est 2011. Selon les années et les modes de calcul, les assassinats imputables au crime organisé (Cartels, etc.) représentent de 25 à 52% du total. Il s'agit souvent de véritables batailles menées à l'arme automatique, parfois lourde ; d'exécutions en groupe avec mutilations et narco-messages, les corps étant jetés dans des fosses communes. Les victimes ont en moyenne 33 ans (75% d'hommes, 9% de femmes ; le reste NSP).

En 2016, l'hécatombe a été la pire dans les États de Tijuana (« guerre » du Cartel du Sinaloa contre des rivaux), de Juarez (contrôle des corridors de la drogue vers les États-Unis) et d'Acapulco (port du Pacifique, proximité des plantations de pavot).

Au Mexique la coopération avec les États-Unis pour lutter contre les Cartels se nomme « l'initiative de Merida ». De 2008 à 2016, les États-Unis ont fourni à ce propos 2,6 \$ MM d'aide au Mexique.

Les homicides sous la présidence actuelle (Pena Nieto, 2012 jusqu'à 2018). En 2016, on a compté 22 932 homicides (connus), + 20% sur 2015 (18 650).

A ce jour (statistiques de 2016 par rapport à 2015) augmentation du nombre des homicides dans 24 États du pays, sur 32 :

- Colima : + 600% (700 000 habitants ; 116/100 000 homicides en janvier 2017)¹⁷
- Nayarit : + 500%
- Zacatecas : + 405%
- Baja California : + 42%

- Chihuahua : + 30%

Diminution du nombre des homicides :

- Queretaro : - 69%
- Campeche : - 24% (etc.)

Homicides 2017 – le 1^{er} trimestre est le plus meurtrier depuis 20 ans. 5 775 homicides (+ 29% sur le 1^{er} trimestre 2016). Mars 2017 : 2 256 victimes (+ 11% sur février 2017). Du 2^e semestre 2016 au 1^{er} semestre 2017, on a chaque mois plus de 2 000 homicides, du fait d'abord d'une sanglante « guerre » entre deux cartels : du Sinaloa et « Jalisco nueva generacion », d'abord dans les États de Baja California, Chihuahua et Sinaloa. Après deux ans de calme relatif, la tuerie reprend à Ciudad Juarez (84 homicides en février 2017, au plus haut depuis février 2011).

Janvier-avril 2017 = 8 705 homicides (+ 32% sur jan-avr 2016 ; + 50% sur jan-avr 2015). Baja California, Chihuahua et Sinaloa (nord-ouest du pays) : homicides sur jan-avr 2017 = + 60% sur jan-avr 2016.

42% des homicides adviennent dans 2% des municipalités du pays : constatant cela, le gouvernement mexicain élabore début 2016 un plan spécial de sécurisation des 50 municipalités les plus meurtrières. Echech. Voici l'état des homicides dans ces villes, de septembre 2016 à février 2017 (sur les mêmes mois, un an auparavant) :

- Les homicides augmentent dans 37 des 50 municipalités,
- Ils baissent dans 12 des 50,

- Ils stagnent dans une des 50.

Les instituts de statistiques précités précédoient, pour les années 2018 à 2022, de 75 000 à 90 000 homicides supplémentaires.

Trafic illicite transfrontière vers les États-Unis : de 1990 à 2016, les polices des États-Unis ont découvert 224 tunnels – mais combien y en a-t-il vraiment ?

Autre activité criminelle lucrative : le vol de carburants – Environ 9 000 kilomètres de pipe-lines parcourent le Mexique ; partant d'eux, il se vole environ 5,6 millions de litres de carburant par jour (480 000 litres/jour, volés en 2009). 1 à 2% du volume de carburant transporté au Mexique est volé et revendu. Soit plus de 1 \$ MM de pertes par an pour le gouvernement.

Répression contre les cartels du Mexique – En 2013, le gouvernement mexicain a établi une liste tenue secrète de 122 individus (chefs, cadres élevés des cartels) à capturer ou éliminer en priorité, pour casser la hiérarchie de ces véritables armées criminelles. Là-dessus :

- 14 ont été abattus par les forces fédérales,
- 92 sont incarcérés, dont 44 chefs et cadres des « Zetas » ; 22 du cartel de Sinaloa ; 4 du cartel du Golfe ; 5 des Beltran Leyva ; 7 du cartel de Juarez ; plus quelques chefs et cadres des « Caballeros Templarios » et de la « Familia Michoacana ».

A supposer que la lutte contre les cartels soit un jeu de dames, avec quotité fixe et

déterminée de pièces, il resterait donc 16 dirigeants de premier plan à éliminer ou capturer pour éliminer ces cartels. Parmi les noms connus des 16 restants (rappel : la liste est secrète), deux narcos célèbres : Ismael « El Mayo » Zambada (cartel du Sinaloa) et Nemesio Oseguera Cervantes « El Mencho » (Cartel Jalisco nueva generacion).

Il y a aussi des narcos éminents hors de la liste des 122 (pourquoi ?), ce sont : Juan Jose Esparagoza « El Azul » (cartel du Sinaloa), Juan Pablo Ledezma (cartel de Juarez), Ignacio Renteria Andrade (Caballeros Templarios) et Juan pablo Guijarillo Fragozam (chef de « La Linea », milice armée du cartel de Juarez).

Chefs et cadres importants des cartels en prison à perpétuité aux États-Unis :

BELTRAN LEYVA Alfredo « El Mochomo », chef du cartel éponyme, condamné à la prison à perpétuité irrévocable en avril 2017.

ESTRADA GONZALEZ Juan Francisco, cadre important du cartel de Tijuana et chef de sa milice armée « Los Palillos » condamné à la prison à perpétuité irrévocable en octobre 2014.

GARCIA ABREGO Juan, premier chef illustre du cartel du Golfe, capturé en 1996 au Mexique et condamné à la prison à perpétuité irrévocable à Houston, TX.

GUZMAN LOERA Joaquin « El Chapo », chef du cartel de Sinaloa, en attente aux

Xavier Raufer & Stéphane Quéré

États-Unis d'une condamnation à la prison à perpétuité irrévocable.

MARQUEZ ESQUEDA José Alberto « El Bat » cadre important du cartel de Tijuana puis de la « Mexican Mafia » (gang de prison, côté américain). Arrêté au Mexique en nov. 2003 et condamné à la prison à perpétuité irrévocable aux États-Unis en novembre 2011.

RINCON RINCON Juan Roberto, cadre important du cartel du Golfe, condamné à la prison à perpétuité irrévocable aux États-Unis en mai 2013.

ROJAS LOPEZ Jorge autre cadre important du cartel de Tijuana et de sa milice armée « Los Palillos » condamné à la prison à perpétuité irrévocable en octobre 2014 (Même procès que Estrada Gonzalez).

SALAS GALAVIZ Leandro, cadre important des « Zetas », condamné à la prison à perpétuité irrévocable en décembre 2011.

Amérique Latine (Sud & Centre)

Niveau continental¹⁸

En 2016, La zone Mexique, plus «triangle du Nord» de l'Amérique centrale (Guatemala, Honduras, Salvador) a subi 39 000 (bien *trente-neuf mille*) homicides ; Autres comparaisons (portant sur 2015) : États-Unis (324 M d'habitants, 15 700 hom.) ; Venezuela (30 M hab.), ± 21 800 hom. ; Brésil (200 M. hab.), ± 60 000 hom. ; Colombie

(40 M hab.), 12 000 hom. ; Salvador (± 6 M hab.), 6 650 hom. Une ONG mexicaine (*Citizen's council for public security and criminal justice*) produit chaque année une étude sur les villes (de 300 000 habitants et plus) les plus meurtrières au monde. Au sommet, Caracas (130+/100 000) ; Toutes les dix premières villes sont en Amérique latine : 43 des 50, sont en Amérique latine + Caraïbes. (les 7 autres : Afrique du Sud & États-Unis).

Brésil¹⁹

Atlas da violencia 2017 - IPEA - Forum brasileiro de segurança publica - statistiques portant sur la période 2005-2015 : 318 000 jeunes (15 à 29 ans ont été assassinés. Pour 2015, cette tranche d'âge représente 54% des homicides. Homicides en général : 72% par armes à feu (cf. tableau ci-contre).

Il y a en moyenne ces dernières années, ± 60 000 homicides par an au Brésil - 10% du total mondial des homicides connus, pour ce seul pays. Moyenne (déjà énorme) 2014 des homicides pour toute l'Amérique du sud, 24/100 000 ; Brésil la même année, près de 30/100 000. Rio de Janeiro en 2016, 32/100 000 hom. Dans l'État de Rio, ± 100 policiers tués en service par des bandits ; 645 civils tués lors d'affrontements divers, balles perdues, etc. En 2017, dans la grande aire métropolitaine de Sao Paulo, on compte 250 homicides au 1^{er} trimestre 2017 (+ 31% sur le 1^{er} trimestre 2016, 190 hom.).

Les homicides au Brésil, tableau détaillé de 2005 à 2015.

2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
FEMMES ASSASSINÉES										
3887	4030	3778	4029	4265	4477	4522	4729	4769	4836	4621
NOIRS ASSASSINÉS – %/100 000										
31,8	32,7	32,4	33,7	34,3	36,5	35,1	36,7	36,7	38,5	37,7
AUTRES, ASSASSINÉS – %/100 000										
17,4	17,2	15,5	15,9	16	15,4	14,8	15,8	15,3	16	15,3
%/100 000, MOYENNE NATIONALE, TOUTES ETHNIES CONFONDUES										
26,1	26,6	25,5	26,7	27,2	27,8	27,4	29,4	28,6	29,8	28,9
HOMICIDES EN CHIFFRES										
48 136	49 704	48 219	50 659	52 043	53 016	52 807	57 045	57 396	60 474	59 080
HOMICIDES PAR ARMES À FEU										
33 419	34 921	34 147	35 676	36 624	36 792	36 737	40 077	40 369	42 755	41 187

Les tueries opposent des méga-gangs entre eux, et avec la police. Les gangs en cause :

- Primeiro Comando da Capital (PCC)
- Comando revolucionario brasileiro da criminalidade (CRBC)
- Terceiro Comando da Capital (TCC)
- Seita Satanica
- Cerol Fino
- Comando democratico da Liberdade (CDL)

Pendant ce temps (cynisme libéral ? aveuglement ?) les grandes multinationales continuent à investir au Brésil comme si de rien n'était ; la Banque centrale du Brésil s'attend à des investissements d'environ 75 \$ MM en 2017.

Colombie²⁰

Nommé « Los Urabenos » (natifs de la province d'Uraba), ou aussi « Forces d'autodéfense gaïtanistes de Colombie » (du nom

d'un politicien local des années 1940-50) ou enfin le Clan du Golfe, c'est un méga-gang, ou une milice criminelle, créé en 2010 après la dissolution des « Autodéfenses Unies de Colombie », force paramilitaire démobilisée vers 2003-2006 ; désormais aux motivations purement criminelles (narcotrafic, mines illégales, racket, enlèvements, etc.). En 2007, ces Urabenos comptaient quelque 4 000 hommes en armes ; ils ne seraient plus, dit le gouvernement, que 1 800 aujourd'hui. En 2016, Les 27 villes les plus peuplées de Colombie ont subi 48% des homicides ; et les 4 principales métropoles (Bogota, Medellin, Cali, Barranquilla), 30% des homicides.

Venezuela²¹

(Source : Parquet général du pays) En 2015, le Venezuela en était à 45 homicides (connus) par jour. Il en est à 60/jour, fin

Xavier Raufer & Stéphane Quéré

2016, soit 21 752 homicides (connus) cette année-là, avec un taux de 70/100 000 homicides (58/100 000 en 2015). Selon une autre source, l'ONG « Observatoire vénézuélien de la violence », le pays a connu en 2016 (partant d'une définition plus large) 28 479 « morts violentes » soit 92/100 000. Le taux d'impunité pour les assassinats est de 92% – un assassin a 8 'chances' sur 100 d'être appréhendé. Les forces de sécurité (armée, 91 ; police, 291 ; gardiennage, etc., 30) ont subi 414 homicides en 2016. Cette même année, 254 mineurs ont été assassinés, + 43% sur 2015 (177) ; selon l'Unicef, au Venezuela toujours, le taux d'homicide des 10 à 19 ans est de 39/100 000. (garçons : 74/100 000 ; filles : 3/100 000).

Deux grandes fédérations criminelles se partagent l'essentiel des « maras » d'Amérique centrale : la « Mara Salvatrucha » (MS 13) et le Barrio 18 (B 18 – fondé à l'origine en Californie sous le nom de 18th Street Gang). Le « métier » criminel majeur de ces « maras » est le racket, ou extorsion (ce commerces, PME, etc.).

Guatemala – selon la « commission internationale contre l'impunité au Guatemala », 97% des crimes graves (crimes de sang, corruption, etc.) commis dans le pays restent impunis. Dans ce pays, 80% du racket est dirigé depuis les prisons, par des « mareros » incarcérés.

Honduras – On comptait dans ce pays 60/100 000 homicides en 2015 (5 148 hom.) ; c'est 59/100 000 en 2016 (5 150 hom.). En progrès quand même sur 2012 (90/100 000 hom.).

Salvador – avant la trêve (entre MS 13, B 18 et forces de l'ordre) de Mars 2012 au printemps 2015, il y avait ± 353 homicides par mois ; ± 219 pendant la trêve et depuis lors, ± 486 par mois. Dans ce pays, le racket coûte ± 760 \$ M par an à l'économie ; avec 22% des entreprises racketées.

• Asie

Japon²³

En 1963 (apogée, pour l'instant), il y avait au Japon 180 yakuza et aspirants ; on en compte en 2016 39 100 (-7 800 sur 2015,

190

*Amérique centrale*²²

Niveau régional

Les entités criminelles nommées « Maras » (comme les colonnes de fourmis géantes qui dévorent tout sur leur passage, dans la forêt tropicale) sont apparues comme menace stratégique vers 2010. Le « Triangle Nord » de la région (Guatemala – Honduras – Salvador) compterait 54 000 « mareros » (dont, de 20 à 40% de femmes) :

- *Guatemala* : ± 22 000 « mareros »
- *Honduras* : ± 12 000 « mareros »
- *Salvador* : ± 20 000 « mareros » (avec familles et entourages, plus de 400 000 Salvadoriens dépendent des Maras pour leur survie).

au plus bas depuis que les statistiques sont tenues, en 1958). En détails : yakuza confirmés ; 18 100 ; aspirants 20 900. La diminution des adhésions semble avoir commencé en 2007.

• Europe

Ici, les faits et données, classés par pays (sauf la France).

Niveau continental²⁴

Pour l'Union européenne (UE, base 2015), le chiffre d'affaires :

- De la contrefaçon-contrebande = 42,7 € MM
- Des stupéfiants = 27,7 € MM

Pertes de revenus pour l'UE (taxes, etc.) du fait du trafic et de la contrefaçon de cigarettes (et autres produits à base de tabac), base 2015 = 11,3 € MM.

Pertes de revenus pour l'UE (taxes, etc.) du fait du trafic et de la contrefaçon de médicaments et produits pharmaceutiques, base 2015 = 1,7 € MM.

Pertes de revenus pour l'UE (taxes, etc.) du fait du trafic et de la contrefaçon vins, alcools et spiritueux, base 2015 = 1,2 € MM.

Allemagne (hors migrants)²⁵

Total des infractions enregistrées en RFA :

- 2016 : 6,33 M (7 755/100 000)
- 2015 : 6,37 M (7 797/100 000)

Lors de la réunification (début de la décennie 1990) : \pm 8 300/100 000

Nette hausse de la criminalité violente en 2016 (toutes infractions confondues : + 6,7% sur 2015) 80% des infractions violentes sont des vols avec armes et/ou violences :

- Homicides : + 14,3% (2 400 cas connus – incluant aussi les cas d'euthanasie active)
- Viols : + 12,8% (7 900 cas connus)

Nette baisse des cambriolages en 2016 (-9,5% sur 2015)

Criminalité et délinquance par État allemand :

- Bavière (le plus sûr) : 4 785/100 000
- Berlin (agglomération, le plus périlleux) : 15 700/100 000 : ensuite
- Brême (ville-État) : 13 200/100 000
- Hambourg (ville-État) : 13 000/100 000

Environ 5 000 gangs, ou bandes criminelles opèrent en Allemagne (2015-2016). Leurs chefs et membres proviennent de 180 nationalités différentes et 70% de ces bandes ont une activité transnationale. Activités criminelles – catégories et quotité de chiffre d'affaires :

- Stupéfiants : \pm 37% du total
- Atteintes aux biens (privés, ou commerce) : \pm 15%
- Atteintes au monde des affaires (escroqueries, racket, etc.) : \pm 12%
- Fraudes fiscales et douanières : \pm 9%
- Trafic des êtres humains : \pm 8%

Xavier Raufer & Stéphane Quéré

- Criminalité violente (braquages, etc.) : $\pm 5\%$
- Cybercrime : $\pm 4\%$
- Divers $\pm 10\%$

Un signe d'inquiétude de la population allemande, malgré tout : depuis 2015, les ventes de matériel d'autodéfense explosent dans le pays : permis de ports d'arme pour pistolets (alarme ou gaz), + 64% en 2016. Juste après les viols du réveillon 2015, pour l'essentiel commis par des migrants ou clandestins.

Belgique²⁶

(Source : police fédérale belge, sur janvier – septembre 2016) – Sur 181 222 infractions commises dans le pays et reliées à au moins un suspect, 153 427 d'entre eux sont des hommes (84,7%) ; 33 743, des femmes (18,6%).

Sur 33 504 infractions aux lois sur les stupéfiants, 31 130 sont commises par des hommes (92,9%) et 3 039 par des femmes (9,1%).

Infractions les plus fréquentes :

1. Cambriolages de logements (39 378)
2. Vols dans les véhicules (39 331)
3. Vols violents sans armes (12 596)
4. Vols de véhicules (6 575)
5. Vols avec armes (2 489)

Bulgarie²⁷

En 2016, le nombre d'infractions relevées à Sofia, la capitale, est de 22 292, – 9% sur

2015. Le taux de résolution de ces infractions a augmenté de 15% sur 2015.

Danemark²⁸

(Sources : Statistics Denmark & ministère danois de la Justice). En général, le niveau de criminalité-délinquance est bas au Danemark – et reste sur une tendance baissière. Ainsi, le nombre des adultes danois (de 16 à 74 ans) « exposés à la violence, au vol ou au vandalisme », a nettement baissé depuis une trentaine d'années :

- Adultes « exposés, etc. » en 1987 : 25%
- Adultes « exposés, etc. » en 2015 : 14%

Pour cette dernière année :

- Adultes exposés à la violence : 1,3% des Danois (16 à 74 ans)
- Adultes exposés aux vols : 10% des Danois " "
- Adultes exposés au vandalisme : 4% des Danois " "

Baisse aussi pour la délinquance juvénile. Depuis 2006, le nombre des jeunes mis en cause pour diverses infractions a baissé de $\pm 50\%$:

- Mis en cause... 2006 : 25 125
- Mis en cause... 2016 : 11 487

Infractions les plus fréquentes : garçons, cambriolages, violences ou menaces ; filles, vols.

Reste un sérieux problème : les viols et là, l'augmentation est nette :

- 2016 : 744 viols (signalés aux autorités)
- 2015 : 419 " "

- 2014 : 365 " "
- 2013 : 339 " "
- 2012 : 364 " "
- 2011 : 392 " "

Grande-Bretagne²⁹

On attribue d'usage à la perverse sagesse des Shadoks la maxime « Pourquoi faire simple, quand on peut faire compliqué ? » Eh bien, on a tort : clairement, c'est la devise des concepteurs du système britannique de comptage du crime. Que le lecteur en juge.

Données concernant la métropole de Londres, relevant de la Metropolitan police, « Met », ou « Scotland Yard ». (*London Crime Stats*) : infractions aux personnes relevées de l'été 2015 à l'été 2016 (maxime N°2 : « Pourquoi commencer un 1^{er} janvier, quand on peut débiter n'importe quand ? ») : 774 737, homicides, viols, vols à main armée et avec violence, agressions, etc. (+4,5% sur les mêmes 12 mois précédents). Fin 2016, crimes relevés par la Met pour l'année entière, (maxime N°3 : « Pourquoi commencer toujours à la même date, quand on peut changer à chaque coup ? ») : crimes avec armes à feu : 2 544 + 42% sur 2015 ; crimes avec armes blanches : 4 000 + 24 % sur 2015.

Données concernant l'Angleterre et le Pays de Galles (qui font « statistiques communes »), l'Ecosse et l'Ulster publiant les leurs dans leur coin.

a) *Les statistiques des polices de England+Wales* (pour enjoliver l'histoire, il y a dans ces territoires 43 polices différentes, toutes farouchement protectrices de leurs faits, gestes et statistiques).

Toutes infractions confondues, connues des polices de E+W : 4,8 M d'infractions (+ 9% sur 2015). Augmentation du nombre des cambriolages et vols avec armes ou violences, mais tenant surtout à de petits changements dans les protocoles de calcul.

En 2015-2016, 42 des 43 forces de police de E+W ont connu une augmentation des infractions violentes, + 22% de 2015-2016, sur 2014-2015. Violences contre les personnes, faits connus des polices de E+W :

- 2013 : 604 123
- 2014 : 699 832
- 2015 : 882 921
- 2016 : 1 075 511

Crimes avec armes à feu sur E+W : 5 864 (+ 13% sur 2015)

Crimes avec armes blanches sur E+W : 32 448 (+ 14% sur 2015)

Vols avec armes et/ou avec violences : 55 824 (+ 10%)

Viols : 39 355 (+ 13%)

Vols de véhicules : 92 868 (+ 16%)

Les homicides connus des polices de E+W : il y en a eu 697 en 2015-2016, soit 21% de plus qu'en 2014-2015 (576). Panique ? Non ! Car par un renversant trait de génie confusionniste, la justice a exigé qu'on ajoute aux vrais assassinés de 2015-2016,

Xavier Raufer & Stéphane Quéré

les 96 victimes de Hillsborough (en 1989, écrasement collectif lors d'un match de foot – homicides involontaires, certes, mais...). Si on retire les 96 de Hillsborough, l'augmentation n'est plus que de + 5%.

b) Les données relevant de l'enquête de victimation Crime Survey for England & Wales, ou CSEW. (L'enquête CSEW interroge chaque année 38 000 adultes et adolescents, sur leurs expériences personnelles du crime et de la délinquance, dans l'année écoulée. D'usage, les faits connus des polices représentent de 40% à 45% de ceux rapportés à CSEW).

CSEW 2016 : au total, 11,8 millions d'infractions rapportées par le public. En prime, c'est la première année où CSEW prend en compte, outre les crimes et délits usuels, toutes les fraudes et le cyber-crime (infractions usuelles : 6,2 M, à peu près pareil qu'en 2015, fraudes : 3,6 M, cyber-crime : 2 M) donc total : 11,8 M.

CSEW – sur le long terme :

- 1995 : victime d'un fait de violence grave, 5/100
- 2015 : victime d'un fait de violence grave, 2/100

Malgré tout, l'augmentation des violences aux personnes semble réelle sur 2015-2016. On l'explique par la baisse des effectifs policiers, voule par des gouvernants idéologiquement libéraux, agissant avec démagogie et précipitation. De septembre 2010 à sept. 2016, pour E+W, l'effectif policier a en effet

diminué de 18 991 postes (-13%). Il restait en sept. 2016, 122 859 policiers en E+W.

Les fraudes pour toute la Grande-Bretagne

Pour 2016 et à l'échelle britannique entière, les fraudes recensées par le *National Fraud Intelligence Bureau* sont au nombre de 5,4 M (dont 2 M par usage d'un ordinateur) ; + 4% sur 2015. Selon Financial Fraud Action UK, les :

- Fraudes aux cartes de paiement
 - Fraudes aux banques en ligne, ou téléphoniques
 - Fraudes aux chèques
- (connues bien sûr, total : 1 857 506 cas) ont augmenté de + 2% en 2016, + 14 £ M, pour un préjudice total de £ 768,8 M.

Là-dessus, les seules fraudes aux cartes de paiement ont causé un préjudice de £ 618 M, + 9% sur 2015 (567, 5 £ M)

En 2016 toujours, il y a eu 173 000 cas identifiés de vol d'identité.

Et au total, la population britannique a perdu 1,2 £ M par jour, du fait de la fraude financière.

Selon une étude associant un cabinet spécialisé et une université britannique³⁰, les fraudes plus le cybercrime représentent désormais ± 50% de toutes les activités illicites commises dans le Royaume-Uni. Voici les grands types de fraudes, qui y sont ou non commises sur Internet, par fréquence d'occurrence :

1. Fraude identitaire
2. Escroquerie à l'investissement
3. Escroquerie aux lotteries

4. Escroquerie aux sentiments
5. Escroqueries commerciales
6. Escroquerie à l'emploi
7. Escroquerie « nigeriane » (419)
8. Pyramides type Ponzi
9. Escroquerie aux caisses de retraite
10. Escroquerie aux tarifs téléphoniques

Les infractions pour le seul Pays de Galles

(Office of National Statistics) Infractions, toutes confondues, en 2016 : 199 589 (+ 7,7% sur 2015)

Atteintes aux biens

- Cambriolages de domiciles 6 788 (-3,2% sur 2015)
- Cambriolages, autres locaux 9 326 (-7,2% sur 2015)

Crimes violents, homicides (H), coups et blessures volontaires (CBV), etc., connus de la police :

2016 59 854 (CBV = 24 883, + ± 10% sur 2015 - H = 35 + ± 25% sur 2015)

« Robberies » (Vol avec arme+vol avec violence) = 706 (-1,6% sur 2015)

(Rappel) 2012 : 30 555

Les infractions pour l'Ecosse

Sur le long terme - de 2011 à 2016, les crimes violents (hors infractions sexuelles) ont diminué en Ecosse de - 48%. Toutes infractions confondues, les statistiques sont au plus bas depuis 40 ans, suite à leur baisse progressive et continue de 2004 à

2014. Mais en 2016, remontée sensible de la criminalité violente ; là aussi sans doute, due à la baisse des effectifs policiers.

Homicides, de juillet 2016 à mars 2017 (!!), comparés aux mêmes mois de 2015-2016 = + 31%. Pour les 12 mois finissant en mars 2016 (!!!) 57 homicides en Ecosse, 5 de moins que pour les 12 mois finissant en mars 2015 (62).

Vols avec armes, de juillet 2016 à mars 2017, comparés aux mêmes mois de 2015-2016 = + 7%

Vols avec violence, de juillet 2016 à mars 2017, comparés aux mêmes mois de 2015-2016 = + 6%

Luxembourg³¹

En 2016, les braquages de banques ou de convoyeurs de fonds ont, au Grand-duché, été remplacés par d'autres types de vols avec armes :

- Stations-services : 2
- Commerces (alimentation, débits de boissons, etc.) : 6

Total : 8 dans l'année.

Pays-Bas³²

Commençons par saluer le remarquable système statistique criminel néerlandais (*Statistics Netherlands*) - et sa limpidité dans les transmissions d'informations, bonnes ou mauvaises ; ce qui rend forcément le criminologue français un peu ja-

Xavier Raufer & Stéphane Quéré

loux. Divisons maintenant les informations recueillies en deux catégories : ce qui va bien et ce qui va mal.

Criminalité aux Pays-Bas : les bonnes nouvelles

Baisse continue de la criminalité en 2016, sur 2015 :

- Toutes infractions constatées : -8%
- Toutes formes de criminalité violente : -3%
- Cambriolages : -14%
- Pickpockets : -13%
- Vols avec violence : -12%
- Vols de véhicules : -12 %

Pour la métropole d'Amsterdam :

- Cambriolages : -15,4%
- Pickpockets : -14,4%

Sur 2012-2016, les cambriolages, violences et vols ont diminué de 20%.

Selon l'enquête de victimation *Safety Monitor* :

Inquiétude pour leur sécurité ressentie par les Néerlandais hors de chez eux :

- 2012 : 37% oui
- 2016 : 37% oui

Inquiétude pour leur sécurité ressentie par les Néerlandais dans leur quartier :

- 2012 : 18% oui
- 2016 : 16% oui

Infractions signalées en 2016 par l'enquête de victimation : 4,4 M (d'abord, violences, vols vandalisme, etc.) = 600 000 de moins qu'en 2012.

Criminalité aux Pays-Bas : les mauvaises nouvelles

Explosion des fraudes à l'identité : 805 rapports & enquêtes en 2015 ; 1 724 en 2016.

Expansion du crime organisé : selon une étude de policiers & travailleurs sociaux, les bandits en prennent à leur aise dans les villes néerlandaises où ils se croient intouchables ; 70% des travailleurs sociaux disent rencontrer au quotidien des malfaiteurs en plein labeur criminel, trafic de stupéfiants par exemple, sans réaction policière notable. D'où l'importance du trafic et de la production de stupéfiants chimiques dans le pays (Ecstasy/MDMA) ; laboratoires démantelés en 2016 :

- Brabant : 15
- Limburg : 14
- Zuid-Holland : 12

La police signalant par ailleurs un « afflux de cocaïne à Amsterdam ».

D'où aussi l'augmentation des homicides (règlements de comptes) : il y avait en moyenne 8 homicides par an dans le pays de 2010 à 2015 ; or on en compte déjà 4 en janvier-février 2017. Dernier souci, la prolifération des gangs, adultes ou juvéniles³³. Il y en avait ± 200 dans le pays en 2014 ; et la prévention ou la répression de chacun de ces gangs coûte 1,9 € M. par an au contribuable néerlandais (1,5 € M. pour les juvéniles).

Phénomène criminel en aggravation aux Pays-Bas : le pillage des cargaisons de camions (matériel informatique, vêtements de marques, chaussures de luxe, etc.). Préju-

dice annuel de ces pillages pour l'économie néerlandaise : ± 350 € M par an.

- Pillages de camions en 2015 : 177
- Pillages de camions en 2016 : 226 (+ 30%)
- Pillages de camions, 1^{er} trimestre 2017 : 136 (+ 46% sur les mêmes mois de 2016)
- Pillage d'autant plus ciblé que des bandits piratent désormais les ordinateurs des sociétés de transport – et savent donc précisément où se trouve tel camion, chargé de tels biens.

Phénomène en forte hausse depuis 2010 : des gangs tentent aussi d'intimider ou de corrompre des dockers ou camionneurs opérant dans de grands ports (Rotterdam), pour qu'ils y infiltrent ou extraient des biens illégaux (drogue, objets volés, etc.). A Rotterdam, 1 travailleur du port sur 7, a ainsi déjà été approché au moins une fois par des malfaiteurs (qu'ils ferment les yeux... ne contrôlent pas certains conteneurs, etc.).

Enfin (la France n'est pas seule...) selon *Probation Netherlands*, une justice néerlandaise un peu naïve ou crédule a muni d'un bracelet électronique des criminels qui en ont profité pour s'évader. 35 en 2016, dont 3 assassins, 11 braqueurs, 1 violeur et un important trafiquant d'héroïne turc ou kurde. On ne sait combien d'entre eux furent ensuite repris.

Suède³⁴

Source : BRA (*Swedens national council for crime prevention*)

Infractions connues en 2016 : ± 1,5 M. (+ 6 470 sur 2015)

Infractions touchant les personnes : ± 275 000 (+ 7% sur 2015)

Viols 2016 : 6 560 (+ 13% sur 2015)

Viols 2015 : 5 920

Viols 2014 : 6 700

Agressions sexuelles (moins graves que viol)

- 2016 : 10 500

- 2015 : 8 840

- 2014 : 9 640

Violences mortelles (homicides, infanticides, violences ayant entraîné la mort) en 2016 : 28% commises par armes à feu

Violences mortelles en 2015 : 29% par armes à feu

Violences mortelles en 1990 : 20% par armes à feu

France³⁵

Sur le long terme – jamais dans ces trois dernières décennies, aucun gouvernement français n'a de lui même produit un bilan complet des dépenses publiques et privées liées à la sécurité dans le pays, incluant la totalité des crimes et délits (hors infractions routières, d'une nature différente) et des effets de l'insécurité, vécue ou ressentie.

Jamais non plus, un parti politique, quel qu'il soit, n'a exigé qu'un tel bilan soit produit. Même silence des grands médias français. Jamais un dirigeant politique majeur, jamais un périodique de référence, ne s'est indigné de ce silence officiel, ni n'a réuni

Xavier Raufer & Stéphane Quéré

les moyens et experts pour y pallier. Seule une ONG privée, l'Institut pour la Justice, a produit en 2010 une évaluation prudente (sur la base de données publiées de 2008-2009, compilées et analysées par des experts).

L'estimation portait sur : les violences, le crime organisé, les vols, le vandalisme, les faux et fraudes, les dépenses de sécurité des secteurs public et privé ; par estimation pointue du nombre de faits, des coûts personnels et collectifs. Total ainsi additionné pour les 12 mois de l'année 2010 : \pm 115 milliards d'euros, soit 5,6% du PIB d'alors. Si par prévention et/ou répression, tous ces crimes, délits et leurs coûts avaient été réduits de moitié, la France économisait (en 2010) l'équivalent de tout l'impôt sur le revenu. Noter là dedans l'énormité du préjudice national subi du fait d'infractions « ni vues ni connues » (carrousel de TVA, fraudes aux prestations sociales, etc.) : 32 milliards d'euros par an.

Chiffrages douteux du ministère de l'Intérieur – d'abord, sur le nombre de vols avec armes (VAA, hold-up, ou braquages) commis en France ces dernières années. Selon le bulletin conjoncturel-mensuel de ce ministère, *Interstats*, la France subirait \pm 9 000 de ces VAA par an, soit \pm 24 par jour, chaque jour de l'année et donc un par heure. Or notre base documentaire criminologique, tenue au quotidien sur ces VAA, montre que le chiffre réel est à coup sûr plus élevé, sans doute de \pm 10 000 par an, plus de 27 par jour, 1,12 par heure.

Autre omission de l'Intérieur – ce ministère ne publie d'usage que les chiffres portant sur les « cambriolages de logements personnels », ou de « résidence principale », pour l'Intérieur : \pm 246 000 en 2016 ; et pour l'enquête de victimation produite par l'Observatoire national de la délinquance (ONDRP)³⁶ : \pm 489 000 en 2015 (\pm 400 000 en 2010).

Où sont donc comptabilisés les cambriolages des résidences secondaires, locaux professionnels, agricoles, hangars, etc., les pillages de caves et greniers, et les tentatives de cambriolages ? Pourquoi l'Intérieur ne les publie-t-il pas spontanément ? Or si l'on prend les statistiques de syndicats de la sécurité, on s'aperçoit qu'il y a eu en 2016 quelque 150 000 cambriolages de locaux professionnels ; 85 000 cambriolages de résidences secondaires et 40 000 cambriolages de caves et greniers. Plus 150 000 tentatives environ.

Une présentation honnête du chiffrage des cambriolages (connus des instances de répression) devrait donc ressembler à ça : en 2016, cambriolages tous locaux et tentatives, \pm 671 000 (\pm 1 838 par jour, \pm 76 par heure) ; dont : résidence principale, \pm 246 000 ; locaux professionnels, \pm 150 000 ; caves et greniers, \pm 40 000 ; résidences secondaires, \pm 85 000 et enfin, \pm 150 000 tentatives.

Dernière enquête de victimation « Cadre de vie et sécurité » de l'ONDRP :

Retraits frauduleux sur compte bancaire (par ménages concernés) :

- 2010 : ± 500 000
- 2014 : ± 900 000
- 2015 : ± 1,1 M.

Vols ou tentatives de véhicules (par ménages)

- 2014 : 213 000
- 2015 : 234 000

Vol personnel avec violences ou menaces (14 ans et +)

- 2014 : 195 000
- 2015 : 245 000

Vols de vélos, 2016, France métropolitaine : ± 500 000 dans l'année, ± 1 369 par jour (avec, disent les professionnels, un « chiffre noir » énorme). Ce chiffre est à rapprocher de celui du nombre des vélos achetés en France en 2016 : environ 3 M.

Fraudes commises en France :

Economie grise ou noire – allant de l'illicite au criminel : trafic de stupéfiants au détail, contrebande de tabac, marché noir et ventes à la sauvette : ± \$ 20 MM par an ³⁷.

Cigarettes – ±21% de celles fumées en France sont achetées hors bureau de tabac :

- Contrebande et contrefaçon : 15,8%
- Achat légal à l'étranger : 5,3%

Fraudes aux prestations sociales, au fisc, etc. : selon le CODAF (comité opérationnel anti fraudes) des Hauts-de-Seine et pour ce

seul département, le travail au noir, la fraude fiscale, les prestations sociales indues, les fausses déclarations à la sécurité sociale, ont coûté aux finances publiques ± 35 € M en 2016, sur lesquels seuls ± 6 M ont été récupérés.

Présence et arrestations de mafieux ou criminels italiens dans le sud de la France. La Côte d'azur est pour les « mafias perdantes » italiennes une zone de repli ou d'exil, depuis laquelle les clans évincés du territoire même, gèrent leurs intérêts économique-financiers, blanchissent leur argent, etc.

SANGIORGI Gaetano – Janvier 1994 à Isola 2000, *capo* de Cosa Nostra de Sicile, proche des Corléonais et de Salvatore « Toto » Riina.

LO RUSSO Antonio – important *capo* de la Camorra (Scampia, Secondigliano) ; arrêté à Nice, en avril 1994

ZAZA Michele « O Pazzo » – *capo* de la Camorra de Naples-Campanie. Arrêté à Ville-neuve-Loubet en mai 1994.

CRISAFULLI Biagio – chef de clan sicilien implanté à Milan, gros trafiquant de stupéfiants arrêté à Nice en octobre 1995 ; propriétaire d'une villa de luxe au Cap d'Antibes.

ROSMINI Natale – Tueur à gages calabrais, arrêté à Juan les Pins en décembre 1997.

GELLI Licio – grand maître de la Loge P2, arrêté à Cannes en septembre 1998.

Xavier Raufer & Stéphane Quéré

D'ONOFRIO Walter – cadre important d'un clan de la Camorra ; arrêté en mars 2000 à Cannes.

FACCHINERI Luigi – capo important de la Ndrangheta de Calabre ; trafiquant de stupéfiants ; Cannes septembre 2002.

AVESANI Massimiliano – capo important de la Ndrangheta ; trafiquant de stupéfiants ; Monaco, octobre 2008.

SCARFO Rafaele – Trafiquant d'armes ligures ; arrêté à Menton en mars 2010.

FALSONE Giuseppe – Cosa Nostra de Sicile, fils du capo de la Famille de Campobello. Arrêté à Marseille en juin 2010.

CIMA Roberto – Cadre de la Ndrangheta, trafiquant de stupéfiants ; arrêté à Vallauris, septembre 2010.

ACAMPI Matteo – « homme d'honneur » de la Ndrangheta ; arrêté à Villefranche sur Mer en octobre 2015.

• Migrants et domaine de l'illicite

• *Afrique*³⁸

Au long des routes migratoires traversant la Libye, existent des marchés aux esclaves, installés dans des parcs ou sur des parkings, où des migrants sont vendus de 400 à 1 000 €, d'usage pour effectuer les travaux

du quotidien, construction, etc. Ceux que leurs familles ne peuvent racheter sont tués ou laissés à mourir de faim. Un tel marché de grande ampleur se trouve dans la ville de Sabha (Libye-centre).

• *Amériques*

États-Unis³⁹

Selon une étude du *US Senate Judiciary Committee*, des centaines de criminels condamnés à quitter le sol américain par déportation ne le sont pas, car leurs pays d'origine refusent de les reprendre ; or en pareil cas, la Cour suprême des États-Unis limite (d'usage à six mois) leur temps de détention et ils sont donc libérés (en 2014, 2 457 de tels cas ont été élargis, statistiques de US Immigration & Customs Enforcement, ICE). Sur 36 007 criminels étrangers relâchés par ICE en 2013, plus de 1 000 ont été peu après inculpés pour de nouveaux crimes. Les criminels libérés entre 2010 et 2014 ont commis 121 homicides connus – dont les victimes seraient encore vivantes, si ces criminels avaient été expulsés.

• *Europe*

Allemagne⁴⁰

– Il est arrivé ± 890 000 migrants en Allemagne en 2015, et ± 280 000 en 2016. Total (connu) : 1 170 000 migrants les deux dernières années complètes.

Qui sont les migrants en Allemagne et comment les qualifie-t-on ? La catégorie d'usage utilisée est celle de « *zuwanderer* » qui inclut les demandeurs d'asile, les clandestins et les réfugiés « temporaires » sur le territoire ; ils représentent \pm 2% de la population mais (2016) 8,6% des interpellés pour crime (5,7% en 2015). En 2016, de tels migrants ont commis 174 438 infractions (+ 52,7% sur 2015). Des migrants, mais pas tous car on constate que 1% d'entre eux commettent 40% des infractions attribuées aux « *zuwanderer* ».

S'agissant du risque « amont », le directeur de l'Institut allemand des études sur la radicalisation et la déradicalisation déclare début 2017 « Il est tout bonnement impossible pour les autorités allemandes de vérifier avec les autorités syriennes ou irakiennes si les identités proclamées [des migrants] sont les bonnes, ou s'il y a des faits criminels imputés à tel ou tel individu ». Par ailleurs, le Bureau fédéral allemand pour les migrations (début 2017) a informé le ministère de l'Intérieur que « des milliers d'Afghans se sont présentés comme « d'ex-insurgés » [pour parler clair, des Taliban...] quand ils ont déposé leur demande d'Asile ». Crimes commis par les tenants d'idéologies « importées » (salafistes, séparatistes kurdes, etc.) sur le sol allemand en 2016 (par rapport à 2015) : + 66, 5% (3 300 infractions en 2016).

Que sait le public, allemand ou européen, de la criminalité des migrants en Allemagne, depuis 2014 ? Les médias alle-

mands sont incités par les officiels à taire l'ethnie d'un suspect, et sa religion, sauf « s'il y a un intérêt public plausible », pour ne pas infliger de « stéréotypes négatifs » aux minorités ethniques. Mais après le viol de centaines de femmes en Allemagne, d'abord par des Nord-Africains, l'indignation de la population, féministes en tête, a rendu la presse allemande un peu plus réaliste.

Les agressions sexuelles commises par des migrants – elles seraient deux à trois fois supérieures aux données des statistiques officielles, selon le *Bund Deutscher Kriminalbeamter* (Association des praticiens de la police criminelle allemande) et voici pourquoi :

- Les statistiques du BKA (police fédérale) ne portent que sur les crimes élucidés (*Aufklärungsquote*) ; en moyenne, 50% de l'ensemble de ceux connus de la police, l'autre moitié ne figure pas dans les statistiques publiées avant élucidation – et sans doute jamais, si le crime n'est pas élucidé.
- De nombreux rapports de la police omettent toute référence ethnique,
- L'État du Nord-Rhein-Westphalien, le plus peuplé d'Allemagne et celui qui compte le plus de migrants ; ainsi que la ville-État de Hambourg, la 2^e plus peuplée de RFA, refusent par idéologie de publier et transmettre leurs statistiques sur les migrants, qui sont donc absentes des statistiques fédérales.

Des études (féministes, ou d'opposition à la politique migratoire de Mme Merkel) faites

à partir des rapports des polices locales, dépôts de plainte, équivalent allemand des mains-courantes, etc., en matière de viol, agression sexuelle ou exhibition, révèlent cependant que quand les victimes décrivent leurs agresseurs, les qualificatifs de « Südländer » (type méditerranéen) ou « Dunkelhäutig » (à peau sombre), reviennent le plus souvent. Pour janvier 2017, s'agissant d'enquêtes des polices locales, les mentions les plus fréquentes (ici, par ordre alphabétique) sont : Afghane, Africain noir, Algérien, Arabe, Arménien, Bulgare, Eritréen, Gambien, Ghanéen, Irakien, Kosovar, Libyen, Maghrébin, Marocain, Pakistanais, Russe, Somalien Syrien, Tunien, Turc.

202

Migrants victimes de crimes – Agressions visant les logements ou lieux d'asile des migrants : ± 3 500 en 2016. Elles ont fait 560 blessés, dont 43 enfants. Dans ce total, 2 545 agressions visant des migrants dans les rues, soit ± 7 par jour (et 988 à domicile).

Éléments sur la criminalité des migrants, à Berlin – Le parti libéral FDP du parlement de la capitale s'étonne du nombre des « zuwanderer » présents dans la ville, mis en cause pour une quelconque infraction : 9 164, dont 13% pour crime sérieux, par rapport à leur nombre total (± 70 000).

Éléments sur la criminalité des migrants, en Bavière – Individus mis en cause à Munich, et étrangers (= pas de nationalité allemande) : 30,5% du total des mis en cause (hors bien sûr, des infractions liées aux mi-

grations illicites en elles-mêmes). Nationalités les plus fréquentes de ces étrangers poursuivis pour diverses infractions :

- Turcs : 11,3%
- « Roumains » : 8,7%
- Polonais : 7,3%
- Syriens : 6,3% (etc.)

Danemark⁴¹

De 2009 à 2015, les infractions commises par des non-nationaux ont doublé (en 2015 : 12 566 infractions de ce type ; police nationale, étrangers mis en cause pour activité délictueuse). Concernés : 1; les « Roumains » ; 2; Lituaniens ; 3; Polonais. En réseaux organisés, ils commettent des vols avec armes et/ou violences, des cambriolages et des fraudes numériques.

Suède⁴²

La Suède compte ± 10 M habitants en 2015 ; année où elle reçoit ± 160 000 réfugiés (record d'Europe en % de sa population). 2014 + 2015 = 244 000 réfugiés accueillis (dont 34% de Syriens et 10% d'Irakiens). Depuis lors, la Suède connaît une forte poussée de criminalité : 112 cas de violences mortelles en 2015, dont 33 homicides par armes à feu (17 en 2014).

En 2016, la ville de Malmö – si fière de sa « diversité » (sur son site : 170 nationalités, 150 langues !) subit 11 homicides et 80 tentatives – à population égale, le niveau de Marseille (850 000 habitants, 34 homicides par armes à feu en 2016).

A Malmö, mais pas seulement, des gangs de jeunes immigrés échangent des fusillades à l'arme de guerre, des jets de grenades, etc. Multiplication aussi des agressions à l'arme blanche et des viols et violences diverses.

Contrainte à se taire, la police suédoise reconnaît cependant que dans le pays, « 53 quartiers urbains sont touchés par le crime, l'agitation sociale et l'insécurité » et que « la police y fait difficilement son office ». L'euphémisme cache une sinistre constatation : s'agissant du crime organisé – qui domine ces quartiers – le taux de résolution des crimes est un pathétique 7% (93% de ces crimes restent donc impunis).

Silence terrifié des médias suédois. Mais le commissaire Peter Springare, en charge du commissariat d'Örebro, se révolte sur *Facebook* (3 février 2017) : « Voici ce que j'ai traité comme cas de lundi à vendredi, viol, viol, vol avec arme, coups et blessures volontaires, viol+violences, viol, rebellion face à la police, menace à la police, trafic de stupéfiants, tentative d'homicide, viol. Les suspects de ces crimes : Ali Mohammed, Mahmod, Mohammed, Mohammed Ali, Muhammad, etc. Pays de provenance : Irak, Irak, Syrie, Turquie, Syrie, Afghanistan, Somalie, Somalie, Syrie, Somalie, etc. ».

Sur quoi le gouvernement suédois a réagi fort : il poursuit Peter Springare pour « viol de secret professionnel » et « propos haineux » ; et dans la foulée, déconseille aux violées d'user d'une bombe lacrymogène

contre les violeurs, car cela pourrait les blesser.

France⁴³

(Éléments contextuels sur l'immigration en métropole)

Selon une étude de l'INSEE, la 2^e génération de l'immigration en France représente ± 7,3 M de personnes (ayant au moins un parent immigré), soit 11% de la population de 2015.

Sur ces 7,3 M. de personnes :

- 45% sont issues d'Europe (Italie, Espagne, Portugal, surtout)
- 35% du Maghreb
- 11% d'Afrique subsaharienne
- 9% d'Asie

Sur ces 7,3 M. de personnes, aussi :

- 30% vivent en Ile-de-France
- 13% en PACA
- 13% en Auvergne-Rhône-Alpes, etc.

• Prisons et incarcération

• Amériques

États-Unis⁴⁴

Les prisons aux États-Unis – on en comptait (de tous types et niveaux) 511 en 1970 et 1 663 en 2006 ; à cette dernière date : 80% de prisons des États ; 10%, fédérales ; le reste, établissements privés.

Xavier Raufer & Stéphane Quéré

Les prisonniers aux États-Unis – De 1972 à 2008 (apogée) le nombre d'Américains en prison a ainsi évolué :

- 1972 : 93/100 000
- 2008 : 536/100 000 (apogée)
- 2016 : 458/100 000

De 2010 à 2015, le taux d'incarcération a diminué de 8% dans le pays.

Là-dessus (fin 2016) les prisons des États, ou locales, comptent \pm 2 M de détenus ; les prisons fédérales, \pm 197 000 ; le reste, centres de rétention pour migrants clandestins et centres de rétention pour mineurs. Total : \pm 2,3 M.

204

Les Noirs et Hispanique, qui forment ensemble \pm 31% de la population du pays, représentent 59% des prisonniers (État+local). Taux d'incarcération pour infractions aux lois sur les stupéfiants :

- Blancs : 34/100 000
- Hispaniques : 74/100 000
- Noirs : 193/ 100 000

Début 2017, sur les \pm 2,3 M de détenus de tous types que comptent le pays, de 70 000 à 80 000 l'étaient pour « violation des conditions du sursis » (rendez-vous manqué avec un magistrat... test urinaire de détection des stupéfiants non accompli... couvre-feu non respecté, etc.). Ce pour les prisons fédérales et des États, mais hors des geoles locales (« county jails »).

Dans le pays un prisonnier sur sept est condamné à une peine à perpétuité (sentences de 50 ans et plus, soit 206 268 indi-

vidus fin 2016 ; le nombre de ces condamnés à perpétuité a quintuplé depuis 1984.

Le nombre de détenus aux États-Unis est-il scandaleux ? Le concert médiatique répète sans cesse que les prisons américaines sont pleines de malheureux dealers de coin de rue, voire de fumeurs de joints – mais voici les faits :

Prisons fédérales ou des États : de 95% à 98% des détenus pour affaires de stupéfiants, le sont simultanément pour crimes violents,

Prisons des États ou locales : détenus pour affaires de stupéfiants : 16% de l'ensemble ; en majorité les détenus des prisons des États le sont pour crimes violents.

Prisons des États : détenus non-violents pour affaire mineure de stupéfiants : \pm 1% des détenus.

Peines théoriques et peines réelles – dans le fort libérat District of Columbia (autour de Washington), la 1^{re} condamnation pour deal de cocaïne est en théorie de 30 ans de prison ferme ; la 2^e condamnation de ce chef, de 60 ans de prison. mais dans les faits, les sentences sur de tels trafics sont la plupart du temps de 1 à 3 ans de prison.

« Néo-esclavage », *incarcération sans motif de Noirs par des racistes : vraiment ?* Non : de longue date, les plus dures des lois contre le trafic des stupéfiants sont exigées, soutenues par des policiers et dirigeants

communautaires Noirs, souvent vétérans des combats des droits civiques. Avant la lettre, des politiciens Blancs du District de Columbia voulaient dépénaliser le cannabis : refus indigné du clergé Noir et de l'élu local Douglas Moore, compagnon de Stokely Carmichael, chef historique du *Black Power* !

Mexique⁴⁵

Selon la *Comision Nacional de Derechos Humanos* CNDH, les prisons du pays contenaient fin 2016 236 886 détenus. Elles sont surpeuplées, leur personnel est corrompu, l'hygiène y est déplorable et des évasions massives s'y produisent souvent. A l'intérieur, les trafics de stupéfiants et homicides sont monnaie courante. 65% de ces prisons sont sous le contrôle du crime organisé (cartels, etc.).

• **Europe**⁴⁶

Niveau continental

Selon le Conseil de l'Europe, il y avait en septembre 2014 620 540 prisonniers recensés dans l'UE dont 18% d'étrangers (113 000). Plutôt stable, ce chiffre oscille (de 2002 à 2014) entre 610 000 et 650 000.

Les données suivantes portent sur 25 des 28 pays de l'Union européenne (manquent Chypre, la Croatie et Malte). En 2015, quels sont les détenus (de toutes origines) dans les prisons de l'UE ?

- Maroc : 11 706

- Roumanie : 11 511
- Albanie : 5 722
- Turquie : 4 798
- Pologne : 4 449, etc.

En 2015, quels sont les détenus (de l'UE) dans les prisons de l'UE (+ de 1000) ?

- Roumanie : 11 511
- Pologne : 4 449
- Lituanie : 1 944
- Bulgarie : 1 920
- Italie : 1 573
- Portugal : 1 490
- Pays-Bas : 1 342
- Slovaquie : 1 121

Le cas de la Roumanie et des Roumains – C'est la « 2^e population expatriée de l'UE », 2,9 M de personnes, mais ces statistiques ne disent jamais si ce sont, ou pas, des nomades. La plupart des détenus se disant « Roumains » le sont pour vols chroniques, cambriolages, trafic des êtres humains (d'usage issus de leur propre communauté), cyber-crime et attaques à l'explosif de terminaux bancaires. Ils sont ± 1 M en Italie, et les étrangers les plus nombreux dans les prisons de ce pays jusqu'en 2015 (depuis, rattrapés par les Marocains).

Le cas de la Lituanie – Il y a dans l'UE ± 330 000 Litvaniens expatriés, dont ± 2 000 incarcérés (la plus forte proportion d'expatriés en prison de toute l'UE : 0,59% d'expats détenus ; N°2 les Polonais, 0,39%). les détenus litvaniens le sont d'usage pour pillage organisé de magasins (Norvège, Pays-Bas, Irlande...), dont le produit (téléphones,

Xavier Raufer & Stéphane Quéré

ordinateurs, outils, pièces détachées de véhicules, etc.) est revendu dans leur pays.

France⁴⁷

L'appareil pénitentiaire français (début janvier 2015). Notons d'abord que le ministère français de la justice peine souvent à fournir des données récentes sur son propre dispositif et fonctionnement ; parfois, ce dont dispose l'expert, le curieux ou le citoyen, remonte à deux ou trois ans. Est-ce normal ?

Début 2015 donc (dernières données disponibles) la France disposait de 188 prisons (57 841 places) où travaillaient ± 27 000 surveillants ; dans ces prisons étaient alors détenus 66 270 individus des deux sexes ; et l'administration pénitentiaire prenait alors en charge (détenus ou non) 249 298 individus.

Type de prisons :

Maisons d'arrêt (prévenus en attente de jugement et condamnés à des peines de moins de deux ans) : 91

Maisons centrales (peines lourdes) : 6

Centres de détention (condamnés à plus de deux ans de prison, jugés réinsérables) : 25

Centres pénitentiaires (disposant de 2 quartiers à régime de détention différent) : 46 ; QMA : Quartier Maison d'Arrêt ; QCD : Quartier Centre de Détention ; QMC : Quar-

tier Maison Centrale ; QSL : Quartier de Semi-Liberté.

Prisons-passoires – En 2016, 30 000 téléphones portables et 1 400 armes ont été confisqués en prison. Les stupéfiants, maintenant : catapultage, gardiens-ripoux, familles aux parloirs, etc. : tant de façons d'introduire des drogues en prison – c'est d'ailleurs un business notoire des caïds détenus. Ainsi, des analyses faites en 2015 sur les eaux usées de 3 prisons (2 en Ile-de-France, 1 dans le Centre Val-de Loire), par le laboratoire de Santé publique de l'Université Paris-sud, ont exposé l'abondance de molécules (héroïne, cannabis, etc.) dans les urines des prisonniers. Plus récemment une étude de la revue de l'OFDT (Observatoire français des drogues et toxicomanies), portant aussi sur l'estimation de l'usage de psychotropes par recherche de résidus de stupéfiants dans les eaux usées, montrait qu'en moyenne, chaque détenu fumerait entre 1/2 et 3 joints par jour.

Prisons réelles ou prisons-Potemkine ? En permanence, le dispositif français d'incarcération souffre d'un stock d'environ 90 000 peines de prison fermes en attente d'exécution. Pour parler clair : 90 000 individus condamnés à de la prison ferme, et qui devraient être incarcérés, sont en fait en liberté. Un condamné peut se voir conduit en prison directement, à l'issue de son procès (mandat de dépôt) ; ou bien non, il rentre chez lui et attend l'ordre de se présenter en prison ; or même si l'affaire ne présente aucune difficulté d'exécution, il

faut en moyenne 178 jours (six mois...) pour cette mise à exécution – ainsi le bandit condamné dispose de six mois pour prolonger ses méfaits.

Ni le parlement, ni le public, ni sans doute le ministère de la Justice lui-même, ne disposent de données fiables et récentes sur l'exécution des peines de prison. Lors des recherches entreprises pour écrire cet article, les dernières données disponibles remontaient à ... novembre 2013.

Qui plus est, environ 75% des peines de prison ferme sont « aménagées » ; le condamné échappe à la prison mais reçoit une peine de substitution. Sont ainsi « aménageables » toutes peines de « un à deux ans » de prison ferme ; sur 88 000 peines fermes prononcées en 2015, 22 000 n'étaient pas aménagées et les condamnés allaient en prison à coup sûr.

• Stupéfiants

Échelle mondiale⁴⁸

Estimations (pour 2015) de la consommation mondiale des stupéfiants :

- Cannabis, mondialement : ± 160 M d'usagers
- Héroïne : 17 360 000
- Cocaïne : 17 225 000
- Amphétamines : 33 305 000
- MDMA/Ecstasy : 18 180 000

Marché mondial de la cocaïne : ± 88 \$ MM

Prix moyen d'un kilo de cocaïne :

- Colombie, Pérou : \$ 2 000
- Mexique : \$ 10 000
- États-Unis (en gros) : \$ 30 000
- États-Unis (vendu par gramme) : \$ 100 000

Marché mondial de l'héroïne : ± 65 \$ MM

Le principal marché mondial pour :

- la cocaïne, États-Unis, ± \$ 28 MM/an
- l'héroïne, États-Unis, ± \$ 27 MM/an
- le cannabis, États-Unis, ± \$ 41 MM/an
- les stupéfiants chimiques (amphétamines, etc.) : États-Unis, ± \$ 13 MM/an

Continent africain

- Cannabis : ± 16 735 000
- Héroïne : ± 1 805 000
- Cocaïne : ± 1 845 000
- Amphétamines : ± 3 375 000
- MDMA/Ecstasy : ± 1 140 000

Asie

- Cannabis : ± 48 000 000
- Héroïne : ± 9,5 M
- Cocaïne : ± 1 845 000
- Amphétamines : ± 21 210 000
- MDMA/Ecstasy : ± 1 140 000

Amérique du nord

- Cannabis : ± 30 000 000
- Héroïne : ± 1 335 000
- Cocaïne : ± 6 170 000
- Amphétamines : ± 3 150 000
- MDMA/Ecstasy : ± 2 490 000

Xavier Raufer & Stéphane Quéré

Amérique Latine Et Caraïbes

Cannabis : ± 9 170 000
 Héroïne : ± 1 030 000
 Cocaïne : ± 2 732 000
 Amphétamines : ± 2 180 000
 MDMA/Ecstasy : ± 1 790 500

Europe

Cannabis : ± 30 000 000
 Héroïne : ± 3 555 000
 Cocaïne : ± 4 770 000
 Amphétamines : ± 2 845 000
 MDMA/Ecstasy : ± 3 965 000

• ***Amérique du Nord***

Canada⁴⁹

L'État canadien de la Colombie britannique a le premier libéralisé l'usage récréatif du cannabis. Coïncidence ? C'est aussi celui où les surdoses mortelles par opioïdes explosent. Au point de générer une abondance d'organes pour transplantations, prélevés sur des toxicomanes morts de telles intoxications ; notamment à la super-héroïne chimique Fentanyl (2 milligrammes = mort subite ; 3 kilos de Fentanyl en injection provoqueraient 1,5 million de surdoses mortelles).

Surdoses mortelles d'opioïdes en Colombie britannique, en 2016 : 946,

Pour le seul mois de janvier 2017, dans cet État canadien : 116.

États-Unis⁵⁰

De massacres de masse en suicides et en hécatombes de fatales surdoses de drogue, que fuient les habitants des États-Unis – outre bien sûr, eux-mêmes ? Un pays toujours plus invivable (hormis pour les riches et super-riches) ? Observons ici les ravages provoqués par les stupéfiants, à commencer par les opiacés/opioïdes.

Les stupéfiants (tous confondus) ont provoqué en 2016 un minimum de 59 000 morts par surdose. Minimum car il faut parfois des mois pour identifier les causes réelles d'un décès. En 2015, il y avait eu 52 404 de tels décès (+ 19% en un an) ; au total, une crise majeure de santé publique. De 2002 à 2013, les morts par surdose fatale de narcotiques ont doublé.

Les surdoses mortelles sont désormais la première cause de décès des Américains de moins de 50 ans ; et on compte 2 M d'Américains sous forte addiction d'opiacés/opioïdes.

De 2000 à 2015, les surdoses fatales (tous stupéfiants) ont tué 500 000 Américains, 90+ par jour. En 2015 les opiacés/opioïdes ont tué par surdose 33 000 Américains (+ 15,5% sur 2014) : en 1999, il n'y avait eu « que » 8 200 morts par surdose d'opiacés/opioïdes.

Au pire de la crise du crack, cette cocaïne-base fumée provoquait 2 surdoses mortelles pour 100 000 Américains ; pour les opiacés/opioïdes, c'est 10,3/100 000.

Les surdoses mortelles de stupéfiants aux États-Unis, États les plus touchés en 2015 :

- *West Virginia* : 40,7 surdoses mortelles pour 100 000 habitants de l'État (et le comté le plus touché du pays, Mc Dowell County, West Virginia : 141/100 000)
- *New Hampshire* : 32,5/100 000. Dans cet État en 2016, trois fois plus de surdoses fatales d'opiacés/opioïdes que d'homicides par armes à feu.
- *Rhode Island* : 30,1/100 000
- *Kentucky* : 30,1/100 000
- *Ohio* : 29,4/100 000
- *Massachusetts* : 27,2/100 000
- *Pennsylvania* : 26,4/100 000
- *New Mexico* : 24,7/100 000
- *Tennessee* : 23,4/100 000
- *Michigan* : 23,3/100 000

En 2016, ± 95 millions d'Américains ont consommé des analgésiques-opioïdes – bien plus qu'il n'y a de fumeurs de tabac dans le pays. Or un individu sous addiction d'opioïdes court 40 fois plus de risques de devenir héroïnomane qu'un adulte lambda.

« *Economie* » du Fentanyl : fabriquer clandestinement un kilo d'héroïne ou de Fentanyl coûte à peu près le même prix : de 3 000 à 4 000 \$. Mais (du fait d'une addiction plus grave, d'un ressenti (« flash ») plus intense) le Fentanyl rapporte bien plus :

- Au détail, un kilo d'héroïne rapporte ± 500 000 \$,
- Au détail, un kilo de Fentanyl rapporte ± 1,2 \$ M.

Coût de la toxicomanie par opiacés/opioïdes pour les États-Unis – Criminalité et incarcération associées à ces toxicomanies, plus traitements médicaux pour héroïnomanes et intoxiqués chroniques (désintoxications, etc.), plus pertes de productivité et décès par surdoses mortelles de ces narcotique, plus dépenses des toxicomanes en opiacés/opioïdes : pour l'année 2015, 51,2 \$ MM.

On considère comme héroïnomane chronique celui qui s'injecte (ou autre) sa drogue 4 fois minimum dans le mois écoulé ; pour les États-Unis, c'est une population de ± 1 008 000 individus ; soit un coût annuel pour de tel toxicomanes de ± 50 800 \$.

Pour le seul État de New York

- 2010-2015, décès par surdose ou usage chronique de narcotiques (tous confondus) : + 71%
- 2010 : 9,1 décès par 100 000 habitants de l'État
- 2015 : 15,2/100 000 (3 009 décès) ; les plus fréquents chez les Blancs de la tranche d'âge 45-54 ans
- 2016 : Surdoses fatales par les seuls opiacés/opioïdes : 1 075

Et s'il n'y avait que l'héroïne... Au même moment, la cocaïne revient en force. En 2015, les surdoses fatales par usage de cocaïne sont au plus haut depuis 2006, les 2^e les plus élevées depuis 1999. Aux États-Unis en 2015 et chez les 18/25 ans, un adulte sur 20 a consommé de la cocaïne. 90% de la cocaïne vendue aux États-Unis en 2015 vient

Xavier Raufer & Stéphane Quéré

de Colombie, pays où Washington a dépensé depuis 2 000 plus de 10 \$ MM (« Plan Colombia »), pour y éradiquer la coca et le production de cocaïne. Sans nul effet, semble-t-il (Colombie, 1999 : 123 000 ha plantés en coca ; 2016 : 188 000...).

• **Amérique du Sud**

Colombie⁵¹

Données sur la culture de coca et la production de cocaïne en Colombie :

De 2015 à 2016, la culture de la coca en Colombie a progressé de + 18% :

- 2015 : 159 000 hectares
 - 2016 : 188 000 hectares (465 000 acres)
- En Colombie, ± 82 000 familles vivent de la culture de la coca ; le chiffre d'affaires moyen d'une de ces familles est de ± 1 180 \$/an.

Production potentielle de cocaïne pure en Colombie :

- 2015 : 520 tonnes
- 2016 : 710 t. (+ 37%)

Sur les 9 dernières années, culture de la coca, production de cocaïne en Colombie.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Culture par hectares	119 000	116 000	100 000	83 000	78 000	80 500	112 000	159 000	188 000
Production potentielle	320 T.	315 T.	280 T.	220 T.	210 T.	235 T.	320 T.	520 T.	710 T.

L'usage de la cocaïne aux États-Unis :

De 2009 à 2014, l'usage régulier de cette drogue chez les + de 12 ans a augmenté de 1,4 à 1,7 M d'usagers ; en mars 2015, on en est à 1,9 M (+ 23% sur 2014).

Surdoses mortelles de cocaïne :

- 2012 : 4 404
- 2015 : 6 784 (+ 54%).

• **Asie**

Turquie⁵²

Culture du cannabis : surtout aux alentours de la ville de Diyarbakir (sud-est, population kurde) ; surtout dans cette région, 61 T. confisquées en 2013.

Captagon : des laboratoires apparaissent près de la frontière syrienne, dès le début de la guerre civile en 2011. (En 2014, 73% des saisies de cette drogue chimique se font près de cette frontière).

Héroïne : environ 1/3 de la production afghane emprunte la route des Balkans, via la Turquie ; destination finale : Allemagne, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Suède et aussi désormais, Canada.

L'appareil d'État turc (police+justice) contre le trafic de stupéfiants dans et à travers le pays ; pour 2014 :

- 250 \$ M dépensés en 2014 à ces opérations

- 4 435 opérations anti-drogue ont été montées dans le pays
- 10 T. d'héroïne, saisies
- 18 réseaux de trafic d'héroïne afghane démantelés dans le pays
- 500 k. de précurseurs du Captagon saisis près de la ville de Kayseri.

Enfin, des terroristes comme ceux du PKK pratiquent conjointement le trafic de stupéfiants, de cigarettes et d'êtres humains.

• Europe

Niveau continental (Union européenne)⁵³

Usage de stupéfiants (1 fois dans la vie minimum) : ± 93 M – H : 56,8 M – F : 36,8 M
 Stupéfiant le plus consommé : le cannabis (H : 53,8 M – F : 34,1 M)
 Ensuite : cocaïne (H : 12,2 M – F : 5,3 M)
 Puis : MDMA/Ecstasy (H : 9,3 M – F : 4,7 M)
 Enfin : amphétamines (H : 8,4 M – F : 4,2 M)

Cannabis (15-64 ans) 2016 – Usage 23,5 M (7% de la population concernée)
 Jeunes adultes (15-34 ans) 2016 – Usage 17,1 M (14% de la pop. ...)

Cocaïne (15-64 ans) 2016 – Usage 3,5 M (1% de la population concernée)
 Jeunes adultes (15-34 ans) 2016 – Usage 2,3 M (1,9% de la pop. ...)
 Ventes en Europe (prix de détail) : point moyen, 5,7 € MM.

Opiacés-Opioides (héroïne, méthadone, fentanyl...) 2016 – Usage à haut risque 1,3 M. (0,4% de la population concernée – 81% des surdoses mortelles sont dues aux opiacés-opioides). 76% de ces 1,3 M. d'usagers à haut risque se trouvent dans 5 pays, dont la France. Ventes en Europe (prix de détail) : point moyen, 6,8 € MM.

MDMA-Ecstasy (15-64 ans) 2016 – Usage 2,7 M (0,8% de la population concernée)
 Jeunes adultes (15-34 ans) 2016 – Usage 1,3 M (1,1% de la pop. ...) Ventes en Europe (prix de détail) : point moyen, 700 € M.

Amphétamines (15-64 ans) 2016 – Usage 1,8 M (0,5% de la population concernée)
 Jeunes adultes (15-34 ans) 2016 – Usage 1,3 M (1,1% de la pop. ...)

Stupéfiants et Darknet – ce qui se vend sur le darknet ; à 90%, des stupéfiants ; et 90% des drogues ainsi vendues sont des stimulants (MDMA/Ecstasy, cocaïne, etc.).

France⁵⁴

En matière de consommation de stupéfiants, la France est tout, sauf la bonne élève de la classe européenne ; la plupart du temps, elle est même parmi les pires, surtout pour l'usage des drogues chez les jeunes.

La France et la consommation de cannabis chez les 15-34 ans – les plus gros usagers, par pays :

Xavier Raufer & Stéphane Quéré

1. France : 22% de la tranche d'âge considérée

2. Pays-Bas (!!) – 16%

3. Autriche – 14%

4. Allemagne – 13%

(Plus basse consommation : Roumanie, 3,3%.)

Consommation moyenne du cannabis (Europe) chez les 15-34 ans au cours des 12 derniers mois : 13,9% – pour la France : 22,1%.

Consommation moyenne du cannabis (Europe) chez les lycéens de 15-16 ans au cours des 12 derniers mois⁵⁵ : 18,1% – pour la France : 31%. (Le pire, la République tchèque, 37%). Usage du cannabis dans les 30 derniers jours : moyenne européenne : 8% ; le pire : France 17% ; le meilleur, Suède, 2%.

La France et la consommation de cocaïne
Chez les 15-34 ans – forte baisse en Grande-Bretagne et Espagne (après un pic atteint en 2008, baisse depuis lors de la moitié) ; baisse aussi en Allemagne – mais doublement de l'usage en France entre 2000 et 2014, de 0,5% des 15-34 ans à 2,5%. Consommation moyenne de la cocaïne (Europe) chez les 15-34 ans au cours des 12 derniers mois : 1,9% – pour la France : 2,4%.

La France et la consommation de MDMA-Ecstasy – Forte poussée de l'usage en France entre 2000 et 2014, de – de 1% des 15-34 ans à + de 2%.

Exception : les amphétamines, où la France est sous la moyenne européenne.

Enquête ONDRP « Cadre de vie et sécurité » (fin 2016) – les sondés doivent dire si eux-mêmes ont vu des toxicomanes se droguer sur la voie publique dans les 12 mois précédents : oui, + 3% sur 2010. Par projection, cela signifie donc qu'en 2016 20% des Français ont été témoins de telles scènes.

*Grande-Bretagne*⁵⁶

(England+Wales) La consommation de cannabis et de cocaïne a baissé au Royaume-Uni de 2008 à 2013 et pour l'essentiel, stagne depuis lors à son niveau 2013.

- Usage de cannabis par les 16-34 ans dans l'année passée : 11,3% de la tranche d'âge concernée ; chez les 16-24 ans,
- Usage de cocaïne... 4%
- Usage de MDMA/Ecstasy... 3,1%
- Usage d'Amphétamines... 0,9%

• Terrorismes

*Échelle mondiale*⁵⁷

90% des attentats recensés en 2016 dans le monde par la société d'assurance Aon sont advenus dans 20 pays. Dans le monde, 87 pays sont exposés au terrorisme et au sabotage (78 en 2015) ; 70 pays sont exposés à des insurrections, à la guerre ou à des putsches. Quelques coups de projecteurs :

TURQUIE : 249 attentats en 2016, 212 morts et plus de 700 blessés. 13% de tous les attentats visent les métropoles d'Istanbul ou Ankara.

EGYPTE : (du fait d'islamistes locaux ou internationaux), en 2016, 304 morts et 478 blessés.

PHILIPPINES : (guérillas, islamistes, etc.), en 2016, 94 morts et 247 blessés.

Échelle européenne⁵⁸

(Année 2016) Attentats (réussis ou entrepris) dans l'Union européenne : 142 ; du fait d'islamistes ; ayant provoqué 142 morts et 379 blessés. Il y avait eu 226 attentats en 2014 et 193 en 2015.

Pour 2016, ces attentats ont concerné (pays/nombre d'attentats) : Grande-Bretagne, 76 ; France, 23 ; Italie, 17 ; Espagne, 10 ; Grèce, 6 ; Allemagne, 5 ; Belgique, 4 ; Pays-Bas, 1.

Attentats non-islamistes : ils sont d'usage commis par des anarchistes ou par les résidus de groupuscules terroristes type Brigades rouges. Europol en a compté 27 dans l'EU en 2016 : (2015, 13 ; 2014, 13 ; 2013, 24 ; 2012, 18). Sur 2016 (engins primitifs ou incendies volontaires, échecs fréquents), Espagne, 5 ; Italie, 16 ; Grèce, 1.

Attentats islamistes : il y en a eu 17 en 2015, 13 en 2016 (dont 10 accomplis et 3 déjoués), 6 étant revendiqués par « L'État

islamique ». Total des morts provoqués en 2016 par le terrorisme islamiste : 135 ; détail par pays du nombre d'attentats ; France, 5 ; Belgique, 4 ; Allemagne, 4.

France⁵⁹

2012-2017 : policiers et militaires victimes du terrorisme

Avril 2017 – un policier est tué à l'arme de guerre sur les Champs-Élysées à Paris, par un individu se réclamant de l'État islamique,

Mars 2017 – un homme (islamiste ? desperado ? il veut « mourir par Allah ») abattu alors qu'il attaque une patrouille dans un hall de l'aéroport d'Orly-sud,

Février 2017 – un Egyptien armé de deux machettes attaque une patrouille au Carrousel du Louvre, à Paris, en criant « Allah Akbar » ; un militaire blessé léger,

Juin 2016 – 2 policiers poignardés à mort chez eux à Magnanville. Le terroriste est abattu et l'attaque, revendiquée par L'État islamique,

Janvier 2016 – Un homme équipé d'une fausse ceinture d'explosifs et armé d'un hachoir est abattu près d'un commissariat du XVIII^e arrdt., en criant « Allah Akbar » ; il se réclame de L'État islamique,

Juillet 2015 – 4 jeunes de 16 à 23 ans sont arrêtés ; se réclamant de L'État islamique,

Xavier Raufer & Stéphane Quéré

ils préparent un attentat contre un camp militaire des Pyrénées orientales et la décapitation filmée d'un officier,

Février 2015 – à Marseille, Moussa Coulibaly attaque au couteau trois militaires en faction devant un local juif,

Janvier 2015 – Amedy Coulibaly tue une policière municipale de Montrouge puis attaque l'Hyper Casher de Paris XII^e (4 morts); il est peu après tué par des policiers,

Décembre 2014 – Un homme attaque au couteau des policiers d'un commissariat de Joué-les-Tours (Indre & Loire) puis est abattu,

Octobre 2012 – démantèlement de la « cellule islamiste de Cannes-Torcy », voulant attaquer « des militaires ou des sionistes »,

Mars 2012 – début mars, Mohamed Merah tue 3 militaires par balles dans des rues de Toulouse et Montauban. Il est abattu le 22/03 par le Raid.

1975 – 2017 : attentats dans des aéroports français

Mars 2017 – un homme (islamiste ? desperado ? il veut « mourir par Allah ») abattu alors qu'il attaque une patrouille dans un hall de l'aéroport d'Orly-sud,

Décembre 1994 – Marseille, suite au détournement d'un vol Air-France Alger-Paris par le GIA, l'avion se pose à

Marseille ; 3 passagers tués par les 4 terroristes, eux-mêmes abattus par le GIGN,

Juillet 1983 – Orly – bombe de l'Asala près du comptoir Turkish Airlines, 8 morts et 54 blessés,

Avril 1981 – Ajaccio – bombe dans l'aéroport, après l'arrivée de l'avion du président Giscard d'Estaing (10 jours avant le 1^e tour de la présidentielle) 1 mort, 8 blessés,

Juin 1980 – Orly ouest – bombe d'Action directe ; gros dégâts, 12 blessés légers,

Mai 1978 – Orly – des terroristes palestiniens tirent sur des passagers embarquant pour Israël : 8 morts (3 passagers, 2 CRS, 3 terroristes),

Septembre 1976 – Ajaccio – bombe du FLNC visant un avion d'Air-France, pas de blessés.

Janvier 1975 – Orly – Six jours plus tard, Un commando tente de capturer un avion d'El Al (Israël), 10 otages, 20 blessés ; les terroristes quittent la France après libération des otages,

Janvier 1975 – Orly – tir de roquette de « Septembre Noir » sur un avion d'El Al ; un autre avion est touché, 3 blessés.

Notes

- ¹ Global Financial Integrity – March 2017 «Transnational crime and the developing world».
- ² CNN – 2/06/2016 «Unintended consequences : why painkiller addicts turn to heroin».
- ³ *Insight Crime* – April 2017
- ⁴ *Reuters* – 2/05/2017 «Pirate attacks in West African waters nearly doubled in 2016
- ⁵ *Voice of America* – 15/03/2017 «Africa-UN: conflicts, poverty, fuel \$ 150 MM modern slave trade».
- ⁶ *Le Figaro+Afp* – 3/04/2017 «L'Europe, premier hôte de pédopornographie».
- ⁷ Tax Evasion and Inequality – 28/05/2017 – Annette Alstadsaeter, Niels Johannesen, Gabriel Zucman.
- ⁸ *Le Figaro* – 10/05/2017 «Le nombre d'ultra-riches devrait bondir de 43% dans le monde d'ici 2026 ; *Paris-Match* – 11/04/2017 «Les milliardaires français, toujours plus riches ?» ; *Libération* – 20/03/2017 «De plus en plus de riches, de plus en plus riches» ;
- ⁹ *L'Express+AFP* – 12/04/2017 «Paradis fiscaux : 50 entreprises américaines ont caché 1 600 milliards de dollars».
- ¹⁰ *La Tribune* – 10/05/2017 – «Aux États-Unis, les grands patrons gagnent 347 fois plus que leurs salariés» ; *New York Times International* – 18/04/2017 «The power of big givers» ; *Daily Mail* – 7/03/2017 «Hand to mouth USA: half of all Americans would not be able to write a \$ 500 check for emergency expenses» ; Sondage GO Banking Rates, 2015 «Les économies des Américains».
- ¹¹ *La Tribune* – 30/03/2017 «Plus de 320 milliards de dollars : les amendes payées par les banques depuis la crise»
- ¹² Perdeby (SA) – 11/04/2017 – «SAPS releases latest crime statistics» (South African Police Service, Statistics South Africa) – RSA – January 2017 – Official statistics.
- ¹³ *Radio Canada* – 19/02/2017 «Un meurtre sur 5 serait lié au crime organisé au pays»
- ¹⁴ *Insight Crime* – 12/05/2017 «US Antigang operation shows complexity of criminal landscape» ; *Le Figaro* – 3/05/2017 «États-Unis : l'espérance de vie des Noirs reste plus courte que celle des Blancs» ; *Washington Post-Wonkblog* – 3/05/2017 «A common talking point about African-Americans views on crime has been debunked» ; *Washington Examiner* – 4/04/2017 «DHS Officials: transnational criminal organizations operate in every city across the U. S.» ; *Daily Mail* – 24/02/2017 «Chicago, out of control ?» ; *Washington Post-WonkBlog* – 22/02/2017 «Most Americans don't know the truth about crime» ; *Business Insider* – 22/02/2017 «4 major cities are seeing a surge in homicides» ; *The Independent* – 8/02/2017 «Donald Trum falsely claims US murder rate is at 47 year high» ; *The Economist* – 4/02/2017 «Homicide: America's murder rate is rising at its fastest pace since the early 1970s».
- ¹⁵ Sauf dans le cas du Sida, du fait d'une incrédule fréquente chez les jeunes Noirs, qui jugent «racistes» les appels à la prophylaxie sexuelle. Statistiques : autorités sanitaires fédérales.
- ¹⁶ *Business Insider* – 23/05/2017 «Deadly violence continues to climb in Mexico, where an ascendant cartel is strengthening its grip on power» – *Business Insider* – 11/05/2017 «No, Mexico isn't more dangerous than Iraq and Syria» ; *New York Times International* – 10/05/2017 «Mexican drug smugglers to Trump: thanks!» ; *Borderland Beat* – 10/05/2017 «Only 16 bad guys left on most wanted list» ; *New York Times International* – 28/04/2017 «In Mexico, a worsening crisis over stolen fuel» ; *Business Insider* – 22/04/2017 «Mexico's unrelenting violence is climbing to new heights» ; *Borderland Beat* – 18/04/2017 – «Mexican capos that will never return to see the light of the day» ; *Insight Crime* – 11/04/2017 «Mexico's recent rise in violence at center of new report» ; *Insight Crime* – 30/03/2017 «Organized crime behind spiking homicides in Mexico's most violent municipalities» ; *Los Angeles Times* – 3/03/2017 «More and more people are being murdered in Mexico – and once more, drug cartels are to blame» ; *Borderland Beat + BBC + Mexico News Daily* – 23/02/2017 «Mexico: murders up by a third following Guzman's extradition» ; *Insight Crime* – 22/02/2017 «New statistics highlight Mexico's deteriorating security situation» ; *Business Insider* – 8/02/2017 «Killings in Mexico climbed to new heights in 2016, and the violent rhythm may only intensify» ; *International Business Time* – 3/02/2017 «Murder rate in Mexico shoots up by 22%» ; University of San Diego – Special report – 2017 – Drug violence in Mexico – Justice in Mexico Project».
- ¹⁷ Rappel : Chicago en 2016 : 28/100 000 hom. ; États-Unis : ± 5/100 000.
- ¹⁸ IISS Voices – 9/05/2017 «IISS Armed Conflicts Survey – Insight Crime – 7/04/2017 «Latin America again dominates world 50 deadliest cities ranking».

Xavier Raufer & Stéphane Quéré

¹⁹ *Insight Crime* – 9/05/2017 «Brazil officials link rising Sao Paulo violence to gang conflicts» ; *Les Echos* – 12/04/2017 «Le pari des investisseurs étrangers sur le Brésil» ; *Les Echos* – 31/03/2017 «Un nombre record d'homicides au Brésil».

²⁰ *Le Figaro+ Afp* – 3/05/2017 «Colombie : le plus grand gang réduit de moitié» ; *Insight Crime* – 26/04/2017 «Mapping of Colombia homicides data reflects regional dynamics».

²¹ *Reuters* – 27/04/2017 «Honduras murder rate falls slightly in 2016 – Report» ; *Insight Crime* – 6/04/2017 «Nearly all crimes in Guatemala go unpunished – CICIG» ; *Business Insider* – 2/04/2017 «Venezuela admits homicides soared to 60 a day in 2016, making it one of the most violent countries in the world»

²² international Crisis Group – avril 2017 «Mafia of the poor: gang violence and extortion in Central America» – Latin american report N° 62» ;

²³ *Asahi Shimbun* – 17/03/2017 «Yakuza membership drops below 40 000 for the first time» ; *Japan Times* – 16/03/2017 «Crime syndicate members fell below 20 000 in 2016, Japan's police agency says».

²⁴ RUSI+OLAF – Royal United Services Institute for Defence and Security Studies + Office de lutte anti-fraude, Union Européenne – may 2017 «Organised crime and illicit trade in Europe».

²⁵ *DW-Forum Sicherheit* – 16/05/2017 «Activités criminelles du crime organisé en Allemagne» ; *Deutsche Welle* – 16/05/2017 «Cybercrime just tip of the iceberg in organized criminality, study finds» ; *The Local Deutschland* – 25/04/2017 «Police union demands 20 000 new cops to fight violent crime» ; *DPA-The Local* – 24/04/2017 «5 things we learned from the latest German national crime report» ; *France2* – 10/03/2017 «Sécurité : des Allemands misent sur l'autodéfense».

²⁶ *L'Avenir* – 15/03/2017 «Dans le crime, le suspect est le plus souvent un homme».

²⁷ *Novinite Crime* – 27/04/2017 «Number of crimes registered in Sofia down».

²⁸ *The Local-Denmark* – 6/04/2017 «Denmark youth crime rates dropping: ministry» ; *The Local-Denmark* – 1/02/2017 «Reported rapes in Denmark double in two years» ; *The Local-Denmark* – 28/10/2016 «Denmark had another year of record low crime».

²⁹ *New York Times International* – 6/05/2017 «Knife violence alarms Britain as youths take up blades» ; *BBC News* – 5/05/2017 «Reality check: is crime up or down under Tories» ; *BBC-Scotland* – 3/05/2017 «Violent crime rises after long term fall» ; *Daily Express* – 3/05/2017 «Rise in violent crime in Scotland sparks concern» ; *BBC News* – 2/05/2017 «Reality check: are there 20 000 fewer police» ; *BBC News* – 27/04/2017 «Why nobody seems to know if crime is up or down» ; *BBC News* – 27/04/2017 «Homicide and knife crime rates up in England and Wales» ; *BBC News* – 27/04/2017 «Violent crime in Wales up 96% between 2012 et 2016» ; *The Week* – 13/04/2017 «Met warns of violent crime surge in London amid police cuts» ; *Daily Telegraph* – 13/04/2017 «Violent crime on the rise in every corner of the country, figures suggest» ; *Professional Security Magazine* – 12/04/2017 «London crime stats» ; Home Office-ONS-UK – 04/2017 – crime statistics ; *Daily Mail* – 16/03/2017 «Households lose £ 2,1 million to financial fraud every day as scams grow ever more sophisticated» ; *CityAM* – 30/03/2017 «Value of financial fraud in the UK inched up in 2016, thanks to a rise in payment card scams» ; *CityAM* – 15/02/2017 «An epidemic of fraud costs the UK economy as much as £ 125 billion every year» ; *Russel-Webster* – 24/01/2017 «Rise in the use of weapons».

³⁰ Crowe, Clark, Whitehill et University of Portsmouth, Center for Counter Fraud Studies, 2017.

³¹ *Le Quotidien* (Luxembourg) – 7/04/2017 «Huit braquages en 2016».

³² *NL Times* – 19/05/2017 «Netherlands crime rate continues to fall, Amsterdam still most dangerous city» ; *NL Times* – 18/05/2017 «Organized crime has free reign in Netherlands: community officers» ; *NL Times* – 16/05/2017 «Dutch truckers often targeted by foreign gangs in cargo robberies» ; *NL Times* – 11/05/2017 «At least 35 criminals escaped last year by breaking ankle monitors» ; *NL Times* – 10/04/2017 «Identity fraud cases skyrocket in Netherlands» ; *NL Times* – 4/04/2017 «Organized crime increasingly target Rotterdam port workers: report» ; *NL Times* – 28/03/2017 «Police: drug crime moving from Limburg, Brabant to rest of Netherlands» ; *NL Times* – 6/03/2017 «Young gangs cost Dutch society 'hundreds of millions per year': study» ; *NL Times* – 19/05/2017 « ; *NL Times* – 1/03/2017 «Dutch registered crime drops 20% in 4 years» ; *NL Times* – 15/02/2017 «Truck's cargo increasingly targeted by gangs in Netherlands» ; *NL Times* – 3/02/2017 «New wave of assassinations in Netherlands raises concern over 2017 murder rate».

³³ Ministère néerlandais de la sécurité et de la justice, étude «Costly friendships», 2017.

³⁴ *The Local-Sweden* – 31/03/2017 «Sweden's new lethal violence stats for 2016 analyzed» ; *The Local-Sweden* – 12/01/2017 «Here are Sweden's crime stats for 2016, analysis».

³⁵ *Le Parisien* – 13/05/2017 «Les vols de vélos, un phénomène conséquent trop souvent sous-estimé» ; *Le Parisien+Afp* – 16/04/2017 «35 millions d'euros en 2016 : la fraude se porte bien dans les Hauts de Seine» ; *Nice-Matin* – 15/04/2017 «Vingt ans d'arrestations de mafieux sur la Côte d'Azur» ; *BFMTV* – 12/04/2017 «Le business des ventes de Tour Eiffel à la sauvette» ; *Revue Française de Criminologie et de Droit Pénal* – avril 2017 «Des évolutions de la délinquance déclarée contrastées en 2015» ; *Contrepoints* – 10/03/2017 «Augmenter les taxes sur le tabac stimule la contrebande et le crime organisé» ; Institut pour la Justice – *Etudes & Analyses* – avril 2010 «Le coût du crime et de la délinquance».

³⁶ *20 Minutes* – 7/12/2016 «Rapport sur l'insécurité : la baisse de la petite délinquance rassure les Français» L'enquête de l'ONDRP interroge ± 15 000 adultes et adolescents, sur les faits qu'ils ont réellement vécus.

³⁷ Voir «Petits trafics et grandes dérives», commissaire Hervé PIERRE, First Editions, 2017.

³⁸ Source : études publiées par l'Organisation internationale pour les migrations, OIM – <<https://www.iom.int/fr/news/loim-decouvre-des-marches-aux-esclaves-qui-mettent-en-peril-la-vie-des-migrants-en-afrique-du>>

³⁹ *Miami Herald* – 7/02/2017 «Hundreds of immigrants convicted and not deported committed more than 120 murders».

⁴⁰ *Washington Post+AP* – 12/05/2017 «Crime a battleground for German parties ahead of key vote» ; *The Local Deutschland* – 27/04/2017 «Anything but dramatic : what experts say about Germany's latest crime reports» ; *Daily Telegraph* – 25/04/2017 «Migrant crime in Germany rises by 50%, new figures show» ; *DPA+The Local Deutschland* – 24/04/2017 «5 things we learned from the latest German national crime statistics» ; *Reuters* – 22/04/2017 «Des milliers d'ex-Taliban pourraient avoir migré en Allemagne» ; *The Local Deutschland* – 21/04/2017 «Violent and sexual crime rose, break-ins fell in 2016 : media reports» ; *Washington Post* – 12/04/2017 «Why some migrants are more likely to commit crimes than others» ; *The Local Deutschland* – 23/03/2017 «German press rules on mentioning criminal's ethnicity changed» ; *The Local Deutschland* – 13/03/2017 «New report shows Berlin is growing but crime is not» ; *The Local Deutschland* – 27/02/2017 «Seven refugees attacked every day on average in Germany» ; Gastestone Institute – 13/02/2017 «Germany's migrant rape crisis – January 2017 – Tolerating a 'rape culture' to sustain a politically correct stance on mass migration» ; *Breitbart* – 5/02/2017 «Berlin senate to investigate why migrant stats so high» ; *The Local Deutschland* – 3/02/2017 «Thousands of crimes against refugees recorded in 2016».

⁴¹ *The Local Denmark* – 13/10/2016 «Crime by foreigners in Denmark have doubled».

⁴² *The Telegraph* – 7/04/2017 «Was Donald Trump right all along about Sweden's crime and immigration problems ?» ; *Sputnik* – 16/03/2017 «Gang wars rage in Swedish ghettos despite «decreasing» crime» ; *Valeurs Actuelles* – 9/03/2017 «Malmö, le cauchemar suédois» ; *Daily Mail* – 3/03/2017 «The Swedish town where migrants have killed multiculturalism stone dead, and laugh at laws they despise and defy».

⁴³ *Le Figaro* – 8/02/2017 «Les descendants d'immigrés vivent surtout en ville».

⁴⁴ *New York Review of Books* – 22/06/2017 «The truth about our prison crisis» ; *Washington Examiner* – 3/05/17 «Record number of Americans serving life prison sentences» ; *Business Insider* – 24/04/2017 «At least 61 000 people in America in prison for minor parole violations» ; *The Conversation* – 13/03/2017 «The prison business is booming in rural America, and there is no end in sight».

⁴⁵ *Insight Crime* – 23/05/2017 «Crime groups control 65 percent of State prisons in Mexico».

⁴⁶ *EU Observer* – 1/11/2016 «Romania and Morocco have most expats in EU prisons».

⁴⁷ *Libération* – 5/04/2017 «En prison, jusqu'à trois joints fumés par jour» ; *Le Parisien* – 21/01/2017 «Chiffres et données, prison-pénitentiaire en France au 1^{er} janvier 2015» ; Institut pour la Justice – octobre 2016 «L'inexécution des peines d'emprisonnement ferme»

⁴⁸ Top Criminal Justice Schools documentation, USA, 2017.

⁴⁹ *La Presse* (Canada) – 18/02/2017 «Surdoses en Colombie britannique : le nombre de dons d'organes en hausse».

⁵⁰ *New York Times International* – 13/06/2017 «Drug trade thrives in web's dark corners» ; *New York Times International* – 7/06/2017 «Drug deaths in US rising faster than ever» ; *Bloomberg-Business Week* – 11/05/2017 «The heroin business is booming in America» ; *PLOS One* – May 2017 – Old Dominion

Xavier Raufer & Stéphane Quéré

University «Le coût de l'épidémie d'héroïne aux États-Unis» ; *New York Times International* – 5/04/2017 «Let's go for a win on opioids» ; SUNY, Rockefeller Institute of Government – April 2017 «The growing drug epidemic in New York» ; *AFP* – 21/03/2017 «Les États-Unis confrontés à une nouvelle explosion des overdoses» ; *Washington Post* – 4/03/2017 – American cocaine use is way up. Colombia' coca boom might be why».

⁵¹ Executive office of the President, Washington – 14/03/2017 «ONDCP, Office of national drug control policy» ; *The Guardian* – 14/03/2017 «Colombia's coca production soars to highest level in two decades».

⁵² Brookings – 2017 – *Foreign Policy* «Amped in Ankara – Drug trade and drug policy in Turkey from the 1950's through today».

⁵³ European monitoring centre for drugs and drug addiction – European drug report – Trends and Developments – 2017. La consommation des hallucinogènes (champignons, LSD, kétamine, etc.) étant anecdotique, nous l'avons omise et ne l'incluons dans «Faits & Idées» que quand elle deviendra problématique.

⁵⁴ *Le Figaro* – 7/02/2016 «Une personne sur 5 témoin de problème de drogue dans son quartier ou son village».

⁵⁵ Enquête Espad 2015 (*European School Survey Project on Alcohol and other Drugs*) – 6e panorama de l'usage des drogues, licites ou non, par des lycéens de 15-16 ans, dans 24 pays d'Europe.

⁵⁶ EMCDDA – European Monitoring Center for Drugs and Drug Addiction – United Kingdom – Country report 2017

⁵⁷ Aon Risk Solutions – 2017 – Risk maps – political risks, terrorism and political violence.

⁵⁸ TESAT – Europol – European Union – Terrorism situation and trends – report 2017.

⁵⁹ *Le Parisien* – 21/04/2017 «Fusillade sur les Champs-Élysées : plusieurs actions terroristes visant des policiers et militaires depuis 2012» ; *20 Minutes* – 18/03/2017 «Attaque à Orly : les précédents attentats dans des aéroports français».

Sans commentaires (citations pertinentes)

Joseph Staline – Discours final
du 19^e congrès du Parti communiste
de l'Union soviétique,
14 octobre 1952 – En fait, le
discours-testament de Staline, mort
en mars 1953.

[Extraits] « Auparavant, la bourgeoisie considérait la nation comme la valeur suprême. Elle chérissait par dessus tout les droits et l'indépendance des nations. Désormais, on ne trouve plus trace de ce 'principe national'. Désormais, la bourgeoisie vend ces droits et cette indépendance pour des dollars. Ces bannières de l'indépendance et de la souveraineté nationale, la bourgeoisie les a jetées par dessus-bord. »

Tintamarre de l'infosphère sur
les « *fake news* » en 2017 –
leur révélation et analyse, presque
trente ans auparavant

Guy Debord (1931-1994)

« Commentaires sur la Société du spectacle » – Gérard Lebovici ed. 1988 :

« Le seul fait d'être désormais sans réplique a donné au faux une qualité toute nouvelle. C'est du même coup le vrai qui a cessé d'exister presque partout, ou dans le meilleur cas s'est vu réduit à l'état d'une hypothèse qui ne peut jamais être démontrée. Le faux sans réplique a achevé de faire disparaître l'opinion publique, qui d'abord s'était trouvée incapable de se faire entendre ; puis, très vite par la suite, de seulement se former. Cela entraîne évidemment d'importantes conséquences dans la politique, les sciences appliquées, la justice, la connaissance artistique. »



Sécurité Globale

Bulletin d'abonnement ou de réabonnement

À retourner accompagné de votre règlement aux
Éditions ESKA – 12, rue du Quatre-Septembre, 75002 PARIS
Tél. : 01 42 86 55 65 – Fax : 01 42 60 45 35

<http://www.eska.fr>

M, Mme, Mlle _____ Prénom _____

Société/Institution _____

N° _____ Rue _____

Code postal _____ Ville _____

Pays _____

Adresse électronique _____

TARIFS D'ABONNEMENTS*

	France particulier	France société/ institution	Etranger particulier	Etranger société/ institution
1 an (2017)	<input type="checkbox"/> 109 €	<input type="checkbox"/> 138 €	<input type="checkbox"/> 133 €	<input type="checkbox"/> 164 €
2 ans (2017 et 2018)	<input type="checkbox"/> 196 €	<input type="checkbox"/> 245 €	<input type="checkbox"/> 235 €	<input type="checkbox"/> 293 €

* Abonnements souscrits à l'année civile (janvier à décembre).

Je souscris un abonnement pour 1 an 2 ans

Je joins mon règlement de _____ Euros

par chèque bancaire à l'ordre des Éditions ESKA

par virement bancaire aux Éditions ESKA – BNP Paris Champs Elysées 30004/00804/
compte : 00010139858 36

par carte bancaire : merci d'indiquer votre numéro de compte et la date d'expiration

N° carte bancaire : Visa Eurocard/Mastercard

Date d'expiration : _____ Signature :

Derniers numéros parus

Sécurité globale 10 | 2017 (nouvelle série) : Le chi'isme paramilitaire

Sécurité globale 9 | 2017 (nouvelle série) : Les habits neufs de l'impérialisme

Sécurité globale 8 | 2016 (nouvelle série) : Cyber-chaos et sécurité numérique

Sécurité globale 7 | 2016 (nouvelle série) : Islam activiste, réaction et révolution

Sécurité globale 6 | 2016 (nouvelle série) : Le monde criminel à l'horizon 2025

Sécurité globale 5 | 2016 (nouvelle série) : Dossier Stupéfiants

Sécurité globale 3-4 | 2015 (nouvelle série) : Toujours plus cyber-menacées : les collectivités territoriales /
« Police prédictive » : les belles histoires de l'Oncle Predpol

Sécurité globale 2 | 2015 (nouvelle série) : Bandes, Braquages, Terreur

Sécurité globale 1 | 2015 (nouvelle série) : Iran 2015 : Qui gouverne à Téhéran (et comment) ?

Sécurité globale 25-26 | 2013 : La France face à ses ESSD

Sécurité globale 24 | 2013 : Cyber : la guerre a commencé (2^e partie)

Sécurité globale 23 | 2013 : Cyber : la guerre a commencé (1^{re} partie)



ÉDITIONS ESKA

12 rue du Quatre-Septembre - 75002 Paris, France

Tél. : 01 42 86 55 65 | Fax : 01 42 60 45 35

<http://www.eska.fr>

